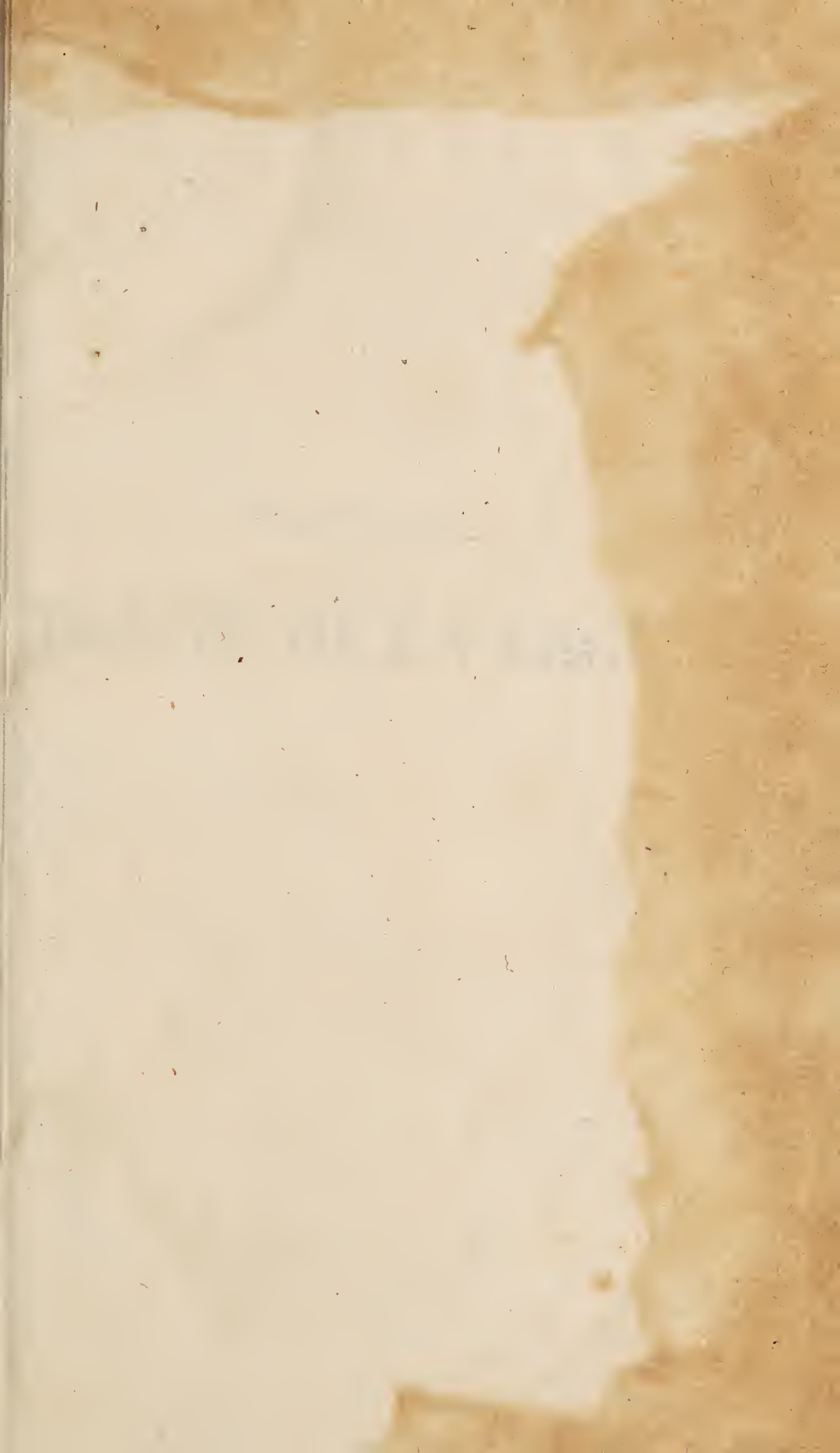


XVII h

19

5
5204 ~~5~~ / B





Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

<https://archive.org/details/b29302961>

NOUVEAU

TRAITÉ DE LA RAGE.

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

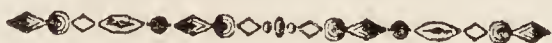
NOUVEAU
TRAITÉ DE LA RAGE,
OBSERVATIONS CLINIQUES,
RECHERCHES
D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE,

ET

DOCTRINE DE CETTE MALADIE;

PAR L. F. TROLLIET,

Professeur de Médecine clinique à l'Hôtel-Dieu de Lyon, Professeur
d'anatomie à l'École des Beaux-Arts; Membre de plusieurs
Sociétés savantes.



A LYON,
CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

A PARIS,
CHEZ MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N.º 3, PRÈS CELLE DE LA HARPE.

1820.

1877
HISTORICAL MEDICAL LIBRARY
WELLS STREET, LONDON, E.C. 2
WELLS STREET, LONDON, E.C. 2
WELLS STREET, LONDON, E.C. 2
WELLS STREET, LONDON, E.C. 2



NOUVELLES.

RECHERCHES

SUR LA RAGE.

CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE

DE LA RAGE.

Au temps de Dioscoride, on connoissoit comme de nos jours, les symptômes effrayans de la rage, sa marche rapide et sa terminaison funeste.

Le traitement le plus sûr, alors comme aujourd'hui, consistoit à entraîner le virus par des lotions réitérées et par la succion de la plaie (1), ou à le détruire par la cautérisation.

(1) Dans l'antiquité, la famille des Psylles avoit le privilège d'enlever le venin par la succion, en appliquant la bouche sur la plaie, après la morsure.

Que de volumes ont été publiés depuis dix-huit siècles, sur cette maladie ! Renferment-ils quelque vérité sur sa nature ? aucune ; y trouve-t-on quelque spécifique capable de la subjuguier ? point. Son histoire a peu acquis ; et le poison terrible qui la développe, semble avoir été créé pour le désespoir de la médecine, comme pour celui des malades.

Si l'on déchiroit de l'histoire de la rage toutes les pages consacrées aux faits étrangers à cette maladie, aux observations incomplètes, à de vaines hypothèses, aux remèdes sans vertu, une multitude d'ouvrages seroient réduits à de bien petits volumes ; et c'est un nouveau travail indispensable.

Une foule d'observations, depuis la mélancolie de *Themison* jusqu'aux accidens de la morsure d'un canard, publiés par *Lecat*, disparaîtroient ; ainsi que tant de contes nés dans des temps où les hommes d'un grand savoir n'étoient pas exempts d'une crédulité trop facile.

Il resteroit peu de chose de la Dissertation de *P. Desault*, qui attribuoit à des vers la cause de la rage ; du Mémoire couronné de *Sauvages*, qui expliquoit ses symptômes par la supposition d'un principe fixe et d'un principe volatil qu'il dirigeoit à son gré ; du Discours acadé-

mique de *Pouteau*, qui, pour établir la manière dont le virus se transmet, et expliquer ses effets, n'a cité que des observations étrangères à la rage communiquée.

A quel nombre se réduiroient les huit cents observations de guérison par l'emploi du mercure, du frère *Duchoisel* et de *M. Bonel de Labrageresse* (Mém. de la Soc. roy. de Méd., 1783, 2.^o part.); de même que toutes celles qu'on a citées en faveur de ce remède, sans tenir compte des précautions prises immédiatement après l'accident.

Les savantes recherches d'*Andry*, où des observations imparfaites et quelques hypothèses sont confondues avec le fruit de l'expérience, n'échapperoient peut-être point à un examen sévère, non plus que la méthode éprouvée de *M. de Lassone*, établie sur des faits publiés avant le terme auquel plusieurs de nos malades ont expiré.

On peut en dire autant de quelques autres Mémoires couronnés, et du volume publié il y a quelques années par *M. Lalouette*, etc. : cependant je n'ai cité que des ouvrages du premier ordre sur cette matière.

L'histoire de la rage est donc à refaire.

La médecine s'élève au rang des sciences

exactes , par trois puissans moyens : par l'observation , telle qu'elle ne présente que des tableaux fidèles ; par l'étude soignée de l'anatomie pathologique , qui dévoile le siège des maladies ; et par l'application de cette méthode de philosopher , qui ne permet d'admettre que ce qui est rigoureusement prouvé.

Ainsi il faut , pour rendre exacte l'histoire de la rage , 1.^o des observations bien constatées ; elles ne manquent point ; les mémoires de la Société royale de médecine et les recherches d'Andry , nous les fourniroient. Tous les faits merveilleux , contraires aux résultats de l'observation journalière , seroient rejetés , ainsi que les observations étrangères à la rage.

2.^o Des notions exactes d'anatomie pathologique sont nécessaires ; nous n'avons que peu de matériaux.

3.^o On doit se borner à une application sévère des lois d'une saine physiologie ; toute supposition , toute hypothèse , tout raisonnement qui ne pourra être rigoureusement prouvé , ne seront point admis.

Sans vouloir nous livrer à un travail aussi étendu , nous allons offrir de nouvelles observations , et quelques matériaux d'anatomie pathologique.

« Les recherches sur le cadavre, dit Portal, » ont été faites par des personnes peu instruites » en médecine, et plus ignorantes encore en » anatomie; de manière qu'elles sont, pour la » plupart, fort mal faites ou absolument inu- » tiles. Nous n'avons presque que celles de » Morgagni, sur lesquelles nous puissions » compter; elles sont exactes et bien présen- » tées, comme tout ce qui vient de ce grand » homme. » (Observat. sur les eff. des vap. méph. , etc. , pag. 153.)

C'est dans le champ épineux et peu cultivé de l'anatomie pathologique, que nous allons nous frayer une route nouvelle; c'est en la parcourant que nous espérons rajeunir notre sujet et lui prêter encore l'intérêt de la nouveauté.

Nous ne tenterons pas de l'orner des agréments d'un style fleuri. Le sujet ne le permettrait pas si nous en avions la prétention. Les douleurs de la rage ne sont pas de la nature de celles que l'on peut charmer. Nous n'emprunterons, pour décrire leurs tristes effets, que les accents simples de la vérité.

Nous ne chercherons point à expliquer la nature du principe de la rage; trop subtil, il semble se jouer de nos recherches comme de nos remèdes, il ne se prête qu'à de stériles suppositions.

Nous n'avons pas le bonheur d'offrir un spécifique. Quelques moyens nous avoient été donnés comme tels par des hommes instruits, qui les garantissoient de leur expérience : ainsi on a prôné, depuis quelques années, la saignée à défaillance, l'hydrochlore, l'alisma plantago. Nous nous sommes empressé de les employer ; aucun n'a justifié les éloges qu'il a reçus.

Cependant nous conservons la pensée consolante qu'il existe un spécifique ; nous devons l'attendre encore. Une telle découverte seroit d'un prix inestimable, et suffiroit pour acquitter la dette de plusieurs siècles.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DES RAVAGES CAUSÉS PAR UNE LOUVE
ENRAGÉE, DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE,
EN 1817.

ARTICLE PREMIER.

Récit de ces ravages.

L'ÉVÉNEMENT qui a été le sujet de nos recherches et l'objet de nos méditations, appartient à l'histoire de l'art; nous devons en consigner les détails dans ses annales.

Dans la matinée du 22 mai 1817, une louve enragée parcourut quinze villages des arrondissemens de Moretel et de Crémieux, mordit un grand nombre de personnes, du bétail, des chiens, et répandit l'alarme parmi les habitans. Voici le récit de ces ravages.

Au village de St-Victor, plusieurs domestiques du meunier étoient couchés dans un four, auprès du moulin; l'un d'eux, *Antoine Gros*, se leva à deux heures du matin, afin de surveiller ses chevaux qui paissoient dans un champ voisin. Aussitôt une louve s'élança sur lui, dans

le bâtiment même où étoit construit le four, le saisit à la gorge et lui déchire le col.

A peu de distance, dans le même village, l'animal traverse un champ du hameau de Vassin, où trois jeunes pâtres étoient couchés. Deux sont cruellement mutilés : *Benoît Richer* est mordu profondément au visage ; *Michel Paviot* a la peau du crâne détachée en un large lambeau, d'une tempe à l'autre. Le plus jeune des trois, caché sous une couverture, ne fut point mordu.

Immédiatement après, *Etienne Praz* fut grièvement blessé au visage, dans un champ du village de Gouvoux, où il gardoit ses chevaux.

A Pusigneu, le jour commençoit à paroître lorsque *Matthieu Prévieux*, âgé de vingt-deux ans, luttoit contre cet animal enragé ; il jetoit des cris qui ne furent entendus que de trop loin : fatigué après l'avoir long-temps retenu et renversé plusieurs fois, il fut forcé de le laisser aller. Il avoit reçu plusieurs blessures à la tête, à une cuisse et aux deux bras.

Dans le village de Malleville, cette louve mordit plusieurs vaches. Le jeune *Messein* sur lequel elle s'étoit élancée, et qui n'avoit été que légèrement blessé au bras, lui jeta son chapeau ; l'animal l'emporta à quelques pas, et assouvit sa rage sur ce vêtement.

A la naissance du jour, trois personnes furent

mordues dans les champs de Mépieu, à une petite distance les unes des autres. *François Pechet* est atteint, le premier, au visage : *François Sambet* veut grimper sur un arbre pour éviter l'animal, qui court, s'élançe, le saisit par une jambe, le jette à terre, et lui déchire la tête. *J. B. Rigaud*, réveillé par le bruit des feuilles sur lesquelles il dormoit, saisit la patte d'un animal; il croit tenir un chien; il aperçoit son erreur, et veut retenir la louve qu'il parvient à renverser; il est mordu au visage.

Un peu avant le lever du soleil, au hameau de Lonne, situé dans les bois d'Arandon, *Claude Mayen* venoit de sortir en chemise de la maison qu'il habitoit, lorsque cette louve s'élança sur lui et le mordit au visage. Pour lui faire quitter prise, Mayen saisit la mâchoire de l'animal de la main droite, qui fut mordue dans plusieurs points. Deux chiens accoururent; le plus gros s'enfuit à la vue de la louve; le plus petit la mordit et délivra son maître; la louve le poursuivit et rentra dans le bois.

Deux enfans de dix à douze ans, fils du nommé Praz, de Marlieux, luttèrent avec un rare bonheur et une adresse au-dessus de leur âge contre cet animal cruel. Il s'élança sur l'un d'eux, et dressé sur les pattes de derrière, sa

gueule dépassoit la tête de l'enfant qui le tenoit embrassé par le milieu du corps. La louve ne put que déchirer son chapeau ; tandis que le jeune frère la frappoit d'un bâton , à coups redoublés. Un chien , un taureau et des vaches irrités mirent en fuite l'animal enragé. Ces courageux enfans ne furent point blessés.

Le récit que nous faisons contient des détails inutiles sans doute , sous le rapport médical ; nous ne les traçons que pour faire connoître les allures de l'animal enragé.

Dans le village de Bouvesse , *Constant Legre* fut mordu au bras , au travers d'épais vêtemens de laine.

Au village de la Craz , commune de Charête , une fille de neuf ans , *Marie Deschamps* , fut assaillie par l'animal , au lever du soleil. Les vaches qu'elle gardoit accoururent , et la délivrèrent aussitôt.

A six heures du matin , *J. F. Guyot* , de la Balme , conduisoit une voiture près du château d'Amblérieux , lorsqu'il aperçut l'animal sortant d'un bois et courant directement à lui , au travers d'un pré. Tandis qu'il s'efforçoit de monter sur sa voiture pour l'éviter , la louve le saisit , le jeta à terre , et lui fit de profondes morsures aux lèvres et au nez.

Au domaine de Cachenuit , près d'Hyères , le

vieux berger *Pierre Berthet*, fut poursuivi dans une cour. Il couroit se réfugier dans la maison, lorsqu'une fille effrayée ferma précipitamment la porte. Le malheureux Berthet fut livré à sa fureur, et eut le visage mutilé.

Joseph Chamberaud, vieillard, père d'une nombreuse famille du village d'Hyères, jeta une pierre à l'animal qui traversoit une cour; aussitôt la louve, qui ne l'avoit point aperçu, vint à lui, et le mordit profondément au bras.

Louise Vacher, qui conduisoit un veau, entre Hyères et Torjonas, fut attaquée auprès d'un ruisseau; après avoir reçu deux égratignures à la lèvre inférieure, elle se précipita dans le ruisseau: la louve alors se jeta sur le veau, le tua et s'enfuit.

Dans la commune de St-Baudille, le jeune *Gay* et *Louise Burlet* furent mordus à la tête.

A Parmilleux, *Vincent Escallier*, père de famille, pauvre, fut mordu à la jambe.

Dans sa course, la louve surprit le nommé *Rhône* par derrière, le fit tomber, sauta par dessus et s'enfuit. Rhône fut blessé à la tête dans sa chute, il eut aussi des plaies au dos; on ne put savoir si elles avoient été faites par les griffes ou par les dents de l'animal.

A Chatelant, *Claude Neyret*, père de quatre enfans en bas âge, fut grièvement blessé au bras droit.

Dans le même village , *Claude Thollon* , berger de dix ans , poursuivit la louve qui emportoit un de ses agneaux à une grande distance , et lui lançoit des pierres ; elle revint à lui , et le saisit au visage ; une vache furieuse accourut et le délivra.

Vingt-trois personnes avoient été blessées.

La vue de ces infortunés qui revenoient le visage baigné de sang , répandit l'alarme dans les villages. Les femmes , les enfans se fermoient dans leurs maisons ; les hommes armés de fusils , de faux et de tridens , se portoient à la rencontre de l'animal.

On ne tarda pas à apprendre que le courageux dévouement du jeune David venoit de mettre un terme à ses ravages. Il étoit dix heures du matin ; ayant accompagné son père au village de Chatellant , il vit cette louve venir à lui au travers d'un pré (qui est appelé depuis cet événement le pré de la louve). Le jeune homme , armé d'un trident , l'attend de pied ferme , brise son trident sur le dos de l'animal , enfonce la main droite dans sa gueule , au moment où il s'élançe sur lui , le serre étroitement , le renverse , lutte et le retient , jusqu'à ce que son père l'ait tué entre ses bras.

Avant d'expirer , le terrible animal avoit introduit le fatal poison dans les veines de l'infortuné jeune homme.

Partout la consternation succéda à l'épouvante : On conçut de trop justes craintes sur le sort de tant de personnes mutilées. On s'empressa de leur être utile. Malheureusement les premiers soins , les plus importants , furent la plupart mal dirigés , et donnés trop tard , parce que ces campagnes isolées , séparées par des bois , manquent de médecins et de chirurgiens.

Parmi les personnes mordues , les unes furent obligées d'aller à plusieurs lieues , réclamer les soins de médecins instruits ; d'autres furent transportées à l'hôtel-dieu de Lyon ; les plus mutilées furent de ce nombre : plusieurs , dirigés par une confiance assez générale , allèrent prendre le breuvage de Thurin : quelques-uns se confiant à leur aveugle destinée , se bornèrent à l'emploi des moyens suggérés par le seul instinct de leur conservation.

Les autres précautions ne furent point négligées : les chiens qui avoient été mordus furent tués ; une partie du bétail fut abattue ; les uns et les autres furent enfouis profondément. Peut-être conviendrait-il , en pareil cas , de faire conduire les animaux mordus à l'école vétérinaire la plus voisine , où l'on pourroit tenter de nouvelles expériences.

Les craintes que l'on avoit conçues sur les suites de cet événement déplorable , furent

dissimulées aux personnes mordues : on sait qu'une illusion favorable au calme de l'âme , peut éloigner le développement de la maladie que l'on avoit raison de redouter ; on fortifia cette illusion , en répandant le bruit que la louve ayant perdu ses petits , n'étoit qu'irritée , et qu'elle s'étoit jetée sur tout ce qu'elle avoit rencontré , sans être atteinte de la rage. On citoit les personnes qui avoient enlevé ses petits. Un peu de lait grumelé avoit été exprimé de ses mamelles , et donnoit une nouvelle consistance au bruit que l'on s'étoit plu à répandre.

Deux semaines s'étoient à peine écoulées , que l'apparition des premiers symptômes de la rage détruisit toute espérance. A la campagne , deux vaches cessèrent de boire et de manger , et périrent d'hydrophobie. Dans le même temps *Mayen* , qui avoit été mordu au visage , succomboit , à l'hôtel-dieu de Lyon , aux symptômes de cette cruelle maladie.

Successivement treize personnes mordues périrent de la rage , les unes à l'hôtel-dieu , d'autres à la campagne : un quatorzième , qui avoit eu la peau du crâne détachée , mourut d'une inflammation du cerveau.

J'ai vu la plupart de ces infortunés ; j'ai donné des soins à quelques-uns ; c'est d'eux-mêmes que je tiens les détails que je viens de tracer.

Le bruit de cet événement déplorable parvint aux pieds du trône ; le Roi fit distribuer une somme d'argent aux personnes blessées, aux enfans des malheureux qui avoient succombé, et à leurs familles.

ARTICLE DEUXIÈME.

Personnes mordues traitées à l'Hôtel-Dieu.

DOUZE personnes mordues le 22 mai, entrèrent à l'hôtel-dieu de Lyon le soir et le lendemain. Elles y arrivèrent successivement, et bientôt elles furent entourées d'une multitude de curieux qui se plaisoient à leur faire raconter leur malheur. Les mêmes questions se renouveloient sans cesse, ainsi que les réflexions imprudentes. La nécessité de soustraire ces infortunés aux regards indiscrets et aux discours fatigans des autres malades et des personnes que la curiosité attiroit, engagea à les réunir dans une chambre séparée des autres salles. C'est là que dix hommes furent soignés. Deux filles furent placées dans la salle des femmes blessées.

Il falloit faire choix d'une méthode de trai-

tement. La plupart des plaies étoient situées au visage. Elles étoient si étendues et si profondes , que l'on ne pouvoit penser à employer le cautère actuel , sans craindre de mutiler d'une manière effrayante des malheureux qui l'étoient déjà trop. La communication des plaies avec l'intérieur du nez et de la bouche rendoit difficile et dangereuse l'application des caustiques liquides, tels que le beurre d'antimoine. Le traitement par le mercure avoit été trop souvent employé sans succès à l'hôtel-dieu , pour que l'on pût compter sur l'efficacité de ce moyen.

Dans le moment où l'événement que je retrace eut lieu, les feuilles périodiques prônoient un moyen nouveau. On annonçoit que l'expérience avoit constaté son efficacité ; il étoit publié par le professeur Brugnatelli, et son éloge étoit répété dans la plupart des journaux. Ce remède si vanté est l'acide muriatique oxigéné ou Chlore.

On décida que les malades seroient soumis à son action, et l'on jugea qu'aucun d'eux ne devoit être privé de ses bons effets. Il fut employé en application et en limonade ; la dissolution aqueuse du Chlore étoit étendue jusqu'à agréable acidité, pour être donnée en boisson. Des linges trempés dans une dissolution plus concentrée

concentrée étoient appliqués deux fois par jour sur les plaies dont plusieurs furent cautérisées ; et les malades prenoient chaque jour une pinte de limonade contenant un gros de cette substance.

Ce moyen n'a point répondu à notre attente.

Le traitement chirurgical mis en usage à l'Hôtel-Dieu, a été dirigé par mon ami, le docteur Bouchet, alors chirurgien-major de cet hôpital.

Tantôt il a aussi dirigé le traitement employé pendant la durée de la rage ; tantôt ce traitement a été confié à mes soins ; le plus souvent il a été le résultat de nos délibérations.

Les recherches d'anatomie pathologique me sont particulières ; elles ont été l'objet principal de mon travail.

Je vais donner, 1.^o les observations des personnes mordues, mortes à l'Hôtel-Dieu ; 2.^o les renseignemens qui m'ont été transmis sur celles qui ont succombé à la campagne ; 3.^o j'indiquerai le nombre des blessés qui ont eu le bonheur de guérir, et les causes de leur guérison.

OBSERVATIONS.

CLAUDE MAYEN, âgé de trente-six ans, d'une forte constitution, père de six enfans en bas âge, 1.^{ere} OBS.

fut mordue le 22 mai 1817, par une louve enragée. Sa lèvre supérieure détachée dans une grande partie de son étendue, formoit un lambeau adhérent au-dessus de la commissure gauche, par une base d'un pouce de largeur. Deux petites plaies avoient été faites au devant de l'oreille gauche, et plusieurs déchirures existoient à la main droite.

Il entra à l'Hôtel-Dieu le lendemain, dans le milieu du jour. Sa lèvre, extrêmement tuméfiée, avoit été réunie, et déjà il y avoit adhésion dans quelques points; elle fut lavée avec soin. Les autres plaies furent cautérisées par l'application du fer rouge. Chaque jour toutes les plaies furent pansées avec des linges imbibés d'eau à laquelle on avoit ajouté de l'acide muriatique oxigéné, de manière qu'elle ne fût point trop excitante; le même moyen fut donné en limonade, jusqu'à agréable acidité.

Au huitième jour, Mayen alla prendre le breuvage de Thurins, et il revint à l'Hôtel-Dieu continuer son traitement par l'acide muriatique oxigéné.

Le quatorzième jour après la blessure, 5 juin, il fut exposé aux rayons du soleil pendant environ deux heures, en jouant aux cartes. Il mangea plus que de coutume.

Le quinzième, à six heures du matin, il se

plaignit d'une forte douleur de tête ; il avoit commencé à la sentir la veille. Il mangea peu, et refusa de boire. A dix heures, les yeux étoient brillans, le visage coloré, le pouls dur, élevé, un peu fréquent. Quelques instans après, lorsqu'on voulut le faire boire, il éprouva un frisson avec un sentiment de suffocation. Une forte saignée diminua la douleur de tête. Les plaies ne paroissoient point enflammées.

Transporté dans un cachot destiné autrefois aux aliénés, il fut effrayé par le bruit d'une porte de fer, par la vue des barreaux, et par l'aspect de ce lieu resserré et voûté. Il supplia avec instance de lui permettre d'en sortir ; mais un administrateur prononça qu'on ne pouvoit disposer d'aucun autre local.

Dans la soirée, il fut plus agité ; la parole étoit rapide, la respiration devenoit convulsive à la vue des liquides.

Nouvelle saignée, qui diminua un peu la douleur de tête seulement. On fit prendre, tous les trois quarts d'heure, un grain d'extrait aqueux d'opium uni à un tiers de grain d'extrait de bella-dona.

Pendant la nuit, la douleur de poitrine et la suffocation à la vue des liquides s'accrurent.

Le matin du seizième jour, à six heures, céphalalgie générale un peu moins forte que le

jour précédent ; l'horreur des liquides étoit augmentée ; dès qu'il en entendoit parler , sa respiration devenoit convulsive. Il eut une grande envie de dormir pendant la matinée ; aussitôt que le sommeil commençoit , il se réveillait tout effrayé , et toujours la frayeur étoit augmentée par l'aspect du cachot. Le pouls étant élevé , dur , le visage animé et les douleurs vives , on fait une nouvelle saignée qui n'opère aucun changement sensible.

Le malade avoit pris , dans l'espace de vingt-quatre heures , vingt-sept grains d'opium et neuf grains d'extrait de bella-dona.

Dans le milieu du jour , il présentait les symptômes suivans : la douleur de tête étoit générale , profonde et peu forte ; les yeux étoient brillans , très-ouverts , le regard animé , les mouvemens prompts , la parole rapide. La lumière ne le fatiguoit point ; il avoit plus de mémoire et l'imagination plus vive qu'avant le développement de l'hydrophobie ; la sensibilité étoit accrue ; il me prioit de recommander sa femme et ses enfans à une maison de laquelle il avoit reçu des bienfaits. Mayen ne parloit point de son accident ; il paroissoit vouloir se dissimuler la cause des symptômes qui le tourmentoient. L'assoupissement avoit disparu.

La bouche étoit sèche ; le malade crachait

rarement une petite quantité de matière écumeuse qui se détachoit difficilement. Il ne pouvoit plus avaler les bols de camphre et de musc qu'on lui avoit prescrits ; la respiration étoit presque continuellement convulsive , avec une sensation de suffocation et de douleur brûlante dans la poitrine. L'abdomen étoit sans tuméfaction et sans douleur par la pression ; les muscles de cette partie se contractoient d'une manière spasmodique , comme ceux de la poitrine. Point de selle depuis deux jours. Les urines étoient devenues plus rares ; les dernières rendues la nuit précédente , en petite quantité , étoient un peu plus colorées que dans l'état naturel , transparentes ; leur émission avoit eu lieu sans douleur. Le cœur n'avoit fait éprouver aucune palpitation ; le pouls étoit moins dur , élevé , plus fréquent , égal et régulier. La peau étoit un peu chaude , douce , couverte d'une légère sueur générale.

A quatre heures du soir , les souffrances étoient intolérables , l'agitation continuelle , et le spasme hydrophobique presque sans interruption. Le malade demanda à être saigné. A peine le sang est-il sorti , qu'il veut qu'on le promène ; l'agitation devient extrême ; on est forcé de l'attacher sur son lit un quart-d'heure après ; à six heures du soir , il expire sans avoir manifesté le désir de mordre.

Autopsie. L'ouverture du cadavre fut faite le lendemain à dix heures du matin. Il n'exhaloit qu'une foible odeur ; les membres étoient roides. Les cicatrices ne présentoient aucune trace d'inflammation. Il ne restoit qu'une petite plaie dans l'intérieur de la bouche.

Tête : la couleur de la dure-mère et de l'arachnoïde ne paroissoit point changée. Une rougeur vive existoit dans toute l'étendue de la pie-mère qui revêt le cerveau , pénètre dans ses anfractuosités et dans les scissures de Sylvius. Son réseau capillaire sanguin étoit un peu moins injecté autour du cervelet ; il ne l'étoit pas sensiblement autour de la moëlle épinière. La rougeur de la pie-mère étoit scarlatine à la partie supérieure de l'hémisphère gauche et à la partie inférieure des lobes antérieurs. Une couche gélatiniforme cacheoit la substance du cerveau , au niveau de la fosse temporale gauche ; elle disparut , et une sérosité limpide s'écoula , lorsque j'eus divisé avec le scalpel les lames cellulaires de la pie-mère.

La substance du cerveau paroissoit un peu ramollie. Les ventricules latéraux contenoient peu de sérosité. Le cervelet et la moëlle épinière étoient sans altération. La lame de l'arachnoïde qui adhère à la dure-mère , dans le canal vertébral comme dans le crâne , avoit une foible

teinte rose. La huitième paire de nerfs (pneumo-gastrique) et plusieurs cordons des plexus cervicaux, examinés avec soin, n'offrirent aucune altération dans leur pulpe et dans leur névrilème.

La bouche et le pharinx, d'un gris pâle, ne contenoient aucune matière écumeuse; les glandes salivaires, parotides, submentales et sublinguales, étoient sans altération de couleur et de volume.

Le larinx présentoit dans quelques points une rougeur naissante qui s'étendoit à la trachée-artère, augmentoit d'intensité inférieurement, où ce canal ainsi que les bronches étoient d'une rougeur de lie de vin. Une mucosité écumeuse, sanguinolente, tapissoit la partie inférieure de la trachée-artère et remplissoit les bronches.

Les poumons, de consistance molle, étoient de la couleur de la brique pilée, à leur surface et dans leur tissu.

Le cœur paroissoit ramolli. Le ventricule gauche étoit vide; l'oreillette correspondante contenoit du sang noir, ainsi que les deux cavités droites.

Dès que j'eus piqué le ventricule droit, de grosses bulles d'air renfermé dans des vésicules

d'un sang vermeil , se dégagèrent. Le sang contenu dans les veines couloit facilement.

L'œsophage, d'un gris pâle dans sa partie supérieure, étoit rouge un peu au-dessus de l'orifice cardiaque. Cette couleur rouge s'étendoit à la membrane muqueuse de toute la partie gauche de l'estomac ; sa partie droite étoit de couleur grise. L'estomac, qui étoit tapissé d'une pulpe grisâtre, contenoit quelques fragmens d'une pomme mangée le jour de l'invasion de l'hydrophobie. Le pylore étoit resserré. Les intestins, distendus par de l'air, avoient conservé leur couleur naturelle.

Le diaphragme étoit sans altération. Le foie étoit peu volumineux, ramolli, d'un gris brun, laissant échapper peu de sang après la division de son tissu. Un peu de bile étoit contenue dans la vésicule du fiel.

La rate et le pancréas conservoient leur volume ordinaire.

Remarques. L'observation de la maladie de *Mayen* donne lieu à plusieurs remarques importantes : 1.° la plaie de la lèvre ne fut point cautérisée ; cette opération pratiquée avec le fer rouge eût été bien cruelle , et pour appliquer un caustique liquide, il auroit fallu déchirer les adhérences déjà formées ; le premier jour étoit passé , et

l'on n'étoit point sans espérance de succès de l'emploi de quelques autres moyens.

2.^o Le chlore dissout dans l'eau n'a pas répondu à notre attente.

3.^o L'action des rayons du soleil a paru faire développer la rage, le 14.^e jour, à la manière des phlegmasies cérébrales.

4.^o L'opium administré à haute dose, l'extrait de bella-dona et les autres antispasmodiques, n'ont point apaisé des symptômes, considérés assez généralement comme nerveux.

5.^o La saignée a calmé les douleurs, seulement au commencement de la maladie.

6.^o L'agitation de la phrénésie a précédé la mort ; mais la poitrine étoit le siège des souffrances.

7.^o L'ouverture du cadavre a offert les traces d'une inflammation d'une méninge et de la membrane muqueuse des organes de la respiration.

8.^o La bouche ne contenoit point d'écume. Un mucus écumeux sanguinolent existoit dans la trachée-artère et dans les bronches, dans le lieu enflammé.

9.^o D'où venoient les bulles d'air que contenoit le ventricule droit du cœur ?

BENOIT RICHER, âgé de dix-neuf ans, d'une 2.^e OBS.
bonne constitution, mordu par la même louve le

22 mai 1817, eut trois blessures au côté droit du col et deux à l'avant-bras droit. Conduit à l'Hôtel-Dieu de Lyon, éloigné de dix lieues du village où il avoit été mordu, ses plaies furent cautérisées le 23 au matin, par l'application du fer rougi à blanc ; pendant huit jours elles furent pansées avec le chlore dissout dans de l'eau, et chaque jour il en prenoit en limonade.

Après ce laps de temps, il alla prendre le breuvage de Thurins ; puis il retourna à ses travaux de la campagne, où il étoit fréquemment exposé aux rayons du soleil.

Le 14 juin 1817, il me remit une lettre dans laquelle il m'étoit recommandé ; déjà son visage étoit animé, ses yeux brillans et son pouls fort. Il entra à l'Hôtel-Dieu.

Le matin du jour suivant, 15 du mois, il refusa de boire, et mangea peu. Une céphalalgie légère se fit sentir dans le milieu du jour. La respiration devint convulsive à la vue des liquides ; il se plaignoit d'une sensation douloureuse dans la poitrine. Ses plaies ne parurent point enflammées.

La saignée fut pratiquée, les antispasmodiques et les préparations mercurielles furent employés à haute dose.

Le 16, les symptômes s'accrurent. La vue des liquides rendoit la respiration convulsive

et suffocante ; le malade ne put boire ; il fut continuellement agité par la frayeur.

Le 17 juin , il mourut à 4 heures du matin.

Le cadavre fut ouvert dans le milieu du jour. *Autopsie.*
Les membres étoient roides ; les plaies étoient presque cicatrisées et sans tuméfaction.

La dure-mère présentoit sa couleur blanche ordinaire, l'arachnoïde sa teinte rose pâle. La pie-mère étoit pénétrée de beaucoup de sang, dans toute la portion qui entoure le cerveau et qui pénètre dans ses anfractuosités ; des taches d'un rouge écarlate, d'un ou deux pouces de diamètre, de forme irrégulière et non circonscrite, existoient sur toutes les faces du cerveau. Autour des nerfs optiques, la pie-mère paroissoit largement ecchymosée.

Le cerveau étoit mou, sans altération de couleur ; un grand nombre de points rouges sanguinolens se formoient dès qu'on divisoit la substance.

Les ventricules latéraux contenoient un peu de sérosité ayant une légère teinte rose ; les plexus choroïdes étoient d'un rouge brun. Un plexus choroïde, qui ferme en arrière le quatrième ventricule, et qui s'étend en avant, près de l'origine de la huitième paire de nerfs, étoit aussi d'un rouge brun.

Le cervelet et la moëlle épinière n'étoient

point altérés dans leur substance. L'arachnoïde vue au col et au dos , étoit d'un rose pâle comme dans le crâne ; dans le canal vertébral, la pie-mère étoit moins gorgée de sang.

La langue et les autres parties de la bouche et de l'arrière-bouche étoient pâles ; ces cavités ne contenoient point de salive. Les glandes salivaires présentoient leur couleur et leur volume ordinaires.

La cavité du larynx, d'un gris pâle, contenoit un peu de mucosité. La trachée-artère, légèrement phlogosée dans sa partie moyenne et vers la division des bronches , ne contenoit aucun liquide.

Les poumons étoient parsemés à leur surface , de bulles d'air qui soulevoient la membrane séreuse , et présentoient une multitude de vésicules transparentes , plus nombreuses dans le tissu cellulaire lâche qui entourait les vaisseaux. La couleur des poumons étoit rouge , légèrement brune , comme celle du carreau pilé.

Le cœur avoit sa couleur et son volume ordinaires. Le ventricule gauche étoit vide ; l'oreillette correspondante contenoit un peu de sang noir très-liquide. Un caillot gélatineux , de la grosseur d'un petit œuf de poule , existoit dans le ventricule droit et se prolongeoit dans

l'oreillette du même côté ; les veines de la poitrine et du col fournirent une grande quantité de sang noirâtre très-liquide.

La plèvre de l'un et de l'autre côté, le péricarde et le diaphragme étoient sans traces d'altération.

La membrane intérieure de l'œsophage étoit grise, ainsi que celle de l'estomac ; ce dernier organe ne contenoit ni air, ni liquide ; il étoit tapissé d'une matière grise, pulpeuse ; il y avoit un peu de matière fuligineuse. Le pylore et le commencement du duodenum étoient resserrés. Les intestins étoient distendus par de l'air, et sans trace d'inflammation.

Le foie, la rate et le pancréas avoient leur volume ordinaire ; un peu de bile verte étoit contenue dans la vésicule du fiel.

Cette observation présente cela de remarquable, 1.^o que la cautérisation par le fer rougi a été faite sans succès, le jour qui a suivi celui de l'accident. Remarques

2.^o Que la pie-mère offroit des traces d'inflammation portée à un haut degré.

3.^o Le plexus du quatrième ventricule, qui est ordinairement si peu apparent, que nos meilleurs anatomistes l'ont passé sous silence, étoit d'une couleur rouge foncé.

4.^o La trachée-artère et les bronches présen-

toient , comme les poumons , une couleur rouge brun , semblable à celle du carreau pilé.

5.° Les poumons étoient emphysémateux.

3.° OBS. JEAN-FRANÇOIS GUYOT, du village de la Balme, âgé de dix huit ans, d'une complexion peu forte, fut mordu le 22 mai 1817 par une louve, qui lui divisa la commissure gauche des lèvres, et le dos du nez dans sa moitié inférieure.

Conduit à l'Hôtel-Dieu de Lyon le même jour, il fut cautérisé le soir, environ douze heures après l'accident. La profondeur de la plaie du nez étoit telle, que quelques points pouvoient avoir échappé à l'action du cautère.

Il fut pansé chaque jour deux fois, avec la dissolution aqueuse de chlore, et il prenoit cette substance en limonade.

Le 17 juin, il fut péniblement affecté de voir sortir de la salle Antoine Gros, mordu comme lui par la louve enragée, et qui donnoit des signes d'hydrophobie. Les jours précédens, Guyot qui parcouroit souvent l'hôpital, et qui prêtoit l'oreille aux conversations des malades, avoit entendu des discours peu consolans sur l'événement dont il étoit l'une des victimes. Il mangea peu le jour de la sortie de Gros; mais le 18 et le 19, il mangea avec appétit. Le 20, après avoir été exposé à l'action du vent du

sud qui souffloit avec force, il eut des frissons et quelques mal-aises.

Le 21 au matin, il éprouve de la difficulté à boire ; le visage est coloré ; les yeux sont brillans ; les mouvemens prompts ; la parole rapide ; le pouls élevé, dur, fréquent, régulier. Les plaies sont sans douleur et sans inflammation ; elles sont en partie cicatrisées.

Le malade est transporté dans une chambre isolée ; on applique sur l'une et l'autre de ses plaies de la pierre à cautère, par le conseil du docteur Girard, auteur de plusieurs savans mémoires sur le tetanos rabien. Cette application est faite dans l'intention de cautériser les portions de nerfs déchirés par les dents de l'animal. On administre à haute dose, l'opium uni au carbonate de potasse.

Dans l'après midi, il boit avec peine ; son col se resserre d'une manière spasmodique à la vue des liquides, et sa respiration est convulsive : un vésicatoire est appliqué à la nuque.

Le 22, la face est toujours animée ; la difficulté d'avaler les liquides s'est accrue ; le malade parvient à manger un morceau de pain trempé dans de l'eau, pendant quelques instans d'une foible rémission : on lui fait prendre encore trois cuillerées de soupe de riz ; mais il éprouve une agitation extrême. Plus tard, il

mange deux biscuits ; la déglutition est difficile. Il refuse ensuite tout aliment. La vue des liquides et des vases de verre rend la respiration convulsive, et cause un sentiment douloureux de suffocation.

Animé d'une vive sensibilité, le malade témoigne beaucoup de reconnoissance aux personnes qui le visitent : il supplie M. l'économe de lui permettre de toucher sa main, et prie qu'on ne le laisse point seul ; il se plaint d'éprouver de continuelles frayeurs, dont il ne peut expliquer la cause. Il crache fréquemment.

Une drachme d'opium et trois drachmes de carbonate de potasse, avoient été prises depuis la veille, sans que Guyot eût éprouvé du sommeil ou des sueurs.

A onze heures, il refuse d'abord l'application de quatre sangsues, dont l'aspect lui cause un saisissement très-grand : on les cache dans un vase de terre ; il parvient à maîtriser sa crainte, et on les applique au col. Il éprouve, depuis le matin, une contraction douloureuse des muscles du bras droit, de l'avant-bras et de la main.

A six heures du soir, les souffrances de Guyot deviennent intolérables ; sa poitrine est agitée de violentes convulsions qui s'étendent à tout le corps ; il se jette avec précipitation hors de

de

de son lit, en poussant des cris effrayans, et qui font fuir de son cachot les infirmiers qui l'entouroient, quoiqu'il ne menace personne. Je ne puis me défendre d'une semblable crainte; aucun autre enragé ne me l'a inspirée au même degré, et je fus aussi le spectacle de la plus affreuse douleur, *horresco referens*. Personne n'ose l'approcher pour l'attacher sur son lit. Les convulsions deviennent continuelles; les cris se changent en hurlemens; il meurt le 23, à quatre heures du matin.

L'autopsie fut faite dans le milieu du jour. Autopsie.
Le cadavre n'exhaloit qu'une odeur peu fétide; les membres étoient roides; le visage un peu coloré. Les escarres produites par l'application de la pierre à cautère, embrassoient toute l'étendue des parties comprises dans les deux plaies: il y avoit une légère dilatation des pupilles.

A l'ouverture du crâne, on trouva les sinus gorgés de sang; la dure-mère avoit sa couleur et son épaisseur ordinaires; l'arachnoïde présentoit une teinte rose pâle dans les parties où elle est séparée de la pie-mère (comme je l'ai observé dans les cadavres de personnes mortes de maladies aiguës, sans symptômes cérébraux).

Le réseau vasculaire de la pie-mère étoit extrêmement injecté dans toute la circonférence du cerveau, dans ses anfractuosités et surtout

dans les scissures de Sylvius : les faces supérieure, latérales et inférieure, offroient des taches de rougeur scarlatine, d'un pouce environ de diamètre, inégales et mal circonscrites. La pie-mère étoit noire, comme ecchymosée, depuis la réunion des nerfs optiques jusqu'à la protubérance anulaire; du sang très-fluide étoit extravasé dans les cellules de son tissu; lorsqu'on la détachoit de la substance cérébrale, toute la partie ecchymosée s'enlevoit; la pulpe corticale intacte, se couvroit de points sanguinolens, par la rupture des vaisseaux qui la pénètrent.

Les ventricules latéraux contenoient une petite quantité de sérosité rose; le plexus choroïde de ces cavités étoit d'un rouge brun; celui du quatrième ventricule étoit d'un rouge grisâtre.

La substance du cerveau étoit un peu plus molle que dans les cas ordinaires, aucun des corps renfermés dans cet organe, tels que les corps cannelés, la glande pinéale, les tubercules quadrijumaux, n'étoit altéré dans sa couleur ou dans sa forme.

Autour du cervelet, dont la substance n'offroit point de trace d'altération, la pie-mère étoit un peu moins injectée; elle l'étoit moins encore au commencement du canal vertébral.

La bouche et le pharinx ne contenoient point de salive écumeuse.

La membrane muqueuse de ces cavités et celle du larinx, étoient de couleur grise pâle; la trachée artère, rose dans sa partie moyenne, d'un rouge brun près de sa bifurcation et dans les bronches, contenoit une matière écumeuse dans toute son étendue. La surface des poumons étoit couverte de vésicules transparentes, formées par de l'air infiltré dans le tissu cellulaire sous-séreux; la piqure avec le scalpel, les faisoit disparoître. L'un et l'autre poumon étoient d'un rouge brun à leur surface et dans leur parenchyme.

Le ventricule gauche du cœur étoit ferme et ne contenoit point de sang; le ventricule droit, moins dur, contenoit, ainsi que les deux oreillettes, du sang noir, liquide. Lorsque je divisai l'aorte pectorale, il en sortit un grand nombre de bulles d'air avec du sang; un caillot gélatiforme, cylindrique, long de huit à dix pouces, étoit placé dans cette artère et se prolongeoit dans l'artère sousclavière droite; la couleur des membranes artérielles étoit, comme dans les cas ordinaires, d'un gris pâle extérieurement et jaunâtre intérieurement.

Les membranes séreuses de la poitrine et le diaphragme, ne paroissoient point altérés.

Membrane muqueuse de l'œsophage pâle ; estomac resserré dans sa partie moyenne ; un peu rouge dans quelques points de sa face intérieure , qui étoit tapissée d'un mucus gris et épais : il contenoit deux vers lombrics. Intestins distendus par de l'air , sans altération de couleur , excepté dans une partie du jejunum qui contenoit deux lombrics , et qui étoit phlogosée.

Foie un peu mou , d'un rouge mêlé de brun ; la vésicule du fiel renfermoit un peu de bile : la rate et le pancréas conservoient leur volume ordinaire. Le mésentère , pénétré de graisse , étoit pâle , ainsi que les glandes mésentériques.

Remarques.

I.^{ere} Quelques parcelles de virus , cachées dans les parties profondes de l'une des plaies , ont pu échapper à l'action du cautère actuel , appliqué douze heures environ après l'accident. Cette observation ne pourroit donc être citée comme un exemple de son inefficacité.

II.^e La potasse caustique , appliquée après l'invasion de l'hydrophobie ; avoit détruit les portions de nerfs irrités , dilacérées par les dents de l'animal : pourroit-on espérer plus de succès de l'amputation d'un doigt ou d'un membre mordu ?

III.^e L'opium uni au carbonate de potasse , selon la méthode de *Stutz* , a été fréquemment employé avec le plus grand succès par M. *Bou-*

chet, chirurgien major de l'Hôtel-Dieu, contre le tétanos traumatique : ici son effet a été nul.

IV.^e Une affection triste de l'âme et l'exposition à un vent violent, ont été suivies de l'invasion de l'hydrophobie.

V.^e Ce malade est le seul que je n'aye osé toucher près du terme de la maladie ; avant que ses convulsions effrayantes et les hurlemens affreux qu'il faisoit entendre ne devinssent continuels, les intervalles qu'ils laissoient étoient remplis par les accens de la plus touchante sensibilité. Jamais il n'a eu envie de mordre.

VI.^e La pie-mère et la membrane muqueuse des voies aériennes, laissoient apercevoir les traces d'une forte inflammation.

VII.^e Aucune matière écumeuse n'existoit dans la bouche et dans le pharinx : les glandes salivaires ne présentoient aucune altération ; c'est dans la trachée artère, dans le lieu enflammé, que résidoit cette écume. Etoit-ce de la salive ou du mucus des bronches ?

VIII.^e Les poumons étoient emphisémateux ; on conçoit que l'action violente et convulsive des muscles de la poitrine a pu rompre quelques cellules bronchiques. Comment l'air qui s'est échappé abondamment de l'aorte étoit-il parvenu dans cette artère ?

4.^e OBS. PIERRE BERTHET, âgé de soixante-un ans, berger, d'une forte constitution, fut mordu le 22 mai 1817, à six heures du matin, au hameau de Cache-nuit, commune de Labalme. La louve, aux fureurs de laquelle il fut si malheureusement exposé, par la frayeur d'une fille qui ferma précipitamment une porte, emporta sa lèvre inférieure dans toute sa largeur.

Il fut conduit le lendemain à l'Hôtel-Dieu de Lyon, où l'on fit sur sa plaie l'application du fer rougi à blanc. Chaque jour la plaie fut pansée deux fois, avec une assez forte dissolution de chlore dans de l'eau. Le malade prenoit cette substance en limonade.

Le 17 juin, il fut péniblement affecté, ainsi que Guyot, de la maladie commençante de Gros. Jusque-là il avoit ignoré le funeste résultat des blessures de ses compagnons d'infortune; et il avoit paru rassuré sur son état. Dès ce jour il perdit l'espérance d'échapper à la rage; tous les matins il alloit à la messe à Fourvières. Le 19, une femme ayant été prise de convulsions dans l'église, Berthet fut effrayé; il me rapporta qu'il avoit cru voir l'une des personnes mordues en même temps que lui, tomber dans un accès de rage. Néanmoins, il continua ses courses à Notre-Dame de Fourvières. Il restoit seul dans la salle des hydrophobes; la plupart étant retour-

nés à la campagne, les autres ayant succombé : continuellement il étoit inquiet et abattu.

Le 26 juin, il éprouva une légère douleur de tête avec foiblesse générale : cette douleur se dissipa le 27 dans l'après midi.

Le 28, au lieu de monter à l'église de Fourvières, il resta assoupi ; sa tête étoit pesante ; il refusa de manger une partie de la soupe qu'on avoit coutume de lui porter à cinq heures du matin ; et dans un moment où la sœur passa le bras devant son visage, sa respiration devint légèrement spasmodique. Ce symptôme fit connoître l'invasion de la rage ; le malade fut conduit dans un cachot.

On lui donna un lavement d'une forte décoction de kina, dans laquelle on avoit agité du gaz acide hydrosulfurique (gaz hydrogène sulfure), et fait dissoudre deux drachmes d'extrait d'opium.

A onze heures, il ne peut boire sans une agitation convulsive des muscles de la poitrine ; il veut qu'on le laisse dormir. La plaie n'est ni douloureuse ni enflammée ; le visage est coloré, le pouls fort et fréquent ; il n'y a point de céphalalgie ; il attribue à un coup d'air le retour d'une ancienne douleur à la cuisse.

A midi, somnolence avec roideur et agitation spasmodique des membres supérieurs. On fait

une saignée de seize onces ; on place sur la tête de la glace pilée , contenue dans une vessie ; deux vésicatoires sont appliqués aux jambes , et des synapismes aux pieds. Le premier lavement n'avoit point été rendu ; on en fait donner un purgatif (composé d'une décoction de séné , dans laquelle on fait dissoudre de la manne et de la crème de tartre soluble) ; on fait prendre un bol de gomme arabique et de sel de nitre tous les quarts d'heure.

A trois heures , suspension des fonctions du cerveau et des organes des sens ; roideur tétanique avec tremblement continuel des bras , qui restent dans une demi-flexion et élevés. Le malade entr'ouvre les paupières lorsqu'on lui parle avec force ; les pupilles resserrées et immobiles se cachent sous la paupière supérieure. La face est toujours colorée ; le pouls fréquent , très-fort et inégal ; la respiration lente et sifflante , avec contraction spasmodique des muscles du col : sueurs générales.

A quatre heures , il éprouve deux évacuations alvines.

A six heures , le malade répond aux questions qu'on lui fait , et retombe dans l'assoupissement ; le pouls est toujours fort. Nouveau lavement purgatif. Douze sangsues appliquées aux cuisses font couler une quantité modérée de

sang ; synapismes aux membres inférieurs et glace sur la tête renouvelés. Quelques gouttes d'oxicrat, bues à l'aide d'un biberon, causent des spasmes violens.

Le 29, le malade a bu une pinte d'oxicrat pendant la nuit ; les synapismes aux pieds et la glace sur la tête ont été continués. Douze sangsues ont été appliquées aux tempes à cinq heures du matin ; deux selles à six heures, avec vertiges : il prend un bouillon sans difficulté ; cessation de l'assoupissement.

Une nouvelle application de sangsues est faite à dix heures ; lavement laxatif ; pilules de camphre et d'assa fœtida, toutes les demi-heures. Le malade a peine à avaler du bouillon ; la chaleur de la peau est moindre ; la sueur a cessé.

A midi, il mange une soupe de vermicelle : de midi à deux heures, il boit une demi-pinte d'eau et de vin mêlés, avec la précaution de fermer les yeux. Il mange encore dans l'après-midi, une soupe de riz et une soupe de pain.

A sept heures du soir, il éprouve par instans, un délire tranquille ; il croit voir une multitude d'hommes marcher autour de lui, et recommande au frère qui le sert de les chasser ; il quitte son lit pour aller appliquer la main sur un mur blanc, et il dit qu'il a tué un millier de punaises ; pourtant, ses réponses à diverses

questions sont justes : visage coloré ; point de douleur ni de pesanteur de tête ; mouvemens rapides ; loquacité ; paroles entrecoupées ; crainte de ne pouvoir bientôt plus parler ; les boissons qu'on lui présente et l'agitation de l'air, rendent la respiration spasmodique, semblable à celle d'une personne qui est subitement plongée dans l'eau ; il avale aisément ses pilules. Pouls élevé, moins dur ; les sangsues appliquées le matin ont fait couler peu de sang.

Douze sangsues, appliquées le soir au bras, donnent encore peu de sang. Continuation de l'application de la glace sur la tête ; le bruit de l'eau que renferme la vessie le fatigue ; synapismes largement appliqués aux pieds, aux jambes et aux cuisses ; lavement laxatif.

Le 30, le malade n'a rien voulu prendre pendant la nuit ; il est dans une agitation continuelle ; son corps est couvert de sueur un peu froide, et toute sa chemise est mouillée. La voix est affoiblie, le pouls petit et très-foible, presque insensible, malgré l'agitation du malade ; la face est abattue. Il crache continuellement une mucosité écumeuse qui paroît venir de la gorge et être chassée par une expiration forte : mort un quart d'heure après, à huit heures du matin. Il avoit commencé à cracher un peu la veille.

J'en fis l'ouverture le jour suivant, vingt-six heures après la mort. Le cadavre étoit sans odeur et sans altération de couleur, malgré le vent du sud et une température très-élevée. Roideur des membres; la plaie suppuroit encore dans un point; elle étoit cicatrisée dans la plus grande partie de son étendue, et sans trace d'inflammation; elle n'avoit été ni douloureuse, ni tuméfiée pendant la marche de l'hydrophobie.

A l'ouverture du crâne, la dure-mère parut sans trace d'altération; le sinus longitudinal étoit gorgé de sang; une couche d'apparence gélatineuse, épaisse, couvroit la surface du cerveau; la piqûre de la pie-mère fit couler une abondante quantité de sérosité infiltrée dans ses cellules, et la couche d'aspect gélatineux disparut. Le réseau capillaire de la pie-mère étoit injecté de telle manière, que cette membrane étoit rouge dans toute son étendue; elle l'étoit davantage vers les scissures de Sylvius et autour des prolongemens antérieurs de la moelle allongée. La substance du cerveau ne paroissoit point altérée; les ventricules latéraux contenoient une petite quantité de sérosité rougeâtre. Les plexus choroïdes de ces deux cavités, et celui du quatrième ventricule, étoient rougeâtres. Les autres parties du cerveau, la substance du cervelet et

la naissance de la moelle de l'épine paroisoient intactes.

Aucun changement de couleur ou de volume des glandes salivaires.

Membranes muqueuses de la bouche et du pharynx pâles ; ces cavités ne contenoient aucune matière écumeuse.

Le larynx étoit sans altération ; la trachée artère étoit un peu rouge ; les bronches grisâtres ; il n'y avoit point de mucosité dans ces conduits. Poumons un peu rouges , offrant des bulles d'air dans le tissu cellulaire sous-séreux , à leur partie antérieure. Plèvre costale droite , rouge vers sa partie moyenne.

Cœur mou ; point de sérôsite dans le péricarde qui étoit sans trace d'altération ; ventricule gauche ne contenant point de sang ; un sang noir , liquide , contenant une multitude de points d'aspect huileux , existoit dans le ventricule droit , dans les deux oreillettes , dans les veines sousclavières et dans les sinus du cerveau.

Le diaphragme ne présentoit aucune trace d'altération.

L'œsophage et l'estomac étoient sans rougeur. Un liquide grisâtre , épais , tapissoit l'intérieur de l'estomac. Le pylore étoit un peu resserré. Les intestins grêles étoient rouges dans toute leur étendue , et contenoient quatre

vers dans les parties les plus enflammées. Les gros intestins étoient distendus par de l'air ; ils conservoient leur demi-transparence sans rougeur ; quelques parcelles de matière brune étoient disséminées sur leur partie intérieure, sans y adhérer.

Le foie, un peu mou, avoit sa couleur et son volume naturels ; la vésicule du fiel contenoit un peu de bile : la rate n'étoit point altérée.

I.^{re} De même que dans l'observation précédente, quelques parcelles du virus, déposé dans cette grande plaie faite au visage de Berthet, avoit échappé à la cautérisation ; ou cette opération a été faite trop tard. Remarques.

II.^e La frayeur a probablement contribué au développement de la maladie.

III.^e Le frisson hydrophobique a été pour Berthet, comme pour les autres, le symptôme pathognomonique ; avant son apparition, rien ne déceloit encore la rage ; dès qu'il se montra, on n'eut plus de doute.

IV.^e Le lavement narcotique, auquel on ajouta du gaz hydrogène sulfuré, produisit, avec le narcotisme, une roideur convulsive des membres, semblable à celle que j'avois vu se manifester dans une expérience du professeur Chaussier. Un cheval, dans les intestins duquel on avoit injecté une plus grande quantité de

gaz hydrogène sulfuré, eut cette roideur convulsive des membres ; il périt après quelques minutes. L'action de ce moyen violent s'est donc manifestée d'une manière évidente, mais sans succès.

V.^e L'irritation inflammatoire du cerveau a été combattue par les évacuations sanguines répétées, par l'application de la glace sur la tête, et par les excitations multipliées aux régions inférieures du corps ; les fonctions cérébrales se sont rétablies, mais l'agitation hydrophobique a persisté et s'est bientôt terminée d'une manière funeste.

VI.^e Berthet, de même que les autres malades, n'a craché que pendant la dernière moitié de la maladie, et plus souvent vers la fin.

VII.^e Le cerveau paroissoit enflammé ; les poumons étoient emphysémateux.

5.^e OBS. JEAN-BAPTISTE RIGAUD, âgé de vingt ans, fut mordu, le 22 mai, ainsi que les malades précédens, à la commissure gauche des lèvres. Il se borna, le premier jour, à laver sa plaie avec de l'eau et du sel. Le 24 juin, il prit le remède de Thurins.

De retour à la campagne, il fut soumis à un traitement mercuriel, après avoir été saigné. Le mercure administré en frictions, pen-

dant sept jours ; causa la salivation et un engorgement des gencives, qui en firent suspendre l'usage. On fit prendre le camphre à haute dose pendant un mois ; on donna plusieurs fois le calomélas, aussi à forte dose.

Rigaud continua ses occupations ordinaires, et le matin il alloit aux champs garder ses bestiaux ; un sentiment de crainte continuelle l'empêcha d'y aller pendant la nuit. Il étoit tellement pénétré de ce sentiment, que trois semaines après son accident, un lièvre qui passa près de lui, à la naissance du jour, lui fit jeter des cris de frayeur.

Plusieurs personnes étoient déjà mortes de la rage, à la campagne, et notre malade ne l'ignoroit point. Le 4 juillet il apprit encore la mort d'un jeune homme qui avoit été mordu comme lui ; il résolut de se rendre à l'Hôtel-Dieu de Lyon, donnant pour prétexte qu'il vouloit éviter à sa mère les frais d'un traitement long. Il me fut recommandé, et il entra dans l'une des salles confiées à mes soins, le 7 juillet 1817.

La plaie étoit cicatrisée depuis trois semaines ; la cicatrice, d'environ huit lignes, n'étoit ni rouge, ni tuméfiée, ni douloureuse. Depuis trois semaines aussi, il ne pouvoit éloigner la crainte d'être sans cesse poursuivi par la louve

qui l'avoit assailli; il regardoit souvent derrière lui, quoiqu'il conservât toute sa raison. Sa tête étoit pesante; les pupilles extrêmement dilatées, se contractoient peu à la lumière; le ventre étoit serré.

Le 8, on pratiqua une saignée au bras, et la tête fut moins pesante.

Le 9, deux onces de manne produisirent deux selles; toujours les pupilles étoient très-dilatées.

Le 10, le malade prit de la limonade avec la crème de tartre soluble.

Le 11, pesanteur et légère douleur de tête; face colorée; pouls élevé; point de trouble dans les autres fonctions. Six sangsues furent appliquées aux cuisses, et un vésicatoire placé à une jambe. Le sang coula continuellement, depuis onze heures du matin jusqu'au lendemain à trois heures après minuit. La tête fut moins pesante, sans douleur; le pouls moins élevé et plus souple; quelques envies de vomir eurent lieu le soir, sans amertume de la bouche.

Jusque-là, le malade s'étoit rendu utile dans la salle, avec beaucoup d'intelligence.

Le 13, assoupissement pendant la nuit; tête pesante, face colorée; retour des envies de vomir; point de gêne dans la respiration; une selle;

selle ; le malade ne veut rien prendre le matin. A onze heures , on applique quatre sangsues aux tempes. A midi, la respiration commence à être suspicieuse à la vue des liquides. A trois heures , vivement ému par la frayeur de perdre tout son sang, il supplie de fermer les plaies faites par les sangsues ; il dit que toutes ses forces s'épuisent. Le vésicatoire cause une vive douleur depuis le commencement du jour ; l'exaltation de la sensibilité est telle , qu'à quatre heures , lorsqu'on le lève , la douleur est extrême , et Rigaud s'écrie qu'il est perdu.

A cinq heures , il consent avec peine à prendre quelques cuillerées de soupe d'herbes ; alors , une constriction spasmodique du col rend la déglutition difficile ; la respiration est courte , précipitée ; la parole entrecoupée ; le bruit le fatigue , principalement les plaintes des malades ; il craint qu'on n'élève trop la voix , lorsqu'on lui parle : il refuse de boire.

A sept heures , il est dans le même état : on applique sur la tête de la glace contenue dans une vessie , et de la moutarde aux cuisses. A neuf heures , il avale , sans grande difficulté , trois bols de camphre , de musc , d'assa foetida et de valériane , et une pilule contenant un demi-grain d'oxide de bismuth. Une heure plus

tard, il prend une très-petite quantité d'une mixture, dans laquelle entroient douze gouttes d'huile essentielle de rhue; il refuse d'en prendre davantage. Il se plaint d'un sentiment de constriction à l'épigastre et de quelques envies de vomir. Un emplâtre antispasmodique (de diabotanum et de camphre) appliqué sur l'épigastre, cause, pendant la nuit, une sensation de pesanteur qui oblige de l'ôter. Un vésicatoire est appliqué à la nuque.

Le 14, à sept heures du matin, dès qu'il est endormi, il se réveille en criant qu'il tombe d'une fenêtre ou dans un précipice. Une ardeur intérieure fait naître une soif vive et un grand désir de boire de l'eau froide; la seule vue de ce liquide le suffoque; l'agitation de l'air le fatigue; le bruit de l'eau qui tombe d'un tuyau de pompe, placé dans une cour, à quinze pas environ de son lit, rend sa respiration difficile, quoiqu'il ne puisse l'apercevoir. Il rend une selle.

A midi, il devient tranquille; ses souffrances s'apaisent; il parvient à boire une cuillerée d'eau fraîche, non sans que sa poitrine soit agitée. Le calme se maintient pendant toute la soirée.

A minuit, l'agitation se renouvelle avec force.

Le 15 au matin, deux frères l'obligent à rentrer dans son cachot; il les frappe des mains,

sans témoigner, dans sa colère, la plus légère envie de mordre. La respiration est convulsive ; il éprouve dans la poitrine une chaleur brûlante ; la tête n'est point douloureuse ; les pupilles sont toujours dilatées ; les mouvemens brusques et la parole rapide. Il ne veut rien prendre.

Le malade, qui crachoit peu le matin, crache continuellement dans le milieu du jour, une matière écumeuse et visqueuse.

A onze heures, il reste couché sur le dos, le visage rouge, les yeux très-ouverts, hagards, souvent élevés ; il parle sans cesse, et tantôt il délire, tantôt ses réponses sont justes : il récite des prières, et exhorte de prier avec lui, ajoutant qu'il est appelé à Dieu. Il s'exprime avec une touchante sensibilité, et me prie d'écrire à M. de Mép... de lui pardonner d'avoir laissé manger ses bois par son bétail. — Pas souvent, ajoute-t-il, mais trop. — Son corps se couvre de sueur ; le pouls est foible et fréquent.

A deux heures, le délire devient violent ; il frappe son lit, en disant : Je la tiens cette bête noire, et il expire.

Autopsie faite le lendemain à dix heures. Le cadavre est sans odeur et sans altération de couleur ; les membres sont roides ; la pie-mère est gorgée de sang dans toute son étendue ; les

Autopsie.

sinus contiennent beaucoup de sang très-liquide. Peu de sérosité dans les ventricules latéraux ; plexus choroïdes de ces ventricules et du quatrième , rouges grisâtres ; substance cérébrale molle ; aucune autre altération des parties intérieures du cerveau , du cervelet et de la moelle épinière.

Point de salive dans la bouche ni dans l'arrière-bouche. Le larynx et la trachée artère présentent une rougeur vive , surtout dans l'intervalle des cartilages , et ne contiennent point de mucosité. La rougeur s'étend dans les bronches , la droite contient de l'écume blanche comme de la neige.

Tout le médiastin est le siège d'un emphyseme , qui s'étend au tissu cellulaire intermusculaire du col , et à la portion du mésentère , voisine du diaphragme.

Le ventricule droit du cœur et les oreillettes , contiennent du sang très-liquide , d'un aspect huileux. Les membranes séreuses étoient sans altération de couleur.

L'estomac contracté renferme des fragmens de cerise et peu de liquide ; un ver lombric est dans le pylore , qui est médiocrement resserré ; huit lombrics existent dans différens points phlogosés des intestins grêles. Les gros intes-

tins , le foie , la rate et le pancréas , ne sont point altérés.

Les circonstances les plus remarquables de cette observation sont : 1.^o l'excessive sensibilité de tout le corps , unie à une extrême et continuelle frayeur ; il croyoit être sans cesse poursuivi par la louve qui l'avoit mordu. Remarques.

2.^o L'inutilité du traitement mercuriel , ensuite de la méthode antiphlogistique et antispasmodique.

3.^o Quoique contrarié dans une période avancée de la maladie , Rigaud n'a point eu envie de mordre.

4.^o Il n'a craché que pendant les derniers jours de la maladie ; peu d'abord , puis presque continuellement.

5.^o L'autopsie montre la pie-mère et la trachée artère enflammées ; de l'écume blanche remplissant l'une des bronches , et le tissu cellulaire du médiastin , du col et du mésentère emphysémateux.

ANTOINE GROS , âgé de 19 ans , bien constitué , avoit été mordu profondément au col. Il arriva à l'Hôtel-Dieu le lendemain de ce funeste accident. Plusieurs plaies , qui occupoient toute la largeur du col , étoient profondes et tuméfiées ; la respiration étoit gênée , et la déglutition 6.^e OBS.

difficile. On ne jugea pas qu'il fût possible d'appliquer un caustique , sans exposer le malade à de plus graves accidens. On eut recours au traitement antiphlogistique , pour combattre les symptômes qui menaçoient sa vie. Lorsque l'inflammation fut dissipée , que la respiration et la déglutition furent faciles , on soumit le malade aux pansemens , avec l'acide muriatique oxigéné , comme dans les observations précédentes , et on prescrivit la même limonade.

Le 17 juin , les plaies de Gros étoient en grande partie cicatrisées ; sa tête étoit pesante et douloureuse ; son visage coloré et ses yeux brillans. Il fut sans appétit le matin ; dans le jour , il refusa de boire ; le soir , la vue des liquides rendit sa respiration convulsive , et fit naître un sentiment de suffocation.

Le malade fut conduit dans une chambre séparée ; les accidens s'accrurent ; les antispasmodiques , l'opium et la saignée , n'arrêtèrent point la marche de l'hydrophobie. Le malade tomba dans un affaissement , dans un état d'adynamie qui persista jusqu'à la mort. Il succomba le 19 juin 1817.

L'ouverture du corps n'a point été faite.

Si ce malade eût pu recevoir les secours de l'art , peu d'instans après la morsure , on auroit sans doute lavé pendant long-temps et

avec soin la plaie, afin d'entraîner le virus ; puisque l'application d'un caustique liquide ne pouvoit être faite sans difficulté et d'une manière complète.

L'observation qui suit n'est point un exemple 7.^e OBS.
de rage, mais d'inflammation du cerveau terminée par suppuration. Elle complétera celles des infortunés mordus le 22 mai par une louve enragée, qui sont morts à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Le jeune MICHEL PAVIOT (âgé de 15 ans), eut toute la partie supérieure du cuir chevelu détachée, en un large lambeau, et d'une tempe à l'autre. Transporté à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le jour suivant, il eut de la fièvre et des douleurs de tête. La céphalalgie devint forte et continuelle ; le pouls fréquent et élevé ; la face inégalement colorée.

Le malade tomba ensuite dans l'assoupissement ; l'iris étoit immobile ; les organes de la vue et de l'ouïe insensibles, les muscles du côté droit se contractoient d'une manière convulsive, et le côté gauche étoit paralysé. Il succomba le quatorzième jour après la morsure.

A l'ouverture du cadavre, on vit, sur presque toute l'étendue du pariétal gauche, un sillon droit et profond, qui avoit été évidemment tracé par une dent de l'animal enragé.

La dure-mère étoit sans altération. Une couche purulente existoit sur toute la surface du cerveau , du cervelet , et sur toutes les parties qui reposent sur la base du crâne , sans interruption. Les vaisseaux de la pie-mère ne pouvoient être aperçus ; les lames de cette membrane se confondoient avec le pus , pour former cette couche dense , qui ne s'étendoit point dans les anfractuosités , et qui adhéroit intimement au cerveau ; on ne pouvoit l'en détacher sans déchirer la substance cérébrale ; la surface seule de cette substance paroissoit altérée ; elle présentoit une teinte rougeâtre , qui s'effaçoit insensiblement à deux ou trois lignes de profondeur.

Les ventricules latéraux contenoient peu de sérosité.

ARTICLE TROISIÈME.

Personnes mordues , mortes enragées à la campagne.

JE viens de tracer l'histoire des personnes qui ont succombé à l'Hôtel-Dieu ; je vais transcrire les renseignemens qui m'ont été commu-

niqués sur celles que la rage a enlevées à la campagne , au sein de leurs familles.

CLAUDE THOLLON, âgé de dix ans, avoit poursuivi à coups de pierre l'animal enragé, pour l'obliger à quitter un de ses agneaux; il fut mordu profondément au visage. Transporté le deuxième jour à l'Hôtel-Dieu de Lyon, sa plaie fut lavée soigneusement avec l'acide muriatique oxigéné et pansée avec des linges qui en étoient imbibés. Sorti de l'hôpital au bout de quelques jours, il resta sans autres précautions dans la maison de son père.

Trente-huit jours après la morsure, il se plaignit de grands maux de tête et de mal de gorge. Le trente-neuvième jour, il ne put ni boire ni manger, quoiqu'il eût soif et le désir de prendre des alimens; il éprouva quelques nausées et il eut quelques mouvemens convulsifs, pendant lesquels ses bras s'agitoient; il ne put boire que deux cuillerées de lait. Le quarantième jour après l'accident, il témoigna l'envie de sortir de son lit et de la maison; ensuite il mourut.

MARIE DESCHAMPS, âgée de neuf ans, qui fut secourue par un taureau et une génisse, avoit été mordue au visage. On la transporta à l'Hôtel-

Dieu le lendemain. Elle y fut pansée pendant dix-huit jours avec l'acide muriatique oxigéné, qu'elle prit aussi en limonade. Après ce laps de temps, elle quitta l'hôpital, et retourna au village de Charète.

Le 10 juin, cette jeune fille éprouva des maux de tête et fut assoupie. Elle demanda à boire ; l'eau qu'on lui présenta fit naître des mouvemens convulsifs. Ces mouvemens augmentèrent le second jour ; elle eut des envies de vomir. Dans l'après midi du troisième jour, les convulsions devinrent si violentes, qu'il fallut l'attacher. Elle mourut le 14 juin, vingt-quatrième jour de l'accident.

ETIENNE PRAZ, âgé de dix-huit ans, grièvement blessé au visage, fut conduit à l'Hôtel-Dieu et pansé avec l'acide muriatique oxigéné : il alla prendre le remède de Thurins. Onze jours après son retour dans sa famille, il tomba malade. Un samedi, il commença à éprouver des maux de tête violens, des picotemens dans tout le corps, et des douleurs au ventre : quoique foible, il se promena. Le dimanche, il se mit au lit ; le lundi matin, il mangea un peu ; dans l'après midi, il demanda à boire ; mais en portant un verre d'eau à la bouche, il eut, pour la première fois, de l'horreur pour ce liquide.

Le soir , il éprouva des mouvemens convulsifs , accompagnés de terreurs. Pendant la nuit , il fut privé du sommeil. Le mardi , les mouvemens convulsifs devinrent plus forts ; cependant , il y avoit des momens où il éprouvoit une moindre agitation. Il craignoit la lumière ; il étoit suffoqué quand on ouvroit brusquement la porte , ou lorsqu'on faisoit un peu trop de mouvemens autour de lui ; il crachoit très-souvent , et faisoit des efforts pour vomir. Le soir , les mouvemens convulsifs ayant augmenté , on lui fit prendre de l'opium. Les convulsions s'accrurent et forcèrent d'attacher le malade : elles ne cessèrent qu'à la mort , qui arriva le mercredi 10 juin , à deux heures du matin , le dix-neuvième jour de l'accident. Pendant tout le cours de sa maladie , la raison ne fut point troublée.

FRANÇOIS SAMBET , de Mépieux , avoit été mordu profondément à la tête ; il avoit pris le breuvage de Thurins. Le mardi 10 juin , ses plaies , qui étoient cicatrisées , lui firent mal ; on chercha à les rouvrir. Le lendemain 11 , il vomit ce qu'il avoit mangé ; il se coucha peu d'heures après. Il avoit le visage enflammé ; ses mouvemens étoient brusques , et lorsqu'on lui parloit , il répondoit en peu de mots. Sa tête étoit pesante et douloureuse : une saignée , un

vomissement bilieux, et des bains de pieds, dissipèrent en grande partie ces accidens. Le 19, il se promena, mangea du fruit, prit du bouillon, comme l'auroit fait un convalescent. Dans l'après-midi, il se plaignit d'une privation de forces dans tous ses membres. Il étoit incommodé par le mouvement de l'air, et ne pouvoit plus boire ; une main passée devant sa bouche le suffoquoit. Le 20, il conversoit, pendant le jour, avec les personnes de sa famille, en leur faisant part de ses projets ; il délira pendant la nuit. Le 21, il prit, à plusieurs reprises, du jus de pruneaux. Le soir, il mangea une panée d'eau et de vin, dont il se trouva bien ; but le vin et l'eau avec une cuiller, et se félicitoit de ce qu'il buvoit alors, ce qu'il n'avoit pu faire les jours précédens. La nuit du 21 au 22, le délire continua ; le 22 juin, il fut privé de toutes ses forces, passa la journée dans l'accablement, et mourut le soir, à sept heures. Pendant une partie de sa maladie, il crachoit continuellement.

MATTHIEU PRÉVIEUX, âgé de vingt-deux ans, avoit plusieurs déchirures à la tête ; il avoit aussi été mordu aux deux bras et à une cuisse. Quelques heures après l'accident, les plaies furent soumises à l'application d'un fer rougi : on saigna le malade. Le 24 juin, il commença à

éprouver des maux de tête ; il éternuoit fréquemment. Le lendemain , il eut des maux de gorge et des aphtes dans la bouche ; il attribuoit son mal de gorge à ce que les abeilles avoient recueilli sur les fleurs de sorbier le miel qu'on lui avoit fait prendre. Le 26 , il se plaignit de maux de ventre , et mangea peu. Le 27 , il eut horreur de l'eau. On le saigna le samedi 28 , dans l'après midi ; pendant que le sang couloit , il éprouvoit un grand bien-être. Le malade prit quatre doses d'opium. Pendant la nuit du samedi au dimanche , les accès furent terribles ; on fut obligé de barricader la fenêtre de son appartement , par la crainte qu'il ne s'y précipitât. Il déchira ses vêtemens , ses draps et ses couvertures ; il se mit la tête et les ongles tout en sang , en se frappant contre la muraille ; le dimanche 29 juin , il mourut à midi.

Sa raison ne fut jamais aliénée ; il avoit fait des excuses aux personnes qui l'approchoient , des peines qu'il leur causoit ; il eut même l'attention , le samedi 28 , de recommander à son frère d'éloigner sa femme , qui étoit près de l'époque de ses couches.

FRANÇOIS PECHET , âgé de seize ans , avoit été blessé à la joue , et avoit pris le remède de Thuringes. Des frictions mercurielles furent faites

pendant neuf jours : au bout de ce temps , le jeune homme tomba malade. Étant à garder du bétail , il ressentit un violent mal de tête , des envies de vomir , et un grand accablement dans tout le corps. Il se coucha , et resta long-temps à s'endormir : à son réveil , il étoit mieux. Le lendemain , samedi 28 juin , il alla à Brangue , à deux lieues de distance , consulter M. Morin , médecin ; il fit le voyage avec peine , et fut très-fatigué à son retour. Le dimanche il se trouva assez bien , il mangea beaucoup. Le lundi matin on le crut guéri , quoiqu'il mangeât moins que la veille ; mais le soir le mal de tête fut violent , puis il dormit d'un profond sommeil.

Le mardi , 1.^{er} juillet , il garda le lit , mangea quelques fruits et refusa de boire. La moindre agitation de l'air le suffoquoit à tel point qu'il ne se portoit pas la main à la bouche , comme on le fait ordinairement , mais il la glissoit sur sa poitrine ; et quand elle étoit à la hauteur de sa bouche , il prenoit subitement ce qu'il y portoit , et retiroit la main avec la vitesse d'un ressort qui se détend. La nuit il ne dormit point , parla beaucoup , et avec un esprit dont il eût été incapable dans son état ordinaire. Le mercredi il fut violemment tourmenté par des mouvemens convulsifs ; cependant il eut des momens de rémission. La nuit du mercredi au

jeudi fut comme la précédente. Le jeudi on ne pouvoit plus entrer dans son appartement, qu'il ne fût suffoqué par le mouvement de l'air : on fut obligé d'étendre un drap entre son lit et la porte, pour le garantir de la suffocation. Ce même jour la lumière l'incommodeoit ; il cracha abondamment, et vomit des matières dans lesquelles on voyoit du sang. Au commencement de la nuit, il éprouva un mouvement spasmodique plus fort que les précédens, accompagné de cris effrayans qui furent de courte durée ; le malade ne fut pas plus agité cette nuit qu'auparavant, mais il parloit beaucoup. Le vendredi, il étoit suffoqué comme par des envies de vomir, et rendoit tant d'écume que le visage en étoit couvert : cet état a duré jusqu'au lendemain 5 juillet. Il mourut à deux heures du matin, le quarante-cinquième jour.

A travers le grand flux de paroles qui a duré près de quatre jours, et qui n'a cessé que peu de minutes avant la mort, ce jeune homme n'a rien dit que de très-sensé, s'entretenant, comme Praz et Prévieux, avec la plus grande tranquillité, de la mort certaine à laquelle il s'attendoit. Des enfans que la curiosité attiroit, entroient nus-pieds dans la maison où il étoit ; il recommandoit qu'on les éloignât, pour qu'ils ne marchassent pas sur ses crachats, dans la

crainte qu'ils n'en devinssent malades. Le vendredi il demandoit souvent quelle heure il étoit, désirant mourir le samedi matin, afin d'avoir beaucoup de monde à son enterrement le dimanche; il vouloit que Rigaud sonnât la cloche, disant qu'ayant été mordu, il mourroit aussi; il désigna les personnes qui le porteroient, fit assembler le soir une grande partie du village pour faire la prière.

Voici un autre trait qui peint l'état de son esprit et de ses forces musculaires. Le premier jour de la maladie on étoit allé chercher un drap, pour l'étendre entre son lit et la porte, afin de le garantir du mouvement de l'air qui l'incommodoit. Sa mère demeura près de lui; il lui dit que pour jouer un tour à la personne qui étoit sortie, il alloit se cacher, et qu'à son retour elle ne sauroit pas ce qu'il étoit devenu: au même instant il s'élança sur un tas de fagots qui étoit à dix pieds environ de son lit; il n'y est pas allé, il n'y a pas sauté, dit la mère, *il y a volé*. Elle prévient la personne absente qui, à son retour, paroît étonnée; le malade se met à rire, descend, et se remet tranquillement au lit.

Près de quatre mois s'étoient écoulés, et l'on conservoit encore l'espérance de voir l'infortuné *David* échapper au sort funeste qui déjà
 avoit

avoit frappé treize personnes mordues. Le médecin qui lui donna les premiers soins, cautérisa les plaies avec le beurre d'antimoine ; mais les dents avoient pénétré profondément entre les gros vaisseaux et les tendons des muscles de l'avant-bras : la cautérisation ne put être aussi complète qu'elle l'auroit été loin de parties aussi importantes.

Deux mois après l'accident, David eut un mal de gorge avec de la difficulté à avaler, et des sueurs si abondantes, qu'il mouilla dix-huit chemises en une nuit.

Pendant le cours du traitement auquel on l'avoit soumis, le jeune David reçut sept cents francs de la libéralité du Roi ; cette somme dont il ne sut point régler l'emploi, l'entraîna à des imprudences qui lui furent préjudiciables. Dès ce moment, indocile aux conseils de son médecin, il cessa de se soumettre à un traitement régulier ; il prenoit souvent du café et des liqueurs spiritueuses, faisoit de fréquentes courses exposé à l'ardeur du soleil ; il aimoit à paroître aux foires et aux fêtes des villages voisins. Peu de jours avant sa mort, on le vit à la fête du 8 septembre à la Guillotière, et à une vogue au village de Vertrieu près de la Balme : ce temps parut le plus heureux de sa vie.

Au retour de la Guillotière, un gros chien

courut à lui, sans aboyer, s'élança sur son cheval et le mordit; aussitôt l'esprit du jeune homme fut inquiet, et toutes les circonstances de sa morsure se retracèrent à sa mémoire, pour ne plus en être effacées. De retour à Crémieux, il fut triste et perdit l'appétit; le lendemain il fut malade et l'hydrophobie se manifesta. Il mourut le troisième jour de la maladie, au milieu du mois de septembre.

Cette mort prompte consterna ses compatriotes; tous assistèrent à son convoi en donnant des signes de la plus grande tristesse.

Je tiens de MM. Labonnardière quelques-uns des détails que je viens de donner. L'observation de la maladie de David sera publiée par M. Labonnardière fils, le jeune.

ARTICLE QUATRIÈME.

Personnes mordues qui sont guéries.

PLUS heureuses que celles dont je viens de tracer la fin déplorable, d'autres personnes mordues par le même animal, ont échappé aux tourmens de la rage; elles sont livrées à leurs travaux ordinaires avec une sécurité que le

temps accroît. Nous allons examiner quels moyens les ont préservées de l'hydrophobie?

JOSEPH CHAMBEROST, âgé de cinquante-huit ans, du villages d'Hyeres, fut mordu au travers de ses vêtemens, à la partie inférieure et postérieure du bras, à quelques pouces de l'articulation du coude. Le bras fut baigné dans de l'eau et lavé pendant un quart d'heure. La plaie qui étoit large et profonde, fut fortement cautérisée par l'application successive de plusieurs fers rougis, faite à l'Hôtel-Dieu, le lendemain de l'accident, par M. Bouchet, chirurgien en chef. La cicatrice s'est faite assez promptement; et Chamberost, père de cinq enfans, soutient sa famille par son travail : il conserve néanmoins une telle crainte, qu'il ne veut plus aller aux champs trop matin.

Les vêtemens, le soin de se laver et la cautérisation, ont probablement concouru à la conservation de ce père de famille; il n'a employé aucun autre moyen.

LOUISE VACHER, âgée de vingt ans, entra à l'Hôtel-Dieu de Lyon le lendemain de sa blessure. Deux plaies parallèles, situées à la lèvre inférieure, nous semblèrent de fortes égratignures faites par les griffes plutôt que par les

dents d'un animal. Cependant la prudence engagea M. Bouchet à les cautériser vivement par l'application du fer rougi à blanc. Elle est bien portante.

LEGRE, surnommé *Causance*, âgé de trente ans, du village de Bouvesse, fut mordu peu profondément au bras droit, au travers d'épais vêtemens de laine et de toile. Il n'a pris que le remède de Thurins ; il est en bonne santé.

CLAUDE GAY, âgé de douze ans, de Saint-Beaudille, fut légèrement mordu à la tête, au-dessus de l'oreille ; il prit aussi le remède de Thurins. Il est mort d'une fièvre muqueuse, plus d'un an après la morsure, sans avoir donné des signe d'hydrophobie.

LOUISE BURLET, âgée de vingt-deux ans, fille d'un meunier du village de St-Beaudille, reçut deux blessures légères à la tête, derrière une oreille. On n'a pas la certitude que ces deux blessures n'ayent point été faites par les griffes de l'animal. Elle alla prendre le remède de Thurins ; elle se porte bien.

VINCENT ESCALLIER, âgé de trente ans, du village de Parmilleux, fut mordu sous le jarret et

au bas de la jambe, au travers d'un pantalon d'étoffe grossière; deux plaies profondes existoient dans chaque partie : on fit bouillir dans du vinaigre de la rhue, de l'ail, de la lavande et autres plantes aromatiques, on y ajouta du sel et du poivre, et on en fit l'application sur la plaie; c'est le seul remède que Vincent Escallier ait employé. Bien portant, il se livre à ses travaux ordinaires.

CLAUDE NEYRET, de Chatellan, âgé de quarante cinq ans, fut mordu au bras, par dessus des vêtemens de laine : un de ses voisins fit brûler de la poudre à tirer sur les plaies; puis il a subi un traitement dirigé par MM. Labonnardièrre et Vial. Il est guéri.

MESSEIN, âgé de dix-sept ans, du village de Malleville, fut légèrement blessé au bras; il n'est pas certain que sa blessure ait été le résultat d'une morsure de l'animal; il n'a fait aucun traitement méthodique : il n'a point été malade.

RHÔNE, vieillard de Parmilleux, fut aussi blessé; on ignore s'il a été mordu. La louve se jeta sur lui par derrière, le fit tomber, sauta par dessus et continua sa course. Il eut une plaie au front, produite par la chute, et une seconde

plaie à l'épaule ; on soupçonne que celle-ci a été faite par une griffe de l'animal.

Vingt trois personnes ont été blessées par la louve enragée. Quatorze ont succombé ; sept à l'Hôtel - Dieu ; sept à la campagne. Neuf sont guéries : de ces dernières, trois sont présumées n'avoir point été mordues ; les six autres paroissent avoir été garanties par d'épais vêtemens, par des lotions aqueuses, par l'application exacte du fer rougi à blanc, moyen que préféroient les anciens ; par de la poudre à tirer brûlée sur la plaie, par un cataplasme stimulant et aromatique, et par le remède de Thurins.

ARTICLE CINQUIÈME.

Observation de rage traitée par la saignée jusqu'à défaillance.

JEAN-CLAUDE GUEYTTE, âgé de trente ans, charpentier, d'une forte constitution, fut mordu au pouce de la main droite, dans le mois de juin 1816, par un jeune chien qui mourut enragé à l'école vétérinaire de Lyon. Une autre personne, mordue par le même chien, étoit morte de la rage au bout de deux mois.

Cinq mois et demi après la morsure, le 5 décembre, *Gueytte* éprouva une douleur à la paume de la main; le 6, cette douleur s'étendit au bras et au col; le 7, il eut la sensation d'une vapeur qui sembloit monter de l'abdomen à la tête, et un mal-aise général.

Le 8, les douleurs du bras et du col s'accrurent. A midi, une boisson émulsionnée causa une constriction spasmodique au col; elle se renouveloit toutes les fois que le malade buvoit. Conduit à l'Hôtel-Dieu dans l'une de mes salles, il éprouva le soir un mouvement convulsif et une difficulté de respirer, qui furent produits par l'agitation d'un rideau. Les yeux étoient brillans, le visage coloré, les mouvemens prompts et la parole rapide. Les boissons, qu'il ne refusoit point, rendoient la respiration convulsive. Le malade, placé dans une chambre isolée, prit dix grains de camphre et dix grains d'assa-fœtida, en deux doses, après lesquelles il put boire pendant quatre heures, comme dans l'état de parfaite santé. Pendant la nuit, les symptômes spasmodiques reparurent, et de nouvelles doses de camphre et d'assa-fœtida furent sans effet.

Le 9, à sept heures du matin, augmentation des douleurs et de la difficulté à avaler les liquides. Je prescrivis une saignée jusqu'à

défaillance : le malade perdit cinq livres de sang (cette saignée fut faite au bras droit, en présence de MM. Bouchet et Janson, chirurgiens en chef de l'Hôtel-Dieu) : la douleur fut complètement dissipée par l'issue des deux premières livres de sang ; après l'évacuation de quatre livres , un mal-aise général commença à se faire sentir ; le pouls devint fréquent et foible ; la syncope n'eut lieu qu'après la sortie de cinq livres de sang ; le bras fut lié.

Le retour des fonctions du cerveau fut prompt ; mais le spasme hydrophobique se renouveloit plus aisément à la vue d'un liquide , d'un miroir , par une légère agitation des couvertures , et lorsqu'une porte placée au pied du lit étoit fermée , comme lorsqu'elle étoit totalement ouverte. Le malade , qui éprouvoit intérieurement la sensation d'une chaleur brûlante et une soif ardente , demandoit un bain pour les calmer ; il jetoit précipitamment quelque gouttes d'eau dans sa bouche ; aussitôt la respiration devenoit extrêmement convulsive. La crainte qu'il avoit manifestée dès le commencement de l'hydrophobie , le décida à se soumettre à tout ce qu'on voudroit tenter pour sa guérison ; pourtant il dissimuloit la cause de son mal.

A onze heures , nouvelle saignée ; la respiration devenoit convulsive lorsqu'il sentoit cou-

ler le sang le long de son bras. La syncope eut lieu après l'évacuation de dix-huit onces, et le pouls cessa de battre. Le sang s'arrêta spontanément, et le bras fut entouré d'un linge, sans ligature. Retour des spasmes hydrophobiques d'une manière plus continuelle.

A trois heures après midi, troisième saignée de quatorze onces, cessation des battemens, quoique les fonctions des sens ne fussent pas entièrement suspendues. Bientôt retour complet des fonctions des sens; l'hydrophobie s'accrut; la plus légère cause augmentoit les contractions convulsives de la poitrine, du col et des membres; la face étoit encore foiblement colorée, les yeux brillans, les mouvemens prompts et la parole accélérée. A sept heures, la contraction des muscles de la poitrine et du col devint permanente, la respiration écumeuse, le visage pâle; les sens et le cerveau cessèrent leur action: à minuit le malade mourut.

Le sang, après sa sortie des vaisseaux, ne tarda pas à se convertir en un caillot consistant, et rouge à sa surface.

La moëlle épinière fut la seule partie intérieure examinée, au col et au dos; elle parut intacte ainsi que ses membranes.

M. Gohier, professeur à l'école vétérinaire

de Lyon , a employé la saignée jusqu'à défaillance sur trois chiens enragés , sans aucun avantage.

OBSERVATION de rage traitée par la poudre d'alisma plantago, flûteau plantain-d'eau.
(Flor. franç.)

NICOLAS GIRARDET , emballleur , âgé de cinquante ans , d'une forte constitution , père de trois enfans , avoit joui d'une excellente santé. Le 3 août 1818 , au retour de la foire de Beaucaire , et près du Saint-Esprit , il voulut caresser un petit chien qui suivoit une voiture d'un air triste. Il fut mordu au pouce de la main droite ; une petite plaie fut faite au-dessous de l'extrémité de l'ongle , et une seconde à deux lignes de sa base. Elles furent lavées avec de l'urine à quelque distance , et guéries le surlendemain. A Lyon , Girardet oublia son accident.

Le 11 septembre de la même année , occupé à scier du bois , il sent augmenter au bras droit un engourdissement et une foiblesse qu'il éprouvoit depuis trois jours. Le soir et pendant la nuit il est plus fatigué.

Le douze , il est agité dans la matinée , et il a horreur de la boisson qu'on lui présente.

Conduit à l'Hôtel-Dieu à onze heures , on le

place dans une chambre à barreaux. Il éprouve toujours de l'agitation à la vue des liquides ; sa respiration devient convulsive et s'accompagne d'un sentiment de constriction au col ; le malade essaie de boire avec un chalumeau, en dérochant à ses regards le verre de limonade avec la main ; il en vient à bout, non sans éprouver des spasmes et de l'oppression.

Le dimanche 13, à six heures du matin, il va chez lui, embrasse ses enfans, parle de son état à quelques voisins qui cherchent à le rassurer ; on le reconduit à l'hôpital, où il éprouve la même horreur à la vue des liquides.

On lui fait manger plusieurs tartines de beurre, bien minces, et saupoudrées avec une drachme de poudre d'*alisma plantago*. Comme la déglutition se fait avec peine, la rotie et la poudre s'attachant au gosier, on lui fait boire une cuillerée d'émulsion, par intervalles, quoique ce liquide fasse développer les spasmes de la poitrine.

Le lundi 14 septembre, agitation continuelle pendant la nuit ; le malade s'est levé et s'est couché souvent ; il ne put boire le matin que quelques cuillerées d'émulsion, toujours avec peine.

Appelé à remplacer M. le docteur Janson, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, dans la di-

rection du traitement, voici ce que j'observe : il existe une pustule près de la base de l'ongle du pouce de la main droite, ronde, un peu rouge, sans douleur ; il l'attribue à une écorchure qu'il s'est faite les jours précédens. Le nommé Gueytte, mort de la rage à la suite d'une morsure faite par un chien enragé, m'en avoit présenté une, dans la partie mordue, d'un aspect tout-à-fait semblable ; il l'attribuoit aussi à une écorchure faite en travaillant.

Le bras droit est engourdi, atteint d'une demi-paralysie ; le malade ne peut l'élever au-dessus de sa tête qu'en le soutenant avec la main opposée ; il n'y ressent aucune douleur. La couleur de la peau, sa chaleur et les battemens du pouls existent comme au bras gauche.

Il se plaint d'une forte démangeaison de tout le corps, qu'il croit couvert de boutons ; il veut me les montrer ; il n'en existe point. Il n'a pas éprouvé de douleur de tête ; ses yeux sont brillans, les pupilles dilatées, le visage coloré. Il est étonné d'éprouver un sentiment de frayeur sans en connoître la cause ; il ajoute qu'il n'a jamais eu peur, et qu'il sait bien qu'il n'est point enragé. Pour le rassurer, je réponds que j'en suis tellement convaincu, que je reste auprès de lui sans crainte, persuadé qu'il n'a point envie de mordre ; il m'assure qu'il n'a

jamais eu cette envie. La parole est rapide, presque continuelle, ses mouvemens sont prompts : il se rappelle mal ce qu'il a fait les jours précédens, et il compare sa conversation, peu suivie, à celle d'un homme ivre.

L'intérieur de la gorge est rose, ainsi que les piliers du voile du palais ; il n'y éprouve pas de douleur ; il n'existe point d'écume et il ne crache point. La langue est sans altération. En examinant ces diverses parties, je ne sens aucune odeur fétide s'exhaler de sa bouche. Il n'y a point eu de selle depuis plusieurs jours ; urines peu abondantes et peu colorées, rendues avec douleur comme dans la gonorrhée, ainsi que le fait observer le malade. La main, placée sans intention sur les organes génitaux, cause une sensation voluptueuse sans érection, et ramène le spasme hydrophobique. Il exprime les regrets d'être ainsi libertin, malgré lui, devant une sœur respectable et qui a tant de complaisance. Il répète qu'il menoit une vie régulière.

Je lui fais prendre une drachme de poudre d'*alisma plantago*, sur des roties minces de beurre ; puis il boit de l'émulsion par cuillerées ; aussitôt sa respiration devient convulsive. Il a pris ensuite deux drachmes de la même poudre sous forme de pilules.

Le soir, à sept heures, l'agitation est plus grande ; l'ardeur vénérienne s'est accrue ; il dit que s'il avoit eu sa femme auprès de lui, il auroit satisfait ses désirs.

La sœur hospitalière, à laquelle il fit part de son état dans sa franchise indiscrète, effrayée de sa vivacité, lui fit mettre le corset ; le malade se débattit en criant, sans manifester le désir de mordre.

Jusque-là il avoit témoigné une vive sensibilité à l'intérêt que l'on prenoit à lui.

Il commence à cracher.

Le 15, vive agitation toute la nuit. A huit heures, il crache plus fréquemment ; ses discours sont sans ordre ; le col, la poitrine et les bras sont agités de mouvemens convulsifs, lorsqu'on veut le faire boire.

A onze heures du matin, il boit facilement. Un empirique conduit auprès de lui par M. B...., négociant, affirme qu'il n'est point enragé, et qu'il sera bientôt guéri. Il lui ôte le corset.

Le malade continua à boire jusqu'au soir deux pintes et demie de limonade, sans éprouver le plus léger frisson. M. l'économe me fait dire dans l'après-midi que le malade va mieux et donne les plus grandes espérances.

A sept heures du soir, je le trouve couvert d'une sueur générale ; il boit sans peine ; son

pouls est foible, petit, fréquent et irrégulier; les yeux sont toujours brillans; un délire léger continue, la voix est affoiblie, la parole moins rapide: souvent il parle seul. Je lui fais prendre un cinquième gros de poudre d'*alisma plantago* sur une tartine de beurre très-mince, il l'avale avec quelque peine, sans spasmes; il boit ensuite aisément une demie-verrée de look.

J'annonce, en le quittant, que les espérances ne sont point fondées, et qu'il n'a que quelques heures à vivre.

Après sept heures, il ne veut plus boire; il est agité, de l'écume se répand sur ses lèvres. A onze heures du soir il expire.

Dix-huit heures après la mort, par un vent de sud-ouest et pluie, dix-huit degrés de chaleur, à cinq heures du soir, le cadavre n'offroit point de couleur verdâtre, indice de putréfaction; le ventre, dont la couleur étoit naturelle, étoit fortement distendu par de l'air contenu dans l'estomac et dans les intestins. Les membres étoient roides; le corps exhaloit une odeur fétide. Autopsie.

Tête: les veines de la dure-mère étoient remplies de sang; une rougeur écarlate étoit étendue aux deux côtés du cerveau, près des scissures surtout; une infiltration gelatiniforme très-grande existoit sur toute la moitié supérieure

et postérieure de cet organe. Les ventricules latéraux contenoient une demi-cuillerée ordinaire de sérosité roussâtre. La pie-mère étoit d'un rouge foncé dans toute son étendue et dans les anfractuosités, son réseau capillaire étant fortement injecté de sang. Les plexus choroides étoient d'un rouge brun. Le cerveau de consistance moyenne, visqueuse, sa substance coupée donnant peu de points rouges. L'engorgement sanguin existoit sur le cervelet et sur la moëlle épinière; il étoit bien marqué autour de la huitième paire, et derrière les éminences mammaires. Le sang qui sortoit des vaisseaux du cerveau étoit noir, liquide, et présentoit un aspect huileux.

La membrane dure - mère et la lame extérieure de l'arachnoïde ne présentotent aucune altération. Le plexus du quatrième ventricule étoit grisâtre, peu apparent.

Couleur grise de la bouche, du pharinx, de l'œsophage et du larinx; quelques points faiblement enflammés, rouges, à la partie inférieure de la trachée-artère, sur les côtés. Ces cavités ne contenoient point de matière écumeuse. Poumons mous, crépitans, d'un rougeâtre-gris; plèvre sans altération.

Cœur : contenant du sang noir dans les cavités droites; des bulles d'air se dégageoient lentement,

lentement, auprès des colonnes du ventricule gauche. Estomac très-dilaté par un gaz fétide, contenant un liquide coloré verdâtre (couleur de la poudre d'*alisma plantago*) ; sa membrane muqueuse étoit d'un gris pâle. Intestins contenant beaucoup d'air et de liquide ; une portion de l'iléon étoit affaissée, rouge dans l'étendue de deux pieds, ne contenant point de vers. Aucune rougeur au mésentère. Foie mou, d'un rouge pâle ; vésicule du fiel remplie de bile. Rate peu volumineuse.

Dans cette première partie nous avons tracé Corollaire. dans les allures d'une louve enragée, les seuls signes que nous puissions donner de la rage du loup ; et nous avons présenté le tableau de ses funestes effets.

Au printemps, et en une matinée, l'animal parcourt un grand espace de terrain, traverse les bois, les champs, vient jusqu'auprès des habitations ; il se jette sur tous les animaux qu'il rencontre, les mord, les emporte ou les tue, attaque l'homme le plus souvent au visage. Loin de craindre le bruit, les cris et les menaces l'attirent ; il assouvit sa rage, fuit et fait de nouvelles victimes.

Vingt-trois personnes sont blessées (1) ; les

(1) La crainte de nouveaux malheurs inspire le projet d'une battue générale ; on en trace le plan. Le Rhône forme de la contrée ravagée par la louve, une presque île triangulaire. Les paysans armés, dirigés par les autorités locales, doivent se disposer en ligne à la base du

plus mutilées se présentent à l'Hôtel-Dieu. Le premier instant est passé : le virus ne peut plus être entraîné par des lotions. Pour le détruire le feu est appliqué sur le visage ; mais lorsqu'il faut brûler des organes profonds , mutiler encore des malheureux au milieu des cris et de la fumée qui s'échappe, le fer tombe des mains. On n'ose le remplacer par le caustique liquide ; porté dans ces plaies profondes, dans le nez, dans la bouche, il est un poison.

Le venin est caché dans la plaie ; il se glisse en secret dans les veines ; rien ne peut l'en tirer. L'espérance se rattache à quelques remèdes vantés ; elle va s'évanouir. L'époque fatale arrive ; le venin semble irrité par l'ardeur du soleil, par la frayeur. Ses cruels effets se développent, le malade devient triste ; à la vue de l'eau il tressaille, il suffoque. C'en est fait, le reste de la maladie n'est qu'une longue et douloureuse agonie. Il semble que le médecin n'ait plus qu'à méditer sur la mort.

Nous allons examiner dans la seconde partie comment le virus de la rage altère les organes.

triangle , et battre jusqu'au sommet. Le jour est indiqué ; les habitans du Bugey se préparent à border la rive opposée du Rhône ; la terre couverte de neige , les esprits favorablement disposés, tout est prêt... Préparatifs inutiles ! les paisibles habitans de cette contrée apprennent de Grenoble , qu'il n'est bruit que d'une seconde conspiration. Un ordre du général empêche tout, et la campagne reste exposée à de nouveaux ravages.

SECONDE PARTIE.

RECHERCHES D'ANATOMIE PATHOLOGIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Voies aériennes.

SEROIT-IL vrai que par l'anatomie pathologique, on pût démontrer que la salive n'est point le véhicule du virus de la rage?

J'avois adopté l'opinion commune, admise pendant dix-huit siècles, que la salive formoit la bave écumeuse qui se répand sur les lèvres, vers la fin de la rage : j'étois loin de soupçonner qu'elle fût une erreur. Je cherchai néanmoins dans le cadavre, si je pourrois découvrir l'origine de cette bave écumeuse : voici le résultat de mes recherches.

La bouche examinée d'abord, laissoit apercevoir sa membrane grisâtre, à peine lubrifiée par la mucosité. Elle ne contenoit point d'écume dans les six autopsies que j'ai faites. Surpris de n'en apercevoir dans aucune partie de cette première cavité des voies digestives, je présu-
mai qu'après la mort les bulles écumeuses

avoient disparu, parce que l'air s'étoit dégagé de la salive.

Pharynx. J'étendis mes recherches ; l'arrière bouche n'en contenoit pas davantage ; la membrane muqueuse de cette partie, comme celle du palais, étoit d'un gris pâle.

Glandes salivaires. Je disséquai les glandes parotides submentales et sublinguales ; le tissu cellulaire, qui entoure ces glandes salivaires, n'étoit ni rouge, ni tuméfié, ni infiltré. La glande parotide me parut volumineuse sur le premier cadavre. C'étoit une illusion née d'une légère prévention. Examinée comparativement dans des sujets exempts de cette maladie, elle m'a constamment offert le même volume et sa couleur grise naturelle.

Le plus terrible de tous les virus, celui de la rage, naît-il paisiblement au sein de ces glandes intactes ? seroit-il produit au milieu d'organes sans altération, tandis que tous les autres virus, celui de la variole, celui de la rougeole, celui de la syphilis, etc., ne sont formés que dans des organes douloureux et enflammés ? Poursuivons.

1.^{ere} OBS. Je portai le scalpel dans les voies aériennes ; je trouvai le larynx et la trachée-artère de *Mayer* rouges, de couleur de lie de vin inférieurement. Cette couleur foncée s'étendoit dans les bronches de l'un et de l'autre côté. Une muco-

sité écumeuse, mêlée à un peu de sang, remplissoit la partie inférieure de la trachée-artère et les bronches.

La salive seroit-elle descendue dans ces canaux, pour se mêler avec le sang et se convertir en écume?

Lorsque j'ouvris le larynx et la trachée-artère de *Guyot*, je les trouvai remplis d'écume. L'intérieur de ces conduits étoit rouge; et cette couleur étoit d'autant plus foncée, qu'on l'examinait plus près de la division des bronches, d'où s'échappèrent quelques bulles d'air. 2.^e OBS.

La salive auroit-elle abandonné la bouche et le pharynx, pour se porter jusqu'au bas de la trachée-artère, et s'y développer en écume, comme dans le cas précédent? Je ne pouvois le croire, puisqu'elle y est un corps étranger qui provoque la toux, lorsque quelquefois, en l'avant, quelques parcelles se dévient dans la glotte.

Je commençai à penser que cette matière écumeuse étoit le mucus des bronches, altéré et vivement agité par l'air, pendant l'état convulsif de la respiration.

L'observation de *Rigaud*, comme les deux cas précédens, ne laissoit apercevoir ni salive, ni trace d'altération dans la bouche, dans les glandes salivaires et dans le pharynx. Le larynx et la 3.^e OBS.

trachée-artère étoient rouges , sans tuméfaction apparente ; ils ne contenoient point de matière écumeuse. Les bronches étoient rouges , et la droite étoit remplie d'une écume blanche , semblable à de la neige.

Dans cette observation , il seroit bien plus difficile de concevoir comment la salive seroit allée remplir la bronche droite d'une écume blanche. Elle étoit donc évidemment formée par le mucus secrété dans les bronches enflammées.

4.^e OBS. Le larynx de *Richer* contenoit un peu de mucosité ; il n'en existoit point dans la trachée-artère qui étoit un peu phlogosée.

Deux autres sujets ne m'ont présenté ni matière écumeuse ni trace d'inflammation dans la trachée-artère.

La bave
écumeuse
est étran-
gère à la
salive.

Ainsi , la matière écumeuse n'existoit que dans les voies de la respiration ; elle étoit plus abondante lorsque l'inflammation étoit plus forte : elle est donc étrangère à la salive.

Où se passent les phénomènes de la maladie ? Est-ce dans les glandes salivaires ? Non , ils se font sentir avec violence dans les voies aériennes , dont les membranes muqueuses sont enflammées , et où nous avons surpris cette mucosité écumeuse qui les tapisse. N'est-ce pas là que le malade rapporte cette douleur vive qui

le tourmente , cette ardeur brûlante , ce resserrement spasmodique qui le suffoque.

C'est donc cette matière écumeuse que l'air, ex- Elle est formée dans les voies aériennes.
piré par des conduits rétrécis, pousse sur les lèvres des malheureux qui succombent aux tourmens de la rage : c'est donc des parties enflammées, que semble brûler un feu intérieur, que vient ce germe terrible qui se forme vraiment au milieu des convulsions de la rage, dont les organes de la respiration sont le siège principal. Rien ne nous prouve que la salive en soit infectée.

Consultons les histoires d'ouverture de cadavres que nous ont transmises les auteurs ; quelque imparfaites que soient la plupart, quelque vagues que soient les expressions souvent employées, nous en tirerons quelques lumières.

Dans le mois de mai de l'année 1780, en 5.^e OBS,
présence de plusieurs chirurgiens, M. Faure a ouvert à l'Hôtel-Dieu de Paris le cadavre d'une jeune fille de dix-neuf ans, morte de la rage. Voici ce qu'il a trouvé : « Dans la capacité de la bouche, rien de remarquable, sinon un peu d'écume » dans le fond, qui découloit des narines mêmes. » Les dents, le palais, la langue, le gosier, etc., » étoient parfaitement sains. Les glandes parotides, sous-maxillaires, sublinguales, la thyroïde, le timus, étoient fort grosses, gorgées » de sang, saines d'ailleurs. En parlant de la

» grosseur de ces glandes , il ne faut pas oublier
 » que le sujet étoit jeune. Le larynx , la trachée-
 » artère , les bronches étoient couverts d'écume ;
 » cette écume étoit extrêmement blanche , éclatante ; elle existoit même dans les divisions
 » cellulaires des bronches.... » (Voy. hist. de la soc. roy. de méd. , année 1783 , 2.^e part. pag. 39).

Voici une note placée au bas de cette observation ; je n'ai trouvé nulle part rien d'aussi précis. Je conserverai les mots imprimés en lettres italiques.

« Cette observation paroît d'autant plus intéressante , qu'elle nous offre 1.^o tous les
 » principaux organes de la respiration ; l'appareil destiné de près ou de loin à cette fonction importante ; ceux des actions vitales ; le
 » cœur et ses appartenances , *seuls* dans l'état
 » de souffrance ; 2.^o *l'écume n'existoit que dans le conduit aérien* , d'où le voile du palais , abattu , interceptoit tellement le passage dans la bouche , qu'il n'y en avoit pas
 » une bulle , et qu'elle passoit directement dans les fosses nasales du cadavre , et couloit par les
 » narines ; 3.^o *les organes salivaires ne paroissent pas former le siège de la maladie* ,
 » *au moins dans le cas présent* , ce n'étoit pas
 » *la salive qui formoit la bave écumeuse ; elle*

» sembloit remonter au contraire de la poi-
 » trine. »

Cette observation est un trait de lumière caché dans un gros volume : elle n'est suivie d'aucune autre réflexion. Nous n'avons pas besoin d'y ajouter quelque remarque pour en faciliter l'intelligence. On ne sauroit accuser l'auteur de l'avoir créée à l'appui d'un système, puisqu'il n'en tire aucune conséquence.

Quoiqu'elle soit la seule que je connoisse qui donne autant de détails utiles, il en est encore dont nous pouvons tirer quelque fruit.

Un enfant de douze ans, dont M. *Mignot* 6.^e OBS.
de Geneti, médecin à Thiers, a communiqué l'observation à l'académie (hist. de l'académ. 1783, pag. 54), mordu par un loup enragé, fut atteint de la rage; il avoit une sécheresse de gosier accompagnée d'une petite toux, avec une excrétion visqueuse et écumeuse.... Il mourut le lendemain : « J'assistai, dit l'auteur, à
 » l'ouverture qui fut faite de son cadavre, l'après
 » midi du jour même de sa mort, et je me
 » souviens très-bien que la gorge et la trachée-
 » artère nous parurent très-sèches, enflammées
 » et remplies de crachats écumeux, visqueux
 » et presque secs, tels que je les avois vu
 » rendre la veille; que la rougeur et la sèche-
 » resse paroisoient se proroger dans les divi-

» sions de la trachée-artère et dans les bronches.»

Les crachats rendus la veille n'étoient donc pas de la salive, mais le mucus écumeux des voies aériennes.

7.^e OBS. Dans l'observation suivante du même auteur (pag. 56), il dit : « son cadavre ouvert nous » donna les mêmes signes de sécheresse, de » viscosité et d'inflammation à la gorge, à la » trachée, ainsi que dans les bronches et leurs » sous-divisions. »

8.^e OBS. *Morgagni (de sed. et caus. morb., lib. I, epist. VIII), rapporte qu'à l'ouverture du cadavre d'un homme qui avoit succombé à la rage, on trouva les traces d'une inflammation voisine de l'état de gangrène et le pharynx rempli d'écume colorée. Gula in thorace infimoque collo erat sana. At suprema pars gulæ quæ jam pharyngi vicina est, et pharynx universa et larinx, et aspera arteria interiore facie ex rubro nigricabant, ut non inflammatae modo, sed gangrænæ esse proximæ viderentur. Nec tumidæ erant tamen; quin uvula perpusilla spectabatur, et si lingua erat crassior, pharynx autem usque ad nasi posteriora foramina suumque ipsum fornicem, plena erat spumæ ex flavo virentis.*

Peut-on douter que l'écume colorée, dont parle Morgagni, n'ait eu sa source dans les

parties qui étoient le siège d'une si forte inflammation ?

M. d'*Arluc* (journ. de méd. de Vandermonde, 9.^e OBS. tom. 4, pag. 270), a trouvé les glandes de l'œsophage farcies d'une lymphe écumeuse. Il n'a point ouvert le larynx ni la trachée-artère.

Dans le cadavre d'un hydrophobe, ouvert 10.^e OBS. par *Wilbraham* : « La trachée-artère ne contenoit qu'une simple matière écumeuse, sans aucune inflammation de ce tube (*Andry*). »

En 1773, M. *Revolat*, médecin de Vienne, 11.^e OBS. fit deux ouvertures de cadavres de personnes mortes hydrophobes à la suite de morsures faites par un loup enragé : « A l'ouverture du premier cadavre (celui d'un garçon de huit ans), les gencives, la gorge et la trachée-artère étoient chargées d'une humeur écumeuse jaunâtre. La gorge parut dans un état de contraction. »

Chez la jeune fille de treize ans, deuxième 12.^e OBS. cas : « les vésicules pulmonaires étoient pleines d'air ; les bronches abondoient en humeur écumeuse jaunâtre ; la gorge étoit contractée et resserrée. »

A l'ouverture des cadavres de deux personnes traitées à Senlis, voici quel étoit l'état 13.^e OBS. des voies aériennes. Dans la femme *Bosquillon* : « la langue et l'arrière bouche étoient sèches ;

» il n'y avoit aucun signe de phlogose dans ces
 » parties ; les muscles du pharynx ne donnoient
 » non plus aucun signe d'inflammation ; l'œso-
 » phage étoit dans son état naturel ; le larynx
 » étoit sain , ainsi que la trachée-artère , qui
 » contenoit , surtout vers son extrémité infé-
 » rieure , un peu de mousse , laquelle étoit
 » plus abondante vers les divisions des bron-
 » ches. La partie membraneuse , qui unit les
 » anneaux cartilagineux , étoit un peu plus rouge
 » qu'elle n'a coutume de l'être. »

14.^e OBS.

Dans l'observation de *Gravant* : « la bouche
 » ni l'arrière bouche ne contenoient aucunes
 » matières glaireuses ; au contraire , ces parties
 » étoient sèches. Le pharynx n'offroit aucun
 » signe d'inflammation : en l'ouvrant , nous
 » l'avons trouvé , ainsi que l'œsophage , dans
 » l'état naturel , très-légèrement enduit d'un
 » peu de sérosité lymphatique. Le larynx étoit
 » aussi dans l'état naturel et sans inflammation ;
 » la trachée-artère contenoit une assez grande
 » quantité de *lymphe mousseuse* , etc. »

Dans son mémoire , couronné par la société royale de médecine , *Leroux* , préoccupé de l'idée d'une irritation nerveuse locale , n'a rien aperçu dans ces deux ouvertures : « L'ouverture
 » des cadavres des enragés morts à Senlis , dit
 » ce chirurgien célèbre , n'a absolument rien

» présenté dans l'arrière bouche ni dans l'œso-
 » phage ; » et il garde le silence sur l'état de
 la trachée-artère. Est-il donc naturel que ce
 conduit qui, comme dans plusieurs de nos ma-
 lades, n'a présenté aucune marque d'inflamma-
 tion, contienne une lymphe mousseuse, plus
 abondante vers la division des bronches ?

Quelque rare que soit en Amérique la ma- 15.^e OBS.
 ladie qui nous occupe, on l'y observe quelque-
 fois. M. *Valentin*, dans une lettre sur la rage
 (journ. de méd., vol. 30), rapporte qu'en 1802,
 le docteur *Phisick*, résidant à Philadelphie,
 étoit sur le point de pratiquer la laryngotomie
 à un enfant de cinq ans, attaqué d'hydrophobie
 par la morsure d'un chien enragé, persuadé
 que la mort des hydrophobes est l'effet de la
 constriction spasmodique de la glotte d'où ré-
 sulte la suffocation. Pendant qu'il disposoit
 l'appareil en présence des docteurs *Rush* et
Griffits, l'enfant mourut. Le docteur *Rush*,
 qui fit l'ouverture du cadavre, trouva l'épiglotte
 et la glotte enflammées. La glotte étoit telle-
 ment épaissie et resserrée, qu'elle admettoit à
 peine une sonde médiocre. Au-dessous, la tra-
 chée-artère étoit pareillement enflammée, épais-
 sie, et contenoit du mucus, tel qu'on l'observe
 de temps en temps dans les voies aériennes des
 personnes mortes du croup.

Il est bien évident que, dans cette observation du médecin américain, le mucus accumulé dans la trachée-artère n'étoit pas de la salive. On observe, en effet, que dans quelques croups, le conduit aérien, au lieu de présenter une fausse membrane, est tapissé d'un mucus abondant, plus ou moins épais : produit altéré d'une sécrétion muqueuse.

Il est des auteurs qui ont observé une grande rougeur dans les intervalles membraneux des anneaux de la trachée-artère, et qui ne parlent point d'amas de mucosité ni de mousse. Ou elle n'a pas fixé leur attention, ou elle n'existoit pas. Ils n'en ont pas moins indiqué le siège de la maladie. *Bonnet* et *Zuinger* sont de ce nombre.

Voici comment s'exprime M. *Kluyskens*, rédacteur des *Annales de littérature médicale étrangère* (16.^e vol. pag. 179) : « Je n'examinerai pas si, comme le prétendent le docteur *Rush* et quelques autres médecins instruits d'Amérique, cette maladie est inflammatoire, ou si, d'après l'opinion de *Cullen*, elle est spasmodique ; je dirai seulement qu'elle est souvent accompagnée de symptômes inflammatoires, et que nous avons fréquemment trouvé dans les dissections, des parties enflammées d'une étendue très-considérable, telles que le larynx, les bronches, le pharynx, l'œsophage, les méninges, etc. »

« La seule particularité propre à cette mala-
 » die , selon M. *Lalouette* , qui se remarque
 » chez les personnes mortes de la rage , c'est
 » une humeur que l'on peut comparer à une
 » matière écumeuse , qui enduit toute l'arrière
 » bouche , ainsi que le *pharynx* , le *larynx* , la
 » *trachée-artère* et les *grosses divisions des*
 » *bronches*. Elle n'est pas très-abondante , et
 » elle se trouve en plus ou moins grande quan-
 » tité chez les différens sujets ; quelquefois
 » même à peine cette humeur est-elle sensi-
 » ble. » Puis l'auteur suppose qu'elle est formée
 par la salive secrétée plus abondamment , mêlée
 à de la mucosité. (*Essai sur la rage* , 2.^e édit.
 pag. 100).

Cette série d'observations nous présente un
 tableau exact de l'état des organes salivaires , et
 des divers degrés d'altération des voies aériennes.

1.^o Toujours la bouche et les glandes sali-
 vaires sont sans trace d'altération ; elles n'ont
 jamais paru être le siège de la maladie.

2.^o L'inflammation , dans son plus haut degré ,
 s'étend des divisions des bronches au pharynx :
 est-elle moins étendue , le pharynx est intact ;
 moins forte encore , elle n'existe point dans le
 larynx ; c'est à la partie inférieure de la trachée-
 artère ou aux bronches qu'elle semble com-
 mencer et qu'elle est toujours plus marquée.

3.^o Lorsqu'enfin aucune de ces parties ne présente de trace d'inflammation, comme nous en avons deux exemples, c'est le poumon qui offre, dans sa couleur rouge, des vestiges de cette maladie.

4.^o Nous ferons la même remarque sur la place qu'occupe la matière écumeuse. Est-elle très-abondante, elle s'étend jusqu'au pharynx; en trouve-t-on peu, c'est ordinairement au bas de la trachée-artère, ou seulement dans les bronches. Ne seroit-ce pas le contraire, si cette matière écumeuse étoit formée par la salive? Lorsqu'elle est en petite quantité, ne devroit-on pas la trouver dans la bouche et dans l'arrière bouche; comment auroit-elle pu sortir par le nez dans l'observation de M. Faure, la communication entre la bouche et le pharynx étant interceptée?

Ainsi, la maladie semble s'étendre dans les voies aériennes de bas en haut.

Nos
recherches
confirmées
par l'obser-
vation.

Comme nous, les auteurs que nous avons cités rapportent les phénomènes observés pendant la vie, aux organes qu'ils ont trouvés altérés après la mort. Ils parlent de respiration convulsive, de constriction violente des organes de la respiration, de sentiment de suffocation, de douleur brûlante vers le bas du col, à la poitrine, jusqu'à l'épigastre. Aucun d'eux

ne

ne rapporte ces symptômes aux glandes salivaires. C'est en expirant avec force que les malades crachent cette écume glutineuse, quelquefois sanguinolente. Il survint une violente convulsion à l'un des malades de *Vaughan* : « Elle fut suivie d'une abondante évacuation de » salive écumeuse, venant du gosier. (*Andry*, » pag. 171, nouv. édit. Paris, 1780). »

Voilà donc l'observation et l'anatomie pathologique qui nous montrent la bave écumeuse se formant dans les voies aériennes, dont la membrane muqueuse est enflammée.

Nous pouvons aussi invoquer l'analogie, quoi- Par
qu'elle soit une source moins pure de vérité. l'analogie.

Dans les autres maladies contagieuses ; dans la gonorrhée, par exemple, n'est-ce pas la membrane muqueuse, siège de la douleur et de l'inflammation, qui secrète le mucus altéré, propre à transmettre la maladie ? Nous pensons qu'il en est de même dans la rage. Dans la petite vérole, c'est encore l'organe enflammé, la peau, qui forme la matière qui reproduit cette maladie. C'est aussi ce qui a lieu dans la rougeole, dans la teigne, dans la gale, et dans les autres maladies contagieuses.

La rage n'est donc point une exception à cette règle générale. Pourrions-nous croire que son effroyable virus, qui recèle le germe d'une

mort cruelle , se forme tranquillement au sein des organes salivaires , qui ne sont le siège d'aucune douleur , qui ne donnent aucun signe de maladie ; tandis qu'il seroit étranger à ces parties , auxquelles le malade rapporte d'insupportables souffrances , que l'on trouve enflammées dans le cadavre , et où nous avons constamment trouvé la bave écumeuse que l'hydrophobe chasse dans une expiration convulsive ?

Tout nous prouve que la salive ne forme pas la bave écumeuse qui est chassée sur les lèvres ; qu'elle n'est point le véhicule du venin de la rage ; l'anatomie pathologique , l'observation et l'analogie , se réunissent pour nous convaincre que cette bave écumeuse , qui porte le principe de la rage , est formée dans les voies aériennes , le larynx , la trachée artère , les bronches et leurs divisions.

ARTICLE DEUXIÈME.

Altération des Poumons dans la rage.

Poumons. Les poumons formés d'un grand nombre de vésicules , et parcourus par une infinité de vaisseaux capillaires , seroient-ils le siège de cette

ardeur qui tourmente les hydrophobes , seroient-ils agités par les convulsions mortelles de la rage , sans que leur tissu fût altéré , et sans que les changemens que le sang y subit fussent troublés ?

Consultons encore l'anatomie pathologique.

Nous regrettons de ne pouvoir puiser les lumières dont nous avons besoin , dans les mémoires couronnés , ou distingués par les sociétés savantes : nous regrettons que *Lister* , *P. Desault* , *Sauvages* , *Pouteau* , *Leroux* , *Bouteille* , *Baudot* et plusieurs autres qui , comme eux , ont consacré leurs veilles au sujet qui nous occupe , ne nous aient transmis l'histoire d'aucune ouverture de cadavre.

Nous sommes réduits à mettre en œuvre le petit nombre d'observations qui ont été publiées par quelques auteurs , et celles qui sont le fruit de notre travail.

Dans les cadavres de personnes que nous avons vues succomber à la rage , le volume des poumons nous a paru le même que lorsque ces organes n'ont été le siège d'aucune maladie. Leur tissu résistoit à l'instrument tranchant comme dans les cas ordinaires ; il transmettoit la sensation d'une crépitation légère.

Deux phénomènes pathologiques remarquables ont fixé notre attention ; 1.^o un emphy-

sème du poumon et du tissu cellulaire voisin ;
 2.^o une couleur rouge foncée, indice de quelque altération dans la circulation capillaire.

Emphy-
 sème des
 poumons.

L'emphysème des poumons, que nous fûmes surpris de rencontrer dans plusieurs de nos malades, fut aisé à reconnoître. L'air étoit infiltré dans le tissu cellulaire qui unit les lobes des poumons et qui accompagne les vaisseaux. Il soulevoit la membrane séreuse et formoit une multitude de vésicules transparentes dispersées sur la surface des organes pulmonaires.

1.^{ere} OBS.

Dans l'observation de *Richer*, les nombreuses bulles d'air, dispersées à la surface des poumons, suivoient la direction des vaisseaux ; elles étoient disposées à la manière des nervures de feuilles. En piquant les lames celluleuses, les bulles disparoissoient, sans doute par le dégagement de l'air.

2.^e OBS.

Dans le cadavre de *Guyot*, elles étoient placées de la même manière aux deux poumons.

3.^e OBS.

Ces bulles n'existoient, dans les poumons de *Berthet*, que dans le tissu cellulaire sous-séreux voisin du bord antérieur.

4.^e OBS.

L'emphysème n'existoit point dans les poumons de *Rigaud* ; mais il distendoit le tissu cellulaire qui sépare les deux lames du médiastin. Il ne se bornoit pas à la poitrine ; il s'étendoit en haut, au tissu cellulaire qui sépare les

muscles du col ; inférieurement, à celui de la portion du mésentère la plus voisine du diaphragme.

Morgagni est le seul auteur que je con- 5.^e OBS.
noisse, qui ait aperçu des bulles d'air à la surface des poumons d'une personne morte de la rage : *pulmones in uno cum vesicis hinc illic in superficie.*

Si l'on vouloit expliquer le mécanisme de la formation de l'emphysème dans les poumons ou dans le tissu cellulaire qui les avoisine, ne pourroit-on pas raisonnablement admettre la rupture de quelques cellules bronchiques, pendant l'action convulsive des muscles de la poitrine ? on sait combien est augmentée la force des muscles agités de convulsions ! c'est ainsi que cet emphysème se forme, lorsqu'un corps étranger, engagé dans la trachée-artère, cause de violentes quintes de toux. Mécanisme de sa formation.

Nous en trouvons deux exemples dans les mémoires de l'Académie royale de chirurgie.

M. *Lescure* l'a observé sur une fille de quatre 1.^{er} exemp.
ans, suffoquée par une moitié d'amande d'abricot ; il s'exprime ainsi : « J'examinai les poumons, que je trouvai fort engorgés en plusieurs points, et emphysémateux dans toute leur substance ; mais l'emphysème ne s'étoit

» point encore manifesté au dehors. » (t. V, pag. 527).

2.^e exemp. On lit dans le quatrième vol. de ces Mémoires (p. 538), une observation plus extraordinaire rapportée par *Louis*. Le corps même du poumon et le médiastin étoient emphysémateux ; l'emphysème s'étendoit au tissu cellulaire du col, au-dessus des deux clavicules. Il fut produit par une fève qui s'étoit introduite dans la trachée-artère, et qui avoit occasionné de violentes quintes de toux.

Rougeur
des
poumons.

Le second des phénomènes pathologiques que présentent les poumons, dans la rage, est plus constant ; il s'est offert à nos regards dans tous les sujets que nous avons ouverts. Il consiste en un changement de couleur qui décelle quelque trouble dans la circulation capillaire. Ce n'est plus ce blanc terne, tacheté de bleu, qui appartient aux poumons de l'âge adulte dans l'état sain. C'est une couleur rouge, un peu brune, qui présente une légère teinte de rouille ou de carreau pilé. Elle m'a paru tout à fait semblable à celle que l'on observe dans quelques sujets morts de pneumonie catharrale, où les poumons conservoient leur mollesse et étoient exempts de toute hépatisation.

Cette couleur étoit répandue d'une manière uniforme à la surface de ces organes et dans

leur intérieur. Lorsque , après avoir divisé leur tissu , nous le pressions , nous en exprimions un mucus sanguinolent et écumeux , semblable à celui que nous avons trouvé dans la trachée-artère et dans les bronches de Mayen.

Tel est le résultat de nos observations sur les cadavres de six hydrophobes. Consultons maintenant les auteurs qui ont indiqué l'état dans lequel ils ont vu les poumons ; plusieurs d'entr'eux les ont trouvés bien plus bruns , bien plus pénétrés de sang , qu'ils ne l'étoient dans les sujets de nos observations.

Bonnet rapporte dans son *Sepulchretum anatomicum* , une ouverture dans laquelle le poumon étoit gorgé de sang. *Apud Bonnetum* , dit *Vanswieten* (t. 3 , §. 1140) *pariter legitur , in cadavere hoc morbo defuncti pulmonem circumquaque pleuræ adherescentem retulisse concreti sanguinis molem , adeò infarctus erat immeabili cruore.* Bonnet.

Ce que nous lisons dans *Boerhaave* est à *Boerhaave* peu près semblable. *Dissectio cadaverum docuit... pulmones coacervato omnifere cruore incredibiliter plenos.* (*Herm. Boerhaav. op. omn. p. 215*).

Morgagni décrit ainsi l'état des poumons *Morgagni* examinés dans cinq cadavres : *Pulmones in uno atque altero aridi et exsuccii ; in quinque*

nigri ex toto , aut magna ex parte ; in quatuor magna item ex parte sanguine pleni.

(Lib. I , epist. VIII).

Mead. Suivant *Mead* : Les poumons étoient engorgés , et les artères pleines d'un sang très-fluide qui prenoit à peine quelque consistance , exposé à l'air libre.

D'Arluc. Dans le premier des deux cadavres que
 1.^{ère} OBS. **M. d'Arluc** a ouverts , « les poumons étoient »
 » engorgés d'un sang dissout , avec des marques »
 » de gangrène. » (Rec. period. t. 3).

Nous ferons observer en passant , qu'on a souvent abusé du mot gangrène. J'ai fait un grand nombre d'ouvertures de cadavres à l'Hôtel-Dieu de Lyon ; et selon mes observations , rien n'est plus rare que la gangrène des viscères parenchimateux.

2.^e OBS. Le deuxième cadavre présenta , « dans les vis- »
 » cères , des marques plutôt d'une putréfaction »
 » gangréneuse que d'une vraie inflammation..... »
 » la plèvre et les poumons presque dissous , »
 » s'en allant en lambeaux , et laissant échapper »
 » de leurs vaisseaux une sérosité ichoreuse et »
 » corrompue. » (Rec. per. t. 4.)

Nous soupçonnons que l'esprit prévenu de l'auteur lui a fait confondre avec la gangrène , la couleur brune des poumons.

Faure. Dans l'observation de *M. Faure* (hist. de la

Soc. roy. de méd. 1783, 2.^e part. p. 39.), « les » poumons adhéroient partout à la plèvre, se » déchiroient plutôt que de s'en séparer, étoient » très-gorgés d'un sang noir et enflammé, sur- » tout le gauche; d'ailleurs ils étoient sains. » Il est évident que l'adhérence, étrangère à la rage, avoit été produite par une pleurésie antérieure.

« La surface externe des poumons d'un hy- » drophobe parut à M. *Mignot de Geneti* cou- » verte, en plusieurs endroits, de ces petits » placards de croute purulente que l'on observe » ordinairement dans les cadavres des sujets » morts à la suite de péripneumonies, de pleu- » résies, etc. » (Hist. de la Soc. roy. de méd. pag. 56).

Mignot
de
Geneti.

Le poumon étoit d'un brun noirâtre, dans une observation de M. *Martin de la Caze* (vol. id. p. 69.) : on remarquoit çà et là des taches noires plus ou moins étendues, à peu près rondes; il étoit adhérent aux parois de la poitrine, au médiastin et même au diaphragme du côté gauche.

Martin
de
la Caze.

Portal, dans ses observations sur la nature et le traitement de la rage, rend compte de l'ouverture de deux personnes mortes de cette maladie. Dans l'une et l'autre, « les vaisseaux » des poumons étoient gorgés d'un sang très-

Portal.

» noir , surtout la partie postérieure de ce vis-
 » cère. » Ce savant médecin a ouvert un chien
 mort de la rage : « les vaisseaux du poumon
 » étoient gorgés de sang. »

Consé-
 quence des
 observat.
 précéden-
 tes.

Voilà un assez grand nombre d'observations
 qui prouvent que , dans le cadavre des per-
 sonnes mortes de la rage , les vaisseaux capil-
 laires des poumons sont gorgés de sang , et que
 ces organes présentent plus constamment des
 traces évidentes d'inflammation que la trachée-
 artère.

Causes
 du silence
 de quelques
 auteurs
 célèbres.

Nous aurions désiré ajouter à ces noms im-
 posans , ceux de plusieurs auteurs célèbres ,
 particulièrement dans l'histoire de la maladie
 qui nous occupe ; mais ils ne nous ont transmis
 aucune ouverture de cadavre : nous allons cher-
 cher dans leurs écrits le secret de leur silence.

Avant *Lister* , l'anatomie pathologique n'exis-
 toit point : aussi les ouvrages de ce médecin ,
 et ceux de ses prédécesseurs , ne renferment
 pas d'observation d'ouverture de cadavre.

Plus tard , les hypothèses adoptées par de
 savans médecins les ont détournés de l'observa-
 tion anatomique ; ainsi , pour *P. Desault* , les
 vers étoient l'unique cause des phénomènes de
 la rage , commel'unique objet de ses recherches ,
 quoiqu'il ne les ait jamais aperçus. Pour lui la

découverte de toute autre altération étoit inutile.

Selon *Sauvages*, un venin alkali volatil, tout de feu, formé par l'union de la salive au mucus du gosier, devoit n'enflammer que les organes de la digestion, dessécher le cerveau et le péricarde, fondre la graisse, dissoudre le sang, etc. ; les poumons sont omis (voy. *Chef-d'œuvres*, tom. I.^{er} pag. 105.) : voilà ce qu'on devoit trouver, et *Sauvages* ne s'est point donné la peine de l'examiner.

Pouteau disoit que l'impression locale du virus de la rage sur la partie mordue, suffit pour rendre compte de tout ce que l'inspection anatomique peut présenter de plus constant et de plus bizarre. (*Essai sur la rage*, page 8.) L'éretisme, les spasmes, les convulsions, effets du virus sur les houppes nerveuses, causent les engorgemens, les inflammations, les gangrènes. Ainsi l'ouverture des cadavres n'apprend rien.

Leroux, *Baudot*, et plusieurs autres écrivains d'un rare mérite, ont admis la théorie de *Pouteau*, et ont décrit la rage comme une maladie purement nerveuse. *Leroux* accordoit si peu d'importance à l'anatomie pathologique, qu'il a dit expressément que « dans cette ma-
» ladie, comme dans beaucoup d'autres, l'ou-

» verture des cadavres ne donne , contre l'opi-
 » nion commune , presque aucune connoissance
 » positive sur leurs causes et sur leur siège ,
 » et n'instruit jamais que de leurs effets. »
 (Mém. de la Soc. roy. de méd. 1783. 2.^e part.
 p. 27). Si *Morgagni* avoit pensé comme l'auteur
 du mémoire couronné par la Société royale de
 médecine, nous serions privés d'un bel ouvrage.

Nous espérons trouver dans le volume qu'a
 publié, il y a peu d'années, M. *Lalouette*,
 quelques détails importants d'anatomie patho-
 logique. Il se borne à dire que « les viscères
 » semblent être dans leur état naturel. » Il
 est vrai qu'enchaîné aux principes d'une philo-
 sophie toute nouvelle, l'altération des organes
 a dû être à ses yeux une chose indifférente. La
 vie est, selon lui, produite par « un être vivi-
 » fiant universel..... qui pénètre tous les êtres
 » par leur surface au moyen des papilles ner-
 » veuses.... et qui parcourt avec les nerfs tous les
 » organes dont il entretient les fonctions, etc....
 » La mort, dans la rage, est la suite de l'in-
 » terruption vers l'intérieur, de cette affluence
 » de l'être vivifiant universel, à raison de la
 » désorganisation intime de toutes les papilles
 » nerveuses, par le contact immédiat du virus
 » rabieux, etc. »

Avec de telles suppositions, il est superflu

de se livrer à des recherches pénibles d'anatomie pathologique.

On regrette aussi qu'un observateur tel que *Vaughan*, qui a décrit exactement les symptômes de la rage, n'ait pas noté avec le même soin l'état dans lequel on trouve les organes après la mort. Il paroît n'avoir jeté qu'un coup-d'œil rapide sur le cadavre de deux hydrophobes : dans le premier, il ne s'est point donné la peine d'ouvrir le crâne ; dans l'un et l'autre il ne dit pas un mot des poumons ; il les a compris dans cette assertion vague : « On ne trouve aucune altération dans les viscères. » (Voy. Andry).

Dans mes premières observations je crus, ainsi que *Vaughan*, que le poumon n'étoit point altéré, parce qu'il étoit flexible et crépitant comme dans l'état ordinaire ; mais j'avois noté sa couleur rouge, qui me parut d'abord de peu d'importance ; cependant ce n'est point celle des poumons sains, dans l'âge adulte. Lorsque je l'eus aperçue sur tous les cadavres, et que j'eus médité les auteurs, je fus convaincu que cette couleur étoit la trace d'une altération essentiellement liée à la rage.

M. *Dupuytren* n'a trouvé aucune altération bien remarquable dans les cadavres de dix personnes mortes de cette maladie. (Dissert. sur

la rage, par *Ch. Busnout*. Paris, 1814.) Se peut-il que cette couleur rouge ou brune qui existoit dans les poumons de tous les hydrophobes dont *Morgagni* nous a transmis l'histoire, dans tous les cadavres que nous avons ouverts, et dans les observations que nous avons rappelées, n'ait pas existé sur un seul des dix malades de *M. Dupuytren*? nous ne pouvons le croire. S'il ne nous est pas permis d'accuser d'inexactitude l'auteur qui le cite, nous devons penser que l'attention de cet habile opérateur très-occupé, s'est arrêtée à la mollesse, à l'élasticité et à la crépitation des poumons, et qu'il a gardé le silence sur leur couleur.

Parmi les auteurs que nous venons de citer, les uns ont été détournés de l'observation anatomique par les hypothèses qui avoient asservi leur esprit; les autres par cette erreur trop répétée, que l'ouverture des cadavres n'apprend rien; les regards de quelques-uns ont glissé sur des altérations peu sensibles.

Nous appelons aujourd'hui l'attention des observateurs sur les désordres que nous croyons être et l'effet de la rage et la cause de la mort. La question qui nous occupe est trop importante pour rester indécise, quoique pour nous, les altérations que nous avons signalées ne soient plus une chose douteuse.

Guidé par nos observations , par celles de *Bonnet*, de *Morgagni*, de *Boerhaave* , et de plusieurs autres auteurs , nous admettons un engorgement des vaisseaux capillaires des poumons , indice non équivoque d'une inflammation particulière qui affecte ces organes. Voyons quels sont ses caractères.

Inflam-
mation des
poumons.

Caractères.

Le premier caractère de cette inflammation qui a existé dans tous nos malades , dans tous ceux des médecins illustres que nous avons cités , est d'être produite par le virus de la rage. Elle est donc une inflammation spécifique.

Sa cause.

Susceptible d'une multitude de degrés comme toutes les autres phlegmasies ; 1.^o elle étoit bornée aux poumons dans les cadavres de *Berthet* et de *Girardet* : cet organe seul étoit rouge ; 2.^o elle s'étendoit aux bronches et à la partie inférieure de la trachée-artère dans le cadavre de *Richer* : plus haut les voies aériennes étoient intactes ; 3.^o dans les observations de *Guyot* et de *Mayen*, les poumons , la trachée-artère et le larynx étoient enflammés ; la rougeur étoit plus intense , plus brune dans la dernière ; l'inflammation paroissoit plus forte ; 4.^o enfin , dans une observation de *Morgagni*, elle s'est étendue à l'arrière-bouche. Nous l'avons toujours vue s'étendre de bas en haut.

Ses degrés.

Ces divers degrés nous expliquent les diffé-

rences que présentent les descriptions faites par les auteurs. Que de nuances ne voyons-nous pas dans la petite vérole, phlegmasie aigüe contagieuse, comme celle que nous examinons, tantôt confluyente, tantôt tellement discrète que la peau ne paroît pas enflammée, et que si les boutons qui la caractérisent étoient situés profondément, ils échapperoient à nos regards; on se demanderoit alors si l'inflammation existe.

Son siège.

A quel système appartient cette inflammation? réside-t-elle dans la membrane muqueuse ou dans le tissu cellulaire, ou s'étend-elle à la membrane séreuse qui enveloppe les poumons?

Membrane
muqueuse.

Dans ceux de nos malades chez lesquels cette inflammation montoit à la trachée-artère et au larynx, la membrane muqueuse de ces parties étoit seule enflammée. Elle présentoit dans sa partie la plus élevée la teinte d'une simple phlogose qui disparoissoit insensiblement: inférieurement la rougeur devenoit plus intense; elle étoit d'un rouge brun au bas de la trachée-artère. Toujours cette rougeur a semblé s'accroître, aussi loin que l'œil peut suivre la division des bronches, dans la substance des poumons: nous présumons qu'elle s'étendoit aux vésicules bronchiques, et qu'elle donnoit à la masse pulmonaire la couleur rouge que nous avons indiquée.

La membrane séreuse qui revêt les poumons a paru conserver sa transparence dans tous nos cadavres ; nous fûmes étonnés de ne jamais rencontrer de rougeur pleurétique , si commune dans d'autres maladies.

Membrane
séreuse.

Le tissu cellulaire nous a semblé fort peu altéré , autant au moins qu'on peut le distinguer. Le poumon conservoit sa mollesse ; il étoit probablement pénétré de plus de sang dans les observations de *Morgagni* et de *Boerhaave*, et plus encore dans celles de *Bonnet*.

Tissu
cellulaire.

Le mucus abondant qui sort des poumons et des bronches , le dernier jour de la maladie , nous porte aussi à croire que la membrane muqueuse est le siège de l'inflammation.

L'inflammation s'étend donc plus par continuité , dans le même système , dans les membranes muqueuses , que dans les tissus voisins , cellulaire et séreux.

Puisque les poumons sont gorgés d'un sang noir , selon *Morgagni* , *Boerhaave* , *Portal* ; puisqu'ils sont d'un rouge brun dans nos observations , quel ordre de vaisseaux capillaires est le siège de cet engorgement , et imprime cette couleur rouge ou brune ? sont-ce les vaisseaux capillaires qui naissent des subdivisions de l'artère pulmonaire , ou ceux qui sont la continuation des artères bronchiales ?

Quel ordre
de
vaisseaux
capillaires
engorgés.

La question est aisée à résoudre.

1.^o Dès que l'inflammation s'étend à la trachée-artère, l'engorgement ne peut résider que dans les vaisseaux capillaires que fournissent les artères bronchiales. L'artère pulmonaire ne se porte pas jusque-là.

2.^o Les fonctions de ces deux ordres de vaisseaux ne sont pas les mêmes. Les uns traversent le poumon pour soumettre le sang à l'action de l'air ; les autres le pénètrent intimement pour le nourrir : dans tous les organes, c'est le réseau capillaire, que forme ce dernier ordre de vaisseaux, qui est le siège de l'inflammation.

Caractères
extérieurs.

Il est des caractères extérieurs qui se rapportent à l'engorgement des vaisseaux capillaires, à l'inflammation des poumons. Ils sont remarquables dans la rage, et ils ne se présentent sous la même forme dans aucune autre maladie. Ces caractères sont, 1.^o un état convulsif des organes de la respiration à la vue des liquides ; 2.^o une douleur brûlante que le malade rapporte à l'intérieur de la poitrine, depuis le col jusqu'à l'épigastre. Ce sont des symptômes pathognomoniques de cette maladie dont la marche est si rapide et la terminaison si funeste.

On dira peut-être que la rougeur des bronches est un effet de l'irritation produite par l'air qui est chassé avec violence, dans les accès de rage ? Objection.

Mais, il resteroit à expliquer la sensation de douleur et de chaleur intolérables que ressentent les hydrophobes, la soif qui les tourmente et la sécrétion abondante de la bave écumeuse.

Ces altérations dépendent de l'action secrète du virus de la rage; la rougeur n'est qu'un effet secondaire.

De tout ce qui précède nous tirerons le corollaire suivant : 1.^o dans la rage, les vaisseaux capillaires des poumons sont pénétrés d'une plus grande quantité de sang que dans l'état ordinaire, puisque ces organes étoient rouges dans tous nos malades, dans ceux de *Morgagni*, et dans les observations que nous avons citées. Corollaire.

2.^o Leur sensibilité est accrue, puisque les hydrophobes éprouvent une douleur excessive et une chaleur brûlante. Ces deux premiers états constituent l'inflammation.

3.^o Toujours cette inflammation s'est accompagnée de l'horreur des liquides; ce symptôme pathognomonique, souvent suspendu pendant le cours de la maladie, justifie la dénomination d'hydrophobie sous laquelle plusieurs auteurs l'ont décrite.

4.° Produite par le virus de la rage , comme l'éruption variolique par le virus de la petite vérole , l'inflammation des poumons est spécifique.

5.° Elle est susceptible de degrés variés ; le premier seroit une inflammation bornée aux poumons , quelquefois seulement marquée par une foible rougeur qui peut échapper à l'œil distrait ; dans un second degré , les poumons seroient bruns , ainsi que l'ont vu *Bonnet*, *Morgagni*, *Boerhaave*, etc. A des degrés plus forts, la trachée-artère, le larynx, l'arrière-bouche, seroient plus ou moins enflammés.

6.° Cette inflammation auroit son siège dans la membrane muqueuse , qui , à la trachée-artère et aux bronches , étoit seule colorée ; la membrane séreuse et le tissu cellulaire des poumons ne paroissent pas altérés.

7.° La bave écumeuse des hydrophobes est un produit de la membrane muqueuse enflammée, puisque nous l'avons toujours vue dans les parties des voies aériennes , où cette membrane étoit vivement colorée , et qui étoient le siège de la douleur. Elle est chassée sur les lèvres de l'hydrophobe dans la dernière période de la maladie , comme le mucus altéré dans l'agonie d'une personne affectée de phthisie ou de ca-

tarrhe , lorsque la respiration est stertoreuse et laborieuse.

8.^o La rage est contagieuse , puisque , de vingt-trois personnes blessées par le même animal , treize sont mortes avec les symptômes de cette maladie ; elles avoient été mordues immédiatement sur la peau , tandis que la plupart de celles qui ont échappé ont été mordues au travers de leurs vêtemens.

9.^o Nous pensons que la bave écumeuse qui est chassée des voies aériennes sur les lèvres , est le véhicule du virus de la rage , et non la salive ; puisque les glandes salivaires ne sont le siège d'aucune douleur pendant la durée de la maladie ; puisque , dans le cadavre , elles ne présentent aucune trace d'altération ; puisque c'est dans les bronches enflammées , siège de la douleur , que nous avons trouvé cette bave écumeuse ; et puisque , dans toutes les maladies contagieuses , le virus ne se forme que dans la partie enflammée , dans la gonorrhée par exemple , dans la variole , etc. La salive n'est pas plus le véhicule du virus de la rage , que la semence n'est le véhicule du virus de la siphilis.

10.^o Enfin cette inflammation , qui se lie aussi à une phlegmasie cérébrale et à d'autres altérations que nous signalerons , a constamment

une marche rapide et une terminaison funeste.

Tels sont les caractères de l'inflammation hydrophobique que nos recherches nous ont dévoilée dans les organes de la respiration.

Expériences

Je désirois appuyer , de toute la force de l'expérience , la doctrine que je livre au jugement des médecins. J'ai tenté , conjointement avec l'un des professeurs de l'Ecole vétérinaire de Lyon , d'inoculer la rage , 1.^o en insérant , dans deux plaies faites à un chien , un fragment de la glande parotide qui secrète la salive , regardée généralement comme le véhicule du virus ; 2.^o en insérant , dans des plaies faites à un second chien , des parcelles de la trachée-artère et des bronches , que je pense être l'origine de la bave écumeuse. Ces corps étrangers , fixés par quelques points de suture , ont causé une trop abondante suppuration , et notre expérience n'a donné aucun résultat.

Nous la tenterons de nouveau lorsque l'occasion se présentera , sans laisser séjourner le corps étranger.

Consé-
quences.

Ce n'est point une vérité stérile que nous croyons avoir établie ; il nous sera facile d'en tirer quelques conséquences qui ne seront pas sans intérêt.

1.^o Sous le rapport de la cause de la maladie , on est conduit à rejeter cette explication , souvent

répétée, que le chien est plus sujet à la rage, parce que ne suant point, les principes âcres de la sueur se portent sur les glandes salivaires, les irritent et pervertissent la salive.

L'opinion de *Sauvages* qui attribue à l'irritation que produit la salive, le resserrement de la gorge, l'inflammation de l'œsophage et de l'estomac, une démangeaison des gencives qui porte les malades à mordre, sera également rejetée. Cet auteur a été un instant voisin de la vérité, lorsqu'il a admis que la mucosité du gosier et de l'œsophage étoit la source du venin. Il s'en écarte bientôt, en supposant que cette mucosité et la salive, peu nuisibles séparément, deviennent venimeuses par leur *alliage*, et en dissertant sur le venin alkali igné dont il veut expliquer les effets.

Si les morsures faites par des animaux enragés, dans le voisinage des organes salivaires, à la bouche, sont signalées comme très-dangereuses, ce n'est pas parce que le virus se mêle à la salive et l'infecte immédiatement, comme tant d'auteurs l'ont affirmé gratuitement; c'est parce que leur situation ne permet pas que l'on fasse avec la même exactitude que dans d'autres parties, l'application des moyens propres à entraîner le virus ou à le détruire.

2.º Sous le rapport du traitement, on voit

combien étoit peu fondé le précepte de *Pouteau* de ne rien faire prendre au malade , dans la crainte d'entraîner dans l'estomac une salive irritante susceptible de l'enflammer.

C'est l'erreur commune qui a engagé quelques médecins à conseiller le mercure , pour neutraliser le virus dans les glandes salivaires , et qui a inspiré à *Ehrmann* et quelques autres , le précepte de faire saliver , en donnant ce remède à haute dose , ce qui doit accroître l'excitation et l'inflammation.

Je ne parle pas de l'opinion de *Desault* qui admettoit la présence des vers dans la salive ; elle a été combattue depuis long-temps.

3.^o La connoissance du siège de quelques-uns des plus grands désordres de la maladie , peut conduire à un traitement plus rationnel ; en même temps qu'on oppose les antiphlogistiques à la phlegmasie cérébrale , et les antispasmodiques aux symptômes nerveux , on peut appliquer directement sur la membrane des voies aériennes des médicamens variés , sous forme de vapeur , comme résolutifs , ou comme calmans , ou comme propres à changer le mode d'irritation , ou *comme spécifiques*.

ARTICLE TROISIÈME.

Organes de la circulation dans la rage.

LE sang acquiert dans les poumons sa qualité de sang artériel. Nous allons donc indiquer ses altérations à la suite de celles des organes de la respiration.

Les phénomènes que nous ont offerts les organes de la circulation, ne sont pas moins dignes d'attention que ceux qu'ont présentés les organes que nous avons examinés.

Le premier est la présence de l'air dans le cœur et les gros vaisseaux. J'ai eu occasion de l'observer à la suite de quelques autres maladies, mais rarement. Air dans le cœur.

Lorsque, avec un scalpel, je piquai le ventricule droit du cœur de *Mayen*, de grosses bulles d'air et de sang se dégagèrent aussitôt, et se succédèrent pendant quelques instans, de manière à faire présumer que l'air contenu dans ce ventricule égalait le volume d'une noix. D'où venoit-il? je l'ignore. 1.^{ere} OBS.

D'où venoit aussi l'air qui se dégageoit lentement d'entre les colonnes du ventricule gauche 2.^e OBS.

3.^e OBS. de *Girardet*? d'où venoient les bulles d'air qui sortoient en grand nombre, avec un sang noir, de l'aorte pectorale de *Guyot*? cet air qui circule avec le sang s'y seroit-il développé, ou se seroit-il insinué dans les vaisseaux des poumons, par la rupture des vésicules bronchiques, pendant les violens efforts d'une respiration convulsive? on ne peut établir que des conjectures.

De tous les auteurs qui ont écrit sur la rage, *Morgagni* est le seul que je connoisse, qui fasse mention de ce phénomène singulier. il l'a aperçu

4.^e et 5.^e
OBS.

deux fois dans le cœur de personnes mortes de la rage, *cordis auricula dextra in duobus aere*

6.^e OBS.

dilatata. Une fois il a vu l'air s'échapper au-dessous de la dure-mère. Comment y étoit-il parvenu?

Les bulles d'air que nous avons vues sortir du ventricule droit, étoient contenues dans des vésicules d'un sang rouge et vermeil. On peut donc présumer qu'elles contenoient de l'oxigène.

Andry.

Nous ne serons plus étonnés de lire dans *Andry* (page 33), que « tous les liquides » sont changés en écume, et que l'air domine » partout, au point que, dans les muscles des » animaux morts de la rage, on sent une es- » pèce de crépitation. » Cette proposition, qui semble un peu vague, s'explique par nos observations, puisque nous avons vu l'air,

1.° circuler avec le sang dans le cœur et les gros vaisseaux; 2.° convertir en écume le mucus des bronches; 3.° rendre le poumon emphysémateux, et pénétrer le tissu cellulaire de la poitrine, du col et de l'abdomen.

Altérations du sang.

Il nous seroit encore difficile d'expliquer la présence d'une infinité de points brillans qui donnoient au sang un aspect huileux. Le sang du cœur, de l'aorte, des vaisseaux du col, de ceux du cerveau, nous les a présentés dans les trois dernières ouvertures de cadavre que nous avons faites.

Aspect
huileux du
sang.

Quelque attention que nous ayons mise à les examiner, nous ne pouvons dire de quelle nature étoient ces points brillans; nous ne savons si c'est une matière huileuse, ou de l'air très-divisé qui couloit avec le sang; nous regrettons de n'avoir pas résolu cette question, en les soumettant à l'action d'une machine pneumatique qui auroit dilaté les bulles d'air.

Le sang nous a encore offert cela de remarquable, que sa couleur et sa consistance ne sont pas les mêmes pendant la vie de l'homme atteint de la rage, et après sa mort. C'est à tort qu'on a voulu nier cette différence; déjà elle

Sang.

avoit été indiquée par *Boerhaave* et par *Sauvages*, et ce dernier auteur en a donné une explication, qui ne nous paroît pas très-satisfaisante.

Pendant
la vie.

Le sang que je fis tirer à *Guyot*, fut mis dans des vases exposés à l'air. Il se convertit en un caillot rouge et consistant, sans apparence de sérosité. [Un chat qui en avoit mangé, fut poursuivi dans l'hôpital et tué] (1).

Le sang tiré des veines de *Mayen* s'est aussi complètement coagulé.

Après
la mort.

Dans les cinq premiers cadavres de personnes hydrophobes que j'ai ouverts, le sang étoit également noir dans les deux oreillettes et dans le ventricule droit. Cette dernière cavité, dans le cœur de *Richer*, renfermoit un polype gélatineux, jaunâtre, du volume d'un petit œuf de poule, se prolongeant dans l'oreillette correspondante : il étoit semblable à ceux qu'on rencontre dans un grand nombre de sujets, et

(1) *Lémery* rapporte qu'un chien devint enragé, après avoir lapé le sang d'un hydrophobe qui venoit d'être saigné (Histoire de l'Acad. des sciences, 1707) : comme il est peu probable que le sang soit doué de la faculté de transmettre la rage, il seroit curieux de pouvoir faire des observations nouvelles, bien authentiques.

qui se forment après la mort, selon l'opinion du professeur *Corvisart*.

L'artère aorte de *Guyot* contenoit un cylindre gélatineux de même nature, qui s'étendoit dans l'artère sousclavière droite, d'où il fut retiré ayant la forme d'un ver très-long. Les membranes internes du cœur et de l'artère aorte conservoient leur aspect jaunâtre.

Le sang qui n'étoit point ainsi converti en caillot, étoit noir, très-fluide dans le cœur, dans les artères et dans les veines; il couloit facilement et abondamment des vaisseaux du col et de la tête. Assez d'auteurs ont indiqué cette grande fluidité du sang dans les cadavres de personnes mortes hydrophobes, pour que nous nous dispensions d'insister sur ce point. Seulement nous ajouterons que ce sang noir et fluide, exposé à l'air, ne se coagule point; tandis que le sang tiré pendant la vie, dans le cours de la maladie, se convertit promptement en un caillot dense, sur lequel on aperçoit à peine cette couche albumineuse, qu'on a appelée couenne inflammatoire.

L'altération des poumons doit avoir une grande influence sur la coloration du sang. Comment le sang de l'artère pulmonaire se combinera-t-il avec l'un des principes de l'air, si la membrane muqueuse des cellules bron-

Considérations physiologiques.

chiques est engorgée, si la respiration est convulsive, si la sensibilité des poumons est devenue excessive, s'ils sont le siège d'une ardeur qui cause des tourmens continuels ?

Il est au moins permis de penser que cette combinaison doit être très-imparfaite, et que le sang ne s'animalise guère dans un organe qui recèle ainsi le germe de la mort.

Près du terme de la maladie, ce fluide conservera sa couleur noire comme dans l'asphixie ; il ne sera plus propre à exciter le cœur dont les battemens deviendront foibles ; aussi le pouls devient-il mou, petit et intermittent : il n'excitera plus les organes musculaires ; aussi l'adynamie a-t-elle précédé l'agonie dans plusieurs de nos malades : il agira sur le cerveau comme dans l'asphixie ; et si l'inflammation cérébrale n'est pas assez violente pour produire la mort au milieu de vives convulsions, cet organe cessera ses fonctions par l'influence pernicieuse d'un sang noir, et le malade succombera.

La mort n'est pas l'effet immédiat du virus. Ce n'est donc pas l'action immédiate du virus qui tue. S'il avoit la faculté d'anéantir immédiatement le principe de vie, la mort auroit lieu dès l'invasion de la rage ; mais il excite les organes les plus importants à la vie ; altère leur organisation, puis fait cesser leur action. Le

cerveau et les poumons enflammés, les phénomènes chimiques de la respiration arrêtés, le sang noir ne pouvant stimuler le cœur ni les organes, l'air qui s'est introduit secrètement dans la circulation : telles sont les causes des phénomènes de l'agonie dans la rage ; ils varient selon que le cerveau ou les poumons sont plus ou moins enflammés.

Il nous reste à établir l'existence de l'inflammation du cerveau.

ARTICLE QUATRIÈME.

De l'état du cerveau dans la rage.

FALLOIT-IL, adoptant une théorie spécieuse à l'exemple de tant de médecins célèbres d'ailleurs, prononcer sur l'état du cerveau sans daigner porter nos regards dans la cavité qui le recèle ? Falloit-il sans examen, exclure toute idée d'inflammation d'un organe dont les fonctions sont dans un trouble extrême, et dont les vaisseaux ont été vus plus d'une fois, gorgés de sang ? non sans doute.

Nous avons à constater des altérations profondes qui s'étoient offertes aux yeux de *Mor-*

gagni. Une théorie, toute séduisante qu'elle est, ne présente qu'un intérêt secondaire : nous n'avons pas de peine à nous en détacher, lorsqu'elle ne cadre point avec les faits que nos sens peuvent saisir.

Inflam-
mation du
cerveau. Nos recherches nous portent à admettre l'inflammation du cerveau au nombre des altérations essentielles de la rage. Nous allons la soumettre à un examen sévère ; si son existence est confirmée par l'observation, le raisonnement et l'anatomie pathologique, nous serons en droit de la proclamer comme une vérité démontrée.

Démontrée
par l'analy-
se. Empruntons d'abord le secours de l'analyse pour déterminer le caractère de l'inflammation ; profitons de l'heureuse idée que *Dumas* (1) a développée dans sa *doctrine générale des maladies chroniques*, de distinguer les principes élémentaires, afin de les mieux étudier.

(1) Quelques amis de ce savant lyonnais, professeur et doyen de la faculté de Montpellier, m'ont reproché de ne pas avoir assez loué ses ouvrages de physiologie, dans la *Biographie universelle*, 12.^e vol., où j'ai accordé de plus grands éloges à sa *doctrine générale des maladies chroniques*. Il y a beaucoup de science dans les ouvrages de *Dumas* ; mais il y a plus de génie dans le dernier ; et je persiste à croire qu'il occupera une place plus distinguée dans l'*Histoire de la médecine*.

Deux principes élémentaires distinguent toute inflammation aiguë ; 1.^o *exaltation de la sensibilité* ; 2.^o *abord d'une plus grande quantité de sang* dans les vaisseaux capillaires de la partie malade.

Deux
élémens
des inflam-
mations.

De ces deux élémens naissent tous les symptômes des phlegmasies, douleur, rougeur, chaleur et augmentation de volume ; ils troublent les fonctions de l'organe enflammé ; enfin par une irradiation sympathique, ils dérangent l'action des organes éloignés, lorsque l'inflammation est vive, ou lorsqu'elle existe dans un organe très-sensible : de là l'appareil fébrile qui l'accompagne.

C'est aussi de ces deux élémens que naissent les deux indications curatives que fournit la méthode analytique : 1.^o calmer l'irritation nerveuse, 2.^o diminuer la quantité de sang des vaisseaux engorgés.

Si le cerveau nous offre dans son tissu ou dans ses enveloppes, et cet accroissement de sensibilité qui le rend le siège d'une douleur plus ou moins forte, et cette plénitude des vaisseaux capillaires sanguins qui le pénètrent et laissent apercevoir une rougeur plus vive que dans l'état naturel ; si les fonctions cérébrales

Cerveau.

sont troublées par une excitation trop vive et par l'abord de trop de sang, alors nous devons regarder comme enflammé cet organe, ou les membranes qui l'entourent.

1.^{er} élém.
isolé.

Mais s'il n'existoit qu'un seul des deux éléments de l'inflammation, nous aurions une maladie d'une nature différente.

S'il n'y avoit qu'*accroissement de la sensibilité* sans trouble dans la circulation, comme une céphalalgie subite causée par une odeur désagréable, des convulsions par une affection morale, ou par la présence d'une esquille dans les chairs, ou par une irritation nerveuse, ancienne et permanente, comme celle que *Pouteau* fit cesser à l'instant par une incision (œuvr. posth. 2.^e vol., et essai sur la rage, obs. de *Magdel. Mondet* et de M.^{lle} *Perrin*), il y auroit une simple névrose.

2.^o élém.

Si, sans aucun trouble dans la sensibilité, sans irritation, il n'y avoit qu'afflux d'une grande quantité de sang dans cet organe, comme une pléthore locale, une congestion sanguine causée par une position trop basse de la tête, par la compression des vaisseaux du col, et susceptible de produire la rougeur du visage, la pesanteur de tête, l'assoupissement, la paralysie ou une foible apoplexie, il n'y auroit

point encore inflammation ; seulement elle pourroit en être la suite.

Dans la rage , le cerveau n'est point affecté isolément de l'une ou de l'autre de ces deux manières. Ces deux élémens y sont réunis comme dans l'inflammation.

Elémens
réunis dans
la rage.

Les symptômes d'excitation sont, la douleur que l'on sent à la tête ; le développement de l'intelligence qui rend la perception plus facile, la mémoire plus fidèle, l'imagination plus vive et la conversation plus animée ; l'influence de l'organe cérébral sur les sens et sur les muscles, augmentée, etc. : ils ont tous été notés par les médecins observateurs ; ils les ont signalés comme des symptômes purement nerveux, quoiqu'ils ayent la plus grande analogie avec ceux de la phrénésie, de l'inflammation des méninges.

Ils auroient eu raison sans doute, si le second élément de l'inflammation avoit manqué, s'il n'avoit existé aucun changement dans la circulation des vaisseaux capillaires sanguins ; mais dans la rage, les attributs d'une vive excitation cérébrale sont constamment liés aux phénomènes que produit l'afflux du sang dans ces vaisseaux capillaires. Ainsi la tête est pesante, le visage coloré, comme dans la pléthore sanguine de cette région élevée du corps ; la pie-

merè est aussi rouge que dans la phrénésie, et que les membranes séreuses et muqueuses qui ont été enflammées ; la douleur est apaisée par la saignée comme dans les maladies inflammatoires.

Cette inflammation du cerveau est à la vérité sous l'influence d'un stimulus puissant qui lui imprime un caractère *sui generis*. Le virus de la rage, dont la nature nous échappe, est ce stimulus puissant qui excite le cerveau, ou d'une manière directe, ou d'une manière sympathique. C'est une loi de la théorie des fluxions, que le sang afflue dans les vaisseaux capillaires d'un organe sensible fortement stimulé ; ce fluide pénètre donc abondamment le réseau capillaire de la pie-mère et la substance cérébrale. Trop de sang devient une seconde cause d'excitation, un nouveau stimulus ; son évacuation produira un soulagement dans l'organe affecté. Si l'excitation première est permanente, le sang sera sans cesse attiré vers l'organe qui en est le siège ; les deux élémens marcheront de concert ; leurs effets seront augmentés et confondus.

Ce n'est point là une pure supposition ; c'est l'histoire abrégée des phénomènes immédiats de toute inflammation : c'est aussi ce que nous offre l'altération du cerveau dans les diverses

périodes de la rage, qui se succèdent promptement, se rapprochent et se confondent.

On pourroit soupçonner qu'une inflammation dont la marche est si rapide, ne laisse dans le cadavre aucune trace de son existence : ce seroit une erreur. Les sinus sont gorgés de sang; les vaisseaux de la pie-mère injectés; des taches inflammatoires, des ecchymoses existent à la surface du cerveau; de nombreuses gouttelettes sanguines s'échappent de la substance de cet organe lorsqu'on le divise; les plexus choroïdes sont bruns; on trouve une sérosité sanguinolente dans les ventricules latéraux; et une couche d'aspect gélatineux s'étend sur une partie du cerveau.

Inflam-
mation dé-
montrée
par l'anato-
mie patho-
logique.

Toujours les sinus m'ont paru remplis d'un sang noir et liquide. Toujours j'ai vu le réseau vasculaire de la pie-mère fortement injecté, présentant un aspect brun jusque dans les anfractuosités où il pénètre; il devenoit plus apparent lorsqu'on séparoit par lambeaux la pie-mère du cerveau auquel elle adhère. La même disposition s'est fait observer autour du cervelet et de la moëlle épinière.

Sinus
pleins de
sang.
Pie-mère
injectée.

On apercevoit, outre cette injection de tous les vaisseaux ténus de la pie-mère, de larges taches d'un rouge écarlate, étendues sur les diverses faces du cerveau. Plus vive vers leur centre, la

Infiltra-
tions san-
guines.

rougeur s'affoiblissoit vers leur circonférence, et se perdoit insensiblement comme une rougeur érysipélateuse.

Ecchy-
mose.

Dans les cadavres de *Richer* et de *Guyot*, le sang étoit extravasé dans le tissu cellulaire de la pie-mère en telle quantité, qu'il y formoit de larges ecchymoses. La substance du cerveau étoit entièrement cachée par ces ecchymoses, vers sa base, ainsi qu'à l'origine des nerfs optiques.

Lorsqu'avec la pointe d'un scalpel je divisois les cellules de la pie-mère, j'en faisois sortir le sang extravasé : il étoit rose, en petite quantité, mêlé à un peu de sérosité dans les taches rouges, tandis que dans les parties ecchymosées, il étoit abondant, noir et liquide.

Ailleurs des taches naissantes d'un rose léger, suivoient la direction des vaisseaux ténus, injectés, comme si un peu de sang avoit transsudé au travers des pores de ces petits vaisseaux noirâtres, pour se répandre dans les cellules voisines. Lorsque d'une certaine élévation on versoit de l'eau sur ces taches, on ne les effaçoit point. En promenant le manche du scalpel doucement appuyé, on chassoit devant cet instrument le sang contenu dans les vaisseaux et celui qui étoit infiltré dans les cellules. Dès

que l'on piquoit ces cellules , la petite quantité de fluide seroso-sanguin s'écouloit.

Seroit-ce au travers des pores organiques que ce fluide seroit sorti des petits vaisseaux, comme il le paroissoit ? ne se seroit-il pas répandu par des vaisseaux exhalans ?

Les vaisseaux du plexus choroïde des ventricules latéraux étoient aussi remplis de sang ; ils lui imprimoient une couleur d'un rouge brun.

Plexus
choroïde.

Un autre plexus choroïde qui ferme en arrière le quatrième ventricule, et qui a été oublié par nos meilleurs anatomistes, bien que son existence soit constante (1), étoit aussi pénétré de beaucoup de sang. Les prolongemens qu'il envoie en avant sur les côtés, entre la huitième paire de nerfs à son origine et la partie correspondante du cerveau, étoient tellement colorés par du sang noir dans le cadavre de Richer, qu'ils avoient l'apparence d'excrois-

Plexus
du quatrième
ventricule.

(1) Le plexus choroïde du quatrième ventricule est pâle, peu apparent dans les cerveaux exempts d'inflammation. Il est composé de granulations fines, adhérentes à une portion de la pie-mère qui contribue à le former. Il envoie deux prolongemens qui se terminent en forme de petites têtes arrondies au devant des nerfs de la huitième paire. Un prolongement postérieur se termine en pointe en se dirigeant vers le cervelet ; on pourroit le regarder comme la queue de ce corps.

sances brunes, du volume d'un petit pois aplati. Je pensois d'abord que, si cette production pathologique, placée à l'origine des nerfs pneumogastriques, étoit constante, elle pourroit servir à expliquer les désordres qui existent dans la respiration et dans l'estomac des hydrophobes. Les autres personnes mortes de cette maladie, me l'ont offert moins brun; mais toujours bien plus rouge que dans les sujets dont le cerveau n'est le siège d'aucune inflammation.

Ce plexus étoit enflammé comme tous les prolongemens vasculaires de la pie-mère; et l'on peut croire que cette inflammation du cerveau à l'origine des nerfs pneumogastriques doit accroître leur sensibilité. Que les sens et le cerveau d'un hydrophobe soient excités par la vue d'un liquide, ou par toute autre impression plus ou moins vive, le nerf plus sensible ne devient-il pas aussitôt le conducteur du principe secret qui rend la respiration convulsive et suffocante ?

Infiltra-
tion séreu-
se.

La surface du cerveau de deux cadavres de personnes mortes de la rage, m'a présenté une couche ayant l'aspect gélatineux. Cette couche couvroit toute la face supérieure de l'un et de l'autre hémisphère du cerveau de *Berthet* (p.); elle n'existoit dans *Mayen* (p.) qu'au niveau des fosses temporales, près des scissures de Sylvius.

Lorsqu'avec la pointe du scalpel je divisois les lames celluleuses de la pie-mère, une sérosité abondante et limpide s'écouloit, les cellules s'affaisoient, et la couche gélatineuse disparoissoit ; elle étoit donc un véritable *œdème* de la pie-mère. Nous ne répéterons donc pas avec de graves auteurs, que dans les cadavres de personnes mortes de la rage, le cerveau est *desséché*.

Je suis porté à regarder cet œdème comme un effet de l'inflammation qui s'étend aux vaisseaux blancs, parce que dans d'autres circonstances où les malades avoient succombé aux symptômes d'une encéphalite, j'ai trouvé cette couche gélatiniforme unie à des traces d'inflammation.

Morgagni, Valsalva, Bonnet et Willis ont ouvert les cadavres de personnes mortes de phrénésie : ils ont vu les vaisseaux sanguins souvent distendus par le sang, ainsi que la couche d'aspect gélatineux dont nous indiquons la présence : *gelatinam mentiebatur*. (*Morgagni de sedib. et caus. morb. lib. 1., epist. VII.*)

C'est le propre du tissu cellulaire non graisseux de s'infiltrer de sérosité, lorsqu'il appartient à une partie enflammée. C'est ainsi que se forme l'œdème des paupières dans l'érysipèle

de la face, et l'œdème du prépuce dans l'inflammation de la partie qu'il recouvre.

Un spasme de la substance cérébrale, qui étrangleroit les vaisseaux sanguins et lymphatiques, est une pure supposition à laquelle nous ne devons pas nous arrêter.

La pie-mère des vieillards est souvent le siège d'un œdème, comme le tissu cellulaire des autres régions, sans qu'il y ait inflammation; ce cas est différent et étranger à notre sujet.

Ventricule Les ventricules latéraux ne contenoient qu'une foible quantité de sérosité, tantôt lymphide, tantôt un peu rouge comme dans les observations de *Guyot* et de *Berthet*.

Substance cérébrale. La substance du cerveau et du cervelet m'a paru le plus souvent un peu ramollie; elle laissoit suinter des gouttelettes sanguines en grand nombre, lorsqu'on la divisoit avec le scalpel. J'ai successivement examiné avec soin tous les corps que forme la substance cérébrale, et que les anatomistes décrivent avec le cerveau; aucun d'eux ne m'a présenté de changement de couleur, de trace d'altération.

Rappelons maintenant les observations d'anatomie pathologique qui ont fait naître les considérations que nous venons d'émettre.

Autopsies. Lorsque je fis l'ouverture du cadavre de 1.^{ere} OBS. *Mayen*, la pie-mère offroit une rougeur vive

dans toute son étendue ; elle étoit de couleur scarlatine à la partie supérieure et postérieure de l'hémisphère gauche et à la partie inférieure des lobes antérieurs. Une couche gélatiniforme existoit au niveau de la fosse temporale gauche ; des piqûres firent écouler de la sérosité limpide, et la couche gélatiniforme disparut. Des lotions aqueuses n'effaçoient point la rougeur scarlatine ; le manche du scalpel chassoit au devant de lui le sang extravasé sous les lames extérieures de la membrane, et les piqûres le faisoient sortir des cellules. La rougeur de la pie-mère étoit très-vive dans toutes les anfractuosités du cerveau et dans les scissures de Sylvius ; elle s'étendoit jusque sur la moëlle épinière, et paroissoit un peu moins forte autour du cervelet. La substance du cerveau sembloit un peu ramollie. Le canal médullaire ouvert ne me présenta que l'injection des vaisseaux sanguins qui entourent la moëlle épinière.

Dans l'ouverture du crâne de *Richer*, la pie-^{2.^e OBS.}mère n'étoit pas moins gorgée de sang dans toute son étendue ; des taches rouges comme de l'écarlate étoient répandues sur toutes les faces du cerveau, de forme irrégulièrement arrondies ou allongées et d'un ou deux pouces de diamètre. L'origine des nerfs optiques étoit entourée d'une ecchymose noirâtre. De nombreuses

gouttelettes s'échappoient de la substance du cerveau divisé. Les ventricules latéraux contenoient un peu de sérosité sanguinolente. Le plexus choroïde de ces ventricules étoit d'un rouge brun ; celui du quatrième ventricule étoit épais , noirâtre et offroit l'apparence d'un corps étranger.

3.^e OBS. L'autopsie de *Guyot* nous a montré la dure-mère avec son épaisseur et sa pâleur ordinaires, l'arachnoïde ayant une foible teinte rose dans les points où elle peut être séparée de la pie-mère à laquelle sa lame interne adhère intimément dans la plus grande partie de son étendue. La pie-mère étoit injectée jusque sur la moëlle épinière , à la naissance de laquelle elle fut examinée ; elle étoit aussi gorgée de sang dans les anfractuosités , et surtout dans les scissures de Sylvius. Plusieurs taches de rougeur scarlatine , d'un pouce environ de diamètre , étoient répandues à la partie supérieure du cerveau , à sa base , sur ses côtés et à sa partie antérieure. Une large ecchymose existoit à la base du crâne depuis la jonction des nerfs optiques , jusqu'à la protubérance annulaire. Le plexus choroïde des ventricules latéraux étoit d'un rouge brun ; celui du quatrième ventricule étoit d'un rouge grisâtre. Un peu de sérosité rose étoit contenue dans les ventri-

cules latéraux ; les sinus étoient pleins de sang.

Il seroit difficile de voir de plus grandes traces d'inflammation que dans ces trois autopsies, puisque tous les vaisseaux renfermés dans la cavité du crâne étoient remplis de sang, que le système capillaire étoit extrêmement injecté, et que le sang étant encore répandu dans les cellules de la pie-mère, y formoit de nombreuses taches et de larges ecchymoses. J'ai trouvé des traces d'inflammation moins grandes dans les cadavres de personnes mortes de phlegmasie du cerveau, qui s'étoit terminée par suppuration.

A l'ouverture du crâne de *Berthet*, un peu de sérosité s'écoula de la surface du cerveau après une incision faite à la dure-mère, la pointe de l'instrument ayant atteint l'arachnoïde et les lames de la pie-mère. Une couche gélatiniforme couvroit toute la partie supérieure des hémisphères du cerveau et s'étendoit sur ses faces latérales, la piqure des lames de l'arachnoïde laissoit écouler une sérosité limpide et la couche d'aspect gélatineux disparoissoit. Les sinus étoient remplis de sang. Il y avoit injection de tous les vaisseaux de la pie-mère et une rougeur inflammatoire de cette membrane, plus marquée vers les scissures de Sylvius et vers les bras de la

4.^e OBS.

moëlle allongée. Les plexus choroïdes des ventricules latéraux et du quatrième, étoient rouges; de la sérosité rougeâtre existoit dans les ventricules latéraux.

5.^e OBS. Les sinus de la cavité du crâne de *Rigaud* laissèrent couler abondamment du sang très-liquide. Le tissu vasculaire de la pie-mère étoit gorgé de sang dans toute son étendue. Les plexus étoient d'un rouge grisâtre. La substance du cerveau paroissoit ramollie. Les corps que recèlent les parties profondes du cerveau, tels que la glande pinéale, les tubercules quadrijumaux et les éminences des ventricules, examinés ainsi que dans les observations précédentes, étoient sans trace d'altération.

6.^e OBS. Dans le crâne de *Girardet*, les divisions de l'artère méningée moyenne, qui rampent sur la dure-mère, étoient distendues par le sang; une rougeur scarlatine étoit étendue aux deux côtés de la tête près des scissures de Sylvius. Toute la partie supérieure et postérieure du cerveau étoit recouverte d'une couche œdémateuse de la pie-mère, ayant l'aspect gélatineux. La pie-mère étoit d'une rougeur brune dans toute son étendue, et dans ses lambeaux détachés des anfractuosités. Le sang qui sortoit des vaisseaux étoit noirâtre, liquide et offroit un aspect huileux.

D'importantes lumières peuvent être empruntées des auteurs qui nous ont transmis le fruit de leurs recherches. Les observations qu'ils nous ont laissées sont des matériaux que nous allons chercher à mettre en œuvre. Le seul point d'anatomie pathologique sur lequel ils aient paru un peu d'accord, est celui qui a trait à la plénitude des vaisseaux du cerveau. Voici la manière dont *Morgagni*, le plus célèbre de tous, s'exprime dans le récit de trois ouvertures de cadavres de personnes mortes de la rage. Morgagni.

Sub ea meninge (dura) bullæ aëreæ. Vasa omnia cerebri sanguine plena, ut choroïdes plexus nigricarent. Nihil seri effusum. Cerebri et cerebelli substantia sicca potius quàm humida. (Lib. 1. de morbis capitis, epist. VIII). 7.^e OBS.

Voici un extrait de sa seconde observation: 8.^e OBS.
Pharinx autem usquè ad nasi posteriora foramina suumque fornicem plena erat spumæ ex flavo virentis. Deniquè in meningibus vasa sanguine valdè distenta, et substantia interior cerebri punctis ubique, et quasi filamentis sanguineis distincta. In lateralibus ventriculis serum non multum, idque rubellum.

Troisième observation de *Morgagni*: « *Meningum vasa tum venosa tum arteriosa, præter modum sanguine plena, eoque et ubique, pernigro; nervi optici solito crassiores, sed* 9.^e OBS.

laxiores et flaccidiores. Nec verò cerebrum, cerebellum, spinali medullâ sicciora fuerunt quàm soleant, ut neque ventris thoracisque viscera et muscoli. In cerebri ventriculis subflava aqua ad uncias tres.

Par leur conformité avec celle d'un auteur tel que l'illustre *Morgagni*, mes observations acquièrent plus de prix ; elles étoient rédigées lorsque je lus pour la première fois ce qu'il a écrit sur la rage. La plénitude des vaisseaux du cerveau paroît avoir fixé son attention, puisqu'il répète ailleurs : *In tribus vasa omnia cerebri valdè sanguine distenta.*

Il est d'autres médecins très-recommandables qui ont recueilli de semblables faits, et qui les ont consignés dans leurs écrits ; ils peuvent être cités à côté de *Morgagni*.

10.^e OBS.
de Mead.

Suivant *Mead*, les cadavres des personnes mortes de la rage ont présenté les vaisseaux du cerveau extrêmement distendus ; le sinus longitudinal étoit gorgé d'un sang fluide et non d'un sang concret et coagulé, comme on l'observe dans la plupart des maladies de la tête.

11.^e OBS.
de Darluc.

La pie-mère, dit M. *Darluc*, qui n'a ouvert le crâne qu'une fois, nous parut très-engorgée, et ses vaisseaux considérablement distendus et remplis d'un sang fluide et dissout. (Rec. périod. d'obs. t. 4. p. 271).

Faughan,

Vaughan, qui n'a aussi ouvert le crâne qu'une fois, dans trois observations rapportées par *Andry*, a trouvé les vaisseaux du cerveau gorgés de sang. 12.^e OBS.
Vaughan.

Sur deux cadavres de personnes hydrophobes, *M. Revolot*, médecin de Vienne, a trouvé les vaisseaux du cerveau gorgés de sang. (Andry, p. 375). 13.^e et 14.^e
OBSERV.
Revolot.

L'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage, a fait voir à *M. Morelot*, chirurgien en chef de l'hôpital de Beaune, les membranes du cerveau enduites d'une lymphe épaisse et les vaisseaux engorgés. (Journ. gén. de méd., août 1818. 15.^e OBS.
M. Morelot

Voici ce qu'on lit dans l'histoire du traitement fait à Senlis, sous la direction de plusieurs membres illustres de la société de médecine de Paris, et des médecins et chirurgiens de Senlis.

Première autopsie : « L'ouverture de la tête nous a présenté la dure-mère et les sinus très-remplis de sang; la surface externe du cerveau et la pie-mère étoient couvertes de vaisseaux sanguins très-distendus; la substance du cerveau étoit très-ferme et gorgée de sang; les plexus choroïdes étoient aussi remplis..... Le cervelet offroit aussi les mêmes indices d'engor-

16.^e OBS.
de Senlis.

gement. » (Voy. Andry et les mém. de la société roy. de médecine).

27.^e OBS. « A l'ouverture du crâne du nommé *Gravant*, la dure-mère nous a offert des vaisseaux sanguins assez gorgés ; le sinus longitudinal contenoit beaucoup de sang. La pie-mère étoit adhérente à la dure-mère par de petites concrétions le long de la partie droite de la faux ; on observoit entre les membranes de la pie-mère et les circonvolutions du cerveau, une sérosité gélatineuse en assez grande quantité ; les vaisseaux sanguins étoient très-gorgés à la surface du cerveau qui étoit d'une consistance très-ferme ; les ventricules contenoient beaucoup de sérosité, etc. »

Voilà un assez grand nombre d'observations recueillies par des hommes célèbres. Toutes nous présentent cette plénitude des vaisseaux du cerveau, qui, liée aux symptômes d'excitation cérébrale, est un témoignage irrécusable d'un engorgement inflammatoire.

Il seroit peut-être difficile de réunir un plus grand nombre d'observations d'inflammation essentielle du cerveau, avec un engorgement des vaisseaux aussi marqué et aussi constant.

Il est encore quelques ouvertures de cadavres que l'on trouve dans des ouvrages estimés : elles sont incomplètes ; ou l'examen a été trop

rapide et le crâne n'a point été ouvert; ou le crâne a été divisé, et l'on se borne à dire que le cerveau étoit sec.

Deux causes ont dû s'opposer aux recherches soignées d'anatomie pathologique. La première est la crainte que l'on ne surmonte pas aisément, et qu'inspire cette terrible maladie; la seconde est la pensée fautive, nuisible aux progrès de la science, et trop souvent émise, que l'ouverture des cadavres n'offre rien de satisfaisant.

Les mémoires couronnés, ou mentionnés honorablement par la société royale de médecine, sont bien stériles, considérés sous le rapport de l'anatomie pathologique. On découvre bien plus de traits de lumière dans les trois observations de *Morgagni*.

Nous ne passerons pas sous silence néanmoins une note tirée du mémoire de *Leroux*, (p. 27) qui a trait à notre sujet. Ce célèbre chirurgien, qui avoue n'avoir jamais disséqué de cadavres d'hydrophobes, rapporte qu'en dernier lieu, des médecins ont renouvelé l'opinion des sectateurs d'*Asclépiades*, et prétendent que le siège de la rage est dans les membranes du cerveau, de la moëlle épinière, des ganglions cervicaux, parce qu'ils ont trouvé ces membranes enflammées, etc.

Inflam-
mation dé-
montrée
par analo-
gie.

L'analogie peut-elle nous éclairer sur l'exis-
tence de l'inflammation du cerveau dans la
rage ?

Phlegma-
sies céré-
brales.

Plus d'une fois, dans mes leçons de clinique, j'ai fait l'autopsie de personnes mortes tantôt de phrénésie ou d'encéphalite sans formation de pus, tantôt de phlegmasie cérébrale terminée par suppuration ; nous n'avons pas aperçu de plus grande trace d'inflammation que celle que laisse la rage. L'injection des vaisseaux de la pie-mère, la présence des taches rouges, et quelquefois une couche œdémateuse, sont les seules altérations que nous ayons aperçues dans le plus grand nombre de cas. Il est des exemples de phlegmasies où les traces d'inflammation sont presque nulles ; c'est aussi ce que *Morgagni* a observé à la suite de quelques phrénésies.

Dans ces phlegmasies comme dans la rage, la substance cérébrale ne présente d'autre indice d'altération qu'une multitude de points rouges, de gouttelettes sanguines, lorsqu'on la divise avec le scalpel ; c'est encore ce que l'on observe dans une *congestion apoplectique*.

La *rage*, la *phrénésie* et l'*encéphalite*, lorsqu'il n'y a point de lésion extérieure ou de terminaison par suppuration, se confondent dans le cadavre. Leurs effets sont les mêmes ; il n'y

a que leurs causes et leurs symptômes qui puissent les faire distinguer. Je pourrois en dire autant de quelques *fièvres ataxiques* et de quelques *apoplexies*.

Lorsque des abcès , dans la substance cérébrale , se sont offerts à mes regards , les parties qui entouroient le foyer présentoient une couleur grise , foiblement rouge , qui disparoissoit à deux ou trois lignes. On est étonné alors de ne pas voir de plus grandes traces d'inflammation. Ces abcès sont rares ; plus souvent la suppuration se forme à la surface du cerveau ; le pus étendu en nappe se confond avec le tissu vasculaire de la pie-mère ; autour , les traces d'inflammation ne sont pas plus marquées que dans la rage , dont la marche est trop rapide , pour que la terminaison par suppuration puisse avoir lieu.

Dans ces suppurations extérieures , la substance cérébrale n'est point altérée à quelques lignes de la couche purulente , même dans les cas où l'on pouvoit soupçonner toute la substance du cerveau enflammée. Le jeune *Paviot* , auquel

OBSERV.

purulente, confondue avec les lames du tissu de la pie-mère. Elle adhéroit à la surface du cerveau, dont la substance se déchiroit et sembloit se confondre avec elle ; mais à deux lignes de là, la substance cérébrale ne laissoit plus apercevoir de vestige d'altération.

Preuves
de l'inflam-
mation,
tirées des
effets de
la saignée.

Il suffiroit sans doute, pour établir l'existence de l'inflammation du cerveau dans la rage, de reconnoître les symptômes qui la caractérisent, et de voir sur le cadavre les traces qu'elle imprime sur l'organe où elle se fixe. Il est un troisième ordre de signes, qui se tirent des effets que l'on obtient par l'emploi du traitement antiphlogistique, particulièrement de la saignée, le seul de ces moyens dont on puisse apercevoir les effets dans une maladie dont la marche est si rapide et si violente.

L'expé-
rience.

Nos malades ont été saignés plusieurs fois : voici les résultats que nous avons obtenus. Toujours la douleur, qui a précédé et accompagné le développement de l'hydrophobie, a été apaisée ou entièrement dissipée. La pesanteur de tête et la somnolence ont aussi disparu : les malades étoient plus calmes pendant quelques instans.

Lorsque les symptômes violens se montroient de nouveau, nous nous empressons de recourir au même moyen ; mais les bons effets de la sai-

gnée étoient moins marqués ; ils étoient nuls , lorsqu'elle étoit renouvelée à une époque de la maladie voisine de sa dernière période.

Toutes les fois que le sang est sorti par une large ouverture , l'effet de la saignée a été plus marqué. Jamais les sangsues n'ont opéré la même diminution des symptômes que la saignée , lors même qu'elles ont fait verser une grande quantité de sang. *Boerhaave* a donc raison de recommander d'ouvrir largement la veine.

Gueyte sentit disparaître entièrement , pendant la première saignée , la douleur violente qu'il éprouvoit au col , à l'épaule et au bras (p. 72). Les deux premières saignées faites à *Mayen* (p. 19) diminuèrent sa douleur de tête ; les dernières ne produisirent aucun effet.

La pesanteur de tête fut dissipée par une saignée faite à *Rigaud* (p. 48) , six jours avant l'invasion des symptômes hydrophobiques ; elle se renouvela après le laps de trois jours , et fut apaisée de nouveau par l'application de six sangsues , à la suite de laquelle le sang coula pendant seize heures. Appliquées une seconde fois , le jour de l'apparition du frisson hydrophobique , les sangsues ne produisirent aucun soulagement.

Matthieu Prévieux (p. 61) éprouva un bien-

être très-marqué, pendant que le sang couloit, la saignée ayant été pratiquée peu après l'invasion du spasme hydrophobique.

Précepte. La saignée a été recommandée par la plupart des auteurs. *Sauvages* dit, que le plus souvent au second degré de la rage, la fièvre est si véhémente et la chaleur si forte, qu'il n'est rien de mieux que de faire d'abondantes saignées.

D'autres ont répété ce précepte.

Si la saignée a contribué à la guérison d'*Elizabeth Briant*, dont *M. Nugent* nous a transmis l'observation ; s'il est vrai que la saignée à défaillance ait guéri plusieurs personnes affectées de la rage, ainsi que nous l'apprend *Schoolbredt* (quoique mon expérience m'ait fourni une observation contraire) ; ce moyen ne seroit pas seulement palliatif, il devroit encore être considéré comme curatif, et il démontreroit l'existence de l'inflammation.

L'histoire de la guérison d'une femme hydrophobe, causée par une blessure à une tempe, de laquelle le sang ruissela jusqu'à ce qu'elle fût tombée dans l'épuisement (Journ. de méd., 1.^{er} sept. 1761, et *Andry*), doit être placée à côté des observations du docteur *Schoolbredt*. Voyez aussi l'histoire de l'académie, 1699, où

l'on rapporte quelques exemples de rage guérie par d'abondantes saignées.

La saignée à défaillance n'est point une méthode nouvelle. *Boerhaave* la recommande comme dans une forte maladie inflammatoire ; et il paroît qu'elle avoit été employée avec succès avant ce célèbre auteur. Voici comment il s'exprime : *Apparet maximè probable et paucis experimentis confirmatum, sequentia fieri debere : statim post prima signa invadentis mali, morbus tractandus est ut summus inflammatorius, mittendo sanguinem ex lato vulnere magni vasis ad animi deliquium usquè, mox clysmata ex aqua nitrosa, modicève salsa, cum pauxillo aceti injicienda ; hæc repetenda audacter, etiam plus, quàm in aliis morbis prudentia concederet.*

Mead croyoit aussi que l'on pouvoit retirer quelque'avantage de saigner le malade, *usquè ad animi deliquium.*

On lit dans un ouvrage attribué à *Hippocrate* (probablement l'Hippiatre qui vivoit sous le règne de Constantin-le-Grand), que la saignée est utile contre la rage du cheval, jusqu'à ce qu'il tombe en foiblesse (Portal).

Le professeur *Rush*, de Philadelphie, compare la rage à une fièvre maligne dans son plus haut degré. Il conseille de tirer, dans la plupart

des cas , de cent à deux cents onces de sang.
(Valentin. Journ. gén. de méd., vol. 30).

Vingt livres de sang tirées par une seule saignée , sans que le pouls diminuât et sans que le sang cessât de jaillir encore à deux pieds hors du lit , rendent une observation trop extraordinaire , pour que nous consentions à la présenter comme un exemple à l'appui de notre opinion (Voy. Sauvages , Dissert.).

Consé-
quences.
1.° Inflam-
mation du
cerveau dé-
montrée.

Puisque la rage nous offre les deux élémens de l'inflammation du cerveau , ou de ses membranes ; puisque l'ouverture des cadavres nous montre les vaisseaux du cerveau gorgés de sang , comme dans les phlegmasies de cet organe ; puisqu'enfin la saignée diminue les douleurs , et guérit quelquefois de la rage , si l'on en croit de savans praticiens , il ne nous est plus possible de nier l'existence de l'inflammation du cerveau dans cette maladie. Nous ne devons pas être étonnés que tant d'auteurs aient recommandé de tirer beaucoup de sang.

Cette inflammation du cerveau est le produit d'une cause spécifique , qui lui imprime des caractères distincts de ceux des autres phlegmasies cérébrales ; elle est l'une des altérations importantes que cause le virus de la rage , dont les effets se font aussi vivement

sentir sur les organes de la respiration , et où ce funeste principe se reproduit.

Si l'on peut découvrir tous les élémens de cette cruelle maladie , on établira les bases d'un traitement plus rationnel. 2.^o Traite-
ment plus
rationnel.

L'anatomie pathologique mieux interrogée, plus riche de faits et aidée de l'observation , conduira peut-être à quelques résultats importants ; non qu'il faille en attendre la connoissance de la nature d'un virus qui se voile dans ses effets profonds, comme dans les symptômes extérieurs. Mais son action sur nos organes étant mieux connue , on pourra unir d'une manière plus convenable, dans le traitement, la méthode analytique à la méthode empirique.

ARTICLE CINQUIÈME.

Organes de la digestion.

LES organes de la digestion ne doivent point échapper à nos regards. Ils partagent sans doute cette exaltation de sensibilité , que la rage communique à toute l'économie animale ; mais les traces d'inflammation qu'on y remarque , sont

moins constantes que dans les poumons et dans le cerveau.

Aucun de nos malades ne nous a présenté l'inflammation du pharynx, que quelques auteurs recommandables ont signalée. Il est des écrivains qui paroissent l'avoir confondue avec celle de la trachée-artère, sous la dénomination d'inflammation de la gorge. Dans une observation de *Morgagni*, elle sembloit être la continuation de l'inflammation des voies aériennes.

L'œsophage ne nous a paru rouge qu'une fois ; c'est dans le cadavre de *Mayen*. La membrane muqueuse de la grosse extrémité de l'estomac étoit enflammée ; cette inflammation s'étendoit à la partie inférieure de l'œsophage, dans l'espace d'environ trois pouces. *Mayen* avoit pris de fortes doses d'opium.

L'estomac de *Guyot* présentoit quelques points rouges ; il contenoit deux lombrics. Une portion du jéjunum, qui renfermoit aussi deux vers, étoit enflammée.

Les intestins grêles de *Berthet* étoient enflammés dans toute leur étendue ; ils contenoient quatre vers. Ce malade avoit pris un lavement qui contenoit une forte dose d'opium et du gaz hydrogène sulfuré : ses gros intestins ne paroissoient point altérés.

Dans *Girardet*, l'iléon étoit enflammé dans

l'étendue de deux pieds ; il ne contenoit point de vers. Ce malade n'avoit pris aucun remède irritant ; pendant sa maladie , il ne s'étoit pas plaint de douleur au ventre.

1.° L'inflammation de l'estomac et des intestins n'est pas constante ; elle peut être causée par des substances introduites dans leur intérieur , ou par la présence des vers. Nous ne pouvons point assigner la part de l'action du virus de la rage , dans la production de cette inflammation.

2.° Une lésion quelconque dans les organes de la digestion , ne peut servir à expliquer le trouble de la respiration , ni l'altération des fonctions du cerveau , ni la mort qui survient au troisième ou au quatrième jour.

Récapitulation de la seconde partie.

L'anatomie pathologique de la rage , ne nous offre que quelques matériaux et presque tous informes ; nous en avons recueilli de nouveaux , et nous avons essayé de jeter les fondemens de cette partie de la science , en établissant les vérités suivantes :

1.° Les organes de la respiration , ceux de la circulation et le cerveau , offrent des traces constantes d'altération dans la rage. Les autres

organes ne présentent rien de constant que l'on puisse rigoureusement attribuer à cette maladie.

2.° Les glandes salivaires, le tissu cellulaire qui les enveloppe, ne laissent apercevoir aucun vestige d'inflammation, aucun changement dans leur couleur, dans leur volume, ni dans leur texture.

3.° La membrane muqueuse de la bouche et du pharynx sont d'un gris pâle, foiblement lubrifiées; ces cavités ne contiennent point de salive, et nous n'y avons plus trouvé de bave écumeuse.

4.° Le larynx est rarement enflammé; la trachée artère l'est plus souvent, davantage vers sa partie inférieure; les bronches le sont presque toujours.

5.° Les poumons offrent toujours une couleur rouge contre nature, tantôt foible, tantôt noirâtre; produite par l'afflux du sang dans les vaisseaux capillaires, et liée à une exaltation extrême de la sensibilité; cette couleur est un indice d'inflammation.

6.° Une mucosité écumeuse se trouve ordinairement dans les parties enflammées; quelquefois dans le larynx; plus souvent dans la trachée artère, vers sa partie inférieure: on la trouve aussi dans les bronches, et on l'exprime encore du tissu des poumons. C'est elle qui est

chassée sur les lèvres de l'hydrophobe , et que nous croyons le véhicule du virus de la rage.

7.° Le poumon est quelquefois emphysémateux.

8.° Le cœur et les gros vaisseaux contiennent aussi quelquefois de l'air.

9.° Le sang est noir , liquide ; il ne se coagule point à l'air , comme celui que l'on tire des veines pendant la maladie ; quelques caillots albumineux se trouvent dans le cœur et les gros vaisseaux. Le sang présente encore un aspect huileux très-marqué.

10.° Les vaisseaux du col et de la tête contiennent beaucoup de sang qui coule avec facilité ; les sinus de la dure-mère en sont remplis.

11.° Le réseau vasculaire de la pie-mère est gorgé de sang dans toute son étendue sur le cerveau , sur le cervelet , dans les anfractuosités , et sur la moelle épinière. La surface du cerveau est ordinairement recouverte de larges taches rouges ; et dans quelques cas , de larges ecchymoses existent vers sa base.

12.° Un œdème de la pie-mère se présente dans quelques cas , sous l'aspect d'une couche gélatiniforme , plus ou moins étendue , il n'est pas constant.

13.° La substance du cerveau , qui est quelquefois ramollie , donne toujours une multitude

de points rouges , sanguinolens lorsqu'on la divise.

14.^o Les ventricules latéraux contiennent une foible quantité de sérosité rose ; cela n'est pas constant.

15.^o Les plexus choroïdes des ventricules latéraux sont d'un rouge brun. Un plexus choroïde (p. 135) qui ferme en arrière le quatrième ventricule, et qui s'étend vers l'origine des nerfs pneumo-gastriques, présente aussi cette couleur.

L'inflammation des organes de la respiration, et l'inflammation du cerveau , sont donc deux altérations constantes, produites par le virus de la rage.

Tous les symptômes de la maladie peuvent se rapporter à l'une et à l'autre de ces inflammations.

Si ces recherches d'anatomie pathologique, contribuent à mieux faire connoître la rage, elles pourront peut-être jeter quelque jour sur son traitement. *Medicus si suffecerit ad cognoscendum, sufficet et ad curandum, prima namque remediorum inventio est cognitio morbi. GAL.*

TROISIÈME PARTIE.

DESCRIPTION GÉNÉRALE ET CARACTÈRES DE LA RAGE.

LA description des caractères de la rage est l'une des parties les plus imparfaites de son histoire : ne nous en étonnons point ; s'il est une maladie susceptible de tromper par les illusions qu'elle fait naître, c'est celle qui inspire le plus de terreur, et en est-il de plus effrayante que la rage ? Aussi, de savans médecins qui, à l'exemple de *Thémison*, n'ont pu garantir leur esprit de quelque prévention, ont cru l'apercevoir sous des formes variées où elle n'existoit même pas.

Caractères de la rage, méconnus.

Les signes qu'on a décrits ne sont qu'un assemblage confus de symptômes qui appartiennent également à plusieurs maladies différentes, à la phrénésie, à l'encéphalite, au tétanos, à l'hystérie, lorsqu'elles sont avec hydrophobie symptomatique, autant qu'à la rage ; souvent on a pris pour elle de simples effets de la crainte, des spasmes passagers.

S'il est vrai que l'on ait confondu ces différentes maladies, et nous en établirons la preuve, devons-nous être surpris des incertitudes qui existent en médecine sur la théorie de la rage ? Ne dévoilons-nous pas dans les erreurs que cette

confusion a fait naître, l'origine de la rage spontanée dans l'homme, celle de la rage traumatique, d'une rage chronique, d'une rage intermittente? N'y trouvons-nous pas le secret des prétendues guérisons de rage déclarée? Cette confusion n'est-elle pas la source des opinions émises sur l'altération des humeurs, sur la manière dont cette maladie se communique, etc.?

Vainement cherchons-nous dans les auteurs les caractères qui distinguent la rage, de ces diverses maladies! ils sont encore à établir. Ces caractères quels sont-ils? c'est l'observation seule que nous interrogeons : elle seule va répondre : *ipse miserrima vidi*.

Dans cette troisième partie, nous allons suivre les progrès de la maladie, et examiner successivement, 1.° la morsure faite par un animal enragé; 2.° la période d'incubation; 3.° les symptômes précurseurs; 4.° ceux de la rage déclarée, et 5.° l'ordre dans lequel ils se succèdent.

ARTICLE PREMIER.

Morsure. Inoculation du Virus.

LE premier signe de la rage se tire de la morsure faite par un animal enragé.

Quel degré de certitude peut-on avoir que

L'animal qui a mordu étoit enragé ? Si toujours on avoit eu égard à cette question , l'histoire de la rage ne seroit pas embarrassée d'une foule de faits qui appartiennent à d'autres genres de maladies. Voici quelques observations que nous avons eu occasion de faire.

L'un de mes parens fut mordu , il y a un assez grand nombre d'années , par un chien que l'on crut enragé et qui fut tué. La plus vive inquiétude s'empara de lui ; il perdit l'appetit et le repos ; son esprit fut agité jusqu'au délire , et il alla à douze lieues prendre le remède de Thurins. Aussitôt il fut tranquille. Il n'a rien éprouvé depuis. Le chien étoit-il enragé , et le remède a-t-il préservé de la rage ?

Incertitude sur l'état de l'animal.

Un chien méchant , ou irrité , ou malade , ou un chien qui a perdu son maître , peut mordre et mourir , ou être tué peu d'instans après ; alors on est alarmé par le danger que présente une cruelle maladie ; la prudence oblige de recourir aux préservatifs ; et l'illusion qui naît de la crainte induit en erreur.

Que devons-nous penser des huit cents personnes préservées de la rage par le frère *Duchoisel* et par *M. Bonel de la Brageresse* ? Pouvons-nous croire que tous les chiens qui les avoient mordues étoient enragés ? Eh ! que seroit une médecine établie sur de simples asser-

tions ? quelle confiance mériteroit-elle ? suivons le conseil que nous donne *Barthez* ; rejetons ce qui n'est par rigoureusement prouvé.

Si les signes que l'on a donnés de la rage dans l'homme sont incertains , ceux de la rage dans le chien le sont bien davantage , puisqu'ils peuvent être communs à un grand nombre de maladies mal déterminées , comme nous le verrons dans l'un des articles suivans.

La certi-
tude de son
état naît
des effets
de la mor-
sure.

Les suites de la morsure peuvent seules donner de la valeur à ce premier signe.

Une jeune demoiselle est mordue par un petit chien qu'elle tenoit sur ses genoux ; son frère est mordu en même temps. Le chien meurt ; on craint qu'il ne soit enragé. Le frère et la sœur vont prendre le remède de *Thurins* ; un mois et demi après , la jeune personne succombe aux tourmens de la rage ; il n'est rien arrivé au frère. Ici les suites de la morsure ont détruit le doute qui existoit d'abord.

Lorsqu'au retour de *Beaucaire* , *Girardet* (page 74) fut mordu par un petit chien , il ignoroit qu'il fût malade. Au bout de quarante jours , *Girardet* devint enragé. Ne sommes-nous pas fondés à croire que l'animal a dû mourir de la même maladie ?

Voilà donc le signe commémoratif qui acquiert quelque valeur.

Avant l'invasion de la rage de *Mayen*, le premier de nos malades qui ait été atteint de cette maladie, on n'avoit aucune certitude que la louve qui l'avoit mordu fût enragée; on doutoit; on espéroit encore. La rage se développa dans lui et dans quelques animaux; alors cette triste certitude fut acquise. La morsure n'étoit donc qu'un signe d'une légère valeur, à l'invasion de la maladie de *Mayen*; et si les symptômes de cette maladie avoient été moins bien caractérisés, on auroit douté encore.

Il n'en étoit plus de même avant l'invasion de la rage des autres personnes mordues par le même animal, dont l'état n'étoit plus douteux. A la première apparition des symptômes, on fut alarmé; le signe commémoratif avoit acquis plus de valeur.

Le chien qui avoit mordu *Gueytte* (pag. 70) étoit enragé, puisqu'une personne mordue comme lui avoit déjà succombé à l'hydrophobie.

Quelque clarté que portent les suites dangereuses d'une morsure, dans la question qui nous occupe, nous devons néanmoins nous tenir en garde contre les erreurs qu'elles peuvent faire commettre.

Erreurs
que peu-
vent pro-
duire les ef-
fets de la
morsure.

Deux mois après sa morsure, le jeune *David* fut saisi d'une fièvre et d'un mal de gorge qui l'empêchoit d'avaler et de boire. Une sueur

très-abondante s'établît et il fut guéri. Si cette maladie inflammatoire eût été mortelle, n'aurait-on pas pu être induit en erreur, puisque déjà douze de ses compagnons d'infortune avoient succombé ? On peut être trompé de plus d'une manière ; ainsi on auroit pu l'être encore dans ce cas, si on eût employé la saignée à défaillance, ou quelque autre prétendu spécifique. Ce ne fut qu'un mois et demi plus tard que *David* fut atteint de la rage et qu'il périt. N'est-ce pas ainsi que se sont laissé abuser *Nugent*, le docteur *Rossi* et *Shoolbredt*, dont nous analyserons les observations.

Morsure
d'un animal
ou d'une
personne
non enra-
gée.

Une irritation locale peut-elle seule produire la rage, ainsi que le croyoit *Pouteau* ? *Zuinger* rapporte qu'un enfant mourut de la rage, après avoir été mordu par un chien qui avoit mal à la patte et qui guérit : et une femme, au rapport de *Malpighi*, mourut de la même maladie, après avoir été mordue par sa fille épiléptique. Pourquoi ces deux faits sont-ils si contraires à l'observation journalière ? Il est probable que s'ils avoient été rapportés avec plus de détails, nous n'y trouverions pas les caractères de la rage communiquée.

Ce qu'est
la rage
spontanée.

On a dit que la rage pouvoit se développer spontanément ; déjà les meilleurs auteurs, *Leroux*, *Baudot*, etc. ont regardé cette rage spon-

tanée comme une hydrophobie symptomatique. C'est aussi ce que nous tenterons de démontrer dans un autre article.

Mais la rage n'est-elle qu'une maladie convulsive, qu'un tétanos ? le virus rabieux n'au-
Existence du virus, niée.

roit-il qu'une existence imaginaire, et tant de recherches auxquelles on s'est livré depuis un si grand nombre de siècles, n'auroient-elles enfanté qu'une erreur ?

Le savant *Bosquillon* étoit tellement persuadé que la rage n'est que l'effet de la crainte, qu'il mettoit les doigts sans aucune inquiétude, dans la bouche des personnes qui en étoient affectées.

Il avoit renouvelé une opinion déjà victorieusement combattue par *Desault* de Bordeaux, qui s'exprimoit ainsi : « Ceux qui croient que » le mal réside uniquement dans l'esprit et » l'imagination, frappés de crainte, se trom- » pent. Les chevaux, les mulets, les ânes, *qui- » bus non est intellectus*, n'en sont point sus- » ceptibles et ont péri de la rage cette année. » Sans doute, la crainte a souvent hâté le développement de la rage ; mais pourquoi un enfant au berceau, qui n'éprouve plus aucune crainte au bout d'un mois, contracte-t-il cette maladie (*Vaughan* en cite un exemple) tandis que tant d'enfans, effrayés par des causes multipliées, n'en sont point atteints ?

Ce sentiment de crainte fut étranger à *Girardet*, qui avoit fait si peu d'attention à une légère morsure faite par un petit chien, et qui l'avoit oubliée, lorsqu'au milieu de son travail, les premières douleurs de la rage le saisirent.

Notre savant collègue, le docteur *Girard*, n'accorde au virus de la rage qu'une existence imaginaire; il attribue tous les symptômes de la maladie, « à une irritation fixée dans la partie » précédemment affectée par les dents de l'animal. » C'est ainsi que le tétanos succède à une simple irritation nerveuse, dans une plaie avec déchirure des organes.

Preuves
de l'exis-
tence d'un
virus.

Il nous suffiroit de citer comme preuve de cette funeste maladie, l'événement dont nous avons tracé les détails. 1.^o De vingt-trois personnes blessées par la même louve, treize ont succombé à la rage, dans l'intervalle de quelques mois, ainsi que quelques vaches mordues dans le même temps. 2.^o Les personnes qui sont mortes ont toutes été mordues immédiatement sur la peau; et celles qui sont guéries ont été mordues au travers de leurs vêtemens, lesquels ont sans doute intercepté la bave qui est le véhicule du virus. 3.^o Elles ont toutes présenté la même série de symptômes et la même terminaison funeste.

Le triste événement dont nous avons cherché à être historien fidèle, n'est pas unique ; en voici quelques-uns qui suffiront pour persuader.

Deux personnes, et un grand nombre de vaches et de jumens, furent mordues par un loup, dans le mois de septembre 1772 ; elles moururent toutes enragées. (*Baudot*, Mém. de la soc. roy. de méd. page 122).

Le même auteur rapporte que de cinq personnes mordues par un loup enragé, à Giri et à St-Bonneau, dans le mois de juin 1765, quatre moururent de la rage : les bœufs, les vaches, les jumens et les chiens mordus par ce loup périrent tous de cette maladie (pag. 117).

On lit dans le mémoire couronné de *Leroux* ; que trois personnes, mordues par un loup enragé, près d'Autun, en juillet 1781, périrent de la rage, malgré l'emploi des frictions mercurielles.

Cinq personnes furent mordues par un loup, près de Vienne en Dauphiné ; quatre périrent, (*Revolat* dans *Andry*, page 373).

De dix personnes mordues par un loup, neuf moururent enragées ; (*Rey*, méd. de Nolay en Bourgogne, Mém. de la soc. roy. page 147, et *Portal*, 291).

Quinze personnes furent mordues par un loup, dans le Mâconnais ; huit périrent de la

rage. Eclaircissemens donnés par M. *Blais*, (*Andry*, page 295).

Dix-neuf personnes furent mordues à Barsur-Ornain, dans le mois d'octobre 1812; douze périrent dans les deux mois qui suivirent l'accident. (Gazette de santé du 11 septembre 1813).

De vingt et une personnes mordues par un loup enragé, seize succombèrent aux tourmens de la rage. (Journ. de méd. tom. 39, pag. 229).

Vingt-quatre personnes furent mordues par un loup, près de la Rochelle; dix-huit périrent: (*Andry*, page 196).

Voilà un assez grand nombre de faits; il seroit facile et superflu de les multiplier davantage. Nous avons cité sans choix; il eût été difficile de faire autrement, puisque les nombreux exemples de morsures faites par des loups enragés, offrent de semblables résultats. La morsure des chiens enragés est moins funeste, parce que le plus souvent, elle est faite au travers des vêtemens.

Quelle seroit donc la cause de tant de morts, si l'on refusoit d'admettre l'existence d'un virus contagieux? on ne nous pardonneroit pas de l'attribuer à l'influence secrète de quelque puissance inconnue, puisque les blessures ordinaires ne nous offrent rien de semblable, quels

que soient les accidens graves qui les compliquent.

Les effets de l'inoculation doivent concourir Inoculation. à établir notre jugement. Ils sont loin d'être une règle sûre, puisque l'inoculation est tour à tour citée et par les médecins qui refusent d'admettre le virus de la rage et par ceux qui ne doutent pas de son existence.

Plusieurs médecins ont inoculé la bave écumeuse des hydrophobes, et le plus souvent les expériences n'ont pas réussi. *Vaughan*, MM. *Giraud*, *Huzard* et *Girard* l'ont vainement tenté.

Le défaut de succès de l'inoculation de la rage, a été un triomphe pour l'opinion des personnes qui ont nié l'existence d'un virus contagieux : toutefois nous allons voir que ce triomphe n'a pas été complet, quoique *Bosquillon* ait dit qu'on n'avoit jamais pu réussir à inoculer le prétendu vice rabique. (Mém. de la soc. méd. d'émulation. 5.^e vol.)

Le docteur *Zinke*, de Jéna, a inoculé la salive d'un chien qui venoit de mourir, à plusieurs animaux ; il a communiqué la rage à un chien, à un chat, à un lapin et à un coq, tandis qu'on n'a pu inoculer la rage avec la salive des animaux herbivores (*Huzard*), et avec celle de l'homme ; l'inoculation de la salive d'un chien

enragé, donne presque toujours la rage aux autres animaux. (*Valentin*, lettre sur la rage ; journ. de méd. vol. 30).

A l'Hôtel-Dieu de Paris, le 19 juillet 1813, MM. *Magendie* et *Breschet*, prirent de la salive avant la mort du nommé Sarlu, (dans les veines duquel M. *Dupuytren* injecta d'abord deux grains d'opium, puis quatre, ensuite huit grains dissous dans l'eau distillée ;) ils transportèrent cette salive à vingt pas de son lit, à l'aide d'un morceau de linge, et en inoculèrent à deux chiens bien portans. L'un d'eux devint enragé le 17 juillet, et en mordit deux autres, dont l'un étoit en pleine rage, le 26 août ; ce qui porte à croire, que l'homme peut transmettre cette terrible maladie (Dissertation de M. Ch. *Busnout* ; Paris, 1814. page 27).

Une sorte d'inoculation que nous ne pouvons révoquer en doute, est celle qui se fait par la morsure des animaux enragés ; nous nous sommes déjà assez étendu sur ce point.

S'il étoit possible de se familiariser avec les épouvantables effets de la rage, on verroit les expériences se multiplier, et le point de doctrine qui nous occupe seroit mieux éclairé.

Il nous semble néanmoins, que nous avons donné des preuves suffisantes de l'existence du virus rabique : et si ce virus n'existoit pas, pour-

qu'oi tant de personnes mordues par un animal enragé , périssent-elles de la rage ? Pourquoi toutes ont-elles horreur de l'eau ? Pourquoi les personnes mordues dans des parties dépouillées de vêtemens , au visage , aux mains , périssent-elles presque toutes hydrophobes , tandis que celles qui sont mordues au travers de leurs vêtemens , guérissent le plus souvent ? Pourquoi les animaux mordus par des loups ou des chiens enragés , sont-ils atteints de la rage ; tandis que les chiens qui se battent si souvent à la suite des chiennes en chaleur , en sont exempts , de même que ceux que l'on destine à des combats dans les jeux publics ? Pourquoi plus de la moitié des personnes mordues par une louve enragée , périssent-elles hydrophobes , tandis que de tant de milliers de blessés sur un champ de bataille , pas un n'est atteint d'hydrophobie ? Pourquoi voyons-nous toujours les symptômes de la rage succéder à ces morsures , et jamais le tétanos , qui suit certaines déchirures ?

De sim-
ples déchirures ne
causent pas
rage.

Nous ajouterons , pourquoi cette maladie se communique-t-elle par inoculation ? car quoique nous soyons au nombre des personnes qui ont pratiqué cette inoculation sans succès (pag. 118), nous nous garderons de récuser le témoignage de plusieurs médecins si justement estimés.

Nous tirerons de ce que nous avons dit *Corollaire.*

dans cet article, les conséquences suivantes :
 1.^o Qu'il existe un virus rabique ; 2.^o qu'il n'y a d'observations de rage bien avérée, que celles où elle a été communiquée par la morsure d'un animal enragé ou par inoculation ; 3.^o que la morsure est un premier signe de la rage ; 4.^o qu'elle n'a de valeur que lorsqu'elle est unie aux autres signes caractéristiques de cette maladie.

ARTICLE DEUXIÈME.

Période d'incubation.

LA rage ne s'est point déclarée immédiatement après la morsure qui l'a produite.

Il est pour elle une période d'incubation ; qui, comme dans toutes les maladies contagieuses, précède son invasion, et dont nous ne pouvons déterminer ni la plus courte, ni la plus longue durée.

Durée de
 cette
 période.

De nos quinze malades, sept ont présenté l'invasion de la rage, du quatorzième au trentième jour ; cinq, du trentième au quarantième ; deux, du quarantième au cinquante-cinquième, et un après trois mois et demi.

Par cet exemple, semblable à ceux que la plupart des médecins observateurs rapportent, nous ne prétendons point assigner des limites à la période d'incubation. Cette période seroit bien courte dans certains cas, si l'on ajoutoit foi à quelques observations dans lesquelles sa durée auroit été bornée à quelques heures.

Pouteau rapporte qu'un voiturier mordu par son chien, qu'il assomma en le jetant par une fenêtre, partit le même matin. Arrivé à deux lieues de Lyon, il sentit une forte douleur à la jambe mordue, revint, non sans peine; l'hydrophobie se déclara, et il mourut à trois heures après midi. (Essai sur la rage, page 11).

Le plus grand vice de cette observation n'est pas de manquer des détails nécessaires pour prouver que le voiturier étoit atteint de la rage; mais d'avoir été racontée à *Pouteau*, long-temps après l'événement, par un vicaire de la paroisse de saint Nizier, qui n'étoit pas médecin et qui ne pouvoit connoître le caractère de la maladie.

Le même auteur rapporte (page 7), l'exemple du maître de pension *Poysel*, qui devint hydrophobe un quart d'heure après s'être mis en colère, et qui mourut au bout de douze heures.

Cette observation est étrangère à la rage contagieuse dont elle n'offre point les caractères; elle paroît appartenir à la phrénésie.

Il est bon de rapporter , dit *Mead* , l'histoire malheureuse arrivée en Ecosse, il y a quelques années. J'en tiens la relation d'un savant, homme d'esprit, et proche parent de l'infortuné qui en est le sujet. Un jeune homme est mordu par un chien enragé, le matin de ses noces. La journée entière se passe à se divertir, à boire et à danser selon la coutume; le lendemain matin, on le trouve attaqué d'un délire furieux et enragé; sa nouvelle épouse cruellement déchirée par ses mains; le ventre de celle-ci pendu aux dents de son mari, et ses intestins autour du bras ensanglanté de ce malheureux. (*Mead*. page 164 de la traduction). C'est encore un fait raconté par un étranger et dont les circonstances extraordinaires offrent trop peu de vraisemblance.

On lit dans les éphémérides des Curieux de la nature, 1706, qu'un jeune homme s'étant mordu les doigts dans un transport de colère, eut dès le lendemain tous les symptômes de la rage, et en mourut.

Peut-on se contenter de pareils faits entièrement dénués des caractères de la rage?

Nous cherchons vainement dans les observateurs, des exemples de rage manifestée le jour de la morsure, ou le lendemain. *Astruc* cite celui de *Marie Dajonne* blessée aux tempes, et

et qui ne tarda pas trois jours à devenir enragée; c'est un exemple unique pour nous, d'invasion de la rage dans la première semaine.

Quel doit être le terme des craintes des personnes mordues? on l'ignore: cependant le temps doit les diminuer progressivement.

Fothergill et *Moseley* ont vu cette maladie se développer quatre mois après la morsure; *M. Mathey*, de Genève, au bout de cent dix-sept jours (*Journ. génér. tom. 54*); *Vaughan* au bout de neuf mois, *Mead* au bout de onze mois; et *Galien* a vu cette maladie ne paroître qu'au bout d'un an. (*Comment. 2. in lib. porrh.*)

Cœlius Aurelianus cite un exemple où la mort survint sept ans après une morsure faite par un chien enragé. (*Portal*).

Longue
durée de la
période
d'incuba-
tion.

Chirac vit un jeune marchand de Montpellier qui n'enragea qu'au bout de dix ans, quand, revenant de Hollande, où il avoit été après avoir été mordu en même temps que son frère le cadet, il apprit la mort tragique de celui-ci, arrivée quarante jours après leur morsure. (*Sauvages, Dissert.*)

Salmuth parle d'une rage qui ne s'est développée que dix-huit ans après la morsure (*Portal*); et *Schmid* a consigné dans les éphémérides des Curieux de la nature, l'histoire

d'une femme qui ne devint hydrophobe que vingt ans après.

Doutes. Peut-on croire que cette maladie survienne encore après trente ans, ainsi que le pense *Dodonæus*? (Obs. med. cap. 12). N'est-il pas possible que la véritable cause, ou la nature de la maladie, ait été méconnue ici comme dans quelques-unes des observations précédentes, auxquelles nous avons bien de la peine à ajouter foi ?

On ne doit donc pas trop se hâter de publier les succès qu'on a obtenus, puisque l'invasion de la rage peut être long-temps retardée. *M. Blais*, médecin de Cluni, commit cette faute. (Voy. Méthode éprouvée, etc.)

Il traita onze personnes, de quinze qui avoient été mordues par une louve enragée le 8 et le 9 décembre 1775. Il commença, du 4 au 5 janvier, le traitement qui dura cinq semaines. Le 19 février, il inséra sa relation dans une lettre écrite à l'évêque de Mâcon, laquelle fut imprimée par ordre du gouvernement. Trois de ses malades étoient morts hydrophobes, ainsi que quatre personnes mordues qui ne s'étoient point soumises au traitement. L'un des malades qu'il avoit cru guéri, mourut après la publication de sa lettre. Il fut bien surpris de recevoir plus tard, une lettre de *M. Viqu-Dazir*, qui lui man-

doit que la société royale de médecine avoit appris que tous ses malades avoient succombé un an après le traitement. (Voyez sa réponse dans *Andry.*)

Les causes qui produisent une excitation cérébrale, paroissent hâter l'invasion de la rage; c'est au moins ce que nous avons remarqué sur nos malades.

Causes qui hâtent l'invasion.

Mayen fut exposé long-temps aux rayons du soleil, sa tête devint douloureuse, et la rage se manifesta.

Soleil.

Berthet voit une femme saisie de convulsions, dans une église; il croit que c'est l'une des personnes mordues comme lui, qui tombe dans un accès de rage; il est effrayé. Dès cet instant il n'est plus tranquille et perd l'appétit, au bout de peu de jours, la rage se déclare.

Frayeur.

Rigaud étoit saisi d'une frayeur continuelle; un lièvre qui passa près de lui à la naissance du jour, lui fit jeter les hauts cris; les symptômes précurseurs de la rage tardèrent peu à se manifester.

Ce fut le même sentiment qui fit déclarer la rage de *Robert Chambourigaud*, mordu par un loup en février 1746. Il se portoit au mieux, et tailloit sa vigne le trente-troisième jour; un paysan imprudent qui passe, lui dit à propos de son aventure, qu'un tel et un tel étoient morts

de la rage, six mois après leur morsure. Robert entendant ce récit, à peine est retourné à sa maison qu'il est triste, rêveur, dégouté; ses cicatrices s'enflamment d'une façon horrible; la fièvre le saisit; on le saigne quatre fois en douze heures; il a horreur de l'eau et les autres symptômes de l'hydrophobie; enfin le cinquième jour il se pendit pour terminer, disoit-il, ses souffrances. (*Sauvages*, Dissert.)

Voyez l'histoire de *Jaquelin* (Mém. p. 149, et Journ. de médecine tom. 39). Au quarantième jour de la morsure faite par un chien enragé, un autre enfant l'appela *reste de chien enragé*; à l'instant le pauvre *Jaquelin* resta interdit, sans réplique, se rendit à la maison et fut aussitôt saisi des premiers symptômes de la rage. (Guillemeau fils).

Nous avons rapporté l'exemple de ce marchand de Montpellier, qui après dix ans devint hydrophobe, lorsqu'on lui eut appris que son frère qui avoit été mordu en même temps que lui, étoit mort enragé.

La frayeur peut donc accélérer l'invasion de la rage, mais elle peut aussi causer l'hydrophobie simple ou non contagieuse: voilà ce qu'on n'a pas toujours distingué. Nous rapporterons ailleurs l'exemple remarquable de notre ami, le docteur *Nicot*.

Les excès de table , les travaux pénibles , les veilles prolongées , sont placées au nombre des causes qui développent le virus de la rage. (*Portal*).

L'exposition à un vent très-fort nous a paru contribuer au développement de la maladie du jeune *Guyot*.

Nous mériterions des reproches , des partisans de l'irritation locale , comme unique cause de la maladie , si nous omettions l'histoire de Claude Abeille , mordu à l'avant-bras par une louve enragée. Il se croyoit à l'abri du sort de ses compagnons d'infortune , tous morts de la rage depuis près de neuf mois. Par hasard , il reçoit un coup d'un morceau de bois qu'il jetoit dans la rivière , sur la cicatrice de la morsure ; elle se rouvre à l'instant ; elle devient douloureuse ; la douleur , le spasme saisissent le bras , et se fixant bientôt à la gorge , amènent l'hydrophobie et la mort. (*Journ. de méd. tom. IV. page 269*).

Coup
sur la
cicatrice.

Ainsi un coup sur la cicatrice l'a enflammée et a fait développer la rage.

Le développement de cette maladie est-il plus prompt lorsque la morsure a été faite par un loup , que quand elle l'a été par un chien enragé ?

Espèce
d'animal.

On a pensé qu'un animal féroce devoit com-

muniquer un venin plus actif que l'animal qui est naturellement doux. Nous ne partageons point cette opinion. Nous avons vu les plus petites morsures du chien enragé, produire des effets aussi violens que celles des loups.

On peut croire que lorsque les plaies reçoivent une plus grande quantité de virus, la rage se développe plutôt.

Infection
immédiate
de la salive.

Est-il vrai que le venin de la rage communiqué immédiatement par l'infection de la salive, développe son activité au bout de six ou sept jours (*Portal*), tandis que s'il ne parvient aux organes salivaires que médiatement par la voie des humeurs, ou par les nerfs, l'hydrophobie se développe plus tard?

Notre expérience détruit encore une telle opinion. Si *Mayen* qui eut la lèvre supérieure déchirée, devint enragé au bout de quatorze jours, *Guyot*, qui eut la commissure des lèvres et le nez divisés, ne mourut que le trente-deuxième jour : et le malheureux *Berthet* qui eut une partie de la gueule de l'animal dans sa bouche, et dont toute la lèvre inférieure fut emportée, ne mourut que quarante jours après sa morsure. Plusieurs personnes mordues ailleurs qu'aux lèvres, succombèrent avant *Guyot* et *Berthet*.

C'est donc moins l'observation qu'une fausse

théorie qui a fait propager une erreur que l'on n'a point osé combattre. L'exemple cité par *Astruc*, de *Marie Dajonne* blessée aux tempes, et qui pour avoir avalé du sang qui sortoit de la morsure, devint enragée au bout de trois jours, suffiroit-il pour établir une proposition générale? et cet exemple unique seroit-il à l'abri de quelques réflexions critiques?

Les recherches anatomiques que contient la deuxième partie de cet ouvrage, prouvent assez que l'infection immédiate de la salive est une erreur.

J'ignore si, comme *Sauvages* l'a dit (pag. 10), la rage se déclare plutôt lorsque la personne mordue est d'un tempérament sanguin ou bilieux, et plus tard, s'il est froid ou pituiteux.

Tempé-
rament.

1.° La rage ne se déclare point immédiatement après la morsure; 2.° la durée de la période d'incubation n'est point limitée; 3.° l'invasion peut être hâtée par la frayeur et par une excitation du cerveau ou des autres organes; 4.° le virus de la rage est le même dans tous les animaux; 5.° l'infection immédiate de la salive est une erreur.

Corollaire.

ARTICLE TROISIÈME.

Période des Symptômes précurseurs.

1.^{er} Temps
de la rage.

LES symptômes qui précèdent le frisson hydrophobique, souvent appelés symptômes précurseurs, n'offrent rien de caractéristique; ils sont communs à cette maladie et à plusieurs autres. Ce n'est que lorsque le frisson hydrophobique paroît, que la maladie se caractérise; alors seulement on acquiert la certitude de son existence.

Ces premiers symptômes se rapportent quelquefois à la douleur de la partie mordue, toujours à l'altération des fonctions du cerveau, et souvent à un trouble dans les organes de la digestion.

Douleur
locale.

La douleur de la partie mordue se fait sentir ou dans la cicatrice qui se tuméfie et devient livide, ou dans les parties environnantes. *Sambet* se plaignit neuf jours avant l'apparition de l'hydrophobie, de ce que ses cicatrices lui faisoient mal.

Gueytte ressentit trois jours avant l'horreur de l'eau, une douleur forte, non pas précisé-

ment dans le lieu mordu, mais dans la paume de la main. Le lendemain elle s'étendit au bras et devint violente; le surlendemain, à l'épaule et au col. Il sembloit que le virus montoit chaque jour. La partie douloureuse étoit sans rougeur et sans tuméfaction; la pression et les mouvemens n'augmentoient point cette douleur; elle céda à la saignée.

La douleur locale présenta encore un autre caractère dans *Girardet*. Quatre jours avant l'apparition du frisson hydrophobique, il éprouva au lieu de douleur une foiblesse et un engourdissement dans tout le membre; cette foiblesse se convertit la veille de l'invasion de l'hydrophobie, en une demi-paralysie qui l'obligea de cesser son travail. Une pustule d'une insensibilité complète, parut dans le lieu de la morsure, comme dans le malade précédent.

Nos autres malades n'éprouvèrent ni douleur, ni tuméfaction dans les plaies; comme elles étoient situées à la tête, cette région fut pesante et douloureuse. Quelquefois violente dès le début, comme dans *Mayen* et dans *Berthet*, la céphalalgie étoit d'abord légère dans d'autres cas, ensuite elle devenoit intense, profonde et générale. *Rigaud* eut pendant long-temps la tête pesante avant de l'avoir douloureuse.

Cépha-
lalgie.

La douleur et la tuméfaction de la cicatrice,

sont donc moins ordinaires qu'on ne le dit communément.

« On aura sans doute remarqué, dit *Sabatier* » en retraçant l'histoire de plusieurs malades, » que les plaies de ces blessés ne sont pas de- » venues douloureuses à l'approche des acci- » dens qui devoient terminer leur vie, que les » environs ne se sont point tuméfiés, et qu'elles » ne se sont pas rouvertes; ce qui est contraire » à l'opinion générale. » (Mém. de l'institut).

Le sommeil étoit troublé par des rêves pénibles; il a été quelquefois prolongé; quelquefois aussi il y a eu insomnie.

Crainte.

La crainte, que nous avons considérée comme cause de l'invasion, devient un symptôme de la maladie et s'accroît avec elle.

La rage jette l'âme dans un tel abattement, que le motif le plus léger produit la plus grande frayeur. La frayeur mortelle dont le vieux *Berthet* fut saisi à la vue d'une personne qui fut affectée de convulsion, resta toujours présente à son esprit. *Rigaud*, plus effrayé peut-être que le lièvre timide qui passa près de lui, crut apercevoir un loup et se mit à fuir en jetant des cris: éveillé, comme dans ses rêves, toujours un loup le poursuivait; dans la maison même, il tournoit involontairement la tête pour regarder derrière lui.

Cette triste situation de l'âme s'accroît avec la maladie, de sorte que les malheureux qui en sont atteints, passent successivement du saisissement à la crainte, puis à une frayeur qui continue dans le délire.

D'autres phénomènes signalent aussi une ex- Fonctions de l'intelligence.
citation cérébrale : les fonctions de l'intelligence de nos malades étoient accrues, leur mémoire étoit plus fidèle, la conception plus facile et l'imagination plus féconde, leur conversation étoit plus intéressante, quelques-uns éprouvèrent une somnolence ou une mélancolie qui les rendoient taciturnes : c'est ainsi que furent *Berthet* et *Marie Deschamps* ; d'autres ne faisoient que des réponses brusques et laconiques, tel étoit *Sambet. Rigaud* d'une sensibilité plus expansive, inspiroit le plus grand intérêt aux sœurs de l'Hôtel-Dieu ; il se rendoit utile, et s'acquittoit avec beaucoup d'intelligence, des commissions qu'on lui donnoit.

Les organes des sens paroisoient avoir ac- Organes des sens.
quis une plus grande sensibilité. A l'invasion des premiers symptômes, les yeux étoient plus ouverts et brilloient davantage ; plusieurs de nos malades nous ont offert une grande dilatation de la pupille. Celle de *Rigaud* étoit aussi dilatée le jour de son entrée à l'hôpital, sept jours avant l'apparition du frisson hydro-

phobique, qu'elle l'est dans l'amaurosis complète (l'un des malades de *Vaughan*, a présenté une semblable dilatation de la pupille). Une lumière vive ne le fatiguoit point et diminueoit peu cette dilatation extrême; elle dura pendant tout le cours de la maladie.

Nerfs.

La susceptibilité nerveuse est plus grande; elle expose quelques malades à des douleurs qui ne leur sont point ordinaires. *Berthet* attribuoit à un coup d'air le retour d'une ancienne douleur à la cuisse: *Praz* ressentit des douleurs au ventre et un sentiment de picotement dans tout le corps. Le jeune *Thollon* eut quelques douleurs à la gorge. Ces douleurs dans diverses parties du corps sont moins fréquentes que celles de la tête.

Muscles.

L'influence du cerveau sur les contractions musculaires, éprouve un changement.

Le plus souvent les mouvemens sont prompts, la parole est rapide. Les malades sont souvent accablés de lassitude; ainsi *Berthet* étoit très-fatigué de sa course à l'église de Fourvières; *Pechet* et *Sambet* furent accablés et obligés de se mettre au lit trois jours avant l'invasion des symptômes hydrophobiques; *Pechet* alla à deux lieues, consulter un médecin; il fit ce voyage avec beaucoup de peine. Ici comme dans d'autres

maladies , l'accablement des forces se lie à un trouble léger des fonctions du cerveau.

Les organes de la digestion présentent aussi Digestion.
des désordres variés dans leurs fonctions. Les premiers troubles se font apercevoir dans l'estomac.

Rigaud qui avoit le ventre serré depuis plusieurs jours , éprouva des envies de vomir , sans amertume et sans douleur épigastrique , la veille de l'invasion de l'hydrophobie. *Sambet* vomit huit jours avant le frisson hydrophobique , les alimens qu'il avoit pris ; le lendemain , il eut un vomissement bilieux ; le jour suivant après avoir bien dormi , il ressentit des douleurs au ventre et à la gorge ; elles disparurent ensuite.

Ce trouble dans l'estomac paroît être une suite de l'altération des fonctions du cerveau ; cette proposition est évidente dans l'observation de *Guyot* , chez qui il se manifesta en même-temps que la crainte.

Le pouls nous a toujours paru plus élevé , Circulation.
plus fort dans ce premier temps de la maladie ; tion.
il ne nous a pas semblé plus fréquent que dans l'état ordinaire. Les vaisseaux capillaires du visage sont un peu plus injectés.

De tous les organes que nous venons de parcourir , le cerveau est le seul que nous ayons

vu constamment malade ; les autres le sont moins et paroissent ne l'être que d'une manière secondaire ; la respiration n'est point encore troublée.

Les symp-
tômes de la
1.^{re} période
ne sont
point spéci-
fiques.

Jusque-là rien n'indique l'existence de la rage. On la méconnoît encore lorsqu'on ignore l'événement auquel elle succède. Elle ne fut pas même soupçonnée dans nos deux malades mordus par des chiens enragés ; mais dans les autres, nous étions justement alarmés à l'apparition de ces symptômes, parce que nous avions acquis la triste certitude que l'animal qui les avoit mordus étoit enragé.

Bientôt, à cette existence douteuse de la maladie, à sa marche incertaine, succède le frisson hydrophobique, qui porte une triste conviction dans l'esprit du médecin, et ses progrès offrent une rapidité désespérante.

ARTICLE QUATRIÈME.

Période de la rage déclarée.

Ici commence la seconde période de la maladie. Si dans sa description, nous entassions indistinctement, à l'exemple de quelques auteurs,

tous les symptômes qu'on a observés dans la rage ; dans une telle confusion , nous ne pourrions distinguer ses véritables caractères.

Nous allons décrire , 1.^o les symptômes que tous nos malades nous ont présentés : ceux-là seuls sont caractéristiques ; 2.^o ceux que nous n'avons observés que sur quelques-uns : ils constituent des variétés ; 3.^o nous ajouterons ceux qui ne se sont point offerts à nos regards , mais que des auteurs dignes de foi rapportent.

§. I.^{er}

Symptômes que présentent tous les enragés.

Le frisson hydrophobique ; une ardeur intérieure ; une soif intense ; des crachats qui deviennent continuels ; une vive excitation du cerveau et des organes des sens ; la frayeur ; la déglutition des alimens et des boissons , impossible pendant une partie de la maladie ; des sueurs abondantes le dernier jour ; un pouls d'abord dur et élevé , ensuite petit , irrégulier et foible : tels ont été les symptômes constans de la rage , dans nos observations.

Lorsqu'un malade repousse les boissons , on dit qu'il a horreur de l'eau , qu'il y a hydrophobie. Les maladies dans lesquelles il manifeste le plus cet éloignement , sont celles que

Frisson
hydropho-
bique.

l'on a confondues avec la rage. Nous verrons ailleurs les formes variées sous lesquelles se montre l'hydrophobie symptomatique; ici nous peindrons celle qui est le principal symptôme de la rage déclarée, telle que nous l'avons vue si souvent.

Dans le plus grand nombre de nos malades le frisson a été précédé d'assoupissement, de pesanteur de tête, d'augmentation de la céphalalgie et d'un affoiblissement général, pendant une nuit, ou pendant une matinée; et plusieurs ont refusé de boire et de manger quelques heures avant d'éprouver ce frisson, comme s'ils en avoient eu un pressentiment.

A l'aspect des liquides, on voyoit tressaillir les personnes atteintes de la rage; leur poitrine étoit agitée de mouvemens convulsifs, pendant lesquels de courtes inspirations succédoient à de promptes expirations; les bras s'agitoient aussi; la tête étoit élevée, et tout le corps se roidissoit; le malade se plaignoit d'un resserrement au col et à la poitrine, qui le suffoquoit, il ne pouvoit rien avaler.

On aura une image exacte du frisson hydrophobique, si on le compare à l'agitation qu'éprouve une personne qui craint l'eau et qu'on plonge malgré elle dans de l'eau froide.

Ce n'est pas toujours la vue d'un liquide qui produit le premier frisson convulsif.

Dans *Gueytte* et dans *Berthet*, ce fut l'agitation de l'air qui dévoila ce premier symptôme de rage confirmée. L'aspect d'un miroir, d'un verre transparent, d'un métal brillant le renouvellement, comme la vue de l'eau et l'agitation de l'air.

L'hydrophobe que la soif tourmente, prend le vase, frissonne, fait plusieurs tentatives pour boire, l'approche et l'éloigne de sa bouche; dès que le liquide touche ses lèvres, il jette le vase avec effroi, éprouve des étouffemens et des convulsions, dont la durée est d'abord de quelques secondes. Plus tard, il ne peut voir les liquides; la plus légère cause reproduit les convulsions et la suffocation, dont les accès deviennent plus forts et plus fréquens.

Dans le cours de la maladie, le frisson hydrophobique diminueoit ou cessoit entièrement, et nos malades étanchoient leur soif, quelquefois comme dans l'état de santé, de manière à faire douter de l'existence de la rage, ou à faire croire à l'efficacité des remèdes.

L'horreur de l'eau recommençoit après plusieurs heures, et les convulsions s'étendoient à tout le corps.

Il n'y a pas de rage sans hydrophobie. Existe-t-il une rage sans hydrophobie? On l'a admise, et on en cite quelques exemples :

« Il est arrivé, dit *Mead*, que la morsure d'un chien enragé a été suivie de tous les symptômes les plus effrayans, jusqu'à la mort même, sans qu'on ait aperçu la moindre trace d'hydrophobie. Un savant médecin m'a assuré, ajoute-t-il, avoir vu trois malades dans la même année dans le Shropshire, qui selon l'ordre ordinaire des choses, trente ou quarante jours après la morsure, avoient été attaqués de tous les mouvemens extraordinaires du fluide nerveux dont nous avons fait mention jusqu'ici; ils avoient été pris de la fièvre, du délire, d'une oppression considérable, de palpitations de cœur, de spasmes, etc. : ils étoient morts le troisième jour; et aucun d'eux durant cette scène mélancolique, n'avoit témoigné ni la moindre difficulté d'avaler, ni la plus légère horreur de l'eau. (Voy. *Mead*, traduction de Coste, pag. 163.)

Nous reprocherons au médecin célèbre que nous citons, d'avoir prêté avec complaisance une oreille trop crédule. D'abord les observations n'ont point été recueillies; ce sont des faits vagues que l'on raconte. Ensuite trois faits aussi rares se seroient-ils présentés au

même médecin, dans la même année? Nous ne pouvons le croire.

On lit dans l'histoire de la société royale de médecine, 1783, 2.^{me} partie, une observation détaillée de rage sans hydrophobie, par M. *Mignot de Genety*, médecin à Thiers, page 48.

Nous ne reconnoissons point dans cette observation la maladie que nous décrivons; rien ne prouve que le chien qui avoit mordu *Marie Guittard*, ait été réellement enragé; comme on a négligé de faire l'ouverture du cadavre de cette femme, la maladie qui a causé la mort a été méconnue; elle paroissoit avoir son siège au col, ou dans les organes de la respiration.

Nous n'admettons donc point la rage sans frisson hydrophobique.

La poitrine devenoit le siège d'une ardeur que ne présente aucune autre maladie, elle étoit précédée et accompagnée d'une sensation de vapeur suffocante, tantôt bornée au col et à la poitrine, tantôt s'étendant à tout le ventre; quelquefois cette *vapeur hydrophobique* parcouroit rapidement tout le corps des pieds à la tête, et causoit un frisson convulsif.

Ardeur
intérieure,
et vapeur
hydropho-
bique.

L'ardeur qui lui succédoit étoit à la fois une douleur qui causoit les plus vives angoisses, et un feu qui brûloit intérieurement, du col à

l'épigastre ; c'étoit l'incendie des nerfs de *Démocrite*.

De même que la douleur aiguë et lancinante de la goutte , qui a un caractère spécifique , celle de la rage a le sien ; elle ne peut être comparée à aucune autre ; c'est bien une douleur de rage. Pour les uns , elle est un tourment qu'ils ne peuvent supporter , d'autres s'écrient qu'elle va les tuer ; et le malade n'a que peu d'instans à vivre.

La marche de cette douleur étoit la même que celle du frisson hydrophobique ; elle s'accroissoit par gradation , puis diminuoit , pour reparoître avec force.

Soif.

Les malades refusoient de boire dans le principe ; ils éprouvoient bientôt une soif qui s'accroissoit par degrés avec la chaleur intérieure ; puis elle se faisoit sentir avec une telle violence , qu'elle devenoit un nouveau tourment. Pour l'apaiser , le malheureux hydrophobe demandoit de l'eau fraîche , dont la seule vue renouveloit ses suffocations. Vainement s'efforçoit-il d'en placer quelques gouttes sur ses lèvres altérées ; aussitôt il la repousoit avec horreur , sans pouvoir mieux que Tantale , étancher la soif qui le dévorait. *Miserrimum genus morbi, in quo simul æger et siti et aquæ metu cruciatur.* (*Celse* , lib. v. cap. II. sect. XII).

L'hydrophobe dont parle *J. Bauhin*, prioit qu'on vidât l'eau du bénitier de l'église où il avoit été porté.

Dès que le frisson hydrophobique diminue ou suspend sa marche, le malheureux que la soif tourmente, se hâte de boire quelquefois à l'aide d'un chalumeau, comme *Girardet*, tantôt en cachant le vase avec sa main, et en fermant les yeux, ainsi que le fit *Berthet*; souvent il se désaltère en toute liberté. La plupart de nos malades purent boire abondamment.

Le frisson convulsif renaissoit, et aucun liquide ne pouvoit plus toucher les lèvres altérées de l'hydrophobe.

Au premier jour de la rage déclarée, nous n'avons point aperçu de bave écumeuse; ce n'est que lorsque la poitrine étoit enflammée par la douleur brûlante dont elle étoit le siège, que la respiration convulsive chassoit une mucosité battue par l'air et convertie en écume.

Bave écumeuse et sputation fréquente.

Au second jour, les malades commençoient à cracher; la sécrétion augmentoit, les crachats devenoient plus fréquens; leur viscosité les faisoit adhérer au gosier, ils étoient chassés par des expirations promptes et fortes; par fois ils étoient mêlés de sang.

La sputation étoit continuelle vers la fin de la maladie. Lorsque le spasme de l'agonie la

rendoit impossible , la bave écumeuse étoit chassée des bronches par une respiration stertoreuse , remplissoit la bouche et se répandoit sur les lèvres de l'hydrophobe expirant.

Remarque. Les symptômes que nous venons de décrire , tels que le frisson hydrophobique , la douleur vive , la chaleur brûlante et une soif ardente paroissent se rapporter à l'inflammation des organes de la respiration , dont le cadavre nous a offert des traces constantes. Ils nous semblent des caractères spécifiques de la rage confirmée ; et d'après notre expérience , nous serions portés à douter de son existence dans les cas où ils manqueroient.

Il est d'autres symptômes qui tiennent à une excitation cérébrale et qui ont une existence constante.

Excitation des sens, Chaque sens éprouve sa douleur , dit *Mead*. Les yeux sont brillans , le malade ne les ferme plus , le regard est animé , le visage coloré ; ils ne peuvent soutenir la présence d'un liquide , d'un miroir , d'un corps transparent , ou d'un métal brillant.

L'un de nos malades entendit l'une des sœurs que la curiosité avoit amenée auprès de lui , dire tout bas que ses malheureux camarades avoient péri dans les cachots voisins ; il en fut désolé. A la visite , il m'exprima dans sa dou-

leur, qu'on lui avoit enlevé le seul bien qui lui restoit, l'espérance.

Si on fait le plus léger bruit, dit *Portal*, que l'on ouvre une porte ou que l'on ferme une fenêtre, ils croient que la maison tombe sur eux (page 150).

L'ouïe est plus fine et le toucher plus délicat, les mouvemens sont prompts et continuels.

La contraction musculaire acquiert plus de force pendant une partie de la maladie, *Pechet* en a offert un exemple remarquable en s'élançant aisément à une distance surprenante.

des
muscles.

On lit dans *Wanswieten*, que plusieurs hommes vigoureux avoient peine à contenir un jeune enfant atteint de la rage. Les forces des muscles, dit *Mead*, augmentent prodigieusement ; les convulsions sont quelquefois si violentes qu'on a vu un homme attaché à son lit par les liens les plus forts, les briser d'un seul coup, et mourir paralytique immédiatement après.

La parole est rapide, le discours animé ; doué de plus de sensibilité, le malheureux atteint de la rage, exprime ses sentimens d'une manière touchante. Loin de faire des menaces, il s'abandonne, sa confiance est complète, et quelquefois au milieu d'effrayantes convulsions, il témoigne sa reconnaissance, ou fait connoître ses désirs d'une manière suppliante :

Cerveau.

ainsi dans son agitation, *Guyot* demanda comme une grâce de toucher la main de M. l'économe, et au milieu des épouvantables convulsions qui m'inspirèrent de l'effroi, il ne fit pas les plus légères menaces.

J'ai dû être étonné de lire dans *Mead*, que le malade « fait tous ses efforts pour nuire, de quelque manière que ce soit, à ceux qu'il trouve, et ne respecte dans sa fureur, ni ses parens ni ses meilleurs amis. » (pag. 154).

Les hydrophobes préviennent au contraire les personnes qui paroissent éprouver quelque crainte : c'est ainsi que je les ai tous vus : *Matthieu Prévieux*, qui dans ses accès se mettoit la tête et les ongles en sang, en se frappant contre les murs, eut l'attention d'engager son frère à faire éloigner sa femme qui étoit près de l'époque de ses couches. *François Pechet* recommanda qu'on éloignât des enfans que la curiosité attiroit, afin qu'ils ne marchassent pas sur ses crachats.

Frayeur.

La frayeur qui déjà existe dans la première période, s'accroît dans la rage déclarée. Ce sentiment poursuit le malade pendant le sommeil et jusque dans son délire. *Girardet* à qui il étoit étranger, est étonné de l'éprouver pour la première fois ; il ne sait à quoi en attribuer la cause.

A peine *Mayen* a-t-il cédé au sommeil que semble provoquer l'opium , que soudain il s'éveille épouvanté. Et dans son délire, *Guyot* lutte contre un animal féroce ; il expire en le terrassant.

Soranus a vu un enfant hydrophobe qui s'effrayoit à la vue du sein de sa mère. (*Lister*, page 42).

A une époque avancée de leur maladie, ils acquièrent la triste conviction de leur situation funeste. *Mayen* recommande ses enfans ; *Rigaud* demande pardon d'avoir laissé manger des bois par son bétail. *Pechet* désire ne mourir que le samedi pour avoir plus de personnes à son enterrement le dimanche ; il désigne les personnes qui le porteront, et fait assembler une partie du village pour faire la prière.

La veille de sa mort, en Amérique, le duc *de Richmond*, écrivit une lettre à sa fille, lady *Marie Lennox*. Il lui apprit qu'un chien favori qui avoit été apporté pour lécher une plaie faite au visage avec un rasoir, l'avoit léché et mordu au menton, et que cet animal étoit mort enragé. Connoissant sa situation, il recommanda au colonel *Cockburne*, de ne plus faire attention aux ordres qu'il donneroit. (*Moniteur*, 5 novembre, 1819).

Les malades tombent ensuite ou dans une

foiblesse qui précède l'agonie , ou dans les dernières convulsions de la rage.

Organes
de la
digestion.

Lorsque l'hydrophobie est déclarée, la vue des alimens ne cause pas le frisson que produit la présence des liquides ; mais ils répugnent au malade. S'il parvient à les porter dans l'arrière bouche, la déglutition se fait sans difficulté : on vient ordinairement à bout de faire avaler des pilules ; tandis qu'on ne peut faire prendre aucun liquide. La région de l'estomac est, ainsi que la poitrine, extrêmement douloureuse. Les selles sont rares ; les urines peu abondantes et colorées.

Circu-
lation.

Nous lisons dans les auteurs , des contradictions embarrassantes pour les personnes qui n'ont pas eu occasion d'observer la marche de cette maladie. *Salius Diversus*, l'un des plus savans médecins de son siècle, nous dit que dans la rage, il ne survient point de fièvre : *rabientes ratione proprii virus non febricitare : si autem aliquando febricitant, hoc ex corporis prœvia altera indispositione fieri* (*Lister*, page 58).

D'autre part, *Leroux* couronné par la société royale de médecine, admet une fièvre rabifique, qui peut être comparée à certaines fièvres malignes nerveuses, et à laquelle l'irritation de la partie blessée donne naissance. Il

parle de frissons , de pouls serré , quelquefois fréquent , dur et concentré , d'autres fois , mou et plus lent qu'à l'ordinaire , de soubresauts de tendons , etc.

Nous n'avons vu ni les soubresauts de tendons , ni les frissons dont parle *Leroux* , et nous rejetons toute idée de fièvre maligne nerveuse , dépendant de l'irritation de la partie blessée , et que d'autres blessures ne produisent point ; *Sabatier* n'écoutant que l'observation , fait remarquer avec raison , que les parties blessées ne sont pas toujours irritées.

Nous avons constamment senti le pouls élevé , fort , régulier et un peu plus fréquent , pendant la plus grande partie de la durée de la rage ; il n'éprouvoit de changement bien marqué que vers la fin , lorsque les forces musculaires déclinoient ; alors il devenoit petit , mou , très-foible , irrégulier ; ce changement précédoit l'agonie et annonçoit une mort prochaine. *Girardet* paroissoit calme ; il buvoit , et mangeoit sans répugnance une tartine saupoudrée ; trompées par ce calme apparent , les personnes qui le visitoient le crurent en voie de guérison , et me manifestèrent leur joie ; arrivé auprès du malade , je touchai son pouls , et j'annonçai aux mêmes personnes étonnées , la terminaison funeste qui eut lieu pendant la nuit.

Sueurs. La peau dont la chaleur est à peine augmentée et qui est humectée par une légère transpiration dans le cours de la maladie, est baignée vers la fin, par une sueur abondante. Elle se ramollit, et devient froide.

Marche rapide. La maladie a constamment une marche rapide. Toujours la mort est survenue dans nos malades, du deuxième au quatrième jour de l'hydrophobie déclarée.

Les symptômes que nous venons de tracer, forment le tableau exact de la rage, tel que tous nos malades nous l'ont présenté, sans exception; il n'y a de différence que dans leurs degrés et leur durée.

§. II.

Symptômes que nous n'avons observés que dans quelques hydrophobes.

Les symptômes que nous allons rapporter appartiennent encore à la rage; mais leur existence n'est pas constante. Voici ceux que nous avons observés.

Aériphobie Peu de nos malades ont été fatigués par la lumière. « Quelques médecins, dit *Portal*, ont assez improprement nommé cette horreur que les malades ont pour la lumière, *aériphobie*, dénomination dont on a fait une plus juste ap-

plication , en l'employant pour désigner cette répugnance que les malades éprouvent pour le vent , ou pour la plus légère agitation de l'air qui les entoure. »

Non-seulement la vue des liquides , mais le bruit de leur chute (Obs. de *Rigaud*), leur contact sur la peau rendent la respiration convulsive : du sang qui couloit le long du bras de *Gueytte* , sans qu'il le vît , causa le frisson hydrophobique. La seule pensée des liquides le produit ; *sola imaginatio aquæ* dit *Salius*. *Mayen* l'éprouvoit lorsqu'on lui parloit de boire.

Il est des malades que tout fatigue ; on les Panophobes. désigne par la dénomination de *panophobes*. *Rigaud* étoit de ce nombre : lorsque l'hydrophobie se déclara , il étoit fatigué par le bruit ordinaire de la salle , et lorsqu'on élevoit la voix. Nous avons vu sa sensibilité tellement exaltée , qu'il n'y avoit point pour lui de petite douleur. Pendant qu'on levoit un vésicatoire avec précaution , *Rigaud* jeta des cris , il s'écria qu'il étoit perdu.

Le délire , donné comme l'un des symptômes de la rage , et qui appartient moins à cette maladie qu'à la phrénésie , a produit plus d'une méprise. Dans la phrénésie il est violent , près de l'invasion de cette phlegmasie ; tandis que

Délire.

dans la rage ; ou il manque , ou il se montre plus tard. Aucun de nos malades ne l'a présenté le premier jour de la rage déclarée , et jamais nous ne l'avons vu paroître tout à coup , mais par une sorte de gradation , et laissant des intervalles pendant lesquels des réponses justes pouvoient faire douter de son existence. Il succédoit à une grande loquacité , et quelquefois il étoit précédé de vertiges : *Girardet* comparoit son état à celui d'un homme ivre. Le délire n'a été furieux qu'une fois ; c'est pendant l'agonie de *Rigaud* , qui expira en frappant son lit avec force croyant lutter contre un loup enragé.

Plusieurs de nos malades n'ont point eu de délire.

Déjà *Salius Diversus* et *Lister* (p. 57) avoient écrit que le délire n'étoit point un symptôme pathognomonique de la rage ; qu'il ne l'accompagnoit pas toujours : *nec necessariò rabiem consequi.*

Nous rejetons de l'histoire de la rage les observations dans lesquelles le délire a paru près de l'invasion de la maladie. Et nous signalons la marche de ce symptôme comme l'un des caractères propres à faire distinguer la rage de la phrénésie.

Altération
de la voix.

La voix est très-altérée dans quelques hydrophobes. Nous ne l'avons aperçue ainsi changée

que dans le vieux *Berthet*, à une époque avancée de la maladie. Le son de sa voix étoit extrêmement rauque et un peu affoibli, comme dans les phlegmasies de la trachée-artère.

On a souvent comparé la voix altérée aux hurlemens d'un loup, à l'aboiement d'un chien : c'est ainsi que l'un des malades de *Lister* aboya : *latravit*. (Obs. 1.^{re} p. 45.)

Nous n'avons observé l'envie de vomir que dans *Rigaud*. Sa bouche n'étoit point amère ; mais il ressentoit une vive douleur à l'épigastre.

Envies de vomir.

Le satyriasis, qui a été signalé par différens auteurs avec des caractères différens, a été observé dans *Girardet*. *Cælius Aurelianus* l'avoit indiqué : *Veretri frequens tensio cum seminis involuntario jactu*. (*Lister*. p. 42.)

Satyriasis.

Girardet est le seul de nos malades qui m'ait présenté l'exemple d'un accroissement de sensibilité des organes génitaux (pag. 77 et 78.)

On lit dans l'histoire de la Société royale de médecine de savantes réflexions sur ce symptôme, par M. *Bouteille*.

Devons-nous ajouter foi à l'anecdote suivante tirée du journal politique de *Linguet* (novemb. 1775)? « Un artisan de Venise trouvant un chien accouplé sur son passage, employa la force pour le séparer. Le chien le mordit avec fureur. L'homme se sentit aussitôt atteint d'une rage

peu ordinaire et analogue aux fonctions qu'il avoit troublées. Comme elle étoit étrange dans ses principes , elle l'a été dans ses symptômes. Dès le second jour , la gangrène s'est déclarée , et quelques jours après , le malade est mort. » (*Andry* , p. 255.)

Les femmes éprouvent, par la même cause, les fureurs utérines les plus vives, selon *Portal*.

§. III.

Symptômes que nous n'avons point observés.

Il est des phénomènes que nous n'avons point eu occasion d'observer, mais qui nous ont été transmis par des auteurs dignes de foi. Nous devons les faire connoître.

Plaie. La plaie ne se rouvre pas toujours, dit *Portal*; mais quand cela arrive, ses bords se renversent, et leur tissu devient spongieux et imbu d'un sang corrompu; il s'écoule de cette plaie une humeur fétide, souvent noirâtre, comme celle qui provient d'un os carié. (*Portal*, ouvr. cité, p. 142).

Envie de mordre. L'envie de mordre a été donnée par *Linné* comme le caractère spécifique de la rage. (Voyez sa classification des maladies.)

Dans les animaux enragés, elle est le phénomène le plus saillant. Il n'en est point ainsi dans

dans l'homme atteint de cette maladie , et nous ne sommes point seuls à qui ce symptôme ne se soit jamais montré. P. *Desault* et *Vaughan* ne l'ont point vu. Aucun des nombreux hydrophobes qu'a observés le frère *Duchoisel* ne l'a présenté. Aucun de ceux qui ont donné lieu à l'excellent mémoire de *Sabatier* n'a éprouvé ni délire furieux , ni envie de mordre.

Il n'est point , dans cette maladie qu'il a plu d'appeler *rage* , de symptôme plus rare que la rage même , dit l'auteur d'un mémoire couronné par la Société royale de médecine , M. *Bouteille*. M. d'*Arluc* n'a observé la rage dans l'hydrophobie qu'une fois ; cette fureur de mordre paroît appartenir aux brutes , ou à des gens grossiers dont l'humeur rustique et violente s'assimile en quelque sorte à la férocité des bêtes ; et même , dans les animaux enragés , la rage n'est pas continuelle. (Mémoires de la Société roy. etc. pag. 142.)

Il n'est donc qu'un petit nombre d'hydrophobes qui présentent ce symptôme que *Sauvages* cherche à expliquer , et qu'il attribue à une démangeaison des gencives causée par le venin de la rage. Le premier malade de *Lister* l'éprouva : *Adstantès dentibus petiit* (p. 45.) On n'en trouve que quelques exemples dans l'histoire de la Société de médecine , 1783 (voyez

p. 11, 33, 55.) *Monsieur, prenez garde*, répéta plusieurs fois une femme atteinte de la rage, à *M. Mignot de Genetty, je ne suis pas ma maîtresse, je vous mordrai* : puis elle cherchoit à le mordre. (Voyez aussi *Andry*, pag. 130.) Le clerc de l'abbaye d'Alais, qui pressa entre ses dents le doigt du prêtre qui lui fit l'onction sur les lèvres, menaçoit de mordre tout le monde : il ne respectoit que son père.

Ce petit nombre d'exemples peut-il nous autoriser à croire avec *Sauvages*, que beaucoup d'enragés assurent que s'ils ne se retenoient, ils dévoreroient tous les assistans ? Repoussons cette exagération funeste à des infortunés qu'on est trop disposé à abandonner, et qui a été la source de crimes horribles, condamnables par les tribunaux, s'il est vrai qu'on en ait jamais étouffé.

J'ai suivi assidument les hydrophobes confiés à nos soins ; je n'ai cessé de les toucher ou de les visiter jusqu'à la fin ; aucun d'eux n'a manifesté le moindre désir de mordre. *Girardet* m'a assuré que jamais il n'en avoit eu la plus légère envie.

C'est à tort, dit *Pouteau* (page 8), que l'envie de mordre a été donnée par quelques auteurs comme une circonstance qui distingue la rage

communiquée , de l'hydrophobie symptoma-
tique.

P. *Desault* avoit donc raison de dire que les soins qu'on se donne pour expliquer ce phénomène , auquel il ne croyoit pas , sont inutiles et hors d'œuvre.

L'envie de mordre se montre dans la phrénésie , dans les convulsions , dans la manie et dans l'épilepsie , plus souvent que dans la rage ; nous pourrions en citer des exemples tirés de notre expérience. C'est lorsque ces maladies ont existé avec l'horreur des boissons , qu'elles ont été confondues avec la rage (1).

Bayle dit que la vue des chiens met en fureur les hydrophobes , les fait frissonner ou rappelle les accès. On lit des faits contraires dans *Petr. Salius*, *Astruc* et *Sauvages*.

Autres
phénomènes.

Le visage de nos malades a toujours été coloré , rouge ; mais *Portal* nous apprend que les paupières et les lèvres sont quelquefois aussi noires que les plus fortes ecchymoses. On en a vu , ajoute-t-il d'après *Bartholin* , tom. III , hist. IV , qui devenoient jaunes dans toute l'habitude de leur corps. Ce n'est là qu'une complication.

(1) *Numquid epilepsia aphrodisiaca , iteratis affrictibus , electricâ vi canes et feles imbuit ? undè nam in hac amatoria rabie , spasmî , morsus ut in hydrophobia ? SAUVAGES.*

J'ai vu, dit le même auteur, en traçant le caractère des pulsations, un homme dont le pouls étoit très-foible et très-petit dans le bras gauche où il avoit été mordu et où il éprouvoit une chaleur intolérable, tandis que le pouls étoit fort plein et très-fréquent dans l'autre bras ; observation déjà faite par le docteur *Royer-Howman* (transact. philos. ann. 1685). *Portal* (page 147) : Cette inégalité de pulsations ne pouvoit être que l'effet d'une cause indépendante de la rage.

Nous passons sous silence certains symptômes qui n'ont existé que dans l'imagination de quelques auteurs, par exemple, la vue de petits chiens dans l'urine des hydrophobes, etc. (*Sauvages*, pag. 102).

ARTICLE CINQUIÈME.

Marche de la maladie.

L'ORDRE dans lequel les symptômes paroissent, contribue à établir les caractères de la maladie ; voici celui dans lequel nous les avons constamment vu se succéder.

Quelques semaines ou quelques mois après

avoir été mordu par un animal enragé, le malade éprouve une douleur quelquefois dans le membre mordu, plus souvent à la tête. Bientôt tous les symptômes d'excitation cérébrale se montrent presque en même temps. Le visage s'anime; les yeux deviennent brillans; le pouls s'élève, et le malade éprouve un mal-aise général, quelquefois des nausées et des vomissemens. Ces symptômes d'excitation cérébrale durent tantôt plus d'une semaine, tantôt à peine un jour, comme dans *Mayen*.

Jusque-là le malade avoit mangé; maintenant il refuse tout ce qu'on lui présente, il est inquiet, taciturne; la vue des liquides, l'agitation de l'air va le faire tressaillir, rendre sa respiration convulsive et suffocante. Alors la deuxième période commence, la rage est déclarée.

Le frisson convulsif se renouvelle toutes les fois que le malade essaie de boire, lorsqu'on agite l'air qui l'entourne, à la vue d'un miroir, d'un objet transparent ou d'un corps brillant.

L'hydrophobe sent une vapeur intérieure qui le suffoque, et qui se change en une ardeur intolérable. Une soif ardente devient un nouveau tourment; on ne peut l'étancher.

Sa tête continue à être douloureuse; son visage est légèrement coloré; le sommeil l'aban-

donne ; les organes des sens sont doués d'une grande sensibilité ; les mouvemens sont prompts et fréquemment répétés. L'imagination est vive , le discours animé. Un sentiment de frayeur saisit le malade.

Le pouls est élevé , un peu fréquent , régulier ; la chaleur de la peau , douce et halitueuse ; les selles rares ; les urines peu abondantes , légèrement citrines.

Il est un moment où , dans le plus grand nombre , la rage suspend sa marche rapide. Ordinairement , à la fin du premier jour , ou dans le cours du second , l'hydrophobie diminue ou cesse complètement ; les douleurs s'apaisent ; le malade peut boire et se désaltérer. Il mange aisément. L'espérance renaît dans son âme et se peint sur son visage.

Après quelques heures , la scène change. Les accès d'hydrophobie se renouvellent , ils deviennent fréquens et continuels ; la plus légère cause les reproduit. Le malade s'agite , parle sans cesse et délire quelquefois ; il a le sentiment de sa fin prochaine. Ses tourmens s'accroissent et inspirent la pitié ; il exprime ses désirs d'une manière touchante , témoigne sa reconnoissance pour les soins qu'on lui a donnés.

Au dernier jour de sa maladie , l'hydrophobe crache continuellement ; sa peau se couvre de

sueurs ; ses forces s'anéantissent , et il tombe dans une adynamie complète , ou ses muscles sont roidis par un spasme continuel ; le pouls devient petit , foible et irrégulier.

Le malade perd connoissance ; il cesse de cracher ; dans le spasme général de l'agonie , la respiration est laborieuse et stertoreuse. Les lèvres se couvrent de bave écumeuse , et l'hydrophobe expire , quelquefois le second jour , ordinairement le troisième , rarement au commencement du quatrième.

Ce n'est le plus souvent que lorsque le spasme général s'est déclaré , que la perte de connoissance existe ; il est si violent à la poitrine , que la respiration semble arrêtée , et que la mort paroît avoir lieu par asphixie.

Tel est le tableau que la rage a toujours offert à nos regards.

Sauvages pensoit que l'âge et le sexe exercent une influence sur la violence des symptômes et la marche de la maladie. Nous n'avons point aperçu cette influence. Déjà *Portal* lui a opposé des faits qui sont propres à faire rejeter cette opinion ; tel est l'exemple de cet enfant que quatre hommes pouvoient à peine contenir. Les convulsions qu'éprouva *Marie Deschamp* , jeune fille âgée de neuf ans , furent si violentes qu'il fallut l'attacher.

Variétés.
Age et sexe.

Durée de
la rage dé-
clarée.

Pouvons-nous déterminer la durée de la rage déclarée ?

Elle a été, dans nos malades, du deuxième jour au quatrième, de trente heures à quatre-vingts et quelques-unes ; ce que nous lisons dans les observateurs les plus estimés est à-peu-près semblable. Rarement elle va au cinquième jour ; dans l'un des malades de *Sabatier*, elle a duré cent huit heures.

Si nous devons en croire *Pouteau*, elle auroit marché avec une bien plus grande célérité dans le maître de pension *Poisel* et dans le voiturier qu'il cite, puisque la maladie ne dura que quelques heures. Nous cherchons vainement les caractères que nous venons de décrire dans ces faits qui sont étrangers à la rage contagieuse.

La rage déclarée peut-elle se prolonger au-delà du terme que nous avons indiqué ?

Nous trouvons dans la relation des malades traités à Senlis, un exemple dans lequel elle se seroit prolongée jusqu'au neuvième jour.

Si nous le soumettons à un examen sévère, sa durée ne sera peut-être pas la circonstance la plus extraordinaire. Les symptômes paroissent appartenir plutôt à une fièvre vermineuse qu'à la rage. L'ouverture du corps justifie cette pensée, puisque quatorze lombrics furent trou-

vés dans l'abdomen. L'enfant , qui avoit été mordu au visage , éprouva des douleurs abdominales ; il en ressentit aussi aux bras et aux jambes qui furent presque paralysés. Il y eut des spasmes aux muscles du visage , des grincemens de dents ; les urines furent abondantes. Le pouls fut convulsif dès le principe. Le premier bain fut pris sans agitation , et chaque jour la fièvre reparoissoit ; il dormoit , et refusoit de boire. Cette série de symptômes appartient-elle à la rage ? ils nous semblent avoir été causés par les vers.

Si cet exemple fait naître quelques doutes , celui d'une fille mordue par un jeune homme enragé , et qui traîna pendant un mois une hydrophobie dont il guérit , doit en inspirer de bien plus grands.

Devons-nous admettre que la rage affecte dans quelques cas une marche chronique et intermittente ?

Rage
chronique,
intermit-
tente.

Schmid assure qu'une fille domestique qui avoit été guérie de l'hydrophobie avoit tous les ans , vers le temps de la morsure , un léger égarement d'esprit et de l'aversion pour les liquides (*Andry*).

Cela suffit-il pour nous faire admettre ce fait comme un exemple de rage communiquée ?

Nous ne pensons pas qu'on doive , à l'imita-

tion de *Sauvages* et de *Bouteille* , regarder comme une observation de rage intermittente celle d'*Abel Roscius* , médecin de Lausanne , rapportée par *Fabrice de Hilden* (cent. 5 , obs. 86.) Une dame , qui fait le sujet de cette observation , avoit été guérie d'une blessure faite au bras gauche par un chien enragé ; tous les sept ans , sa plaie devenoit douloureuse , et elle étoit sérieusement malade ; mais l'horreur de l'eau n'existoit point. *Nunquam tamen à potu abhorruit , nec liquida quæ sitim extinguere valebant rejecit.*

La nommée *Ricard* fut constamment attaquée d'hydrophobie les quatre premiers mois de onze grossesses. (*Mém.* p. 145 , et *Journ. de méd.* l. XVI.) Ce n'est là qu'une des irrégularités bizarres de la grossesse.

Un homme mordu par un chien enragé , n'étant mort que trois ans après , fut , pendant ces trois années , attaqué d'un accès de rage de sept en sept jours , à la même heure qu'il avoit été mordu (*Lister* , obs. 6) , *an rabiei supervenit septimana febris ?* ajoute cet auteur.

Un jeune homme dont la rage revenoit par accès , dans l'intervalle des paroxismes , retournoit à ses travaux journaliers qui le faisoient suer. Sans autre remède , il guérit. (*Swiet.* comm. l. 3 , pag. 549.)

Quels caractères de rage voyons-nous dans ces exemples que l'on a cités d'une manière vague, et qui, selon nous, appartiennent à l'hydrophobie symptomatique ? Nous ne pouvons donc pas admettre la division en rage aiguë et en rage lente, établie par *Layard*, et adoptée par le professeur *Baumes*.

Quelques auteurs ont appelé accès de rage, ceux dans lesquels les malades ont envie de mordre ou de nuire. C'est dans ce sens que *Sauvages* a employé cette expression, parce qu'il regardoit l'envie de mordre comme un symptôme de la rage. (Voy. ses Chefs-d'œuvre, pag. 97, 1.^{er} vol.) Il appartient plus à la phrénésie, à la manie ou à quelqu'autre maladie.

Les seuls accès que nous ayons observés pendant la marche de la maladie, sont les convulsions qui se renouvellent à la vue des liquides ou par l'agitation de l'air. C'est aussi ce qu'ont entendu les médecins qui ont décrit la rage, lorsqu'ils ont dit que les accès devenoient plus fréquens et plus forts. Il seroit plus exact de les appeler accès d'hydrophobie.

Ce que l'on doit entendre par accès de rage.

 ARTICLE SIXIÈME.

Classification.

IL étoit nécessaire d'assigner une place à la rage dans le cadre nosologique. Comme les classifications sont arbitraires, chaque auteur a pris pour base le caractère qui a le plus frappé ses yeux, ou qui alloit le mieux à sa théorie.

Cause. P. *Desault*, qui avoit dirigé toute son attention vers la cause de la rage, l'a rangée parmi les maladies contagieuses. *Brogiani* l'a désignée sous le nom d'hydrophobie contagieuse, dénomination juste, puisqu'elle comprend ses deux caractères les plus essentiels.

Symptômes. Les médecins qui ont exclu les causes des bases de leurs classifications, ne se sont pas arrêtés au même caractère extérieur. Elle n'est qu'une maladie nerveuse selon *Nugent*, *Pouteau* et *Leroux*. *Cullen* et *Pinel* l'ont placée parmi les névroses. *Boerhaave* vouloit qu'on la considérât comme une maladie très-inflammatoire : *Morbus tractandus est ut summus inflammatorius*. *Fauthergill* la regarde comme une espèce d'angine spasmodique (*Valentini*).

Vogel la classe parmi les fièvres simples ; le professeur *Rush* de Philadelphie la compare à une fièvre maligne à son plus haut degré ; pour *Sagar* elle est une vésanie , et pour *Linné* une affection mentale , etc.

Morgagni , éclairé par l'anatomie pathologique , et ayant plutôt égard au siège de la maladie , l'a décrite parmi les maladies de la tête.

Siège.

Les caractères de la rage isolés par les nosologistes , sont autant de traits dessinés séparément. Leur réunion seule compose la physionomie de cette maladie.

Si , imitant la nature , nous réunissons ce que l'art a divisé , nous aurons , par cette méthode naturelle , la physionomie de la rage tracée de la manière suivante : hydrophobie contagieuse (*P. Desault* , *Brogiani*) ; présentant des symptômes d'excitation nerveuse (*Pouteau* , *Leroux*) , spasmodiques (*Cullen*) , et douloureux (*Tourtelle*) ; et des symptômes inflammatoires (*Boerhaave*) ; résidans au cerveau (*Morgagni*) ; et dans les organes de la respiration (*Fauthergill*) ; accompagnés de tristesse et de crainte (*Sagar*) ; de trouble des fonctions de l'intelligence (*Linné*) ; et présentant la marche rapide et la terminaison funeste des fièvres malignes (le professeur *Rush*.)

Méthode naturelle.

QUATRIÈME PARTIE.

HYDROPHOBIE SYMPTOMATIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Maladies confondues avec la Rage.

MAINTENANT que nous tenons de l'observation les caractères de la rage, employons-les à découvrir les maladies qui ont été confondues avec elle. Ce sont celles qui offrent avec l'hydrophobie quelques traits de ressemblance, et dont un regard attentif peut saisir toute la différence.

Prétendue
Rage spon-
tanée. On a admis une rage spontanée dans l'homme, une rage indépendante de toute espèce de morsure. Nous allons voir ce qu'on doit en penser, en soumettant à l'analyse l'un des exemples qu'on a le plus cités, l'observation de M. *Laurens*, insérée dans le 7.^e vol. du Recueil périodique.

Obs. de M.
Laurens.
Phlegmasie
cérébrale. « Un paysan de dix-huit à vingt ans, d'une complexion forte, vint à pied de Solem à Cambrai, au mois de juillet 1753. Il arriva par une chaleur excessive, à une heure après midi, et si fatigué, qu'il tomba sans connoissance à la

porte de la ville. Il n'avoit cependant fait que six lieues. On vint me chercher. J'examinai le malade ; il n'avoit ni sentiment ni connoissance ; son visage étoit un peu rouge ; sa bouche convulsive ne laissoit passer que très-peu de salive écumeuse ; le pouls étoit intermittent, dur et petit ; la chaleur n'étoit pas considérable, mais la peau étoit sèche et la respiration gênée. »

Dans la rage, on ne perd point le sentiment et la connoissance ; jamais, dès l'invasion, la bouche n'est convulsive, la salive écumeuse, ni le pouls petit et intermittent.

« Je tentai en vain, pour le ranimer, tous les remèdes usités en pareil cas. L'eau de Luce seule parut produire quelques effets légèrement sensibles. Je m'informai de sa sœur et de trois autres personnes qui étoient ses voisins, et qui l'avoient accompagné dans son voyage, si cet homme n'étoit pas sujet à quelque maladie, et s'il n'avoit fait aucun excès qui pût causer cet accident précipité et funeste. On m'assura que le malade avoit toujours été très-sain et fort sobre ; qu'il étoit parti le matin à jeun ; qu'il avoit bu un peu d'eau-de-vie en route ; qu'il avoit fait une partie de son chemin en sautant, et qu'il s'étoit trouvé dans des sueurs considérables. Ce ne fut qu'à deux lieues de Cambrai qu'il commença à se plaindre d'un très-grand mal de

tête et de fatigue ; pour lors il s'assit pour prendre du repos ; à son réveil , il continua son chemin sans faire aucune plainte ; mais il marcha comme rêveur et assoupi , et à demi-ivre. Il fut même obligé de se reposer plusieurs fois , tant il étoit accablé. »

Un trajet de six lieues parcouru quelquefois en sautant , pendant les chaleurs excessives du mois de juillet ; l'eau-de-vie qu'il avoit bue ; le sommeil à l'ardeur du soleil , ne suffirent-ils pas pour produire dans un jeune homme une violente phlegmasie ?

» Je fis conduire ce jeune homme à la plus prochaine hôtellerie , où je lui présentai une seconde fois mon flacon d'eau de Luce qui , sans lui rendre la connoissance , le tiroit cependant de son assoupissement ; mais il entroit bientôt après dans des mouvemens convulsifs.

» Le pouls s'étant élevé , ce que j'attribuois aux mouvemens que j'avois excités , je résolus de tenter la saignée aux pieds ; à peine eut-on porté le pied à la cuvette , que le malade entra en fureur : le chirurgien l'y plongea cependant ; ce qui fut suivi de hurlemens horribles , d'un tremblement général , et de mouvemens convulsifs : c'est alors seulement que je reconnus l'hydrophobie. »

Dans la phrénésie , toute excitation produit
uné

une violente agitation ou les convulsions ; comme ici l'odeur de l'eau de Luce et le contact de l'eau les ont fait reparoître.

» Afin de m'assurer , sans épouvanter tout le monde , qui ne regardoit encore ce malade , quoiqu'avec crainte , que comme un possédé , je fis tenir le malade par quatre personnes fortes , sous le prétexte de lui faire avaler de la boisson ; j'avertis pourtant le garçon chirurgien de prendre des précautions en la donnant. Mon seul dessein étoit de me confirmer sur l'hydrophobie sans alarmer les assistans , qui m'auroient laissé seul , s'ils avoient soupçonné que ce fût la rage.

» A peine le garçon chirurgien eut-il porté la tasse à la bouche du malade , qu'il la rompit avec les dents , mordit le chirurgien aux trois doigts de la main droite , et un des assistans au bras. Je prévins les suites de cette fureur en le faisant attacher. »

Le plus souvent les phrénétiques refusent de boire en s'agitant avec force ; et nous avons observé l'envie de mordre dans la phrénésie , et jamais dans la rage. Nous voyons que l'esprit du médecin est prévenu , quoiqu'il soit bon observateur.

« Sûr de la rage , je m'informai en particulier

des personnes avec lesquelles cet homme étoit venu, et surtout de sa sœur, s'il y avoit quelque raison de croire que la rage lui eût été communiquée : on m'assura que non, qu'on en auroit eu connoissance; que si ce malheur étoit arrivé, on n'auroit pas manqué de l'envoyer d'abord à Saint-Hubert, qui est le seul et immanquable remède.

» Je visitai le corps du malade; je ne trouvai aucune cicatrice ni apparence de plaie; ce qui me confirma dans l'idée que cette rage étoit spontanée; qu'elle étoit un symptôme de la maladie et l'effet de la grande chaleur....

» Je revins sur les six heures du soir. Le malade avoit été saigné deux fois; il n'avoit pas été possible d'exécuter les autres remèdes. Je le trouvai en fort mauvais état; le pouls étoit redevenu intermittent; il n'avoit vraisemblablement cessé de l'être qu'à cause de l'agitation. Je fis appliquer un vésicatoire aux jambes, déclarai la mort très-prochaine : il mourut vers les huit heures. »

Remarque. Cette observation, donnée comme un exemple de rage spontanée, ne nous présente ni les symptômes de cette maladie, ni sa marche; elle n'est autre chose qu'une phlegmasie cérébrale.

Nous avons soumis au même examen l'obser-

vation de M. *Lavirotte* (Rec. per. tom. 7, p. 81), et la plupart de celles que les écrivains ont consignées dans leurs ouvrages : aucune ne peut soutenir cet examen ; toutes sont des exemples de fièvres , de phlegmasies ou de névroses , avec horreur des boissons.

Lorsqu'il y a eu envie de mordre , éloignement pour les boissons , délire , convulsions , hurlemens et salive écumeuse , on a pensé que la rage existoit : c'est une erreur.

L'envie de mordre est fort rare dans la rage ; loin qu'elle soit un signe , elle doit inspirer des doutes , puisqu'elle est plus fréquente dans d'autres maladies. Le délire n'existe pas dans les premiers temps de la rage ; il n'est violent que rarement , lorsque le malade expire. Les convulsions ne sont qu'une agitation des organes de la respiration , qui s'accroît par degrés. La bave écumeuse n'existe point pendant les premiers temps de cette affreuse maladie ; ce n'est que vers l'agonie qu'elle couvre les lèvres de l'hydrophobe.

Il existe en ce moment à l'Hôtel-Dieu , dans Epilepsie. l'une des salles confiées à mes soins , une fille âgée de 27 ans , épileptique depuis six ans , dont les accès ont été si violens , qu'ils étoient accompagnés de convulsions , d'envie de mordre (elle a

mordu plusieurs personnes), de cris , d'horreur pour les boissons , de perte de connoissance et de salive écumeuse ; ses attaques , moins violentes , sont maintenant sans envie de mordre et sans éloignement pour les boissons.

J'ai vu les phrénétiques , et cela est commun , refuser de boire en s'agitant avec violence , chercher à mordre , crier , délirer et avoir les lèvres couvertes d'écume. Quelques-uns guérissent par l'emploi de fortes saignées et d'un traitement antiphlogistique. D'autres succombent en peu de jours.

Voici un exemple d'hydrophobie symptomatique remarquable , en ce qu'on auroit pu croire que la malade avoit communiqué la rage.

Fièvre cérébrale hydrophobique , contagieuse en apparence.

Mad.^{elle} *Olympe Escoffier* , âgée de vingt-deux ans , d'une forte constitution , étoit fréquemment atteinte de maux de tête. Depuis un mois , sa sensibilité étoit tellement exaltée , que de légères impressions sur la peau causoient de la douleur ; la menstruation avoit été moins abondante qu'à l'ordinaire.

Depuis quelques jours , les maux de tête avoient augmenté ; il y avoit un retard de la menstruation. Le 1.^{er} octobre 1819 , elle eut une fièvre forte avec défaillance. Le 2 , on fit

appliquer aux cuisses dix-huit sangsues qui firent couler peu de sang. Le 3, on fit prendre un émétique en lavage, qui fit rendre des matières glaireuses, et la malade fut soulagée. La fièvre reparut le soir. Le 4, le 5, le 6 et le 7, il y eut chaque matin un saignement par le nez, toujours avec soulagement; la fièvre continuoit. Le 6, l'horreur des liquides se manifesta; une cuillerée de potion camphrée, qu'elle ne prit qu'à la sollicitation de son médecin et qu'elle reçut sans agitation, resta dans la bouche, le col étant resserré d'une manière spasmodique; puis elle fut rejetée avec nausées. Une seconde cuillerée de potion, prise à la prière de sa sœur, causa des mouvemens convulsifs des lèvres, des ailes du nez et de la mâchoire inférieure; ces convulsions s'accrurent ensuite. Lorsqu'on lui présentait ses boissons, qui étoient tièdes ou chaudes, elle les refusoit avec une agitation convulsive très-forte, et elle tomboit dans l'accablement ou l'assoupissement. Plusieurs fois elle demanda de l'eau froide, que les personnes qui la soignoient ne jugèrent pas à propos de lui donner. Cet état persista les jours suivans. La langue se tuméfia, devint douloureuse; elle sortoit légèrement de sa bouche; sa sœur appliqua plusieurs fois les lèvres dessus pour apaiser la douleur. L'œil étoit brillant, le re-

gard fixe. Pendant les convulsions, elle cherchoit à mordre ; sa sœur et sa mère furent mordues au doigt en voulant la faire boire.

Le 9, le pouls est petit le matin ; les forces diminuent dans le jour, et le soir la malade expire.

Remarque. Voilà bien un exemple de rage spontanée où l'horreur des boissons a été insurmontable, et dans laquelle il y a eu convulsions, envie de mordre, et mort au bout de peu de jours. On doit penser que la sœur, qui avoit été mordue au doigt, fut bien imprudente d'appliquer ses lèvres sur la langue tuméfiée de la malade. Voici ce qui arriva.

2.^{me} Obs. Cette sœur, âgée de vingt-un ans, d'une
Fièvre in- constitution nerveuse, mal réglée depuis deux
termittente mois, éprouvoit un retard depuis quelques jours.
insidieuse Elle vint à Lyon avec sa mère, et tomba ma-
hydropho- lade un mois après. La mère, qui crut aperce-
bique. voir les mêmes symptômes dans sa dernière et
unique fille, me fit appeler le 4 novembre.

Le 2 de ce mois, Mad.^{elle} *Caroline* supplia sa mère de la laisser assister à l'office des morts, la fête de sa sœur, disoit-elle. Au retour elle eut un grand mal de tête ; auparavant elle avoit perdu l'appetit, et avoit annoncé qu'elle ne tarderoit pas à suivre sa sœur. Ce pressentiment de la mort que l'aînée avoit aussi manifesté alarmoit davantage la mère. Le 3, elle prit un

bain, dans lequel elle eut des frissons, quoiqu'elle y eut versé de l'eau chaude à plusieurs reprises. Le soir elle eut de la fièvre et un violent mal de tête. Je vis la malade le 4, à onze heures ; elle avoit le teint pâle, le visage abattu ; ses yeux se remplissoient souvent de larmes, ses jambes étoient foibles ; elle éprouvoit un dégoût de tout aliment et annonça la résolution de ne point prendre de remèdes, puisqu'elle ne devoit pas survivre à sa sœur. Elle avoit une toux sèche et de légers frissons qui durèrent plusieurs heures.

A cinq heures du soir, après avoir mangé très-peu d'un oiseau, elle eut une fièvre forte avec une céphalalgie qui rendoit sa respiration plaintive ; elle disoit éprouver la sensation d'un liquide dans la tête ; le visage étoit un peu coloré ; la peau chaude et sèche ; le pouls fréquent, élevé et souple ; elle avoit une toux sèche ; et sentoit tout son corps brisé comme si elle eût été battue. Elle avoit de l'horreur pour les boissons. A la prière de sa mère, elle consentit à prendre par cuillerées de l'eau simple de réglisse. Cataplasmes légèrement synapisés aux pieds ; fomentation faite sur l'épigastre avec l'infusion de menthe. Pendant la fièvre, la malade éprouva des coliques, eut deux selles peu abondantes, et une défaillance lorsqu'on la leva.

Pendant la nuit , agitation , sueur ; elle voulut se lever , elle ne se le rappela pas le matin ; sommeil d'une heure.

Le 5 , remission dans la matinée. La céphalalgie est moins forte ; cessation de la chaleur et des douleurs contusives ; saignée au bras , de vingt onces de sang environ. A une heure , la face devient froide et pâle ; le soir , la fièvre reparoît ; il y a un peu moins de chaleur et de douleur que la veille. Une sensation brûlante est éprouvée derrière le sternum et au col , avec une constriction spasmodique , qui remonte de l'épigastre et serre la gorge ; une selle de matière rougeâtre liquide ; à sept heures , nouvelle défaillance. Avant cet accès elle a pris de la glace avec plaisir ; et pendant sa durée elle n'a désiré et pris que des boissons froides. (Le désir des boissons froides , la rémission le matin et le retour de la fièvre le soir , les douleurs de tête et les défaillances qui avoient existé dans la sœur aînée , étoient les principaux traits de ressemblance qui effrayoient la mère). Grande agitation et sueur pendant la nuit ; sommeil léger ; diminution des douleurs.

Le 6 , on a appliqué deux cataplasmes sur le ventre pendant la nuit ; elle dit qu'ils lui ont fait du bien.

Le matin , rémission ; la douleur n'est forte

que dans les grands mouvemens ; chaleur vive et constriction spasmodique, derrière le tier inférieur du sternum ; pouls un peu fréquent et développé.

Un demi-lavement composé de deux gros de kina en poudre et d'un demi-grain d'extrait gommeux d'opium, délayés dans une décoction de tête de pavot, est administré à midi. La malade, qui n'avoit consenti à prendre qu'un lavement simple de mauve, est vivement agitée lorsqu'elle aperçoit le linge coloré par le quinquina ; elle éprouve des palpitations qui cèdent aux cataplasmes de riz sur le ventre, et aux fomentations synapisées faites sur les jambes.

Le soir à sept heures, elle est sans fièvre, gaie, sans douleur et sans toux. A onze heures, elle éprouve des coliques, et rend son lavement, et des matières jaunes, abondantes ; ensuite elle a dormi.

Le 7, elle est bien dans la matinée ; le pouls plus serré est toujours un peu fréquent. Demi-lavement semblable à celui de la veille. A une heure, il y a de l'agitation ; le mal de tête s'accroît ; la poitrine est douloureuse, avec une sensation de plénitude. Les cataplasmes de riz sur l'abdomen, et les fomentations synapisées aux pieds et aux jambes sont continués ; la malade, qui a constamment eu de l'horreur

pour les boissons tièdes et pour les médicaments , consent à prendre quelques morceaux de gomme arabique et des pastilles de guimauve ; elle continue l'emploi de la glace et de l'eau froide. A huit heures , la chaleur de la peau s'accroît , la sueur se manifeste ensuite , et les symptômes s'apaisent.

La maladie devient légère les jours suivans , et n'est marquée que par le retour de quelques symptômes , et une convalescence mêlée de faiblesse et de spasme a lieu.

Consé-
quence.

Si nous avons été facile à céder aux apparences , n'aurions-nous pas vu dans le premier de ces deux faits , un exemple de rage spontanée , et dans le second , un exemple d'hydrophobie communiquée , et guérie par une abondante saignée , par la glace et par le quinquina ?

Après ces exemples de maladies diverses prises pour une rage spontanée , nous allons en voir qui se sont développées après la morsure d'un chien , et qu'on a prises pour la rage communiquée.

Prétendue
rage com-
muni-
quée.
Obs. de
Nugent.

Déjà *Leroux* a prouvé , dans son mémoire couronné p. 41 , qu'*Elisabeth Briant* , dont le docteur *Nugent* a publié l'observation , n'avoit point été atteinte de la rage. Cependant les médecins du siècle dernier l'avoient regardée comme l'exemple le plus authentique de guérison de la

rage communiquée. Cette fille avoit été mordue à la main par un chien enragé. Mais il ne suffit pas de dire qu'un animal étoit enragé ; il faut le prouver , et c'est moins facile qu'on ne le pense communément. On n'en acquiert la certitude que lorsque d'autres personnes ou d'autres animaux mordus sont atteints de la même maladie. La rage, dans le chien , se confond bien plus aisément avec d'autres maladies encore mal déterminées , que dans l'homme.

Une méprise semblable est l'origine de la faveur qu'a acquise la vapeur du vinaigre comme spécifique de la rage. Croirons-nous avec *M. Beudon*, qu'une truie qui étoit irritée parce qu'on l'avoit renfermée pendant plusieurs jours , ait été atteinte de la rage et guérie par la vapeur du vinaigre ; que le chien qui l'avoit mordue , également renfermé et enchaîné , ait été atteint de cette maladie , parce qu'il avoit mordu sa chaîne et les pierres de sa loge , refusé de boire et de manger , et qu'il a été guéri par la même vapeur ? Nous louons le zèle des personnes qui se livrent à des recherches utiles ; nous ne saurions adopter les illusions d'un esprit prévenu , sur la foi même d'un auteur célèbre , mais trop crédule. (*Voy. Andry*, p. 232).

Obs. de
Beudon.

L'observation publiée de nos jours par le docteur *Rossi* , savant médecin de Turin , est-

Obs. de
Rossi.

elle un exemple de rage guérie par le galvanisme ? ce moyen mériterait d'être loué davantage , si elle étoit exacte. Il s'agit d'un homme mordu au doigt depuis un mois par un chien enragé. Il éprouva des douleurs qui cédèrent d'abord à l'action d'un caustique ; elles recommencèrent avec d'autres symptômes alarmans : le malade frissonnoit à la vue de l'eau, il avoit envie de mordre ; sa gorge étoit tellement enflammée , qu'il ne pouvoit avaler les alimens solides. Soumis au galvanisme , l'une des extrémités du conducteur fut placée dans la bouche du malade , au moment où il l'ouvroit pour mordre , tandis que l'autre extrémité communiquoit avec l'appareil de Volta. Cette opération violente affoiblit tellement le sujet , qu'il ne pouvoit plus se soutenir. Il ne fut que plus aisé de le galvaniser. Le malade étoit couvert de sueur. Le lendemain on devoit le reporter chez le docteur *Rossi* pour subir de nouveau le galvanisme , lorsque le malade lui-même vint annoncer au médecin qu'il étoit guéri. Plusieurs jours après , il éprouva une nouvelle atteinte , et fut guéri de la même manière.

Remarque. Nous ne retrouvons point ici les caractères de la maladie que nous avons observée. Nous voyons un mal de gorge , probablement avec un délire qui portoit à mordre et qui fut pas-

sager. Aussi cette observation n'a fait ni une grande sensation en France, ni la fortune du galvanisme.

Il est une observation qui a davantage fixé l'attention des médecins ; c'est l'exemple publié par le docteur *Shoolbred*, d'une rage guérie par la saignée à défaillance, dans une brochure imprimée en mai 1812, ayant pour titre : *Case of hydrophobia successfully treated*, c'est-à-dire, *Cas d'hydrophobie traitée avec succès*. L'auteur, M. John *Shoolbred*, médecin de l'établissement anglais du Bengale et chirurgien de la présidence de Calcutta, y rend compte qu'un certain Ameir, âgé de vingt-cinq à trente ans, fut amené à son hôpital avec tous les symptômes de l'hydrophobie. Il avoit été mordu à la jambe, trois semaines auparavant, par un chien enragé (il seroit plus exact de dire, par un chien présumé enragé.) Au premier aspect de cet homme, le docteur *Shoolbred* ne put méconnoître la rage : (*Nugent* et d'autres savans médecins ne s'y sont-ils pas mépris ?) le corps, les bras et le cou étoient attaqués de mouvemens spasmodiques violens ; les muscles de la face, dans une action convulsive à chaque inspiration ; les commissures des lèvres retirées en arrière avec dépression de la mâchoire inférieure, ce qui lui rendoit la figure hideuse à voir (Nous

Obs. de
Shoolbred.

avons vu dans quelques phrénétiques cette convulsion du visage qui rend la figure hideuse). Les yeux paroissoient sortir de leurs orbites et étoient gorgés de sang, quelquefois fixes avec un regard terrible et menaçant, d'autres fois roulans comme si le malade eût eu l'appréhension de quelque danger (Cet état des yeux appartient à la phrénésie).

Une salive visqueuse sortoit de sa bouche qui étoit toujours ouverte , excepté quand les lèvres se rapprochoient momentanément pour rejeter la sécrétion nuisible qui s'y attachoit ; enfin tous les autres symptômes, y compris l'horreur des liquides , indiquoient assez une rage bien confirmée. (Les enragés crachent fréquemment , lorsque la maladie est déjà avancée ; la bave écumeuse ne sort sur les lèvres que dans l'agonie , et la bouche n'est point ouverte).

L'auteur ayant lu dans la gazette de Madras une observation de M. *Tymon* , chirurgien du 22.^e de dragons , dans laquelle celui-ci disoit avoir guéri un hydrophobe par la saignée , le mercure et l'opium , il se détermina à adopter le même plan. En conséquence , il fit une large ouverture à la veine du bras droit. A peine eut-il tiré de dix-huit à vingt onces d'un sang rouge et rutilant comme du sang artériel , que les spasmes se calmèrent , la respiration devint

plus libre et les symptômes diminuèrent ; encouragé par ce mieux sensible , il oublia les autres remèdes , et laissa couler le sang jusqu'à la quantité d'un litre. Alors voyant son malade bien calme , il lui présenta un vase plein d'eau que celui-ci prit tranquillement de la main gauche , tandis que le sang couloit encore , et dans lequel il but avec plaisir trois ou quatre onces d'eau , de la même eau dont quelques minutes auparavant la vue seule le jetoit dans des convulsions affreuses. Il faut observer que , pendant qu'on le saignoit , il fit signe qu'on l'éventât ; et cependant auparavant il n'auroit pu souffrir le moindre courant d'air. Après la saignée il s'endormit (Les enragés ne dorment pas , même après la saignée). En s'éveillant , il demanda du sorbet , et en but un gobelet avec toute la facilité possible. Il se rendormit encore et eut pendant son sommeil des soubresauts convulsifs dans les bras , la poitrine et la face , sans que pour cela il s'éveillât. Mais , un peu plus tard , son sommeil fut interrompu par des soubresauts , et il se trouvoit fort agité , les convulsions étoient plus fortes , et il ne but un verre d'eau qu'avec la plus grande difficulté ; on lui fit alors une saignée qui fut portée jusqu'à la défaillance ; lorsqu'il revint à lui , il étoit entièrement calme , et il n'éprouva plus de la

maladie qu'une extrême foiblesse et des étourdissemens.

Remarque. Avant d'avoir analysé cette observation du docteur *Shoolbred*, qui ne soutient pas plus que les précédentes un examen sévère, puisqu'elle ne présente ni la marche ni les caractères de la rage, j'avois employé avec confiance la saignée à défaillance comme un souverain remède; j'ai été désabusé.

Ce ne sont pas là les seules méprises de ce genre citées par les auteurs; il est encore un grand nombre d'observations dans lesquelles nous chercherions inutilement les symptômes caractéristiques de la rage que nous ont présentés tous nos malades, et qui sont le sujet du 1.^{er} §. de l'art. 4 qui précède. Elles ont fait la fortune de tous les spécifiques vantés.

Le recueil d'*Andry*, qui renferme tant de recettes inutiles de ces remèdes spécifiques, est rempli d'observations semblables. On ne peut lire ce mélange sans être trompé, si l'on n'a sans cesse présens à la mémoire les caractères de la rage. Parmi les observations qu'il rapporte, il en est cependant qui doivent être distinguées. Telles sont celles de *Vaughan*.

C'est ici le lieu de consacrer un article à l'hydrophobie non contagieuse.

ARTICLE DEUXIÈME.

Hydrophobie non contagieuse.

L'HYDROPHOBIE non contagieuse peut être ou isolée, c'est son plus grand degré de simplicité, ou unie à d'autres maladies dont elle a été regardée comme symptomatique, quoiqu'elle soit une véritable complication.

La crainte que cause le souvenir d'un grand danger fait naître l'hydrophobie simple, même quand le danger n'est plus. Hydrophobie simple.

Tranquillas etiam naufragus horret aquas.

OVID.

En voici quelques exemples :

1.^{re} Obs.

L'un de nos amis, le docteur *Nicot*, m'avoit assisté dans plusieurs ouvertures de cadavres de malheureux enragés. Quelques jours après, saisi de la crainte de s'être inoculé la rage par la dissection, il perd l'appétit et le repos. Témoin des tourmens que cette cruelle maladie avoit fait souffrir à nos malades, il ne peut détacher de son esprit la triste image de ce spectacle affreux ; et il ne lui est plus possible de

se livrer au travail. Dès qu'il essaye de boire, son col est resserré par une contraction spasmodique, la déglutition est impossible et la respiration suffocante. Il ne doute plus que la rage ne soit déclarée; sa tristesse s'accroît jusqu'au désespoir. Pendant trois jours, il erre sans cesse dans les rues et sur les quais, l'esprit en proie à la plus désespérante mélancolie.

Le raisonnement parvient enfin à le tirer d'une aussi pénible situation : il ne s'étoit point blessé; plus que lui, j'avois été exposé à la contagion, et j'étois sans crainte. Dès qu'il fut persuadé que les symptômes qu'il avoit éprouvés n'étoient que l'effet de la frayeur, sa guérison fut assurée. Il la dut en partie à cet adage qui n'est point une vérité médicale : *Morte la bête, mort le venin.*

C'est là un exemple d'hydrophobie simple : elle ne peut être regardée comme symptomatique, puisqu'elle n'accompagnoit aucune autre maladie. Elle étoit suffisamment caractérisée par le spasme du col et de la poitrine, par la respiration suffocante à la vue des liquides, et par l'impossibilité de boire. Nous ne pourrions raisonnablement soupçonner le caractère contagieux.

Il est bien plus facile de n'avoir qu'à méditer sur les causes et les effets de la rage dans

son cabinet ou auprès d'une bibliothèque, que de l'observer avec calme et de s'éclairer par des autopsies cadavériques.

Les médecins qui comme *Thémison*, sont agités de pénibles sentimens, sont obligés ainsi que lui de renoncer à enrichir la science des fruits de leur expérience. Ce médecin célèbre ayant donné des soins assidus à l'un de ses amis attaqué d'hydrophobie, selon *Dioscoride*, fut tellement affecté de sa situation, qu'il éprouva la même maladie, et qu'il n'échappa à la mort qu'après avoir beaucoup souffert. (*Bosquillon*. Mém. de la soc. méd. d'émulation. tom. v.)

Ce n'est pas sans le secours de toute sa raison, que l'on parvient à faire cesser l'effroi que causent et le spectacle de cette épouvantable maladie, et les recherches faites sur le cadavre le scalpel à la main. *Sabatier* avoue que ni lui ni ses élèves n'osèrent faire l'ouverture du premier cadavre qu'il eut à examiner. (Mém. de l'institut, 2.^{me} vol.)

Et moi-même après avoir vu succomber mi- 2.^{me} Obs.
sérablement plusieurs malheureux livrés aux tourmens de la rage, et après de pénibles recherches d'anatomie pathologique, j'ai été privé d'un sommeil tranquille pendant plusieurs mois. Tantôt au milieu d'un rêve effrayant, j'étois

éveillé par le spasme suffocant que cause l'hydrophobie ; tantôt je succombois , après avoir lutté avec peine , contre un animal enragé. J'avois émis dans mes leçons de clinique , l'opinion que la rage ne se communique point par les dissections ; à l'amphithéâtre , il fallut encourager par l'exemple. Lorsque j'eus saisi le scalpel , je tins à achever mes recherches. Le temps a dissipé l'agitation que j'ai éprouvée ; mais il n'a pu détruire une plus grande crainte dont je suis saisi à la vue d'un chien inconnu.

Le soupçon que le chien par lequel on a été mordu étoit atteint de la rage , suffit pour produire cette vive mélancolie à laquelle se joignent les symptômes de l'hydrophobie.

3.^{me} Obs. Le frère du malheureux *Sambet* qui mourut de la rage , fut mordu par un chien , il y a quelques mois. Aussitôt il devint triste , voulut mettre ordre à ses affaires , et il eut de la peine à boire et à manger. Pour le distraire , on le conduisit au bourg de Moretel , un jour de marché ; tandis qu'il étoit à table , des chiens se battirent près de ses jambes , et lui causèrent une extrême frayeur. Cependant on parvint après quelques jours , à le convaincre que le chien qui l'avoit mordu , n'étoit point enragé puisqu'il vivoit toujours , et il fut guéri.

Asti rapporte d'après *Cavallini* , l'exemple

d'un homme qui éprouva long-temps des symptômes hydrophobiques affreux , dont il fut délivré au bout de quelques mois , ayant appris que le chien qui l'avoit mordu n'étoit point atteint de la rage. (*Andry* , pag. 17. et Hist. de la soc. roy. pag. 113).

Nous verrons un grand nombre d'exemples d'hydrophobie produite par la frayeur , et confondue avec la rage.

La frayeur peut produire de plus grands désordres dans les fonctions du cerveau et causer la mort. Ainsi une femme du faubourg de la Guillotière mourut hydrophobe , pour avoir habité avec son mari le soir même du jour où il avoit été mordu par un chien enragé (*Réflex. sur la rage par M. Chabert* , journ. d'agriculture).

On trouve des exemples d'hydrophobie suivie de la mort , causée par la frayeur , dans *Marcel Donat* (Hist. med. mir. pag. 599) , dans *Felix Plater* (Obs. lib. 1.) , dans *Fauthergill* (Medic. obs. and inquir.) , dans l'Histoire de la société royale de médecine 1783 , 2.^e part. , et dans plusieurs autres ouvrages.

Nous ne confondons pas avec l'hydrophobie , un simple éloignement pour les boissons , qui se fait remarquer dans quelques maladies. Nous la distinguerons aussi de la dysphagie ,

Hydrophobie distinguée de la difficulté de boire.

culté ou impossibilité d'avaler, qui accompagne l'angine, ou les autres maladies du col, de la bouche ou de l'œsophage. Dans ces diverses maladies, on voit les liquides sans inquiétude, on les touche sans agitation, sans spasme et sans frisson convulsif. Cette méprise a été faite quelquefois. (V. le dict. des sciences médicales, art. hydrophobie. pag. 350.)

La crainte de l'eau est si grande pour quelques personnes bien portantes qu'elle va jusqu'à l'hydrophobie. *Lister* rapporte qu'une femme de soixante ans, née d'une mère qui avoit été atteinte de phrénésie, éprouva de la difficulté à boire pendant toute sa vie, quoiqu'elle mangeât beaucoup et avec avidité. La vue de l'eau lui inspiroit une si grande terreur, qu'on ne put jamais la résoudre à traverser une rivière en bateau. Elle étoit sujette à des frayeurs subites et violentes, sans cause.

Hydropho-
bie compli-
quée (symp-
tomatique)

L'hydrophobie peut se joindre à une autre maladie, se développer pendant sa marche : elle est alors compliquée. On l'a désignée sous le nom d'hydrophobie symptomatique ; mais peut-elle être un symptôme de l'hystérie, de la phrénésie, d'une gastrite, d'une hépatite ? Non, elle est une complication. C'est principalement dans les maladies qui présentent une excitation cérébrale, directe ou sympathique, qu'elle a été observée.

Les formes sous lesquelles elle se montre, Variétés.
 et ses degrés d'intensité sont plus variés que dans la rage. Elle s'en rapproche quelquefois de manière à faire naître un doute, que dissipe toutefois un examen attentif. Quelquefois aussi cette horreur des liquides produit des convulsions plus violentes, des cris plus aigus, que la rage; alors c'est surtout le cerveau qui est le siège d'une vive excitation nerveuse ou inflammatoire.

L'hydrophobie non contagieuse peut exister en même temps qu'une fièvre, une phlegmasie ou une névrose. Nous allons la voir accompagner diverses altérations des principaux organes.

Les névroses du cerveau, les phlegmasies Maladies
du cerveau.
Névroses.
 cérébrales et les fièvres qui troublent le plus les fonctions de cet organe, ont été quelquefois accompagnées de cette hydrophobie.

Une jeune fille hystérique détournoit ses regards et jetoit des cris aigus toutes les fois qu'on lui présentait à boire, sans éprouver aucun mal de gorge, aucune douleur, et sans que la respiration devint convulsive, comme elle l'est dans la rage contagieuse. Je prescrivis des médicamens antispasmodiques, en bols et en applications. Le troisième jour l'hydrophobie disparut complètement. Hystérie.
Observat.

Dans cette variété de l'hydrophobie, l'hor-

reur des liquides étoit portée à un haut degré ; mais il n'y avoit d'autre contraction musculaire que celle qui est nécessaire à la formation des cris aigus. Elle ne pouvoit être confondue avec la rage. — *Mead* a vu l'hystérie accompagnée d'hydrophobie. J'en ai plusieurs exemples.

La ressemblance entre l'hystérie et la rage est si grande quelquefois, qu'un savant médecin allemand, le docteur *Artog*, a regardé la rage comme une hystérie contagieuse. Il a publié une dissertation sous ce titre : *Dissertatio de hysteria contagiosa* ; Erlangæ, 1806.

Epilepsie.

L'épilepsie peut aussi se compliquer d'hydrophobie. *Sauvages* rapporte, d'après M. *Vandeli* médecin du duc de Modène, l'observation d'un épileptique qui avoit une ou deux attaques de convulsions chaque année, au sortir desquelles il avoit, durant quelques heures, une véritable hydrophobie (Voy. sa dissertation).

Dans l'article précédent, nous avons rapporté un exemple d'épilepsie avec hydrophobie (pag. 227). *Lapeyronie* en a cité un semblable.

M. *Brieu* fils, médecin de l'hôpital de Draguignan, a fait la même observation sur un soldat attaqué depuis six mois de douleurs de tête habituelles et violentes qui dégénérent en accès d'épilepsie (*Andry*, pag. 11. Voyez aussi le tome III des lettres de *Guy-Patin*, lettre 362).

La mélancolie se lie à l'horreur de l'eau, comme les deux névroses précédentes. J'ai été consulté par une dame qui avoit éprouvé un violent chagrin, son mari ayant été obligé d'abandonner un beau pensionnat, par suite des mesures prises par l'université. Le flux menstruel diminua; dès-lors elle eut dans l'abdomen, la sensation d'un globe pesant qui disparut, et fit place à une constriction spasmodique au col. Pendant trois ans, ce spasme fut lié à l'impossibilité de boire. La vue des liquides n'inspiroit aucune horreur; mais dès que quelques gouttes étoient placées dans la bouche, le spasme augmentoit. Les alimens ne le produisoient que rarement. M.^{me} B... ne buvoit jamais dans l'intervalle des repas; à peine pouvoit-elle avaler quelques gouttes de liquide en mangeant. Au bout de trois ans cette constriction, qu'accompagnoit souvent l'envie de pleurer, a été remplacée par une douleur continuelle à l'œil droit, et l'entière liberté de boire s'est rétablie.

Mélancolie.
Observ.

Galien parle d'une affection mélancolique qui se changea aussi en hydrophobie (*de ther. ad Pison*, lib. 1). Suivant *Ætius*, les mélancoliques ont quelquefois horreur des liquides, comme ceux qui ont été mordus par un animal enragé: *Quidam verò etiam aquam timent et vinum et oleum, velut qui morsi sunt à cane rabioso* (De melancolia).

Il est quelques hydrophobies intermittentes qui appartiennent aussi à cette variété. Alors le retour de la mélancolie ramène l'hydrophobie. Les observations de *Schmid* et d'*Abel Roscius*, que nous avons citées, pages 217 et 218, en sont des exemples.

Fièvre hydrophobique.

On a vu pendant les accès d'une fièvre intermittente, l'hydrophobie se développer à un haut degré et devenir le caractère dominant de la maladie. Le professeur *Dumas* avoit observé à l'Hôtel-Dieu de Lyon, pendant le siège de cette ville, cette fièvre pernicieuse, intermittente, hydrophobique, dans laquelle le symptôme hydrophobique croissoit progressivement avec tous les autres pendant les accès, et diminuoit de même. Le malade fut guéri par l'emploi du quinquina uni à diverses préparations d'opium. Cette intéressante observation est insérée dans le traité des fièvres intermittentes pernicieuses du professeur *Alibert*.

M. Boullon a pareillement observé une fièvre intermittente pernicieuse hydrophobique, durant l'épidémie d'Abbeville (*Alibert*). Nous avons rapporté, page 230, une observation de fièvre rémittente insidieuse hydrophobique.

L'hydrophobie a quelquefois accompagné les fièvres continues. *Schenkius* (Obs. de méd. liv. VII) et *Salmuth* l'ont vue survenir dans les

fièvres malignes (*Portal*). On en trouve une observation communiquée par M. *Bonafos*, dans *Andry*, page 12. A la vérité cette fièvre ressemble beaucoup à une phlegmasie cérébrale. *Sarcone*, dans son histoire des maladies de Naples, assure avoir vu plusieurs fois l'hydrophobie se joindre à la fièvre épidémique qu'il décrit. Il est question dans les annales de Breslaw (année 1719), d'une fièvre épidémique accompagnée de l'horreur de l'eau, qui régna sur les enfans pendant un mois entier, d'après la thèse de *Sielig*. (*Andry*, pag. 224).

L'hydrophobie dont les symptômes présentent le plus d'analogie avec la rage, est celle qui accompagne l'inflammation du cerveau. Nous en avons vu un exemple dans l'observation de M. *Laurens*, que nous avons analysée dans le précédent article. C'est ce genre de maladie qu'on a principalement cité comme exemple de rage spontanée.

Peut-on méconnoître les caractères d'une phlegmasie cérébrale, dans l'observation suivante de *Pouteau*? « Le 12 juin 1752, à deux heures après midi, le sieur Jean Baptiste *Poisel*, âgé de quarante-quatre ans, d'un tempérament bilieux et colérique, maître de pension, entra dans une violente colère contre un porte-faix qui, en lui apportant du bois, cassa une glace

Phlegmasie
cérébrale.

Obs. de
Pouteau.

chez lui. Près d'un quart d'heure après , il se mit sur le lit où il sommeilla quelques instans, pour s'éveiller avec une grande envie de boire; mais ce fut en vain. Il fit appeler M. *Charmetton*, mon confrère , à qui d'un air violent et égaré , il témoigna sa surprise de ce que malgré sa soif, il ne pouvoit la contenter. M. *Charmetton* lui conseilla de se faire porter à l'hôpital, où il arriva sur les quatre heures. Je lui fis faire au plutôt une très-ample saignée; mais les accidens augmentant toujours, il fallut l'attacher. La violence des mouvemens qu'il fit alors, rouvrit la saignée, il fut même impossible d'en arrêter le sang. Cependant, malgré quatre livres de sang environ, qu'il perdit pendant la nuit, le délire et les convulsions augmentèrent toujours, jusqu'à trois heures du matin qu'il mourut, après quelques minutes seulement de calme apparent. Je l'ai vu faire les plus grands efforts pour boire; il crachoit à tout moment et avec beaucoup de force. Il soutint constamment qu'il n'avoit été mordu par aucun animal, et ne montra jamais aucune envie de mordre.» (Essai sur la rage, pag. 7).

Cette observation remarquable offre au premier coup d'œil les traits les plus saillans de la rage contagieuse: l'horreur de l'eau, l'air égaré, l'agitation convulsive, le délire, une

salivation abondante, une terminaison promptement funeste. Néanmoins elle en diffère par sa cause, par divers symptômes et par sa marche.

Les nombreux exemples de rage spontanée que rapportent les auteurs, ne sont à nos yeux que des phlegmasies ou des névroses avec horreur de l'eau, ou hydrophobie non contagieuse. *Salius Diversus, Marcellus Donatus, Skenkius, Wanswieten, Morgagni, Sanchez, Brogiani, Raymond, Andry*, les mémoires de la société royale de médecine et divers recueils, en fournissent des observations.

Les causes auxquelles on les attribue, sont toutes celles qui peuvent produire des phlegmasies cérébrales : l'ardeur du soleil, comme dans les observations de M. *Laurens* et de M. *Marigues* (Rec. périod. tom. VII), un froid excessif (*Portal*) ; l'eau froide bue quand on est échauffé (voy. *Koehler*, cité par *Morgagni*) ; un emportement de colère (*Pouteau*) ; la crainte et la colère (*Martin de la Case*, Hist. de la soc. roy. de méd. pag. 60) ; des reproches humilians (même ouvrage, pag. 57) ; une évacuation habituelle supprimée (*Maret*.) Plusieurs fois à la vérité, elle s'est manifestée sans cause connue (*Andry*, pag. 223).

Hydropho-
bie impro-
prement
appelée
*Rage trau-
matique.*

Lorsqu'au lieu des causes internes que nous avons indiquées, ce genre d'hydrophobie est le produit d'une cause externe, de la morsure d'un homme, de celle d'un animal qui n'est point enragé, d'une égratignure, on l'appelle improprement *rage traumatique*.

Un prêtre cité par *Manget*, fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un simple fébricitant ; une femme dont parle *Malpighi*, fut atteinte de cette maladie, après avoir été mordue par sa fille, épileptique ; dans les *Transactions philosophiques*, on trouve l'observation d'un homme qui, sortant du jeu au désespoir d'avoir tout perdu, se mordit au poignet, et mourut de la rage. *Pouteau* parle d'un homme qui devint enragé après avoir été mordu par un autre homme.

Un enfant mourut de la rage, au rapport de *Zvingerius*, après avoir été mordu par un chien qui n'étoit, ni ne devint enragé. *M. Rossi* rapporte dans les mémoires de l'académie de Turin, l'exemple de trois personnes mortes hydrophobes, pour avoir été mordues par des chats irrités. Le frère *Duchoisel* (journ. de méd. tom. v) dit qu'un jeune homme mourut hydrophobe après une morsure faite par un chien qui ne l'étoit point. Un jardinier dont parle *Baccius*, mourut de même après avoir été mordu par un

coq irrité. On dit que cette maladie est survenue après une simple égratignure faite par les griffes d'un animal enragé.

Enfin M. *Trecourt* (Rec. per. févr. 1757), a donné l'observation d'une hydrophobie, survenue à la suite d'une chute avec commotion.

Diverses maladies des organes de la digestion s'accompagnent d'hydrophobie.

Organes
de la diges-
tion.

Portal rapporte qu'une demoiselle de vingt-deux ans eut une esquinancie dont elle périt. Elle éprouva avant de mourir une telle horreur pour toute espèce de liquide, qu'elle donnoit les plus grandes marques de douleur toutes les fois qu'on lui présentait quelque boisson. D'abord elle eut de l'aversion pour l'eau pure, ensuite pour le bouillon; elle prenoit encore un peu de sirop de mûres pour se gargariser; mais elle finit par ne vouloir prendre ni voir aucune espèce de liquide, quelque foncé qu'il fût en couleur.

Pharinx.

On se convaincquit par l'ouverture du corps à laquelle j'assistai, dit ce savant professeur, que le pharinx, l'extrémité supérieure de l'œsophage, le larinx et la trachée artère, étoient enflammés dans toute leur étendue, et gangrenés en divers points (Voy. Obs. sur les effets des vap. etc., pag. 140).

On trouve dans les *Essais de médecine* de

Jean *Innés*, célèbre professeur d'Edimbourg ; l'histoire d'une femme à laquelle une tumeur inflammatoire de l'œsophage causa aussi l'hydrophobie (*Portal* 140).

Estomac. Le même auteur parle dans cet ouvrage d'une hydrophobie causée par l'inflammation de l'estomac ; le malade guérit après beaucoup de saignées.

Koehler rapporte dans le *Commerce littéraire de Nuremberg*, deux exemples d'inflammation de l'estomac, accompagnée d'hydrophobie (*Andry*, 224).

Certaines substances introduites dans l'estomac, ont causé l'hydrophobie. *Schmidel*, (*Dissert. de hydrophobia ex usu fructuum fagi*; Erlang, 1762), rapporte un fait dans lequel une personne devint hydrophobe après avoir mangé une assez grande quantité de fruit du hêtre. Ce fait observé par M. *Sélig* père, est contenu dans une thèse soutenue par son fils (*Andry*, pag. 221). Les fâines avoient été cuites légèrement dans un four où l'on avoit fait fondre de l'étain ; aussi *Mangold* (*Diss. de hydrophobia*, Orford 1765), attribue les accidens aux émanations arsenicales, dont les fruits étoient vraisemblablement imprégnés. *Schmidel* paroît l'attribuer à son huile rance. Il est probable que
l'hydrophobie

l'hydrophobie a accompagné une inflammation de l'estomac.

On trouve dans les éphémérides des Curieux de la nature (Cent. 9. obs. 27) une observation d'*Adolphi*, dans laquelle il est question d'un homme devenu hydrophobe, après avoir mangé deux noix rances (Dict. des scienc. méd. art. hydrophobie).

Le professeur *Brera* de Pavie, a communiqué au docteur *Harles* professeur à Erlangen, l'observation suivante d'une hydrophobie produite par le fruit du *datura stramonium*.

Hydrophobie causée par le fruit du *datura stramonium*.

Le 18 septembre 1798, *Domenico Mella*, âgé de neuf ans, après avoir enlevé l'écorce d'un des fruits du *datura stramonium*, le mâcha, et en avala un peu. Une heure après, il éprouve de la somnolence, sa démarche est vacillante, et c'est dans cet état qu'il rentre chez ses parens. Difficulté d'articuler, agitation, vomituritions; on s' imagine qu'il est ivre, et on le couche. A peine est-il dans son lit, que les convulsions les plus violentes se déclarent; elles augmentent au point que l'enfant devient presque furieux, et qu'on est obligé de le contenir par des liens; il reste toute la nuit sans dormir, s'agite sans cesse et pousse des cris perçans.

Le lendemain on conduit l'enfant malade à l'école clinique de l'université, dont M. *Brera*

étoit alors directeur. Le docteur *Domenico Mugetti* est chargé du traitement. A l'arrivée du malade on reconnoît qu'il est atteint de l'hydrophobie la mieux caractérisée ; il est dans le délire , et a perdu la mémoire ; la vue est obscurcie et les pupilles sont extraordinairement dilatées ; une sueur froide couvre tout son corps ; l'enfant témoigne une grande envie de mordre et de déchirer avec les dents ce qu'il peut atteindre sans excepter ses membres ; l'intérieur de sa bouche est très-aride ; l'aspect de la lumière , d'un miroir ou de l'eau produit des convulsions atroces. L'eau surtout est pour le malade un objet d'horreur qui se manifeste particulièrement par une constriction et un état convulsif du pharinx , avec écume devant la bouche et sputation ; le pouls est fréquent , accéléré , petit et irrégulier.

La réunion de symptômes aussi extraordinaires que violens , fit présumer à M. *Brera* que l'enfant avoit avalé une substance vénéneuse quelconque ; il parvint à savoir quel funeste présent il avoit reçu de ses camarades la veille. M. *Brera* alla sur les lieux où l'on avoit cueilli les fruits du datura stramonium , et il y trouva ce végétal en abondance. Cette découverte fit abandonner tout soupçon d'une morsure faite par un animal enragé. On administra à neuf

heures une demi-once de vin émétique, ainsi que plusieurs lavemens d'eau vinaigrée. A dix heures, le malade eut deux fortes selles qui ne changèrent rien à son état. On donna une autre demi-once de vin émétique, qui procura vers onze heures, des vomissemens d'une quantité considérable de matières saburrales, ainsi que de tous les fragmens de la moitié du fruit avalé; immédiatement après, il y eut disposition au sommeil et l'on donna du café. Vers midi, il survint un sommeil profond, qui dura jusqu'à six heures du soir, il se termina, à de la foiblesse près, par le retour complet de la santé. Le malade reconnut avec une sorte de vivacité toutes les personnes et les objets qui l'entouroient; mais, il ne conservoit aucun souvenir de ce qui s'étoit passé pendant sa maladie. (Voy. le diction. des scienc. méd. — *hydrophobie*).

Salius Diversus, qui, selon *Lister*, étoit l'un Intestins.
des plus savans médecins de son siècle et très-digne de foi, rapporte l'histoire d'une dame âgée d'environ trente-six ans, qui fut d'abord atteinte d'une fièvre pestilentielle; elle guérit. Quelque temps après, elle fut attaquée d'une dyssenterie, qui parut céder à l'usage des remèdes; il lui resta cependant un peu de fièvre à laquelle se joignit une vraie hydrophobie. Cette femme non-seulement ne pouvoit user

d'aucune boisson , mais elle ne pouvoit voir personne qui bût devant elle , sans entrer en fureur ; elle mourut le huitième jour. Elle assura qu'elle n'avoit jamais été mordue (*Portal*, pag. 137).

Foie. Dans son cours d'anatomie médicale, tom. v, page 300, M. *Portal* donne un exemple d'une hépatite qui fut accompagnée d'hydrophobie.

Rein. Je tiens de M. *Bredin*, directeur de l'école vétérinaire de Lyon, l'observation suivante :

Un cheval malade fut conduit à l'école vétérinaire, il étoit dans une violente agitation, cherchoit à mordre, et l'hydrophobie existoit d'une manière complète. Après deux jours, il devint calme, il mangea et put boire tranquillement ; puis il tomba et mourut. On en fit l'ouverture, on ne découvrit au cerveau aucune altération ; mais le rein droit présenta les traces d'une violente inflammation.

Organes de la respiration. L'observation de *Lavirotte* (rec. pér. 7.^e vol. juillet 1757), est un exemple remarquable d'asthme compliqué d'hydrophobie et d'une vive excitation cérébrale.

L'inflammation des poumons peut être compliquée d'hydrophobie ; on en trouve un exemple dans le tome XIII du journal encyclopédique.

Organes de la circulation. Nous avons peu d'exemples de maladies des organes de la circulation liées à l'hydrophobie.

Il est facile d'en concevoir la raison ; c'est moins par des symptômes bien sensibles qu'on peut déterminer les altérations du cœur et des gros vaisseaux que par l'ouverture des cadavres. Nous n'avons aucune autopsie faite dans un cas semblable à offrir. Peut-être l'observation de *Lavirotte* appartenoit-elle à la variété qui nous occupe.

Mead assure avoir vu l'hydrophobie survenir à une personne qui étoit atteinte de palpitations de cœur.

Sauvages a désigné sous le nom de rage amoureuse, *rabies amatoria*, le spasme aphrodisiaque, l'envie de mordre, qui quelquefois l'accompagne. (Dissert. pag. 78. note). Utérus.

Il est plusieurs genres d'altérations de la matrice qui s'accompagnent de l'horreur des liquides. L'état de grossesse, les suppressions, et l'inflammation peuvent la faire naître.

Onze grossesses reproduisirent cette hydrophobie dans une observation de M. *Mazars de Cazeles* (Journal de méd. de *Vandermonde* : janvier 1762. tom. xvi). Grossesse.

La nommée *Ricard*, âgée de cinquante-cinq ans, femme très-raisonnable, d'une constitution bilieuse, habitante du faubourg de Bedarieux, essuya constamment, les quatre premiers mois d'onze grossesses, qui se succédèrent à environ

deux ans de distance l'une de l'autre , et dont elle se tira toujours heureusement , l'hydrophobie la plus surprenante ; elle se déclaroit d'abord après la conception , par quelque éloignement à boire , et ensuite par une si grande horreur de la boisson , qu'elle étoit non-seulement réduite à la dure nécessité de s'en priver , et de tous mets liquides , mais encore à ne pouvoir souffrir que les autres bussent en sa présence.

La vue et le murmure de l'eau ne lui étoient pas moins insupportables , et lui causoient des frémissemens et les défaillances les plus alarmantes ; en sorte que , lorsqu'on étoit obligé d'en avoir chez elle , on avoit la précaution pour obvier à ces accidens , (qui ne furent jamais cependant accompagnés d'envie de mordre) , de la tenir dans les endroits cachés , et quand on la versoit d'un vase dans un autre , de le faire avec tant de ménagement , qu'elle ne pût point en entendre le bruit.

Le dépérissement dans lequel cette funeste aversion la jetoit de jour en jour , la soif dont elle étoit dévorée , et les autres besoins de la vie , lui prêchoient avec tant d'énergie contre la répugnance involontaire dont elle étoit la victime , et la menaçoient de si grands dangers , qu'il n'y eut pas d'artifice et de violence qu'elle

ne mît en usage pour se tromper elle-même et se contraindre à boire ; mais les changemens que la grossesse avoit produits dans son corps, avoient si fort effarouché l'imagination, que les efforts de la raison furent toujours inutiles ; et en attendant l'époque où celle-ci rentroit peu à peu dans ses droits, l'infortunée hydrophobe n'avoit d'autre parti à prendre, lorsque des affaires pressantes l'obligeoient de traverser la rivière pour se rendre à la ville, que de se boucher les oreilles, de se bander les yeux, et de se faire conduire ainsi, comme malgré elle, en s'accrochant aux bras de deux amies, jusqu'à ce qu'elle eût passé le pont, où la singularité de la scène appeloit toutes les fois nombre de spectateurs.

Maret a fait insérer dans le tome 1.^{er} des Mémoires de l'Académie de Dijon, l'observation d'une hydrophobie causée par une suppression et promptement mortelle.

Suppression.

Une servante ayant été vivement pressée par un jeune homme dans le temps de ses règles, cette évacuation s'arrêta ; et quelques heures après, le jeune homme ayant renouvelé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Dès ce moment elle se plaignit de douleurs vagues par tout le corps, et ces douleurs furent suivies d'une fièvre ardente et d'un délire

si violent, qu'il fallut lier la malade. Ces accidens furent suivis de l'hydrophobie la plus décidée. A la vue de toute espèce de liquide, la malade tomboit dans des convulsions affreuses ; elle rejetoit jusqu'aux alimens solides ; et il ne fut pas possible de lui faire prendre aucun remède. Les saignées amples et réitérées, les bains d'eau tiède, ceux d'eau froide, et les lavemens, furent employés inutilement : elle mourut trois jours après son accident.

Cette observation auroit pu trouver place parmi les phlegmasies cérébrales ; puisque le délire violent, la fièvre ardente, les convulsions, indiquent suffisamment une excitation inflammatoire du cerveau ; mais c'est la suppression subite, suivie d'un transport de colère, qui a causé la congestion cérébrale compliquée d'hydrophobie. Les auteurs citent cette observation comme un exemple de rage spontanée, maladie purement imaginaire, si on veut la distinguer de l'hydrophobie symptomatique.

M. *Louyer-Villermay* rapporte dans son traité des Maladies nerveuses, tom. 1.^{er}, p. 90, l'observation d'une jeune personne qui, à la suite d'une suppression causée par une frayeur vive, fut atteinte d'une hystérie hydrophobique mortelle.

Mérite.

L'inflammation de la matrice peut s'accom-

pagner de l'horreur de l'eau, selon l'observation de Sagar, (*Systema morborum*). Ce célèbre médecin eut la douleur de perdre sa femme d'une métrite puerpérale avec hydrophobie et catalepsie.

On a vu l'hydrophobie accompagner les maladies de la peau. Il est parlé dans les éphémérides des Curieux de la nature, tom. 3, obs. 205, d'une hydrophobie passagère qui eut lieu dans une *cinanche* varioleuse (*Andry*, pag. 18). Ce n'est pas le seul fait de cette espèce qu'on ait vu, dit *Portal* (pag. 140).

Peau.
Variole.

Les annales de médecine d'Altembourg (Septembre 1811) contiennent une observation d'hydrophobie qu'on a regardée comme symptomatique d'un état rhumatismal. L'hydrophobie n'est point un symptôme de rhumatisme; ici, comme dans les observations que nous avons citées, l'expression hydrophobie symptomatique est inexacte : c'étoit un rhumatisme compliqué d'excitation cérébrale.

Rhuma-
tisme.

Dans tous les exemples que nous avons cités, il a existé une excitation cérébrale plus ou moins forte; c'est à elle que nous rapportons l'horreur des liquides.

Remarque
générale.

CINQUIÈME PARTIE.

DU VIRUS DE LA RAGE.

ARTICLE PREMIER.

Rage considérée dans les animaux. (Rabies canina, Cynolisson).

UN caractère essentiel de la rage, est d'être liée à l'existence d'un virus qui se développe spontanément et se communique par contagion.

Ce virus, qui a fait classer la rage parmi les maladies contagieuses, se développe spontanément dans les animaux seulement; il n'existe pas de faits qui prouvent que, dans l'homme, il se produise de la même manière. Les exemples de rage spontanée appartiennent tous à l'hydrophobie non contagieuse (symptomatique.)

C'étoit là sans doute l'opinion de l'illustre *Boerhaave*, puisqu'il a appelé Rage canine la maladie que nous décrivons, *Rabies canina* (à-peu-près comme de nos jours on a appelé *Vaccine*, une maladie communiquée par la vache). Et s'il étoit possible de soulever le voile dont le

temps a couvert la science des médecins grecs, nous verrions probablement qu'ils n'ont point confondu l'hydrophobie simple avec la rage, puisqu'ils les désignoient par deux expressions très-exactes, *hydrophobia*, horreur de l'eau; et *cynolysson*, rage du chien.

Les animaux sujets à la rage sont, d'après l'opinion de *Galien*, ceux qui appartiennent au genre des chiens : le chien, le loup et le renard. Animaux
sujets à la
rage.

Cælius Aurelianus ajoute aux animaux de ce genre, l'ours, le léopard, le cheval, l'âne et le coq (*Lister*, exercit. méd. p. 49). Le cochon et le singe y sont aussi sujets selon *Boerhaave* (Aphor. 1132).

Dioscoride parle de la rage du cheval; *Aristote*, de celle du chameau; *Avicenne*, de celle du renard. *Baccius* parle d'un coq qui communiqua la rage; M. *Duplanil*, d'un homme qui fut mordu par un lièvre et qui périt de la rage (*Portal*, p. 128) : et le Recueil des Curieux de la nature renferme un exemple de rage communiquée par la morsure d'une loutre. (*Ploucquet*).

Assez d'exemples nous prouvent que le chien, le loup et le chat, sont atteints de la rage spontanément; il est douteux que les autres animaux la contractent autrement que par communication.

Herbivores.

Les quadrupèdes herbivores communiquent-ils la rage ? M. *Huzard* ne le croit pas. Son opinion est fondée sur des expériences faites à Alfort. La disposition des dents, qui leur permet difficilement de déchirer la peau des autres animaux, est sans doute un obstacle à cette communication. Cependant, je tiens de M. de *Vern.*, homme fort estimé et instruit, qu'un âne qui avoit été mordu par un chien enragé, fut atteint de la rage et la communiqua à un cheval placé à côté de lui ; il les perdit l'un et l'autre. Les expériences des célèbres professeurs de l'école vétérinaire d'Alfort, prouvent que cette transmission est difficile. Le fait que je rapporte prouve qu'elle n'est pas impossible. *Experientia fallax.* Hipp.

Voltaire pensoit que les animaux ruminans ne sont pas susceptibles de rage (*Andry*, page 204), et il soutint au médecin *Coste*, que c'étoit une vérité reconnue en histoire naturelle. Ce célèbre littérateur n'étoit pas plus naturaliste que médecin.

Gallicisme.

On a dit que la morsure des gallinacées et la griffe des animaux enragés pouvoient communiquer la rage. *Baccius* a vu un jardinier mordu à la main par un vieux coq irrité, de manière que le sang sortoit de la plaie : le premier jour la rage parut ; il périt le troisième.

Wanswieter rapporte aussi un exemple tiré des *Miscell. cur.* Mais il demande pourquoi, en Angleterre, où l'on élève les coqs à combattre et où ils deviennent très-méchans, la rage n'est pas plus souvent produite par cette cause.

Nul doute que ces exemples n'appartiennent à l'hydrophobie simple, qui complique une maladie cérébrale mortelle. La rage ne se montre point ainsi le premier jour; mais on peut voir à cette époque une affection cérébrale avec horreur de l'eau: dans l'exemple de *Pouteau*; où elle fut causée par la colère, la maladie fut prompte comme dans l'observation de *Baccius*.

La personne qui mourut à la suite d'une morsure faite par un canard, et dont *Lecat* a donné l'observation dans le *Recueil périodique*, tom. 2, n'eut aucun symptôme d'hydrophobie; quoique cette observation soit citée dans les recherches d'*Andry*, elle est étrangère à la rage.

On a pensé que les chiens étoient plus sujets à la rage spontanée, parce qu'ils ne suent pas. (*Pouteau*, essais, p. 24). « Toute l'acrimonie que pourroit prendre la sueur, devient propre aux sucs salivaires, etc. » Une telle hypothèse n'a rien qui la recommande; elle doit être rejetée.

Causes
de la rage
spontanée
des
animaux.

On ignore les causes de la rage.

Pourtant on a dit, et on le répète chaque jour,

Saisons.

que la rage spontanée des animaux se développe davantage pendant le froid rigoureux de l'hiver, saison où la faim dévore les loups, selon *Sauvages*, ou dans les grandes chaleurs d'été, pendant lesquelles les animaux carnivores se nourrissent de chairs putréfiées et d'eau croupissante. Elle naît de préférence dans les saisons rigoureuses, dit *Leroux* dans son mémoire couronné, lorsque la surface de la terre est desséchée, que les sources sont taries ou glacées, et que les animaux ne peuvent trouver à se désaltérer.

La rage n'est pas plus commune dans les saisons chaudes et froides.

Une telle erreur ne peut soutenir l'épreuve d'une observation exacte.

J'ai eu la patience d'extraire des mémoires de la Société royale de médecine et de l'ouvrage d'*Andry*, les dates indiquées des observations de rage spontanée des animaux. Ces ouvrages renferment la plus grande masse d'observations que nous ayons en France. Voici le résultat de ce travail.

Le mois de janvier, le plus froid de l'année, et le mois d'août, le plus chaud, sont ceux qui offrent le moins de rage spontanée. Les mois de mars et d'avril sont ceux pendant lesquels il y a eu le plus de loups enragés ; c'est la saison des phlegmasies. Les mois de mai et de

septembre sont ceux pendant lesquels il y a eu le plus de chiens enragés.

Voilà donc un résultat contraire à l'opinion reçue. Voici le tableau des exemples de rage de chaque mois de l'année.

MOIS.	LOUPS.	CHATS.	CHIENS.
Janvier	1	1	3
Février	4	1	12
Mars	6	»	5
Avril	6	1	8
Mai	»	»	16
Juin	2	»	8
Juillet	2	2	13
Août	1	1	8
Septembre	1	1	14
Octobre	»	2	10
Novembre	»	»	8
Décembre	3	»	9
TOTAL	26	9	114

Le même principe a fait admettre que la rage est plus commune dans les contrées où règne une excessive chaleur, et dans les régions où le froid est extrême (*Portal.*) On

Elle est rare dans les climats chauds.

l'a même divisée en rage australe et en rage septentrionale, distinction qui paroît peu utile à *Sauvages*. C'est encore une erreur que l'observation détruit.

Cette cruelle maladie exerce ses ravages dans les climats tempérés de l'Europe, dans nos contrées; c'est en France, en Allemagne, en Angleterre et en Italie, que les médecins ont le plus écrit sur cette matière.

Elle ne se montre point dans une partie de l'Asie, en Egypte et dans l'Amérique méridionale.

On n'observe point la rage en Syrie ni en Egypte, selon *Volney*. (Voy. en Syrie, t. 1.^{er}).

Savari dit que les chiens ne sont jamais atteints de ce mal dans l'île de Chypre et dans la partie de la Syrie qui avoisine la mer.

On n'observe point l'hydrophobie en Egypte, selon M. *Larrey*, qui attribue cette heureuse exception d'un mal aussi redoutable, à l'inaction des chiens pendant le jour, à l'eau fraîche qu'on tient continuellement à leur portée, à leur vie solitaire et à la rareté de leurs accouplements.

On lit dans un voyage de *Brown* en Afrique (Browne's reisen in Affrica, Ægipten, etc.), qu'en Egypte la rage n'existe pas ou paroît à peine. Un accord aussi grand entre les savans
qui

qui ont parcouru ces contrées , ne laisse aucun doute à cet égard. Il cadre avec le silence d'Hippocrate.

De semblables observations ont été faites en Amérique. *Moseley* , cité par *Plouquet* , dit que la rage n'existoit pas dans les Indes occidentales avant 1783. Il parle sans doute de la partie méridionale, puisque *Portal* s'exprime ainsi : « Elle n'est pas connue, au rapport de quelques » auteurs et de plusieurs voyageurs que j'ai » consultés, dans toute la partie méridionale » de l'Amérique. »

Dans une contrée plus tempérée, dans les Etats-Unis, elle a été l'objet des travaux particuliers de plusieurs savans médecins. (Voy. Transactions of Philadelph., vol. 1.^{er} ; *Rush*, Medic. inquiries, Philadelph. 1798 ; *Mease*, Observations on the arguments, etc. Philadelph. 1801.)

Il est vrai que le frère *Duchoisel* nous apprend que la rage est commune dans les Indes orientales, et qu'il prétend avoir traité avec succès plus de trois cents personnes mordues (Journ. de méd. tom. V, p. 201) ; mais, en France, un savant médecin dont le mémoire a été distingué et publié par la Société royale de médecine, a traité plus de cinq cents individus *bien décidément* mordus par des chiens enra-

gés. (Mém. de la Soc. roy. de méd. 1783, 2.^e part. p. 256.)

De la Fontaine, auteur cité par *Plouquet*, dit qu'elle est extrêmement rare en Pologne. La rage est donc aussi moins commune dans le nord que dans les régions tempérées.

On ignore
les causes
de la rage.

On met au nombre des causes de la rage la colère, les alimens putrides, les vicissitudes de l'atmosphère. Ce n'est qu'une chose présumée.

On ignore les vraies causes de cette funeste maladie.

Signes de
la rage dans
le chien.

Quoique nous ne connoissions pas de signe certain de la rage dans le chien, toutefois on doit soupçonner que cette maladie existe, lorsque l'animal devient triste, qu'il recherche la solitude et l'obscurité; lorsqu'après avoir été assoupi, il s'agite, refuse les alimens et les boissons, porte la tête basse, la queue serrée entre les jambes; il quitte tout à coup la maison de son maître, s'enfuit la gueule ouverte remplie d'écume, la langue alongée, pendante et flétrie, les yeux brillans. La marche du chien enragé est incertaine; la soif qui le tourmente, l'attire près des ruisseaux, où il ne peut le plus souvent se désaltérer; il se jette sur les animaux qu'il rencontre, sans aboyer, sur les plus gros comme sur les plus petits, qui fuient à son aspect: il se jette aussi sur les hommes;

son maître qu'il méconnoît n'est point épargné; le bruit, les menaces ne font que l'irriter; lorsqu'il aboie, sa voix est rauque. Enfin il chancèle et succombe.

Le degré de certitude de l'existence de la rage s'accroît, si le chien qui présente ces caractères a été mordu en même temps qu'une personne ou un animal qui ait succombé à cette maladie.

Il est des causes d'incertitude qu'il est utile de connoître. Ainsi on a vu des chiens quitter la maison de leur maître, et y rentrer après avoir mordu des animaux; boire, manger et périr de la rage; on a vu des chiens et des loups traverser des rivières.

Premières causes d'incertitude.

Une chienne, dont M. *Guillemeau* a décrit les ravages dans le 39.^e volume du *Journal de médecine*, avoit bu et mangé après avoir mordu. « Cette chienne avoit en outre paru gaie jusqu'au soir; elle avoit caressé ses connoissances, et les autres chiens avoient joué tout le jour avec elle; les avis du médecin furent négligés, et plusieurs des personnes qu'elle avoit mordues périrent hydrophobes; des chiens également mordus devinrent enragés. »

Il est donc dangereux de conclure de ce qu'un animal boit et mange et traverse une rivière, qu'il n'est point atteint de la rage.

Il en est du loup, sur lequel on ne peut observer le commencement de la maladie, comme du chien. Le loup qui mordit un si grand nombre de personnes à Meynes, en 1718, fut trouvé le matin, dévorant un gros chien de troupeau. (Voyez *Astruc*, Montpellier, 1819.) Celui de Cogelin mangeoit tranquillement une chèvre, lorsqu'on le tua; et celui de Fréjus traversa plusieurs fois de grandes rivières à la nage. (Voy. d'*Arluc*, Recueil périodique, 4.^e vol.)

Ces faits n'ont rien qui doive étonner le médecin qui a vu des hydrophobes, puisque dans l'homme, toujours il y a des instans où l'horreur de l'eau diminue; tous nos malades ont bu, et mangé avant de succomber.

Autres
causes d'er-
reur.

D'autres circonstances peuvent produire une erreur toute contraire. Diverses maladies des chiens peuvent inspirer une fausse terreur et frapper l'imagination d'une manière funeste; il en est dans lesquelles ces animaux deviennent tristes, refusent de manger et de boire, et que l'on ne sauroit distinguer de la rage. Je ne doute pas que cette erreur n'ait contribué à établir la réputation de plusieurs spécifiques: je me borne à rappeler l'observation de *Beudon*, si favorable à la vapeur de vinaigre. (*Voy.* pag. 235).

Moyens
proposés
pour con-

On a proposé différens moyens pour connoître si un chien qui a mordu est réellement

enragé. Quelques personnes appliquent sur la plaie des feuilles de rhue pilée ; si après une demi-heure la plaie ne change point de couleur, elle est considérée comme une simple blessure ; si elle est devenue violette, on la traite comme une morsure maligne faite par une bête enragée.

noître si un
chien est
enragé.

Les anciens faisoient tremper un morceau de pain dans le sang sorti de la plaie ; si elle est faite, disoient-ils, par un animal vraiment enragé, celui auquel on le présente n'y touche pas ; ou bien, s'il le mange, il meurt bientôt. (Voyez la Chirurgie de *Lanfranc*.)

D'autres ont voulu qu'on tuât l'animal suspect, qu'on imbibât du pain de son sang et qu'on le donnât à un autre animal ; celui-ci contracte la rage, dit-on, si le premier qu'on a tué étoit enragé. Cette expérience infidèle (voy. *Portal*, pag. 133), est d'ailleurs en opposition avec la pratique de *Palmarius*, qui faisoit prendre aux personnes mordues du sang desséché de l'animal qui étoit mort de la rage.

J. L. *Petit* conseilla de frotter la gueule, les dents et les gencives du chien mort, avec un morceau de viande cuite, et de la présenter à un chien vivant ; s'il le refuse en criant et en hurlant, l'animal mort étoit enragé, pourvu, cependant, qu'il n'y eut point

de sang à la gueule ; si la viande a été bien reçue et mangée , l'animal n'étoit point enragé. (Voy. Histoire de l'Académie des sciences, 1783, et *Portal*, p. 133.) Mais, si la nourrice dont parle *Vaughan* a baisé son enfant dans la bouche et n'a rien éprouvé (*Andry*) ; si on a vu le pain trempé dans la salive d'un hydrophobe, mangé par un chien qui n'est point devenu malade (*Chouteau* cité par *Manget*), on ne peut pas admettre comme certaine l'épreuve proposée par *Petit*.

Leur insuffisance.

Sabatier étoit tellement convaincu de l'incertitude des signes de la rage et de l'insuffisance de toutes ces épreuves, qu'il n'affirmoit l'existence de la maladie dans un chien, que lorsqu'une personne mordue par cet animal étoit morte hydrophobe. Dans les autres cas, il ne parloit de cette maladie que comme d'une chose présumée. Nous pensons comme lui.

Il ne faut donc point attendre l'apparition de certains signes pour prendre les précautions que réclame la sûreté générale. Elles ont été prises à une époque reculée. *Andry* a extrait des Mémoires de l'Etoile l'anecdote suivante :

Mesures de police.

Au commencement du mois de mai 1604, coururent à Paris des chiens enragés, qui effrayèrent le peuple et en mordirent tout plein, entr'autres le banquier de *Sausay* qui, sortant

de sa maison , près du cimetière de St-Jean , pour aller à la messe , en fut mordu d'un à la jambe , laquelle M. *Duret* le médecin (Jean , fils de Louis *Duret*) , lui fit cerner , inciser et accoutrer tout à l'heure , puis l'envoya à la mer qu'on tient être le souverain remède à cette maladie ; comme aussi ledit *Sausay* en guérit. On fit faire défense par la ville , sous peine de cent écus d'amende , de laisser sortir aucun chien des maisons , et qu'on eût à tuer incontinent ceux qu'on trouveroit dans les rues ; ce qui fut observé et entretenu à la mode de Paris (Journal de Henri IV , tome III , page 221).

ARTICLE DEUXIÈME.

Affinité du virus avec les humeurs.

LE virus de la rage échappe à nos sens et à nos moyens d'analyse ; il nous est impossible d'en déterminer la nature ; tout ce qui a été dit à cet égard n'est que conjectural. De nos jours , on ne demande plus si ce virus consiste en une génération de vers , comme le croyoit P. *Desault* ; s'il est composé d'une partie fixe alcaline et d'une partie volatile ignée , comme le pensoit

Nature
du virus.

Sauvages ; s'il tient de la nature du phosphore , selon l'opinion de *Lecamus* ; s'il est caustique , ainsi que l'a dit *Brevel* , etc. « Que nous importeroit sa nature , dit *Leroux* , s'il nous étoit possible de la détruire avant qu'elle eût atteint son horrible perfection ? »

Infection
des
humeurs.

Quelles sont les humeurs de l'animal enragé qui contiennent ce virus et qui sont susceptibles de le communiquer ? réside-t-il dans le sang ? pénètre-t-il les chairs ? empoisonne-t-il le lait ? existe-t-il dans les sueurs , dans la transpiration pulmonaire , dans l'humeur séminale ? est-ce la salive qui en est le véhicule , ou le mucus des voies aériennes ?

Les auteurs qui ont traité ces questions ont émis des opinions si variées , ils ont rapporté des faits si contradictoires , qu'ils les ont rendues difficiles à résoudre.

Théories.

La plupart des anciens pensoient que le sang , les chairs et les humeurs étoient infectées . Des faits nombreux , à l'appui de cette opinion , ont été consignés dans leurs ouvrages , et plusieurs médecins illustres du siècle dernier , l'ont encore fortifiée de toute l'autorité de leurs noms : *Boerhaave* , *Wanswieten* , *Sauvages* , *Hoffmann* admettoient cette infection des humeurs .

Mais , dans les sciences , les considérations particulières qui se lient à des théories générales

sont entraînées par elles. Ainsi, en médecine, les considérations liées à l'humorisme ont dû céder, à mesure que la théorie du solidisme a étendu son empire. On a donc renoncé à l'infection des humeurs dans la seconde moitié du siècle dernier. C'est ce qu'ont fait pour la rage *Nugent, Pouteau, Leroux, Baudot, Bouteille, Enaux et Chaussier*. Ils ont marché avec leur siècle.

Ils se sont bornés à admettre le virus, seulement, dans la plaie où il a été déposé, et dans la salive; ils n'ont vu que des nerfs irrités dans tout l'intervalle qui sépare la plaie et les organes salivaires. L'appareil des symptômes de la rage ne leur a présenté que des phénomènes nerveux; et d'humorale qu'elle étoit dans les auteurs anciens, cette maladie est devenue toute nerveuse sous la plume des écrivains de notre siècle. L'observation, le raisonnement et l'analogie sont invoqués par eux, comme ils l'étoient par nos anciens en témoignage de leur vieille doctrine.

S'il est vrai que les anciens ont mérité le reproche de ne voir qu'altération d'humeurs dans le jeu des nerfs, ne méritons-nous pas à notre tour, celui de n'apercevoir que nerfs et troubles nerveux à la place de certaines altérations d'humeurs, dans les maladies contagieuses, par exemple?

Nous allons rappeler les faits auxquels on attache le plus d'importance de part et d'autre.

La chair d'un animal enragé peut-elle communiquer la rage ? On lit dans *Fernel*, que des chasseurs, ayant mangé de la chair d'un loup enragé, devinrent tous hydrophobes peu de temps après; quelques-uns en guérissent. (*De abd. rer. caus.*)

La chair du loup auroit donc été infectée par le virus, que l'action du feu, nécessaire pour la faire cuire, n'auroit pas même détruit.

Schenkius, médecin obscur, selon *Sauvages*, rapporte qu'en 1553, un aubergiste servit de la chair de porc enragé aux personnes qui se trouvoient chez lui; elles ne tardèrent pas à être attaquées de la rage, devinrent furieuses tout de suite, et se mordirent les unes et les autres. (*Sauvages*, dissert.)

Manget rapporte, d'après *Joseph Manzoni*, médecin de Ferrare, que toute une famille de paysans devint enragée pour avoir mangé de la chair d'une vache qui étoit morte à la suite de la rage : trois en moururent et les autres furent guéris, grâce à Dieu et aux remèdes. (*Andry*, page 31.)

Ces faits ne sont pas présentés de manière à inspirer une grande confiance. Comment les concilier avec la pratique des anciens qui donnoient comme remède contre la rage le foie de loup enragé, au rapport de *Pline* et de plu-

sieurs auteurs ; et avec celle de *Palmarius* qui faisoit prendre, pendant trois jours, du sang desséché de chien enragé? (Mém. de la Soc. roy. p. 136.)

Nous pouvons d'ailleurs citer des faits contraires à ceux que nous venons de rapporter, et qui offrent si peu d'apparence de vérité. Le 25 juin 1776, la chair d'un bœuf qui avoit éprouvé tous les symptômes de la rage confirmée, fut vendue dans une ville d'Italie (à Médole, ville du duché de Mantoue), sans qu'aucun de ses habitans ait été atteint de la rage. (*Andry*, p. 30.) M. *Lecamus*, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, a assuré à M. *Lorry* son confrère, avoir mangé, sans aucune suite fâcheuse, de la chair d'animaux morts enragés.

Selon *Leroux*, ces faits contradictoires en apparence, s'expliquent aisément par les différens temps de la maladie; les uns en ont mangé avant la corruption générale, dans le premier degré de la rage; les autres, dans l'hydrophobie confirmée. (Mém. p. 24). C'est une erreur.

Les médecins n'ajoutent aucune foi aux premiers faits que nous avons rapportés : on pense généralement que la chair des animaux morts de la rage, ne peut communiquer cette maladie.

Le virus
existe-t-il
dans
le sang?

Le virus réside-t-il dans le sang? On ne le croit pas, malgré le fait déjà cité, rapporté par *Lémery* (hist. de l'Acad. roy. des Sciences, 1707), d'un chien qui devint enragé après avoir lappé le sang d'un hydrophobe que l'on venoit de saigner.

Néanmoins, si l'on peut recevoir sans danger le sang d'un hydrophobe sur la peau intacte, comme cela nous est arrivé plusieurs fois, ainsi qu'aux chirurgiens qui ont saigné les personnes atteintes de la rage, bien des médecins ne le recevraient pas indifféremment sur une plaie, ou sur la peau dépouillée de l'épiderme. Ce ne fut pas sans inquiétude que notre ami *Bouchet*, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, aperçut que du sang de *Mayen* avoit jailli sur une égratignure qu'il s'étoit faite à la cuisse.

L'opinion de *Pouteau*, *Leroux*, *Baudot* et de la plupart des médecins, que le sang ne sauroit communiquer la rage, est moins le résultat de l'expérience, que la conséquence de la théorie qu'ils ont adoptée; ils la considèrent comme une maladie nerveuse.

Le lait
est-il in-
fecté?

Voici une question plus importante : Une vache a été mordue par un animal enragé sans qu'on l'ait aperçu; on méconnoît les premiers symptômes de la rage; que doivent craindre les personnes qui ont pris de son lait?

L'expérience va résoudre cette question. « *Balthasar Timæus* assure qu'un paysan, sa femme, ses enfans et plusieurs autres personnes furent attaquées de la rage pour avoir bu du lait d'une vache enragée ; que le mari et l'aîné de ses enfans furent sauvés par les remèdes qu'on leur fit prendre ; que la femme, deux de ses fils et autant de ses filles, périrent de la rage ; que trois ou quatre mois après, la servante et une voisine qui avoit bu du lait de la même vache, périrent tous misérablement, et après avoir eu les accès de la rage. »
(*Andry*, p. 32.)

Nous allons répondre à ce fait par les observations qu'a présentées à la Société royale de médecine une autorité plus imposante. Comme nous ne connoissons rien de mieux à cet égard que ce qu'a écrit *Baudot*, nous allons extraire de son mémoire couronné, le passage suivant :

« Un enfant a été allaité, sans aucune suite fâcheuse, par une chèvre, pendant trois semaines, jusqu'au jour où la chèvre est morte de la rage. Le 21 janvier 1775, une vache du domaine de Mouron ; paroisse de Merves, tomba dans la rage à la suite d'une blessure qui lui avoit été faite par un chien enragé ; on n'y fit point d'attention, on prit les premiers symptômes de la rage pour ceux de toute autre maladie nais-

sante ; et ayant besoin de lait pour un enfant de quinze mois , on attachâ cette vache pour la traire avec plus de facilité ; on tira de son lait , qu'on donna au degré de sa chaleur naturelle à l'enfant. Les symptômes de la rage de cette vache étant devenus plus apparens le même jour , le père et la mère de l'enfant , dans une peine étrange d'avoir donné de ce lait à leur enfant , me prièrent de leur indiquer les moyens de le préserver de la rage ; étant persuadé que le virus hydrophobique ne se communiquoit point de cette manière , je me contentai de les rassurer , en leur disant qu'il n'arriveroit point d'accident à l'enfant , qui effectivement a continué de jouir d'une bonne santé. Le lait et le beurre de vaches mortes de la rage n'ont procuré aucun mal à ceux qui en ont usé , notamment en 1772 , dans les paroisses de Précý et de Garigny , où tant de vaches furent blessées par un loup enragé : en 1773 , dans la paroisse d'Aligny : en 1780 , au mois de juin , dans la paroisse de Guarchy , où un chien enragé a blessé , tant au domaine de Mézières que chez différens manoeuvres , des vaches qui sont mortes de la rage , après avoir été traitées par des méthodes empyriques. Dans le même temps , deux bœufs et deux vaches du domaine du Bois-de-l'aune , paroisse de Saint-Andelin , sont morts de la rage à la suite des blessures

faites par un chien enragé ; un enfant étoit nourri du lait de ces vaches , et a continué de l'être jusqu'au jour de leur mort , sans en avoir senti la moindre indisposition. Le 8 du mois de juin 1781 , une vache est morte de la rage , au bourg et paroisse de Tréchy ; la femme et les enfans du sieur *Fontaine* , cabaretier , ont usé de son lait , ainsi qu'un domestique de M. *Duron*. Les 8 et 9 juin , deux vaches de Louis-Chasteau , une appartenant à Jean *Simonet* , une à Pierre *Rivaillon* , et celle de Jérôme *Fraisné* , tous de la paroisse de Chaugnes , sont mortes de la rage : leurs enfans avoient été nourris du lait de ces vaches ; les pères et mères désespérés , me demandèrent des préservatifs ; je leur assurai qu'il n'arriveroit point d'accident. »

La cohabitation a été regardée comme un moyen de contagion. Voici les observations sur lesquelles on a établi cette opinion.

Hoffmann (tome 1^{er}. page 196.) rapporte qu'un paysan mordu par un loup enragé , connut sa femme , peu après avoir été mordu ; que tous deux devinrent hydrophobes , que le mari périt , et que la femme fut guérie.

Quelque grande que soit l'autorité du médecin célèbre que nous venons de citer , il ne nous est pas possible d'admettre une telle observation , comme une preuve de transmission de la rage

L'humeur
séminal
est-elle
moyen de
contagion ?

par la cohabitation, parce que le mari ne pouvoit communiquer cette maladie qu'il n'avoit pas encore. Aussi n'a-t-on point cité ce fait comme un exemple de guérison : la femme a pu être effrayée, et éprouver quelques symptômes d'hydrophobie symptomatique.

M. *Chabert*, dans ses réflexions sur la rage (Journ. d'agriculture, page 109.), rapporte qu'une femme de la Guillotière, mourut hydrophobe pour avoir habité avec son mari, le soir même du jour où il fut mordu par un chien enragé. Ce fait donne lieu aux mêmes réflexions que le précédent.

Nous avons à présenter des faits contraires qui inspirent une plus grande confiance. *Baudot* rapporte qu'une fille a habité impunément avec un soldat pendant un mois, depuis le jour qu'il fut blessé par un chien enragé, jusqu'à celui où la rage se déclara.

L'observation de *Rivallier*, insérée dans les Mémoires de la Société royale de médecine, 1783, page 136, est des plus remarquables; il rapporte qu'un hydrophobe, *priapismo ardentem cum uxore concubuisse liberosque ministrantes momordisse, verum innoxie omnia.*

La plupart des paysans mordus à Tragance par un loup enragé, vécurent maritalement avec leurs épouses, jusqu'au temps où leur maladie

se déclara ; et cependant ces femmes , sans avoir fait de remèdes , n'éprouvèrent aucune suite fâcheuse de ces caresses réitérées. (Mém. de la Société royale de médec. , pag. 211 , M. *Bouret* .) Voyez aussi , page 237 , l'exemple de M. l'avocat *Ch**** . qui avoit habité deux fois avec une personne du sexe , six heures avant l'hydrophobie déclarée ; cette femme en fut quitte pour les plus vives frayeurs .

M. *Boissière* (Journal de *Sédillot* , tome 18 , an XII .) rapporte l'observation d'un nommé *Olivier* , de taille athlétique , mort de la rage après avoir reçu soixante-sept blessures d'un loup enragé . Le vingt-cinquième jour , il avoit témoigné à sa femme le désir qu'il avoit de l'acte vénérien ; elle ne put ou n'osa résister à l'empressement de son mari : « Elle m'avoua , dit l'auteur , que jamais cet homme ne lui avoit paru si ardent . . . Cette femme paya cher cette foiblesse ou son peu de résistance ; car , après la mort de son époux , elle se croyoit prête à le suivre au tombeau : je ne pus même lui persuader de longtemps , que la rage ne se communique pas par le coït . »

On ne trouve donc point le germe de cette maladie mortelle dans l'acte dont le but est de perpétuer la vie .

Le souffle des personnes que tourmente la Halcine.

rage est-il empoisonné? Notre expérience nous autorise à répondre avec assurance, non. Que la crainte ne les prive pas des dernières consolations que réclame leur situation désespérante. L'haleine des hydrophobes ne communique point la rage, malgré les faits cités par *Cœlius Aurelianus*, *Paumier* et quelques autres anciens auteurs. Une multitude de personnes qui les ont soignés, l'ont respirée comme nous, sans suites fâcheuses. L'haleine de *Girardet* dont nous reçûmes plusieurs bouffées, en examinant l'intérieur de la bouche et du gosier, n'étoit point fétide. La nourrice que cite *Vaughan*, baisoit continuellement l'enfant hydrophobe qu'elle avoit allaité; elle recevoit son haleine dans la bouche et sur le visage: il ne lui est rien arrivé.

Sueur. Il n'est pas plus dangereux de toucher les malades dont la peau est couverte de sueur pendant le dernier jour de la maladie, que de respirer leur haleine. Souvent mes doigts ont été imprégnés de cette sueur; de même que ceux des infirmiers que nous avons vus à peine s'essuyer les mains, après avoir touché le corps mouillé par une abondante transpiration. Il est vrai que, la peau étant imperméable au virus, cela ne prouve pas que la sueur ne soit point infectée: mais pourquoi le supposer, si rien n'oblige à le penser?

Nous ne croyons pas davantage à la rage communiquée par les griffes d'un animal enragé (Mém. de la Société royale, pag. 137), qu'à celle qu'on attribue à la morsure du coq de *Cœlius Aurelianus*, et du canard de *Lecat*.

Griffes de
l'animal.

Aucune des humeurs que nous venons d'examiner ne paroît avoir de l'affinité avec le virus de la rage ; aucune n'a la propriété de transmettre la maladie. Cette terrible propriété a été exclusivement attribuée à la salive par tous les médecins. Mais si cette humeur ne forme pas la bave écumeuse, si les glandes salivaires sont étrangères à cette scène de douleurs que produit la rage, si les bronches sont le siège de l'inflammation, et si le mucus altéré de ces parties enflammées forme la bave écumeuse, ainsi que nous pensons l'avoir démontré dans notre deuxième partie, la salive n'est probablement pas plus altérée que les autres humeurs.

Salive.

Les recherches d'anatomie pathologique auxquelles nous nous sommes livrés, et les observations nombreuses que nous venons de citer, nous autorisent à penser qu'il n'est d'autre humeur susceptible de transmettre la rage, que le mucus des bronches enflammées. De même que dans d'autres maladies contagieuses, il n'y a que l'humeur formée dans la partie malade qui soit infectée.

Le mucus
des bron-
ches est
seul infecté

ARTICLE TROISIÈME.

Voies par lesquelles le virus de la rage pénètre l'organisation.

PAR quelles voies le virus de la rage peut-il pénétrer dans le corps de l'homme ?

Trois voies
ouvertes
aux venins.

Trois voies sont ouvertes aux venins susceptibles d'altérer notre organisation : la peau, les surfaces muqueuses et les plaies. Si les plus subtiles traversent l'épiderme qui couvre la peau, tels que le venin de la peste, celui de la variole, le virus de la gale, etc., il en est pour lesquels cette enveloppe est une barrière impénétrable, et qui ne peuvent parvenir que par une voie plus facile dans l'organisation. De ce nombre sont le virus syphilitique, le virus de la vaccine, qui se glissent au travers de la texture fine des membranes muqueuses.

Il est enfin des poisons végétaux et des poisons animaux qui sont arrêtés par les membranes muqueuses comme par la peau ; c'est alors par une plaie, par une déchirure qu'ils arrivent sur les nerfs ou dans nos vaisseaux. Les animaux qui possèdent ces venins sont munis

d'instrumens propres à déchirer la peau. Le venin de l'abeille pénètre par une ouverture que son dard fait à cette enveloppe ; celui de la vipère est insinué dans une déchirure que fait la dent cannelée de ce reptile ; et celui de la rage est déposé dans la plaie que fait la morsure d'un animal enragé. Ainsi, quelques poisons végétaux pénètrent par la piqure d'une flèche empoisonnée que lance la main cruelle de l'homme, en cela, trop fidèle imitateur de la nature.

Si les virus auxquels toutes les voies sont ouvertes, tels que celui de la peste, de la petite vérole et d'autres maladies éruptives, se multiplient quelquefois d'une manière effrayante, ceux qui ne peuvent traverser la peau et les membranes muqueuses, ne se reproduisent point avec une aussi funeste fécondité. Voyons si nous avons raison de placer dans cette classe le virus de la rage.

Ici, comme dans l'article précédent, les récits vagues, les faits merveilleux et les observations se confondent ; des noms obscurs se présentent avec les noms illustres ; et les exemples de rage contagieuse n'ont point été distingués de ceux qui lui sont étrangers. Nous avons encore besoin de n'adopter pour guide qu'une critique sévère.

La peau.

Les médecins anciens ont admis avec *Dioscoride*, *Galien*, *Mathiolo*, *Paré*, que la salive d'un animal enragé; reçue sur la peau, suffit pour communiquer la rage. *Mathiolo* assure avoir vu deux personnes que la seule éclaboussure de la bave avoit ainsi infectées; il ne dit pas de quels symptômes elles ont été atteintes, ni si elles furent exemptes de frayeur.

Un homme de marque, nommé *Conqueranus*, enragea pour avoir enfoncé sa main dans la gueule d'un loup, sans en avoir été mordu (*Sauvages*, dissert.). Peut-on affirmer qu'il n'ait pas eu quelque légère égratignure?

On lit dans les transactions philosophiques l'histoire de deux jeunes gens qui eurent la curiosité de toucher la gorge d'une chienne pour savoir quel obstacle l'empêchoit d'avaler l'eau; ils devinrent enragés, et l'un d'entr'eux en mourut (*Wanswiet*. tom. 3, pag. 549). Rien ne prouve encore que ce dernier n'ait pas eu quelque égratignure.

La plupart des médecins modernes pensent avec *Salius Diversus*, *Pouteau*, le frère *Duchoisel*, *Baudot*, qu'il n'y a de communication que lorsque l'épiderme est divisé. « C'est une erreur, dit le frère *Duchoisel*, de croire que la salive baveuse d'une personne enragée, communique la rage à ceux qui la touchent; car, en

ma présence , plusieurs personnes ont marché pieds nus sur la salive d'un enfant enragé qui mourut le même jour , sans qu'aucun de ceux qui avoient touché cette salive , ou qui avoient marché dessus , en ayent ressenti la moindre incommodité. »

M. *Lamorier*, chirurgien de Montpellier, mit le doigt dans le gosier d'un homme qui se plaignoit d'une grande difficulté d'avalier , pour découvrir la cause du mal ; le lendemain cet homme fut pris d'une rage si forte , qu'il disoit être à même de dévorer une armée (*Sauvages. nosol. method.*) ; il mourut dans les accès de cette rage ; et le chirurgien en fut quitte pour la peur.

Le clerc de l'abbaye d'Alais dont *Sauvages* (dissertat. etc.) rapporte l'observation , pressa entre ses dents les doigts d'un prêtre qui lui fit l'onction sur les lèvres à une période avancée de l'hydrophobie.

Souvent le professeur *Bosquillon* a porté le doigt nu dans la bouche , pour s'assurer de l'état de la langue et de la gorge ; il ne lui est rien arrivé de fâcheux.

J'ai pratiqué l'opération de la trachéotomie à un chien de chasse atteint de la rage , il y a environ quinze ans. Sa langue sortoit de sa gueule , livide et comme flétrie ; il ne pouvoit ni

boire ni manger; il répondoit aux caresses de ses maîtres; mais il se jetoit sur les chats, qu'il voyoit auparavant d'un œil tranquille. Méconnoissant sa maladie, je crus qu'un os s'étoit arrêté au gosier : un morceau de bois, entouré d'un linge, y fut introduit et pénétra aisément dans l'estomac. Pensant alors que le corps étranger s'étoit engagé dans le larynx, je divisai la peau et les cartilages de cette cavité; je n'y aperçus qu'une légère rougeur avec gonflement du col; tout à coup le chien se mordit la patte avec fureur; alors, seulement, je reconnus la maladie, et l'animal fut tué. Il étoit atteint de la *rage muë*, premier degré de la maladie, dont le second est désigné sous le nom de *rage blanche*, ou *rage confirmée*.

J'ai vu un frère hospitalier dont le zèle est digne d'éloges, enlever fréquemment, avec un linge, la bave écumeuse qui se répandoit sur le visage de nos malades, pendant leur agonie. Ses doigts en étoient imprégnés, et il ne prenoit d'autre précaution que celle de les essuyer imparfaitement aux draps du lit; il ne lui est rien arrivé.

Nous n'hésitons donc pas à choisir entre les faits favorables aux deux opinions que nous avons fait connoître; et nous ne doutons pas

que la peau ne soit une enveloppe impénétrable au virus de la rage.

Les médecins anciens et plusieurs médecins célèbres du siècle dernier, persuadés que le sang et les humeurs étoient infectés dans la rage, n'ont point ouvert de cadavres ; ils ont craint de contracter cette horrible maladie. La plupart des médecins de nos jours qui pensent que les nerfs seuls sont affectés, ne se sont point donné la peine de prendre le scalpel pour faire des autopsies cadavériques ; elles n'ont pas toujours été utiles pour obtenir des couronnes. Dissection.

Il en est qui, comme *Bonet*, *Morgagni*, *Lieutaud*, ont voulu observer les effets de la rage sur les organes. Leurs recherches ont préparé des matériaux utiles, et les craintes que les anciens avoient conçues se sont dissipées. « Le grand nombre d'ouvertures de cadavres d'hommes, qu'à la gloire de la médecine, l'on a eu la hardiesse de faire, ne fournit pas un seul exemple de rage communiquée, dit M. *Dupperrin*, conseiller, médecin du roi. L'hydrophobie survenue à l'anatomiste qui avoit disséqué, dit-on, un chien mort, est un fait unique et peut-être hasardé ; le grand *Boerhaave* n'en avoit vu ni lu aucun semblable. » (*Andry*, p. 412.)

La rage ne se communique pas même par une piqûre que fait le scalpel. M. *Dévelay*, Piqûre.

maintenant médecin à Yverdon, se piqua au doigt indicateur de la main gauche, en m'aidant à faire l'ouverture du cadavre d'un hydrophobe. Cette blessure ne lui inspira aucune crainte, et il ne prit pas de plus promptes précautions, qu'après une simple autopsie; il n'a rien éprouvé.

M. *Thiesset* a communiqué à la Société roy. de médecine, 1783, l'exemple d'un chirurgien qui l'aidoit, et qui se blessa en faisant l'ouverture d'un cadavre; il ne lui est rien arrivé. Il seroit dangereux de se piquer en disséquant les bronches.

On ne doit pas confondre avec les accidens de la rage, les engorgemens et les dépôts que produisent les piqûres, lorsqu'on dissèque des cadavres dont la putréfaction commence à s'emparer. Cette erreur a été commise : « Deux anatomistes anglais qui s'étoient blessés en disséquant le cadavre d'un hydrophobe, dit *Felix Asti*, ne devinrent pas enragés, mais l'un d'eux perdit le doigt par la gangrène; l'autre eut un érysipèle violent et une tension affreuse dans toute la main » (*Andry*, p. 33). Nous ne devons pas nous douter que l'on pût attribuer au virus de la rage, une simple gangrène ou un érysipèle : la morsure d'un animal enragé les a-t-elle jamais produits ?

Les effets de la crainte peuvent faire naître des accidens nerveux violens; ils causèrent tous

les symptômes de l'hydrophobie dans l'exemple que nous avons cité du docteur *Nicot*, mais d'une hydrophobie symptomatique qui se présentait avec les caractères de la rage : le retour du calme moral suffit pour les dissiper. Le professeur *Sabatier*, étant chirurgien major des Invalides, ne put se défendre de cette crainte, puisqu'il avoue n'avoir point osé ouvrir le cadavre du premier hydrophobe qu'il ait traité. (Mém. de l'Institut.)

Nous voyons jusqu'où peut aller la crainte, dans une dissertation de M. *Metzler*, imprimée dans les Mémoires de la Société royale de médecine, 1783, pag. 333. Plusieurs chirurgiens appelés pour faire l'opération césarienne à une femme grosse de huit mois, qui venoit de mourir hydrophobe, ayant été saisis de frayeur, prirent la fuite ; mais la femme d'un paysan du voisinage, plus hardie qu'eux, fit l'opération avec un couteau de table, et sauva l'enfant.

Que les hommes désireux d'éclairer les médecins sur les effets de la rage, se livrent donc sans crainte aux dissections, plutôt qu'aux frivoles spéculations du cabinet ! Et déjà les faits que nous avons cités dans l'article sur l'altération des humeurs, ont dû les rassurer.

Il n'est pas aussi facile de prononcer sur la transmission du virus au travers des membranes Les membranes muqueuses.

1.^{re} Opi-
nion.

muqueuses. Pour prouver que le virus de la rage déposé sur ces membranes est contagieux, on cite les faits suivans : nous ne les donnons pas comme ayant une égale valeur.

Des chevaux et des bœufs mangèrent de la paille qui avoit servi de litière à des cochons enragés ; ils périrent tous de la rage. *Palmarius* dit avoir été témoin oculaire de ce fait. (*De rab. contag.*)

On lit dans *Caranta*, qu'un chien enragé mit en pièces le manteau d'un cavalier : celui-ci le donna à un tailleur pour le raccommoder ; il en porta les lambeaux à la bouche, et il contracta la rage dont il mourut (*Portal*).

M. *Matthieu*, dans un mémoire distingué par la Société royale de médecine, rapporte l'observation d'une femme de soixante-quinze ans, qui fut atteinte de la rage au bout d'un mois, « sans la moindre attente de la malade qui ne s'en doutoit pas ; et cela pour avoir pompé avec la bouche les restes de bave que le chien avoit pu laisser sur la jupe qu'il avoit déchirée. Elle avoit mâché, aplati avec les dents une couture qu'elle avoit faite ; » mais elle avoit été mordue à la jambe. Comme il n'y avoit qu'une contusion, cette pauvre femme ne s'en mit pas en peine ; cependant il y eut l'empreinte d'une dent de chien, qui existoit encore plus

d'un mois après. (Mém. de la Soc. roy. de méd. pag. 310).

Un paysan cité par *Cardan*, selon *Sauvages*; par *Etmuller*, selon *Andry*, et par *Palmarius*, qui dit avoir été témoin de ce fait, selon *Portal*, embrassa ses enfans avant de se laisser attacher; ils périrent tous hydrophobes le septième jour.

Ces exemples sont peu faits pour inspirer quelque confiance, ainsi que celui de la couturière que cite *Cælius Aurelianus*, que la frayeur rendit probablement malade. Les suivans paroissent avoir plus de valeur.

Schenkius cite un praticien qui périt pour avoir baisé un chien enragé avant de le faire tuer. Un semblable malheur arriva au noble Vénitien *Brasca*.

Portal rapporte (page 131), qu'on lui a assuré que deux chiens qui avoient léché la gueule d'un chien enragé, furent pris de rage sept à huit jours après, et qu'on les tua.

On lit dans l'ouvrage d'*Enaux* et *Chaussier* quelque chose de plus positif : « Nous avons vu ici un homme attaqué de cette maladie (la rage), pour avoir reçu sur la lèvre de la bave d'un chien enragé. » Ils ne donnent aucun détail sur la maladie.

Nous n'oserions nier les faits que nous venons 2.^e Opin.

de rapporter ; mais nous avouons qu'ils ne nous ont point persuadé que la rage peut se communiquer au travers des membranes muqueuses. Nous allons exposer à leur suite ceux qui sont contraires à ce mode de communication ; ils ne sont pas tous exempts de merveilleux.

Psylles.

Il y avoit anciennement en Afrique une nation particulière qu'on nommoit les *Psylles*. Ils se sont rendus célèbres par la guérison de la morsure des serpens dont cette région abonde. (*Pline* , hist. nat. , lib. 7. — *Ælianus* , histor. animal. , lib. 1 , cap. 51. — *Lucain Pharsal.* , lib. 9 , v. 891). On croyoit ces gens d'une constitution si contraire aux venins , que les animaux venimeux , loin de les attaquer , reculoient à leur approche. On reconnoissoit même à ce pouvoir la légitimité de leur naissance et de leur origine. Voici ce qu'il y a de vrai. Ils guérissent par un moyen propre à étonner le vulgaire ; c'étoit en appliquant la bouche sur la plaie pour en sucer le venin. Les *Marses* se vantoient en Italie du même don : on ajoutoit quelque cérémonie superstitieuse pour inspirer plus de confiance au malade et plus de vénération pour celui qui opéroit la guérison.

Ce n'est point dans la bouche , mais dans la plaie même que le venin est nuisible , dit *Celse* : *Non gustu , sed in vulnere nocent*. Quiconque ,

à l'exemple des *Psylles*, sucera la plaie empoisonnée, ne courra aucun danger, et en délivrera le malade. *Ergo quisquis exemplum Psylli secutus, id vulnus exsuxerit, et ipse tutus erit, et tutum hominem præstabit.* (Lib. v, cap. II, sect. 12.)

Mead conseille beaucoup la succion dans la morsure de la vipère. Il conseille de se laver la bouche avec de l'huile un peu chaude, pour se prémunir contre l'inflammation que l'âcreté du venin pourroit causer aux lèvres et à la langue (pag. 91).

Nous avons besoin, pour fixer notre jugement, de quelque chose de moins fabuleux que l'exemple des *Psylles*, et nous ne trouvons qu'un exemple de l'application du virus de la rage sur les membranes muqueuses, sans effet nuisible; mais il est d'un grand poids, puisqu'il est de *Vaughan*, que l'on s'accorde à regarder comme un observateur digne de foi. Cet exemple est celui d'une nourrice qui baisoit continuellement un enfant enragé, sur la bouche, et qui ne fut point incommodée.

Quoique nous soyons porté à adopter l'opinion de *Vaughan*, qui nie la communication du virus au travers des membranes muqueuses, nous avouons que nous conservons des doutes, jusqu'à ce qu'une masse de preuves suffisante

puisse les dissiper. Ces doutes ont été exprimés par MM. *Baudot* et *Bouteille* dans leurs mémoires couronnés.

Le frère *Duchoisel* dit bien que la bave ne sauroit nuire qu'en pénétrant dans les chairs et passant dans le sang (*Journal de méd.*, p. 193, vol. cité). Mais il ne donne point de fait relatif aux membranes muqueuses.

Virus de la
vipère.

Dans une question aussi difficile, est-il permis d'emprunter quelques lumières de l'analogie, d'interroger encore l'expérience sur les effets d'un virus très-actif, de celui de la vipère ? C'est ce qu'on a fait avant nous.

Nerecourir
à l'analogie
qu'avec ré-
serve.

Mais rarement l'analogie est parfaite, et alors elle est une source d'erreurs tellement féconde, qu'il conviendrait peut-être de la bannir de la médecine. En l'invoquant, n'ouvrons-nous point la porte à quelque fausse doctrine ? C'est elle qui a séduit et égaré *Pouteau*, *Leroux* et les auteurs récents, qui, à leur imitation, et sans toucher le scalpel, ont d'abord comparé, puis assimilé la rage aux maladies nerveuses convulsives. Bornons-nous à une comparaison qui n'est pas sans intérêt, et abstenons-nous d'en tirer quelque conséquence. D'ailleurs le venin de la vipère n'est pas le produit d'une maladie, et chaque virus a ses propriétés spécifiques.

Redi

Rédi et *Charas* ont goûté le venin de la vipère, sans accident. *Scersi* en fit l'épreuve sur lui-même en présence des académiciens de Florence.

Voici ce que dit *Méad*, médecin du roi de la Grande-Bretagne, dans le Recueil de ses œuvres traduites par le médecin *Coste*. « Nous délayâmes une certaine quantité du venin de la vipère dans de l'eau chaude, et nous ne craignîmes point d'en essayer sur le bout de la langue. Nous convînmes tous qu'il faisoit éprouver une saveur âcre et brûlante, comme si la langue eût été appliquée sur quelque corps bouillant. Cette sensation incommode se dissipa en deux ou trois heures. Un de nous crut ne pouvoir satisfaire pleinement sa curiosité qu'avec une goutte de venin un peu plus considérable, et qu'il ne délaya point. Sa langue se tuméfia, et fut attaquée d'une légère inflammation, qui ne fut guérie qu'au bout de deux jours; et ce furent là les seuls inconvéniens qui suivirent sa hardiesse et la nôtre. » (*Méad*, tom. 1.^{er} p. 78).

« La même chose m'est arrivée, il y a huit à dix ans, ajoute son traducteur, m'occupant avec mon père de pareilles recherches. Nous eûmes la langue tuméfiée et enflée l'un et l'autre; mais ce qu'il y eut de singulier, c'est que partant chacun d'un principe contradictoire, et ne

pouvant nous convaincre réciproquement, mon père prit quelques bols de thériaque, moi de l'oxicrat et beaucoup de limonade, et nous en fûmes quittes l'un et l'autre au bout de quelques heures. » Ainsi le venin de la vipère a enflammé la langue : il est douteux que le virus de la rage pût être goûté ou avalé impunément.

Les faits que nous avons cités ne suffisent pas pour résoudre la question qui nous occupe. Nous ignorons encore si le virus de la rage, déposé sur une membrane muqueuse, peut transmettre cette maladie.

Plaie.

Nos organes sont protégés par la peau qui les enveloppe. Il semble que pour la pénétrer et se reproduire, le virus excite l'animal enragé à mordre, à lui ouvrir une voie par laquelle il puisse s'introduire. La dent qui déchire, porte elle-même le principe destructeur : c'est le dard empoisonné qui pénètre le corps et y dépose le venin dont il est imprégné. C'est ainsi que le venin de la vipère se glisse dans une plaie à la faveur de la dent qui l'a faite.

Si la plupart de nos blessés ont succombé à de nombreuses et larges déchirures, il en est qui n'ont eu que de petites plaies ; elles ont été d'autant plus dangereuses, qu'on s'en est moins méfié.

ARTICLE QUATRIÈME.

Que devient le virus déposé dans la plaie ?

Nous avons admis l'existence d'un virus rabifique , dont nous méconnoissons la nature ; nous avons recherché quelle humeur de l'animal enragé le contient et le communique ; nous avons vu enfin par quelle voie il peut pénétrer notre organisation.

Que devient le virus lorsqu'il a été déposé dans une plaie faite par la dent de l'animal ?

Déjà nous avons dit que la plupart des anciens , et un grand nombre de médecins célèbres du siècle dernier , ont cru qu'il étoit absorbé et mêlé aux fluides , qu'il les altéroit et causoit ainsi une infection générale. C'étoit l'opinion de *Lister* , *Astruc* , *Sauvages* , *Boerhaave* , *Wanswieten* , *Morgagni* , et de tous les médecins qui ont cru à la possibilité de découvrir un spécifique propre à neutraliser le principe de la rage.

Théorie
des
anciens.

Cette opinion fut attaquée dans un ouvrage publié par *Nugent* en 1753. Dix ans plus tard , *Pouteau* renouvela cette attaque dans son

Théorie
des
modernes.

Essai sur la rage : « J'entreprends , dit cet homme célèbre , de prouver contre toutes les idées reçues , que le venin de la rage peut , sans pénétrer au-delà de la partie mordue , par la seule impression locale , et sans aucune sorte d'émigration dans les humeurs , donner naissance à tous les symptômes de l'hydrophobie. »

Leroux, Baudot, Bouteille, Enaux et Chaus sier , appuyèrent dans leurs écrits cette nouvelle doctrine ; ils ne crurent point à l'infection des humeurs. Les nerfs seuls étoient malades , et l'anatomie pathologique ne devoit rien apprendre. La cause des symptômes de la rage résidant uniquement dans la partie mordue , ils rejetèrent toute idée de spécifique , et dirigèrent toute leur attention vers le traitement local.

Ces deux théories nous paroissent également erronées.

Absorption
du virus et
infection
des
humeurs.

Nous avons suffisamment combattu celle des anciens , en démontrant que le sang et les humeurs ne sont point infectés. Quelle peut avoir été l'origine de leur erreur ? Nous avons vu le docteur *Nicot* éprouver les symptômes d'une hydrophobie symptomatique semblable à la rage. Si cette observation avoit été publiée il y a un siècle , elle auroit indubitablement été citée comme un exemple de rage communiquée

par la dissection , et comme une preuve de l'infection des humeurs. C'est ainsi qu'on a cité des exemples de rage communiquée par la dissection , par le lait , par l'haleine et par l'humeur séminale. Cette erreur vient donc de ce que l'on a trop souvent confondu l'hydrophobie, simple effet de la crainte , avec la rage.

Quelques faits supposés ont été une seconde source d'erreurs ; nous avons lu des contes ridicules à côté des observations que nous avons rapportées , et dont la plupart sont peu dignes de foi : voici jusqu'où on a porté la crédulité à cet égard. On lit dans un n.º du Mercure de 1719 , qu'une femme ayant habité avec son mari attaqué des premiers accès de rage , accoucha de sept chiens , sept semaines après ; et de graves auteurs se sont occupés à expliquer ce fait (*Pouteau* , Essai.... pag. 9) !

Les auteurs de la nouvelle théorie, et parmi eux *Pouteau* , qui a peut-être le plus contribué à l'établir , ont admis une irritation locale sans absorption , parce qu'ils ont comparé l'irritation causée par l'acrimonie du virus sur les nerfs de la partie mordue , tantôt à celle d'une déchirure qui produit le tétanos , tantôt au déplacement mortel d'un os sésamoïde (*Hippocr.*) , tantôt à l'irritation qui fait naître l'épilepsie , tantôt à une cicatrice douloureuse , source de

Irritation
locale.

convulsions qu'une incision fait cesser (*Pou-teau* , Essai sur la rage).

L'analogie est-elle bien exacte ? Nous l'avons déjà condamnée. Elle pèche par le point le plus important, par l'absence d'un virus, d'un principe contagieux.

Le mode d'action du virus sur les organes est inconnu.

Le principe de la rage a une action spécifique sur les organes de la respiration et sur le cerveau, comme le virus syphilitique sur la muqueuse de l'urètre, comme le virus variolique sur la peau. Est-ce par absorption que cette action spécifique s'établit ? Mais les vaisseaux lymphatiques sont les organes de l'absorption, et le sang auquel le virus se mêleroit seroit infecté : il ne l'est point. Est-ce par l'influence nerveuse ? mais elle ne peut rendre raison ni de l'action spécifique sur tel organe, ni de la formation d'un nouveau principe contagieux semblable ; comment l'influence nerveuse expliqueroit-elle la formation du virus rabieux dans la rage, du virus syphilitique dans la blennorrhagie, du virus variolique dans la variole ? Il est donc impossible d'expliquer physiologiquement l'action spécifique du virus sur les organes, et son absence dans les humeurs, soit par l'absorption, soit par l'irritation nerveuse.

Il en est de ce virus comme des médicamens

qui ont une action spécifique sur un organe, sur le cerveau, sur les reins, etc. ; tantôt on les a fait arriver à ces organes par la voie de l'absorption, et tantôt on a expliqué leur action par les influences symptomatiques de l'estomac. Nous en connoissons les effets ; mais nous ignorons leur manière d'agir.

Nous ne pouvons donc savoir de quelle manière agit le virus. Si nous adoptons son absorption par quelque voie secrète, c'est parce qu'elle facilite l'intelligence des phénomènes de la maladie ; il ne nous est pas possible d'en établir la preuve, et nous devons avouer qu'elle n'est qu'une supposition, un moyen de lier des faits ; à peu près comme en physique, on assigne une marche au fluide électrique, pour rattacher à une théorie une multitude de faits que l'esprit ne sauroit comprendre si la mémoire ne pouvoit les conserver.

L'absorption n'est qu'une supposition.

Ainsi l'absorption n'est point une vérité démontrée ; elle n'est qu'une supposition utile ; je l'abandonne volontiers aux partisans de l'irritation nerveuse, si par leur théorie ils peuvent m'expliquer d'une manière plus satisfaisante, les phénomènes de la maladie. La doctrine de la contagion est l'un des points les plus obscurs de la médecine.

ARTICLE CINQUIÈME.

Pronostic.

LES causes susceptibles d'accroître ou de diminuer le danger d'une morsure faite par un animal enragé, sont les suivantes : l'espèce d'animal, la période de sa maladie, le siège de la plaie, la morsure faite à nu ou au travers des vêtemens, la grandeur des plaies, leur nombre, les soins locaux qui ont été employés, les causes excitantes auxquelles on a été exposé, et l'ancienneté de la morsure.

Espèce
d'animal.

La morsure du loup paroît au premier abord plus dangereuse que celle du chien. Toujours, un plus grand nombre de personnes ont succombé à la suite des morsures faites par les loups enragés. Le virus rabieux de cet animal féroce seroit-il plus funeste ? ou la différence de son action tient-elle à ce que le loup s'élançe au visage et fait des morsures plus profondes ; tandis que le chien, ce fidèle compagnon de l'homme, nourri de sa main, ne mord le plus souvent qu'en courant, au travers des vêtemens ?
(Voy. le mém. de M. Bouteille.)

Nous rejetons toute différence d'activité du virus, parce que quelques parcelles insérées dans de petites égratignures faites aux doigts par deux chiens, ont produit une rage aussi violente que les profondes déchirures faites par une louve enragée. S'il n'y a pas deux degrés de violence dans la rage contagieuse, nous ne pouvons admettre deux degrés d'activité dans le virus.

Il n'y a qu'une sorte de virus dans la rage.

Sauvages a dit aussi que le virus de l'homme atteint de la rage, est moins funeste que celui du chien, comme il avoit admis que celui-ci est moins funeste que le virus du loup enragé.

Quelques exemples semblent venir à l'appui de cette manière de voir. Un jeune homme enragé mordit au doigt une fille qui traîna, durant un mois, une rage déclarée dont elle guérit (*Sauvages* et *Mém. de l'acad.* 1699).

La rage n'est point une maladie que l'on traîne pendant un mois. Nous ne voyons dans cet exemple qu'une mélancolie causée par la frayeur, et qui fut aussi accompagnée de la difficulté de boire.

La même réflexion est applicable à une observation du *frère Duchoisel*. Une femme fut mordue par un homme mort de la rage (c'est le seul de ses malades qui se soit livré à l'envie de mordre), elle fut guérie de la rage dont elle

avoit été menacée par la négligence qu'elle avoit mise dans le traitement (Journ. de méd. tom. 5). Il n'est pas même certain que dans ces deux cas la peau ait été déchirée ; ce n'est donc pas sur de telles observations que l'on peut établir une proposition aussi importante.

Si nous manquons d'observation constatée de rage communiquée par l'homme atteint de cette maladie, c'est parce qu'il ne mord point ordinairement, ou si quelquefois il se livre à l'envie de mordre, il est néanmoins retenu par la crainte de nuire qui a existé dans tous nos malades ; il avertit, ou il presse entre ses dents la partie qu'il atteint, sans faire de plaie, ainsi que le fit le clerc de l'abbaye d'Alais, au prêtre qui lui fit l'onction sur les lèvres.

Si une plaie étoit faite par un homme livré aux tourmens de la rage, il est probable qu'on ne négligeroit point l'emploi des moyens locaux, et on feroit sagement.

Période de
sa maladie.

Leroux pense que dans la première période de la rage, avant le développement de l'hydrophobie, la salive n'est point encore vénéneuse. Nous pensons comme lui, que la contagion ne peut point encore exister ; mais c'est parce que le virus n'est point encore reproduit dans les voies aériennes.

On dit que la salive semble s'épuiser par plu-

sieurs morsures, et que les dernières sont moins dangereuses. Nos observations démentent cette assertion ; plus le mal fait des progrès, plus la bave est abondante.

Le siège de la plaie a fait établir de grandes différences dans le pronostic. Les anciens regardoient les morsures faites à la tête et celles du ventre comme mortelles. *Palmarius* n'en entreprenoit pas même la guérison. De nos jours, on ne considère celles de la tête comme plus graves, que parce qu'elles sont faites sur des parties dépouillées de vêtemens, et parce que voisines d'organes importans, il est plus difficile d'appliquer le feu ou les caustiques.

Siège de la
plaie.

Nos observations ne justifient que trop cette manière de voir.

Ce qui peut avoir trompé *Palmarius*, dit le frère *Duchoisel* (Journ. de méd. tom. 5, p. 186), c'est que la face n'étant pas couverte comme les autres parties du corps, la bave de l'animal enragé s'introduit plus facilement dans les plaies... En ce climat-ci (dans l'Inde, à Pondichéry), les morsures sont toutes également dangereuses, soit à la face, soit au pied, quoique le pied soit plus éloigné du cerveau ; il suffit que la bave de l'animal s'insinue dans le sang, n'importe dans quelle partie du corps.

Baudot (Mém. p. 115) attribue les mauvais

succès de *Palmarius* dans les plaies de la tête et du ventre , à l'insuffisance des moyens qu'il a employés. Par sa méthode , ce chirurgien célèbre a obtenu autant de succès dans le traitement des plaies de la tête et des plaies du ventre , que dans celui des plaies des membres.

Erreur relative aux organes salivaires.

Les auteurs ont pensé que les morsures faites aux lèvres , aux glandes salivaires , au canal salivaire de stenson , pouvoient infecter immédiatement la salive , et ils ont regardé ces plaies comme mortelles. Nos recherches ne nous permettent pas d'adopter cette façon de penser , puisque ce n'est point la salive qui forme la bave écumeuse.

Près d'un organe important , de l'œil , d'une grosse artère , des voies de la respiration , le danger est accru par l'importance de l'organe que l'on ne doit pas hésiter de sacrifier , si cela est nécessaire.

Grandeur de la plaie.

Les plus petites plaies ne sont pas les moins dangereuses. Déjà *Dioscoride* avoit annoncé que les grandes plaies sont moins redoutables à la suite de la morsure d'un animal attaqué de la rage , que celles qui sont petites et semblables à des égratignures. Il est possible que le sang , sortant avec impétuosité , entraîne une partie du virus. D'ailleurs , elles ne sont point négligées comme les petites plaies. *Gueyite* et

Girardet, mordus par des chiens, n'ont eu que de petites déchirures : elles ont été mortelles.

Il est hors de doute que plus les morsures sont nombreuses, toutes choses égales d'ailleurs, plus elles sont dangereuses ; elles reçoivent plus de virus, et l'une d'elles peut échapper à la cautérisation.

Notre expérience confirme une observation Vêtemens. souvent répétée, que les vêtemens arrêtent le virus, en dépouillent la dent dont la déchirure n'est plus aussi funeste que lorsqu'elle y dépose ce venin. Tous ceux de nos malades qui sont morts de la rage, ont été mordus immédiatement sur la peau ; ils sont au nombre de treize. Les autres sont guéris ; la plupart ont été mordus au travers de leurs vêtemens. Cette remarque ne prouve que trop l'existence du virus. On dit que quelques dispositions individuelles qui ne peuvent être expliquées, empêchent le développement de la rage ; que les personnes mordues n'ont pas toutes la même aptitude à la contracter.

Nous pensons que plus les soins locaux ont Précautions. été prodigués, plus on met d'attention à éviter les causes excitantes, plus encore l'époque de la morsure est éloignée, plus aussi on doit concevoir d'espérance de guérison.

SIXIÈME PARTIE.

TRAITEMENT DE LA RAGE.

LES revers instruisent comme les succès. C'est de leur réunion que se compose l'expérience ; et nous trouverons plus d'une leçon utile dans le malheureux événement qui a été le sujet de nos méditations.

D'abord il nous apprend que dans de misérables campagnes , nos infortunés blessés ont été privés des premiers secours ; les moyens d'instruction médicale sont bornés pour toute la France à trois écoles , que n'ont jamais connues la plupart des chirurgiens ! Ce triste événement nous a dévoilé l'impuissance du feu et l'inutilité des applications faites trop tard ; il nous a désabusé sur les vertus du chlore , sur les merveilleux effets du plantain d'eau , de la saignée à défaillance et de plusieurs autres remèdes.

Le traitement de la rage déclarée est l'un des plus affligeans exemples des écueils de la médecine. S'il est vrai que jamais aucune personne atteinte de cette cruelle maladie n'en ait

été guérie, selon l'opinion de *Dioscoride*, de *Salvus Diversus*, de *Lister*, de *P. Desault*, de *Peyrilhe*, de *Leroux* et de *M. Blais*, nous devons employer tous nos soins à la prévenir.

Le traitement préservatif local est le seul qui ait eu quelques succès. Mais que de variétés dans son application ! que d'incertitude sur l'action des moyens qui le composent, et quels déplorable effets ont été le résultat des remèdes que l'on prône chaque jour ! Témoin des inutiles effets des méthodes usitées, elles ne nous inspirent plus assez de confiance.

Pourquoi ne pouvons-nous plus obtenir les succès remarquables que nous ne lisons pas sans étonnement dans les ouvrages de *P. Desault*, de *Sauvages*, de *Baudot*, du frère *Duchoisel*, de *Bonel de la Brageresse*, et de plusieurs autres médecins du siècle dernier ? probablement nous avons quitté la bonne route.

Méditons sur la cause du succès de nos devanciers ; tâchons de reconnoître où nous nous sommes égarés. Nous serions heureux, si saisissant le fil qui doit nous guider dans le labyrinthe où nous sommes engagés, nous pouvions indiquer une voie salutaire aux personnes atteintes mortellement par une dent envenimée.

ARTICLE PREMIER.

Traitement local.

Nous avons à examiner dans la guérison de la rage, le traitement préservatif local, le traitement préservatif général, et le traitement curatif.

Le traitement local consiste à enlever le virus déposé dans la plaie ou à le détruire. C'est dans ce double but qu'on a proposé, 1.° le dégorgement sanguin; 2.° la succion; 3.° les lotions; 4.° les frictions; 5.° les suppuratifs; 6.° l'excision ou l'amputation; 7.° et les caustiques.

Dégorgement sanguin.

Les médecins ont pensé, comme *Dioscoride*, que le sang qui coule de la plaie peut entraîner le virus; ils ont donné le conseil de favoriser l'issue du sang. *Portal* veut qu'on applique des sangsues, et qu'on fasse des scarifications, non-seulement pour entraîner le virus, mais encore afin de dégorgers la plaie et ses environs. Il a lui-même employé ces moyens (pag. 220).

Succion.

La *succion de la plaie* a été aussi conseillée pour

pour enlever le virus. « On rencontre encore dans certains pays, dit *Bosquillon*, des hommes qui appliquent hardiment leur bouche sur la plaie immédiatement après la morsure de l'animal enragé, et qui, à l'exemple des *Psylles*, prétendent enlever le venin. » (Mém. de la Soc. méd. d'Emulat., tom. v). La succion qui paroît un moyen aussi sûr que facile à *Fauthergill*, que *Capivaccius* et *Heister* ont recommandée, n'a cependant pas paru sans danger à *Andry*, puisqu'il blâme les personnes qui l'ont conseillée (pag. 72). C'est sans doute aussi l'opinion de *Bouteille*, qui pense que les condamnés au gibet pourroient servir à en faire l'épreuve. (Mém. de la Soc. roy. de méd., page 160, vol. cit.).

M. *Duhamel* a proposé de faire la succion avec une seringue à injection, dont le tube se termine par évasement comme l'embouchure d'une trompe. Ce moyen simple ne peut nuire à l'opérateur.

Celse qui craignoit les effets du venin sur quelque ulcération de la bouche, a conseillé l'application des ventouses ; après lui, un grand nombre d'auteurs les ont recommandées.

On a conseillé aussi de faire lécher la plaie par un chien, à l'exemple du fameux *Apollonius* de Thiane. *Rabiosus canis adolescentem ob-*

viàm factum momordit ; Apollonius penes ipsum adolescentem constituit... Canem lambere morsum jussit , ut idem medicus esset qui vulneris auctor fuerat. (Philostr. de Apollonii vita interpr., l. 6 , ch. 18).

Lotions. La plupart des auteurs se sont accordés à donner le conseil de *laver la partie mordue* pour enlever le virus ; mais ils ont varié dans le choix des moyens qu'ils ont proposés , parce qu'ils ont moins consulté l'expérience qu'ils n'ont cédé à leur théorie.

Paulmier préféroit le vin à l'eau pour ces lotions ; il pensoit que le venin de la rage avoit pour elle une antipathie insurmontable. Les médecins , qui considéroient le virus comme alcalin , conseilloient d'ajouter à l'eau un acide , d'employer l'eau et le vinaigre. Ceux qui attribuoient quelque vertu aux bains de mer , conseilloient les lotions avec l'eau salée. *Leroux* préféroit l'eau et le savon. *Mederer* vouloit que l'on ajoutât un gros de pierre à cautère à une livre d'eau.

Enaux et *Chaussier* conseillent l'eau dans laquelle on aura fait fondre du savon ou du sel marin ; ils conseillent aussi un mélange d'eau et de vinaigre , ou une lessive de cendres , ou l'eau mère des salpêtriers ; mais toujours chaude,

parce que leur vertu dissolvante est beaucoup plus considérable.

Andry pense que le choix de ces différentes substances prouve que presque tous les auteurs regardent comme très-dangereux de laver la plaie avec de l'eau pure. Nous croyons au contraire cette réflexion de l'auteur que nous venons de citer, mille fois plus dangereuse encore.

Pourquoi inspirer une telle crainte aux malheureux qui ont été mordus, sur le moyen le plus simple, le plus sûr, et que la nature plus prévoyante leur présente de toute part ? On convient que tout retard est funeste, et par une opposition singulière, on veut condamner ces infortunés à attendre qu'on puisse faire des lotions chaudes. Il faut un moyen simple, toujours à la portée de tous, et on conseille des décoctions, des dissolutions, des préparations toujours trop lentes. Que feront toutes ces applications lorsque la plaie sera desséchée, lorsque les vaisseaux se seront contractés, lorsque les cellules se seront agglutinées sur quelques parcelles du fatal virus ? Encore, la plupart ne pourront être supportées par un organe sensible, par l'œil, etc.

Les lotions doivent être faites avec l'eau simple.

On ne pouvoit donc faire une plus malheureuse médecine, donner de plus funestes conseils. Bannissons toutes ces préparations rêvées dans

le cabinet , et que l'expérience réprouve ; disons aux personnes mordues :

Précepte. Ne perdez point de temps ; courez au ruisseau le plus voisin , à la fontaine ou à la rivière la plus proche ; lavez bien votre plaie ; baignez long-temps la partie mordue , et vous aurez employé le plus puissant moyen que la médecine ait en son pouvoir , sans en excepter le feu. Laissez dire aux partisans de *Palmarius* , qu'il faut préférer le vin , parce que le virus de la rage a horreur de l'eau. Quel autre moyen seroit plus prompt , plus simple , plus facile , plus à la portée de tous , et plus généralement répandu ? Comment me prouveroit-on que l'eau dissout moins bien un virus dont la nature est ignorée ?

L'un de nos malades qui sont guéris , *Chamberost* , avoit été mordu profondément au bras ; il a baigné sa plaie et l'a lavée pendant un quart-d'heure dans de l'eau (pag. 67). Le docteur *Valentin* , qui conseilloit les bains immédiatement après la morsure , rapporte le fait suivant.

Plusieurs personnes mordues par un loup enragé se retirèrent , les unes en traversant une rivière , les autres en passant sur un pont. Ces dernières périrent de la rage , tandis que les premières , qui avoient baigné leurs plaies , en

furent exemptes. Nous présumons que c'est en lavant une plaie récente, que les bains de mer ont pu quelquefois être efficaces.

Il est des auteurs qui, séduits par le succès des frictions faites sur la plaie, ne parlent point des lotions. *P. Desault* et *Sauvages* sont de ce nombre. *M. Bouteille* les regardoit comme nuisibles, en ce que le venin délayé, devenu plus fluide, peut pénétrer le tissu des chairs plus facilement. (Mém. de la Soc. roy., pag. 156). Une telle supposition seroit facilement réfutée.

Plusieurs médecins célèbres ont préféré aux lotions l'application des *substances grasses* et huileuses, auxquelles ils ont le plus souvent uni divers médicamens. *Galien* conseilloit l'emploi de l'huile rosat mêlée à la thériaque, qui possédoit chez les anciens la vertu de détruire les venins. *Hoffmann* avoit recours à l'huile de scorpion. *D'Arluc* et *Tissot* faisoient dissoudre dans de l'huile du camphre et de l'opium, afin de la rendre plus calmante.

Applica-
tion de
substances
grasses.

Pouteau recommande les *linimens* d'huile d'olive sur la plaie et autour de la partie mordue; en même temps, dit ce célèbre chirurgien, qu'elle relâche le tissu de la peau, elle se mêle au virus, l'affoiblit et l'entraîne.

Les frictions ont été souvent faites sur la plaie avec une substance grasse, qui n'a été

Frictions
mercuriel-
les.

considérée que comme un excipient de médicaments calmans , ou suppuratifs , ou spécifiques , comme le mercure.

Auteurs
qui les ont
employées
avec suc-
cès.

Pierre Desault , célèbre médecin de Bordeaux , est le premier qui ait conseillé les frictions mercurielles en 1732. C'est ainsi que les praticiens ont généralement appliqué le mercure depuis cette époque. Il faisoit faire les frictions , *tant sur la plaie que sur le voisinage* , et faisoit étendre l'onguent *sur toute la partie mordue* , dans l'intention de tuer les vers qu'il regardoit comme la cause de la rage. « Tous ceux en qui je l'ai employé , dit cet auteur , ont été préservés de la rage. »

Sauvages se déclare pour les frictions mercurielles , dans une dissertation couronnée par l'académie de Toulouse. « J'ignore , dit ce médecin illustre , que ce remède ait encore manqué. » (Ch. d'œuv. , pag. 148).

M. d'*Arluc* , le frère *Duchoisel* , *Arrigoni* , *Etienne Duhaume* , *Ehrmann* , *Baudot* , *Blais* , *Bonel de la Brageresse* , ont cité un grand nombre de personnes préservées de la rage par ces frictions. Ce remède , si l'on en croit *Tissot* , est aussi efficace qu'il l'est contre le mal vénérien.

Devons-nous présumer que tant de médecins d'un si grand mérite , se seroient laissé abuser au point d'accorder une confiance aussi grande

aux frictions faites sur la plaie , si leur expérience n'eût été favorable à leur emploi ? S'il est permis de se prémunir contre les apparences susceptibles de séduire un esprit facile , le doute doit avoir des bornes ; et sans admettre toutes les guérisons que l'on a rapportées , nous croyons sur la foi d'autorités aussi imposantes , que souvent l'emploi des frictions a été efficace.

Maintenant il nous reste une vérité importante à découvrir : à quoi doit-on attribuer l'heureux effet des frictions ? Est-ce aux vertus spécifiques du mercure , ou à leur action mécanique sur la bave déposée , qui se mêle à la graisse et est entraînée ?

Les médecins qui les ont conseillées , ont cru à la vertu spécifique du mercure. On peut démontrer qu'elle est nulle , puisque administré intérieurement il n'a plus la même action : « Il est infidèle , dit *Pouteau* , s'il n'est employé en frictions. » (*Essais, etc.* , p. 46). Puisque appliqué ailleurs que sur la plaie ou employé trop tard , lorsque la cicatrice est déjà commencée , il est sans effet préservatif. Nous en avons donné un exemple dans *Rigaud*. Il fit sept frictions mercurielles , à dose assez forte , pour produire la salivation ; il prit ensuite intérieurement la muriate de mercure , sans aucun succès. Nous pourrions en citer d'autres exemples.

Leur effet
attribué
au mercure

Le mer-
cure n'a au-
cune action
spécifique.

Leroux a déjà dépossédé le mercure de sa puissance spécifique, en réunissant dans son mémoire couronné un grand nombre d'exemples dans lesquels il a échoué. Il cite M. *Thiesset*, qui a vu périr sept personnes de la rage, quoiqu'elles eussent été traitées par ce remède; il cite aussi MM. *Oudot* de Besançon, *Raymond* de Marseille, *Blais* de Clugny dans le Mâconnais, *Lafond*, chirurgien à Mareuil en Périgord, *Revolat*, médecin à Vienne en Dauphiné, M. *François* d'Autun, M. *Majault*, médecin de l'Hôtel-Dieu, *Moreau*, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Paris, *Fauthergill* et *Vaughan*; tous donnent des observations qui attestent la nullité d'action du mercure sur le principe de la rage.

« Après les observations que nous avons rapportées, dit le chirurgien célèbre que la Société royale de médecine a couronné, il faudroit être d'une crédulité bien opiniâtre pour soupçonner seulement que le mercure pût être de quelque utilité pour préserver de la rage. »

Depuis *Leroux*, de nouveaux exemples de l'insuffisance de ce remède se sont présentés; on en trouve dans le mémoire de *Sabatier* (Mém. de l'Institut); et souvent ils se sont renouvelés à l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Enaux et *Chaussier* regardent le mercure

comme un remède sans vertu préservative, puisqu'ils ne conseillent qu'un traitement local dont il ne fait point partie.

Voilà donc le mercure sans action spécifique contre la rage. Comment concilier cette opinion avec de si grandes vertus attribuées aux frictions mercurielles? Voici ce qu'un examen attentif fait connoître.

1.^o Bien des personnes qui n'étoient point exposées à la contagion ont été soumises aux frictions mercurielles; on les a citées comme des exemples de guérison. *Ehrmann* traita par le mercure le père, la mère et trois frères qui avoient couché, mangé et bu avec un enfant de quinze ans, avant que la rage fût déclarée; il les fit fortement saliver, et il attribua ces guérisons au mercure. L'enfant n'avoit pu communiquer une maladie qu'il n'avoit pas encore.

Ce qui a fait exagérer les succès des frictions.

2.^o Dans quelques cas où les frictions n'ont eu aucun effet préservatif, elles ont été employées trop tard. Ainsi les malades traités à Clugny par M. *Blais*, n'entrèrent à l'hôpital que vingt-cinq à vingt-six jours après la morsure; il faut moins de temps à une plaie pour s'agglutiner. Une réunion partielle existoit déjà dans *Mayen* (1.^{re} obs.), qui entra à l'Hôtel-Dieu de Lyon un jour et demi après son acci-

Causes qui ont rendu nul leur effet.

dent. M. *Blais* dit, en parlant du traitement auquel il avoit eu recours ; « s'il n'a pas eu tout le succès qu'on doit en attendre, c'est qu'il a été employé trop tard, et qu'on a négligé dans le principe les secours extérieurs, que je crois être d'une nécessité primordiale pour empêcher que le virus ne gagne la circulation » (Voy. Eclaircissemens sur les suites du traitement, etc. *Andry*, pag. 303, 2.^e édit.). C'est ce qu'on observe en général dans les hôpitaux, où souvent les malades arrivent trop tard.

3.^o Dans d'autres cas enfin, c'est loin de la plaie que les frictions ont été faites ; c'est loin du mal que le remède a été appliqué, soit à raison de la situation des plaies à la face, soit qu'on n'ait eu que l'intention de faire saliver, selon la méthode d'*Ehrmann* : elles ont été inutilement employées.

Causes
du succès
des
frictions.

Ce n'étoit point la méthode de *Desault*, du frère *Duchoisel* et de *Baudot*, et de plusieurs autres médecins célèbres ; ils l'appliquoient immédiatement sur le mal sans perdre de temps, et ils ont obtenu de grands succès. Si ce n'est pas au mercure qu'on doit les attribuer, puisque appliqué trop tard, ou autour de la plaie, il est sans action, ce ne peut-être qu'au frottement qui *détache le virus, le mêle à la substance grasse et l'entraîne.*

Voilà donc le secret d'un grand nombre de guérisons par l'emploi des frictions entièrement dévoilé, ainsi que les causes de leur application inutile. Nos recherches seroient sans fruit, si nous n'en tirions la conséquence du traitement le plus convenable; et déjà l'expérience et le raisonnement confirment la bonté de cette nouvelle méthode.

Après avoir baigné pendant long-temps la partie mordue, après avoir bien lavé la plaie, comme nous l'avons conseillé, on aura recours aux frictions faites sur cette plaie avec quelque substance grasse, qui détache le virus, se mêle à lui et puisse l'entraîner. L'axonge, le beurre et l'huile peuvent être employés. Nous préférons l'axonge, qui offre plus de consistance et qui peut mieux détacher le virus : nous proscrivons le mercure, parce qu'en causant la salivation, il ne permettroit pas de faire les frictions assez long-temps et assez fréquemment.

La première friction sera faite le jour même, ou le lendemain de la morsure, pendant un quart d'heure au moins, à l'aide d'un pinceau de charpie, ou de linge, attaché à un morceau de bois. Chaque jour on renouvellera cette frictions trois ou quatre fois, et on essuiera légèrement la plaie pour entraîner le virus qui aura été détaché.

Méthode
que nous
conseil-
lons.

Si la plaie est profonde , on scarifiera comme nous le dirons , et on continuera l'emploi des frictions pendant dix à quinze jours.

Suppuratifs.

Au troisième ou au quatrième jour , on substituera à la substance simple , de l'axonge triturée avec une résine , de la thérébentine , ou quelque autre substance propre à entretenir la suppuration , telle que la poudre de cantharide , etc.

Dans toutes les méthodes , on a donné le conseil de faire suppurer la plaie , par l'application d'un onguent suppuratif , d'un vésicatoire , des pois , des boules d'iris , de morceaux de racine de gentiane. On y a ajouté le précepte de maintenir la suppuration pendant quarante jours au moins , par un excès de précaution qui ne sauroit nuire.

Incision.

D'autres méthodes ont encore été proposées ; car on ne s'est pas borné à un seul moyen de défense contre un aussi cruel ennemi. On l'a attaqué par le fer et le feu.

Les dents alongées de l'animal s'enfoncent dans les chairs ou sous la peau , et portent dans ces parties profondes quelques parcelles de virus qui échapperoient aux lotions , aux diverses applications , au feu même , si on ne les mettoit à découvert. Il convient de faire des *scarifications* , des *incisions* , lorsque la dent a

traversé la peau. On emploie une sonde , ainsi que le faisoit *Leroux* , afin de découvrir le trajet de la dent , et on incise les parties en croix ou en étoile , selon la méthode de *Sabatier*.

Pour enlever le virus , il n'est pas de moyen plus sûr que l'*excision* ou l'*amputation* de la partie mordue. *Morgagni* conseille de couper une portion de la partie mordue , qui soit plus large que la plaie. « Si un ou deux doigts , dit *Sauvages* , le bout de l'oreille ou du nez , etc. ont été mordus , il faut les retrancher du corps avec le rasoir ou autre instrument tranchant. » (Chef-d'œuvr. , tom. 1.^{er} , pag. 112). Il faut en faire autant aux parties charnues , ajoute ce médecin célèbre ; et si cette excision ne peut être faite , il conseille de pratiquer l'amputation de l'avant-bras ou de la jambe qui auront été mâchés , déchirés par un animal enragé. *Pouteau* conseille de tenter l'amputation même lorsque la rage est déclarée.

Excision
et amputa-
tion.

L'amputation de la dernière phalange d'un doigt mordue par un chien , a été pratiquée par *Sabatier* sur un officier et un sous-officier. Il pense avec raison avoir prévenu les effets du virus. (Mém. de l'Institut. , tom. 2).

Enaux et *Chaussier* conseillent dans les plaies à lambeaux de couper les bords mâchés ,

et d'emporter avec le bistouri tout le tissu cellulaire contus et ecchymosé.

Quoiqu'il soit dans notre façon de voir, de conseiller l'excision et l'amputation de la partie mordue, nous devons avouer que cette dernière opération a eu plusieurs fois une issue malheureuse, qui semble en avoir éloigné l'auteur d'un mémoire couronné par la Société royale de médecine. *Jeanne Falourde* à qui on fit l'amputation du bras mordu, ne tarda pas à succomber à cette opération (*Andry*, p. 197). Un jeune enfant est mordu à la jambe; il se rend à l'Hôtel-Dieu; on lui coupe la jambe, et il meurt le soir même. (Mém. de la Soc. roy. de méd. 1783, pag. 157).

Cautère.

La difficulté d'entraîner un virus aussi subtil et aussi actif, a fait regarder comme insuffisans la plupart des moyens que nous venons d'indiquer. Elle a fait naître la pensée de le détruire au sein même de la plaie qui le recèle, par le feu et par les *caustiques*.

Le feu.

Le plus grand nombre des médecins anciens préféroient l'application du feu, persuadés qu'il étoit le destructeur le plus puissant du virus de la rage. *Ruffus* d'Ephèse, *Galien*, *Ætius*, et tous les médecins grecs, dit *Portal*, comptoient sur le cautère actuel, dans le traitement de la rage, plus que sur aucun autre remède.

Dioscoride, *Celse* l'ont aussi conseillé ; et un grand nombre de médecins l'ont employé jusqu'à nos jours. L'insuffisance de plusieurs moyens a porté *Raymond* de Marseille à regarder l'ustion de la plaie comme le seul spécifique prophylactique contre la rage.

Pour porter le feu sur la plaie dans laquelle a été déposé le virus, on a employé les métaux, la poudre à tirer et l'amadou.

On disputoit du temps de *Mathiole*, si au lieu du fer, il ne vaudroit pas mieux se servir de l'or ou de l'argent pour faire les cautères ; et du temps de *Vanhelmont*, on vouloit que les cautères fussent en cuivre, comme si ces métaux avoient alors d'autres propriétés que de brûler les parties sur lesquelles ils étoient appliqués (*Portal*, pag. 216). Le fer est le seul métal qu'on emploie.

Métal
rougi.

Lorsqu'on a vu que les effets du cautère ne répondoient pas toujours à l'espérance qu'on en avoit conçue, on mêla à son application des idées religieuses, afin de rendre son action plus efficace. On se servit de diverses clefs d'église, qu'on appliquoit rouges sur la partie mordue ; ainsi on a employé les clefs des églises de St-Pierre, de St-Hubert, de St-Roch, de St-Bellini, de Ste-Gutterie, etc.

Vanhelmont s'est justement élevé contre cette

cérémonie superstitieuse. On appliquoit ainsi un corps qui n'étoit le plus souvent chauffé qu'imparfaitement, et qui n'avoit point la forme convenable, et on négligeoit les moyens les plus utiles.

Forme
du cautère.

La forme du cautère n'est pas indifférente ; trop aplati ou arrondi, il ne pénètre point dans le fond de la plaie ; il brûle la surface, forme un charbon derrière lequel se cachent quelques parcelles de virus, et auxquelles il sert de rempart contre les nouvelles applications. On doit avoir des cautères de formes variées, et surtout coniques et pointus ; c'est ainsi que sont les cautères auxquels on donne la forme d'une dent, et dont M. *Græfe* de Berlin dit s'être toujours servi avec succès. (Voy. journ. complément. du dictionn. août 1819, pag. 161).

Degré
de chaleur.

Il est nécessaire que le degré de chaleur du cautère soit très-grand, afin de détruire promptement les parties qu'il touche ; dès qu'il s'éteint, il doit être remplacé par un autre. S'il n'est pas pénétré d'une assez grande chaleur, il convertit la surface de la plaie en un charbon qui garantit une portion du virus placé dans le fond. Le malade s'abandonne à une fausse sécurité ; ensuite la rage se déclare. Voilà ce qui a rendu si souvent infidèle l'application du feu.

Wanswieter

Wanswieten recommande de faire quelques scarifications sur l'escarre , et de brûler de nouveau la partie pour faire pénétrer le feu plus profondément (§. 1143).

Une main qui n'est point encore affermie par l'habitude , n'inspire qu'une imparfaite confiance. Retenue par la crainte d'intéresser des artères , des troncs nerveux , et par ce sentiment involontaire qui ralentit les mouvemens de tout opérateur peu exercé , elle s'arrête trop à la surface de la plaie ; elle laisse former le funeste charbon qui , comme dans le cas précédent , sert d'abri au virus qui reste dans le fond.

Habitude
d'opérer.

L'application du feu exige donc les plus grands soins , puisque la forme défectueuse du fer , une chaleur insuffisante , une main inhabile peuvent rendre ce moyen infidèle , et nuisible par la fausse sécurité qu'il inspire.

Doit-on exclure avec *Celse* , des régions sur lesquelles on peut l'appliquer , les parties nerveuses ou musculuses ? Nous ne le pensons pas. On pourroit même , contre l'opinion de *M. Bouteille* , l'appliquer sur la tête , si la plaie n'est pas très-profonde , et sur la main ; mais les articulations , les gros vaisseaux , et d'autres organes importans doivent faire renoncer à l'emploi du feu dans leur voisinage , et engager à lui préférer les caustiques.

Sur quelles
parties on
l'applique.

Le cautère
est infidèle.

Le fer rougi , le plus puissant moyen en apparence , a été de tous le plus infidèle. Son application doit être bannie , si elle n'est faite par une main très-exercée ; et nos observations prouvent que dans ce cas , elle est encore insuffisante.

Que d'exemples on pourroit citer d'application d'un fer rougi faite sans succès ! Je veux en prendre un dans le plus zélé partisan du feu , *Raymond* de Marseille , qui regardoit l'ustion comme le seul spécifique prophylactique contre la rage.

Observat.

« *Boyer*, garçon de vingt-cinq ans , fut mordu par un chien enragé , au bas de la jambe , le 19 juillet 1765. La plaie demi-circulaire ressembloit à une égratignure sanglante.

» Appelé quelques heures après la morsure , j'ordonnai d'appliquer sur la plaie un fer rougi au feu. Immédiatement après , je fis faire aux environs de la plaie des frictions avec l'onguent mercuriel. On pansa tous les jours avec le même onguent. Le cinquième jour l'escarre tomba , la salivation avoit paru le troisième jour.

» On continua à faire cinq frictions pendant l'espace d'un mois , et on entretint une douce salivation jusqu'au quarantième jour ; en outre , j'administrai quelques bols antispasmodiques avec le camphre et le turbith minéral.

» Le quarante-unième jour et les suivans , il va se baigner à la mer, ayant toujours la crainte d'être atteint de la rage.

» Le quarante-sixième , il part pour Tourves, sa patrie , à neuf lieues de Marseille.

» Le soixante-quatorzième jour, il ressent une gêne au gosier, et bientôt difficulté d'avaler les liquides ; le soir, il lui est impossible d'en venir à bout. Le lendemain , il se met en chemin pour venir à Marseille.

» Durant le voyage , malgré une soif ardente, il ne peut boire, et frémit en traversant la rivière. A son arrivée, il avale une pilule de laudanum ; mais il ne peut recommencer. Je le fais saigner deux fois du bras , et autant du pied ; malgré cela, il se soulève par fois précipitamment, et jette des hurlemens affreux.

» Cependant, il engage les assistans à ne pas s'effrayer ; il leur témoigne la plus vive amitié, remercie Dieu de ce que, dans son malheur, il n'éprouve point d'envie de mordre ; à la fin il écume , et vers les cinq heures du soir, le soixante-seizième jour, il expire suffoqué, la bouche couverte de bave, et le visage bouffi..... »

Voilà l'application du feu , de ce moyen si puissant, faite quelques heures après la morsure ; il n'a pu atteindre toutes les parcelles du virus. Voilà les frictions mercurielles inu-

tilement faites aux environs de la plaie. Nous pensons que notre méthode auroit été bien plus sûre.

Poudre
à tirer.

L'un de nos blessés s'est servi de la poudre à tirer pour cautériser sa plaie ; après en avoir couvert la partie mordue , il y a mis le feu , il est guéri. (Voy. pag. 69)

Ce moyen a été trois fois employé par M. *Lafond*, chirurgien en Périgord. (Voy. mém. de la Soc. roy. de méd. 1783 , p. 53). Il est vrai qu'auparavant il lioit le membre au-dessus de la plaie ; la scarifioit tout autour en forme de croissant, et il la lavoit avec de l'eau salée après l'avoir laissé saigner. *Valentin* dit qu'aux Antilles , la poudre à tirer a été employée une fois avec succès. (Journ. gén. de méd. , vol. 30).

Amadou.

L'*amadou* étoit employé par *Asti* au lieu du cautère actuel ; il en plaçoit un morceau sur la plaie et il y mettoit le feu. Deux fois *Sabatier* a employé ce moyen avec succès. Ces deux faits suffisent-ils ?

Caustiques.

La difficulté de porter le cautère actuel au fond de la plaie, lorsqu'il n'est pas employé méthodiquement , l'impossibilité de garantir de son action les organes importants, et mille exemples de son insuffisance, selon *Portal*, ont engagé un grand nombre de médecins à préférer les *caustiques*. Ils effrayent moins les

malades , et l'opérateur n'est aveuglé par aucune fumée. On a conseillé l'huile de vitriol (acide sulfurique) , le nitrate de mercure , la pierre à cautère , la lessive des savonniers ou potasse caustique , la pierre infernale , la chaux mêlée à du savon , l'oxide rouge de mercure.

Le *beurre d'antimoine* (hydrochlorate d'antimoine) est préféré à tous les caustiques que nous avons cités , par *Leroux* , qui l'a proposé , par *Sabatier* , par *Portal* , et par *Enaux* et *Chaussier* , parce que son action est prompte. Voici comment on conseille de l'appliquer.

Après avoir sondé et dilaté la plaie avec le bistouri , ou excisé les parties ecchymosées , et lorsqu'on a laissé saigner et bien lavé la partie , on tamponne la plaie avec la charpie , on la couvre de compresses et de bandes jusqu'au lendemain. Elle est sèche quand on lève l'appareil ; alors on trempe une sonde de bois dans le beurre d'antimoine tombé en déliquescence , on la porte dans le fond de la plaie et sur ses bords. Toutes les parties qui ont été touchées par ce médicament deviennent blanches , presque sur le champ , et sont brûlées quelquefois à plusieurs lignes de profondeur. On applique un large vésicatoire par-dessus. A la chute de l'escarre , on met dans la plaie une ou plusieurs

Beurre
d'antimoine.

Préceptes
relatifs à
son appli-
cation.

boules d'iris ou de racine de gentiane ; on emploie un onguent suppuratif. A mesure que les chairs reviennent , on les brûle de nouveau avec le beurre d'antimoine ; on applique aussi les vésicatoires à différentes reprises, et on ne permet à la plaie de se cicatriser qu'après quarante jours.

Telle est la méthode de *Leroux* (voy. son mémoire couronné). *Enaux* et *Chaussier* préfèrent un bourdonnet ou tampon de charpie bien serrée, imbibé de ce caustique ; on l'entoure de petits tampons de charpie sèche pour garantir les parties voisines ; le tout est maintenu par un emplâtre adhésif, ou avec la main, si c'est pour un enfant. Si quelque partie paroît avoir échappé à l'action du caustique dans une première application, il faut sans hésiter revenir à une seconde application.

Si la plaie est dans le voisinage d'un gros vaisseau au col, à la cuisse ou au bras, l'incision étant faite avec précaution, on sentira les battemens de l'artère. Si elle est un peu recouverte de tissu cellulaire ou de chairs, on touchera légèrement avec un pinceau trempé dans le beurre d'antimoine liquide. Si l'artère est dépouillée, on n'emploiera point de caustique qui puisse former une escarre dont la chute seroit mortelle ; mais on appliquera sur elle de la

poudre cantharide bien fine , pour causer de l'inflammation et la suppuration.

A la tête , on donne le conseil de la raser entièrement pour que la plus petite blessure n'échappe pas ; elle produiroit la rage. Si un os est découvert , il faut le racler avec une rugine et le toucher avec un caustique.

Les lèvres et les paupières ne doivent point être ménagées ; il faut exciser les bords de la plaie , appliquer le caustique , faire suppurer , et ne s'occuper de la réunion que quarante à cinquante jours après. Si après avoir examiné attentivement la bouche , les gencives , la langue , on aperçoit une excoriation , il faut porter hardiment le fer rougi sur toute l'étendue de la plaie , et faire gargariser le blessé avec de l'eau et du vinaigre.

On a conseillé de faire mâcher de la racine de pyrèthre pour faire saliver et exprimer tous les sucs salivaires qui auroient été imprégnés de venin ; on a aussi conseillé l'émétique pour faire rejeter la salive avalée. Ces moyens nous paroissent inutiles , et nous regardons le conseil de les employer comme la conséquence d'une fausse théorie.

Les paupières seroient écartées de l'œil pendant qu'on les brûleroit. Il ne faudroit pas

craindre, si la surface de l'œil avoit été touchée par la bave de l'animal, d'y passer légèrement le pinceau chargé de beurre d'antimoine. On laverait aussitôt l'œil avec une décoction mucilagineuse et opiacée. On se conduiroit à l'égard des troncs nerveux, des tendons volumineux, des capsules articulaires, comme à l'égard des gros vaisseaux.

Le beurre d'antimoine ne seroit pas un moyen infallible, si l'on ne mettoit les plus grands soins dans son application.

Cas où le cautère est préférable.

Une morsure cicatrisée devoit être incisée en étoile, profondément cautérisée et pansée avec des substances irritantes. C'est dans les morsures anciennes, et lorsque la cicatrice est commencée, que le caustique est préférable à tout autre moyen ; on suivroit dans son application les règles que nous venons d'indiquer, et qui sont bien décrites dans le mémoire de *Leroux* et dans l'ouvrage d'*Enaux* et *Chaussier*.

Cas où notre méthode est préférable.

Dans les morsures récentes, notre méthode est plus avantageuse ; les lotions aqueuses et les frictions avec une substance grasse peuvent plus sûrement entraîner le virus ; le cautère, ainsi qu'il est le plus souvent appliqué, nuiroit à leur emploi, en formant un charbon derrière lequel seroient abritées quelques parcelles de virus que les frictions ne pourroient atteindre.

1.º Bien laver la plaie avec de l'eau, dans le premier temps, lorsqu'elle est encore saignante; 2.º faire des frictions sur la plaie avec une substance grasse, de l'axonge, du beurre ou de l'huile, et les réitérer fréquemment dans le deuxième temps, lorsque sa surface est desséchée ou en suppuration; 3.º n'employer les caustiques que dans le troisième temps, lorsque la cicatrice est commencée ou achevée: telle est la méthode de traitement que nous adoptons comme la plus sûre et la plus facile. Nous y joignons l'incision et l'excision lorsqu'elles sont utiles.

Méthode
que nous
adoptons.

ARTICLE DEUXIÈME.

Traitement préservatif.

LE traitement préservatif général est ou rationnel ou empirique. Le premier se compose de l'application des règles de l'hygiène et de l'emploi de quelques médicamens.

Rationnel.

Les ressources de l'hygiène l'emportent sur celles que présente la matière médicale, et quelque foibles qu'elles soient, si nous en croyons notre expérience, elles sont les seules utiles.

Applica-
tion de l'hy-
giène.

Puisque les causes qui portent une excitation sur le système nerveux, peuvent faire développer

la maladie ; quoique nous ne puissions nous rendre raison de leur manière d'agir, la personne qui a été mordue doit mettre tous ses soins à les éviter. L'exposition aux rayons du soleil, à un vent violent, a été nuisible à nos malades ; elle doit surtout être évitée.

Le régime par lequel les organes de la digestion sont le moins fatigués, et qui est le moins favorable au développement d'une pléthore sanguine, doit être préféré. *Sauvages* conseille de mettre le malade à l'usage du lait pour toute nourriture ; et dans la méthode éprouvée de M. de *Lassone*, le lait et toute espèce de laitage doivent être interdits : aucun de ces conseils exclusifs n'est fondé sur l'expérience. On se privera de liqueurs spiritueuses et de substances aromatiques ; on ne s'adonnera à aucun travail pénible, mais on se livrera à un exercice léger. Les personnes qui entoureront les malheureux menacés de la rage, auront la plus grande attention à éloigner les causes susceptibles de produire quelque vive affection de l'âme, particulièrement la frayeur ; l'expérience apprend que rien n'est plus funeste que ce sentiment.

Telles sont les précautions les plus essentielles à prendre, quelque impuissantes qu'elles soient contre le virus.

Dans le traitement préservatif de la rage, la méthode analytique présente plusieurs indications qui ont été saisies par les plus célèbres médecins ; elles consistent à détruire la pléthore sanguine , à apaiser la susceptibilité du système nerveux , et à évacuer convenablement les premières voies. Néanmoins , les opinions ont plus varié sur l'emploi des remèdes conseillés pour les remplir , que sur l'application des règles de l'hygiène. Ces moyens sont la saignée , les émétiques et les purgatifs , les bains et les antispasmodiques. Ce n'est pas l'expérience que nous allons invoquer à l'appui de leurs vertus , ce ne sont que les conseils des médecins instruits que nous allons répéter.

Médicaments.
Indications
générales.

La saignée ne fait point partie des méthodes préservatives indiquées par *Sauvages* , *Leroux* et *Baudot*. *Bouteille* dit , qu'excepté pour les personnes pléthoriques , elle ne convient point dans les maladies venimeuses. *Portal* et l'auteur de la Méthode éprouvée la conseillent , surtout lorsqu'il existe une pléthore sanguine. C'est lorsque les symptômes de la rage se sont développés que la saignée est plus généralement conseillée.

Saignée.

Purgatifs et émétiques. Les médecins anciens employoient les purgatifs drastiques , tels que l'ellébore , la coloquinte , l'elaterium , etc.

Purgatifs
et
émétiques.

C'étoit la pratique de *Galien*, d'*Ætius*, de *Pauvier*, de *Baccius*, de *Salius Diversus*. De nos jours, on n'accorde plus à l'ellébore blanc les vertus que lui ont attribuées les anciens, dans le traitement de la rage. Lorsqu'on évacue, on n'a recours qu'à des purgatifs légers; *Sauvages* et *Lassone* conseillent de purger avec des moyens doux. Ce dernier ne conseille de purger, tous les quatre à cinq jours, que pour prévenir la salivation pendant l'usage des frictions mercurielles : il conseille aussi de procurer, dans le commencement, une ou deux fois le vomissement, s'il y a des nausées ou des envies fréquentes de vomir. *Portal* conseille de faire vomir le malade le lendemain de l'application des sangsues et avant l'usage des bains.

Bains.

Les bains ont été employés de tout temps et de différentes manières. Avant *Celse*, et à l'époque où il vivoit, on étoit dans l'usage de plonger dans des bains chauds les personnes qui avoient été mordues par un animal enragé. On les faisoit suer, et on leur faisoit avaler, en sortant du bain, beaucoup de vin pur, qu'on regardoit comme un contre-poison. Cet auteur vouloit qu'on plongeât le malade dans le bain, sans l'en avertir. *Hoffmann* préféroit l'usage des bains tièdes à celui des bains chauds, comme plus propre à diminuer l'évétisme et à

rendre la circulation plus uniforme ; il a blâmé les bains froids. *Boerhaave* et *Méad* les ont préférés. Ces deux médecins célèbres ont voulu qu'on y plongeât les malades de bonne heure , avant l'invasion des symptômes , tandis que les anciens attendoient qu'ils se fussent manifestés.

Il étoit indifférent , selon *Boerhaave* , que le malade fût baigné dans l'eau douce ou dans l'eau salée. *Méad* préféroit l'eau de fontaine à l'eau de mer.

Pendant plusieurs siècles , les bains de mer ont été employés pour préserver de la rage les personnes mordues par les animaux enragés. On trouve dans le mémoire de *Sabatier* des détails sur la manière dont on les fait prendre. Les malades qu'il avoit accompagnés à Dieppe , furent conduits à reculons dans la mer , par deux matelots qui les tenoient sous les bras ; ils étoient renversés cinq fois , à chaque vague de la marée montante , et plongés dans l'eau : un seul bain suffisoit. L'un de ses malades périt de la rage , quoiqu'on lui eût assuré qu'aucun de ceux qui avoient ainsi pris les bains de mer n'étoit mort. Déjà *Palmarius* les avoit regardés comme insuffisans et même comme dangereux , en ce qu'ils faisoient négliger les moyens plus efficaces. *Ambroise Paré* et *P. Desault* ont

Bains
de mer.

écrit que plusieurs de leurs malades les avoient pris infructueusement, et que ces bains ne méritoient pas la confiance qu'on leur avoit accordée. Néanmoins ils sont encore usités dans quelques contrées voisines de la mer.

Antispas-
modiques.

Les antispasmodiques sont au nombre des remèdes qu'on a le plus employés dans le traitement préservatif, et dans le traitement curatif de la rage. Ils l'ont été davantage par les médecins qui ont regardé cette maladie comme nerveuse. L'opium, le musc, le camphre, l'assa fœtida, les feuilles d'oranger, ont été administrés tour à tour. *M. Matthieu* regarde l'opium donné à forte dose comme nuisible (*Mém. de la Soc. roy. de méd. 1783, pag. 328*), tandis qu'il a été recommandé par plusieurs auteurs. Le musc entre dans la poudre de Cobb ou de Tunkin, à la dose de seize grains : c'est ainsi que *Nugent* l'a employé. Le musc, le camphre et le nitre font partie de la méthode éprouvée de *Lassone*. *Tissot*, qui employoit la méthode combinée du mercure et des antispasmodiques, donnoit le camphre jusqu'à la dose de dix grains ; *Portal* l'a fait prendre jusqu'à la dose de quinze grains.

Insuffi-
sance de ces
médica-
mens.

Ces moyens peuvent modérer l'irritabilité du système nerveux ; mais ils ne peuvent rien contre le virus de la rage, de même que la

saignée , les purgatifs et les bains. Leur insuffisance prouve assez que la rage n'est point une simple maladie nerveuse , ni une simple maladie inflammatoire , mais l'effet d'un principe caché dont on cherche depuis long-temps le spécifique.

ARTICLE TROISIÈME.

Remèdes spécifiques.

A voir le nombre des spécifiques qui ont été prônés depuis dix-huit siècles , on diroit qu'il n'est pas de mal plus aisé à guérir que la rage. Il n'en est point ainsi : chacun de ces prétendus spécifiques n'a donné que de passagères espérances ; ils ont été abandonnés tour à tour, et d'un si grand nombre , il ne nous en reste plus un seul.

Quelqu'inutiles que ces remèdes paroissent à nos yeux , nous allons rappeler ceux qui ont été le plus vantés.

On a cru trouver des spécifiques dans les trois règnes de la nature. Les substances de la classe des corps inertes qui ont joui de cette vertu , sont l'acide muriatique oxigéné , l'am-

Corps
inertes.

moniaque , divers métaux et la pierre d'aimant.

Chlore.

L'acide muriatique oxigéné (chlore) qui est le premier dans l'ordre que nous adoptons , a été le dernier , revêtu de cette vertu spécifique dont nos observations ont fait justice. Dans le même mois que celui où le ravage que nous avons dépeint a eu lieu , le chlore vanté comme remède certain , par le professeur *Brugnatelli* , recevoit de si grands éloges dans quelques journaux de médecine et dans les feuilles périodiques , qu'on crut ne devoir priver des avantages de cette découverte aucun des blessés traités à l'hôtel-dieu. Il fut administré intérieurement , étendu dans une pinte de véhicule jusqu'à agréable acidité , dans de l'eau édulcorée : c'étoit la dose de chaque jour. Une dissolution plus concentrée étoit appliquée sur la plaie , à l'aide de linges imbibés , le matin et le soir. Sans doute , le chlore s'unissoit à de l'hydrogène , mais on ne pouvoit l'administrer pur. Nous eûmes le regret de perdre nos malades.

Fumigations.

Il y auroit une troisième manière d'employer le chlore , c'est sous forme de gaz respiré plusieurs fois. On connoît son action énergique sur les voies aériennes. Les fumigations ainsi dirigées sur le siège principal de la maladie , selon nos recherches , produiroient peut-être un effet avantageux.

L'ammoniaque

L'ammoniaque a été recommandée par plusieurs auteurs distingués, tantôt simplement comme sudorifique, parce qu'on avoit pensé que la crise de la rage se faisoit par les sueurs (Mém. de *Bouteille*, couronné par la Soc. roy. de méd.); tantôt comme spécifique, *Dumouchaux* et *Lecamus* en ont parlé (*Andry*, p. 63). *Darluc* l'unissoit au traitement par le mercure, et *Lassone* faisoit prendre l'eau de Luce, à la dose de vingt à vingt-cinq gouttes, deux fois par jour (Méth. éprouv.).

M. Sage de l'académie des sciences, a cru trouver dans l'alkali volatil, un remède efficace contre la rage : selon lui, les traitemens qui ont le mieux réussi, sont ceux dont il fait partie. Il rapporte l'histoire de deux personnes guéries par ce seul remède. (Voy. expér. etc. *Paris*, 1777, de l'imprim. roy.).

Malgré les éloges qu'a reçus l'ammoniaque, les observations qui lui ont été défavorables l'ont fait abandonner. Seroit-on plus heureux si on la faisoit respirer sous forme de gaz? C'est contre la morsure de la vipère que l'alkali volatil est efficace, appliqué sur la plaie, et donné à la dose de quelques gouttes dans de l'eau.

Les autres substances minérales qui ont été employées, sont la poudre de la pierre d'aimant à la dose d'un demi-gros dans du vin sucré

Métaux.

(Hist. de l'acad. roy. des scienc. an 1749), la limaille de cuivre , la limaille d'étain mêlée avec la thériaque ou le mithridate (*Andry*), et principalement le mercure et ses préparations.

Mercur.

Andry, l'un des plus zélés partisans du mercure, s'est longuement étendu dans ses recherches, sur l'histoire de ce remède appliqué au traitement de la rage, et sur ses effets; il fait remonter à l'année 1696, le premier conseil donné par Jean *Ravelly* de l'employer contre la rage; plus tard, il fut regardé comme efficace par *Tauvry* et par *Astruc*.

Nous avons dit que c'est à P. *Desault* qu'on doit son emploi extérieur, et nous avons cité, p. 326, les auteurs auxquels il a dû sa célébrité.

Ce n'est pas seulement comme préservatif, qu'on a vanté les puissantes vertus du mercure : on l'a regardé comme propre à guérir la rage déclarée. « Non-seulement, dit *Tissot*, on peut se préserver de la rage par ce remède, mais on peut la guérir quand elle s'est manifestée par ses symptômes. »

Le frère *Duchoisel*, qui croit avoir préservé trois cents personnes de cette cruelle maladie par l'usage des frictions, dit avoir guéri une femme âgée de trente ans, déjà atteinte des symptômes de l'hydrophobie. Cet exemple n'est pas unique, on en trouve plusieurs dans *Andry*.

Portal cite celui d'un jeune tailleur mordu au gras de jambe par un chien ; il eut pour les liquides une aversion qui disparut dès que le mercure eut déterminé un léger flux de bouche (page 253) ; et *M. Mathieu* cite une femme de soixante-quinze ans , guérie par le mercure administré pendant la rage (*Mém. de la Soc. roy. de médéc. vol. cit. pag. 310*).

Tels sont les merveilleux effets attribués au mercure. Les personnes qui y ont eu recours , n'ont pas choisi le même mode de préparation , ni la même manière de l'administrer ; les uns l'ont fait prendre intérieurement , et tantôt ils ont donné le cinabre (sulfure rouge de mercure) , comme *Ravelly* ; tantôt l'æthiops minéral (sulfure noir) , comme *Sauvages* ; tantôt le turbith minéral (sous-deuto sulfate de mercure) , comme *Mead, James, Lieutaud* ; et tantôt le mercure doux (proto-chlorure de mercure). Ces différentes préparations ont été ordinairement unies à des médicamens antispasmodiques , et données en poudre ou en bols.

Ce n'est pas sous ces formes que le mercure a eu le plus de célébrité ; c'est en frictions sur la plaie et dans son voisinage. Les médecins qui ont obtenu de grands succès , l'ont administré ainsi.

Ils ne l'ont pas toujours employé dans les

mêmes intentions : P. *Desault* y avoit recours dans l'intention de tuer les vers qu'il regardoit comme la cause de la rage. *Sauvages* le donnoit intérieurement et extérieurement , afin de nettoyer les glandes sébacées du gosier de la muco-sité infectée. *Ehrmann* qui pensoit que le virus de la rage résidoit dans la salive , vouloit qu'on provoquât la salivation. La plupart des médecins l'ont vanté comme spécifique , et ils ont recommandé d'empêcher cette salivation. Le mercure agit encore , selon M. *Bouteille* , sous forme d'onguent employé en frictions , en détachant le venin adhérent à la plaie , et en favorisant son expulsion.

Dose. Les doses de l'onguent mercuriel employé , ont varié. P. *Desault* en employoit un ou deux gros ; il renouveloit la friction sur la plaie et dans ses environs de deux jours l'un dans le commencement ; et après les trois premières , de trois en trois jours ; après la sixième , de quatre en quatre jours , jusqu'à ce qu'il eût employé deux ou trois onces d'onguent. La dose étoit proportionnée à la force , à l'âge , au tempérament , au sexe , à la morsure , etc. *Desault* faisoit précéder les frictions , des bains de mer , auxquels il n'attribuoit que l'avantage de tranquilliser l'esprit du malade ; il faisoit prendre la poudre de *Palmaris* , et il laissoit faire au ma-

lade tous les petits remèdes qu'on lui conseil-
loit : porter au col des amulettes , etc. (Dissert.
pag. 305).

Ehrmann , doyen du collège des médecins et
des chirurgiens de Strasbourg , vouloit qu'on
employât une once et demie d'onguent mercuriel
en trois jours , et que les frictions fussent faites
sur la plaie , aux jambes et aux cuisses. Le troi-
sième jour , il donnoit matin et soir trois grains
de panacée mercurielle , jusqu'à ce que la sali-
vation se déclarât , il la maintenoit ainsi pen-
dant plusieurs semaines , et si quelque accident
nerveux survenoit , il avoit recours aux anti-
spasmodiques. Avant les frictions , la plaie étoit
cautérisée , scarifiée et couverte d'un vésica-
toire.

La dose la plus généralement adoptée , est
celle d'un gros d'onguent mercuriel , tantôt tous
les jours et pendant dix jours , comme dans le
traitement du frère *Duchoisel* et de *Bonel de la
Brageresse* , ou pendant un mois , comme dans
la méthode éprouvée de *M. de Lassone* ; tantôt
tous les deux jours , comme dans la méthode
de *Baudot* , qui prescrivoit encore chaque jour
des frictions huileuses matin et soir.

Le frère *Duchoisel* paroissoit attacher peu
d'importance aux autres moyens locaux , il se
bornoit à préparer ses malades par des pilules

purgatives. *Baudot*, au contraire, n'avoit recours aux frictions qu'après avoir employé les lotions d'eau salée et le vésicatoire. M. de *Lassonne* employoit d'abord les lotions d'eau tiède salée, les scarifications et l'excision des lambeaux. Pendant l'usage des frictions mercurielles, il faisoit prendre tous les trois ou quatre jours une poudre purgative pour prévenir la salivation, et il donnoit l'eau de Luce et les antispasmodiques dans le cours de ce traitement. *Tissot* et la plupart des praticiens, ont adopté la méthode des frictions mercurielles unies aux médicamens antispasmodiques, tels que l'opium, le musc, le camphre, l'assa-fœtida, la valériane, etc.

Il n'est pas
spécifique.

Tandis qu'on prônoit les admirables effets du mercure ainsi administré, quelques hommes distingués recueilloient des exemples dans lesquels ce remède avoit échoué. Déjà nous avons dit que *Leroux* les avoient réunis dans son mémoire couronné, et que depuis cet auteur, de semblables exemples se sont multipliés; ainsi le mercure dépossédé de la vertu spécifique qu'on lui avoit attribuée dans le traitement de la rage, est relégué par les plus habiles praticiens de nos jours, dans la classe des remèdes sans vertu; quelques observations de son emploi sans aucun avantage, nous ont fait admettre cette opinion.

Les remèdes spécifiques que l'on a cru trouver dans le règne végétal, sont très-nombreux. L'églantier, le mouron, la bella-dona, le plantain d'eau et la rhue, sont les principaux. Plantes.

Les vertus de l'églantier contre la rage, furent révélées par un oracle, au rapport de *Pline* le Naturaliste. Il raconte qu'une femme qui habitoit Rome, fut avertie dans un songe que son fils qui étoit en Espagne, venoit d'être mordu par un chien enragé, et que la racine de l'églantier le guériroit; il commençoit à craindre l'eau, lorsqu'il reçut la plante que sa mère lui envoya; il la prit et fut guéri. Voilà un effet incontestable du somnambulisme, disent les partisans du magnétisme animal (Bibl. du magnét. anim. mars 1819). Eglantier.

Plusieurs parties de l'églantier ont été employées. On a fait avec sa racine réduite en poudre, une omelette antihydrophobique qui a été très en vogue; deux enfans du nommée *Riffaut*, blessés par un loup enragé, mangèrent cette fameuse omelette: ils moururent hydrophobes (*Baudot*, mém. de la Soc. roy. 1783, pag. 121).

La seconde écorce de cette plante entre dans le remède que *M. le Provost* communiqua à la Société royale de Médecine (*Andry*); et l'éponge du rosier sauvage, le *bedeguar*, a passé

pour un antidote fameux contre la morsure du chien enragé et contre le venin de tous les autres animaux. En Sicile, cette éponge est appelée *sanatados*, panacée (*Museo di piante rare*, du P. *Bocconi*).

Anagallis.

Le mouron rouge (*anagallis*) déjà vanté dans l'antiquité (Hist. de la méd. *Sprengel*, tom. 2, pag. 48), avoit été annoncé comme un antidote contre la rage, en 1747, dans les feuilles de Mayence; en 1749, dans l'évêché de Bamberg, par un rescrit de la chancellerie de cette ville; depuis, par un mandat exprès du prince *Gustave*, duc de Deux-Ponts; et en 1758, dans un discours du docteur *Bruch*, prononcé aux écoles de Strasbourg.

La poudre d'anagallis a été, pendant un temps, le remède de *Bourgelat* et de l'école vétérinaire de Lyon. Elle a été employée souvent avec succès comme préservatif, si l'on en croit *M. Chabert* (*Réflex. sur la rage. Voy. Journ. d'agricult. pag. 109*); maintenant ce remède est délaissé.

Bella-dona.

Pline et *Apulée* ont loué les effets de la bella-dona dans le traitement de la rage. Aucun médecin n'a autant préconisé cette plante que *Frédéric Munch* (*Hist. de la soc. roy. de méd. 1783, 2^e. part.*). Il a fait connoître les succès qu'il dit en avoir obtenus, ses effets sur l'éco-

nomie animale, et sa manière de l'administrer : il le donnoit d'un à dix grains ; il ajoute que ce remède ne doit être employé que par les médecins les plus expérimentés.

L'extrait de bella-dona qui a été donné à forte dose à l'un de nos malades (pag. 20) n'a rien changé à la marche de la maladie.

L'ellébore, la rhue, le lichen-cinereus, l'ail, la sauge, la pimprenelle, la paquerette, le plantain, et bien d'autres plantes, ont reçu des éloges qu'elles ne méritent point. Plusieurs personnes les ont réunies au gré de leur imagination, et ont composé des remèdes qui ont joué un plus ou moins grand rôle dans le traitement de la rage.

Le remède composé qui a eu le plus de célébrité, est la poudre de *Palmarius* (*Julien*, *Paulmier*, disciple de *Fernel*). Cette poudre est décrite dans la pharmacopée de Paris, sous le nom de *pulvis contra rabiem*. Elle a été vantée par *J. Bauhin*, *George Blasius*, *P. Desault*, et employée pendant long-temps. Cette poudre, que *Paulmier* déclare tenir de *Jacques Silvain* sieur *Dupyrou*, étoit un moyen préservatif et curatif de la rage, pourvu, disoit-on, que les plaies faites par l'animal enragé ne fussent pas au-dessus de la bouche, et que la plaie n'eût pas été lavée avec de l'eau froide ; elle étoit composée de la manière suivante :

Ellébore,
etc.

Poudre de
Palmarius.

Prenez feuilles de rhue , de verveine , de petite sauge , de plantain , de polypode , d'absinthe commune , de menthe , d'armoise , de mélisse des bois , de bétoine , de mille-pertuis , de petite centaurée , parties égales , séchées dans un lieu sec , à l'ombre , enveloppées dans un papier. La dose est d'environ un gros par jour , trois heures avant de manger , et à jeun : on la donne avec du sucre dans du vin , du cidre ou du bouillon , ou incorporée dans du miel. *Paulmier* recommande aussi de laver la plaie deux ou trois fois par jour , avec du vin ou de l'hydromel , dans lequel on aura délayé un gros de poudre.

Andry rapporte en faveur de ce remède , des observations tirées d'un Mémoire de M. *Livré* médecin au Mans , et qui ne méritent point l'importance que ce médecin célèbre leur a accordée. Les guérisons qu'il cite sont illusoire : les médecins ne doivent pas adopter aveuglément les erreurs du chanoine *Boulard* , du semi-prébendé *Pillon* et du curé *Lepage* , qui ont pris pour la rage quelques symptômes nerveux produits par la crainte.

Poudre de
Tunquin
ou
de Cobb. Une autre poudre non moins célèbre , est la poudre de *Tunquin*. Elle est composée de seize grains de musc , de vingt grains de cinabre artificiel , et autant de cinabre naturel : on la fait prendre soit dans un verre d'eau-de-vie de riz , soit en opiat , incorporée avec du miel ou du

sirop. On prétend qu'au bout de deux ou trois heures, le malade éprouve un sommeil tranquille et une transpiration abondante. On répète le remède s'il ne réussit pas la première fois. (Voyez *Andry*, page 287 ; il indique les auteurs qui ont recommandé la poudre de Cobb. *Nugent* l'a employée.

Voici la recette du remède de *Tullin*, tirée de l'histoire de la Société royale de médecine, 1783, 2^e. part. pag. 22. Prenez des racines d'églantier, de scorsonnaire, de marguerite sauvage, de feuilles de rhue, d'absinthe, de petite sauge, de chacune une petite poignée, autant de sel commun et une tête d'ail. On concasse et on pile les racines les plus dures, comme sont les trois premières, dans un mortier, et ensuite on y ajoute les autres drogues, ainsi que le sel et l'ail, on broie bien le tout ensemble ; cela fait, on jette le mélange dans un pot de terre neuf et vernissé, avec trois chopines de vin blanc ; on laisse macérer à froid pendant douze heures. La manière de faire usage de ce remède, est d'en prendre, pendant neuf jours, un grand verre tous les matins à jeun, observant de demeurer trois heures après sans rien prendre ; l'on peut dormir ou agir indifféremment après le remède. Le neuvième jour, on presse le marc qui est resté dans le vase, et on fait boire le suc au malade.

Remède
de Tullin.

Nous nous bornons à indiquer ces remèdes composés, parce qu'ils ont eu beaucoup de vogue. On peut voir dans les recherches d'*Andry* une multitude de recettes qui méritent peu d'importance.

Vinaigre. Le vinaigre, qui souvent calme promptement la fureur des maniaques, et quelquefois les paroxismes d'épilepsie, a été conseillé par *Boerhaave*. On lit dans l'histoire naturelle de l'homme, par *Leclerc*, tom. 2, pag. 371, l'exemple d'un hydrophobe guéri par la boisson du vinaigre à la dose d'une livre par jour. Nous avons parlé des effets de sa vapeur (pag. 235).

Substances animales. Le règne animal a aussi fourni ses spécifiques. *Pline* parle de l'efficacité du foie de chien enragé, donné intérieurement dans le traitement de la rage (Hist. nat. lib. 29, ch. 5). Ce remède qui est aussi recommandé par *Baccius*, n'a inspiré aucune confiance à Galien ni aux médecins de notre âge.

Le foie de loup a aussi reçu des éloges; ainsi que le sang desséché de l'animal enragé que *Palmarius* faisoit prendre.

Poudre d'écaillés d'huîtres, La poudre d'écaillés d'huîtres a été employée longtemps, tantôt délayée dans un liquide, tantôt en omelette. Elle fait partie de plusieurs poudres composées.

D'écrevisses. Les écrevisses calcinées ont été conseillées,

ou seules , ou mêlées avec la thériaque et l'encens , ainsi qu'on le voit dans *Galien*. *Sennert* vante aussi la décoction d'écrevisses. Un grand nombre de praticiens ont employé l'une et l'autre de ces préparations.

Les scarabées de mai , proscarabées , *meloe proscarabeus* (Linnée), ont été pendant longtemps le spécifique usité en Allemagne pour la guérison de la rage. En 1626 , *Arnold Weikard* dit dans son *Thesaurus pharmaceuticus galenochimicus* , qu'une longue expérience avoit fait reconnoître les vertus des scarabées ordinaires. En 1777 , le roi de Prusse acheta d'un paysan de la Silésie , un remède contre la rage qui n'avoit jamais manqué de réussir , lorsqu'on en avoit fait usage suivant la méthode prescrite : ce remède étoit le ver de mai (proscarabée) conservé dans du miel , après lui avoir enlevé la tête. On trouve dans *Andry* , page 271 , de longs détails sur ce remède et sur la manière de l'administrer. Pris à haute dose , il fait pisser le sang.

Avicenne et *Mathiole* ont écrit que les cantharides étoient d'un grand secours dans le traitement de la rage. En 1735 , on a publié , comme un remède infallible , la décoction de poudre de cantharides , depuis quatre grains jusqu'à dix , dans une once et demie ou deux

Proscarabée.

Cantharides.

onces de vinaigre. *Werlhof* donnoit avec confiance la poudre de cantharides , dans une émulsion , pour guérir l'hydropisie, la rage et la gonorrhée virulente (*Andry*, pag. 286).

ARTICLE QUATRIÈME.

Traitement curatif.

LE traitement curatif de la rage ne nous offre qu'un sujet triste de méditations. Nous avons cité les auteurs célèbres qui pensent que cette maladie ne guérit point dès que les symptômes ont paru , et qui n'ajoutent aucune foi aux exemples de guérison épars dans quelques ouvrages. C'est aussi notre pensée : toutefois nous allons indiquer les moyens principaux auxquels on a eu recours.

Un grand nombre de remèdes qui font partie du traitement préservatif, appartiennent encore au traitement curatif ; d'autres n'ont été employés que lorsque la rage existoit.

Saignée à
défaillance

La saignée à défaillance passe depuis quelques années pour le remède curatif le plus certain ; ses heureux effets semblent être le fruit de l'expérience ; ils ont été publiés dans les

journaux de médecine, où l'on a rapporté l'observation de *Shoolbred* comme l'exemple le moins douteux de guérison de la rage. Ce moyen, que l'on dit avoir été employé avec succès en Silésie (Bibl. médic. t. 55), est aussi le premier auquel nous ayons eu recours, avec une entière confiance.

L'inflexible expérience qui ne cède point à l'opinion, a détruit toutes nos espérances. *Gueytte* (pag. 70) a été saigné trois fois jusqu'à défaillance, et malgré la perte de sept livres de sang, la rage a continué sa marche funeste. Une terminaison si contraire à celle que nous avions lieu d'attendre, nous a fait jeter un regard plus attentif sur l'observation du docteur *Shoolbred*; elle n'a pu soutenir l'épreuve de l'analyse; et nous sommes convaincu que son auteur s'est laissé égarer, comme *Nugent*, par quelques symptômes, qu'une erreur trop commune a fait attribuer exclusivement à la rage. La saignée à défaillance, que des médecins célèbres avoient déjà conseillée (pag. 153), sera abandonnée de nouveau.

L'alisma plantago (fluteau plantain d'eau), qui étoit aussi prôné dans diverses feuilles périodiques, a été employé : *Girardet* a pris cinq gros de sa racine pulvérisée sans aucun effet avantageux.

Plantain
d'eau.

Micocou-
lier.

La vertu spécifique du micocoulier, que le hasard avoit dévoilée à des bergers espagnols (*Alibert*, Elém. de thérap.), ne mérite pas plus de confiance. Le docteur *Viricel*, ancien chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon, l'a employé dans cet hôpital sans succès.

Prépara-
tions mer-
curielles.

Les préparations mercurielles ont été inutilement administrées à haute dose à l'infortuné *Richer*, en même temps que la saignée et les antispasmodiques ont été employés. Nous n'avons point vu les admirables effets que sembloient promettre et le succès du frère *Duchoisel* et les éloges de *Tissot*.

Antispas-
modiques.

Les antispasmodiques qui, dans *Gueytte*, nous donnèrent une espérance passagère, ont vainement été employés à des doses variées ; tels sont le camphre, le musc, l'assa-fœtida, la valériane et l'opium. Ce dernier médicament, recommandé dans quelques dissertations, a été donné à la dose de plusieurs drachmes, dans le cours de la maladie, sans en ralentir la marche. Il a été uni au carbonate de potassè, comme dans la méthode de *Stütz* ; cette préparation, dont le docteur *Bouchet* avoit obtenu de très-heureux effets dans le tétanos, a été infructueuse dans le traitement de la rage.

Opium.

M. le professeur *Dupuytren* a injecté deux grains d'opium gommeux dans les veines d'un hydrophobe,

hydrophobe, ensuite quatre grains, et enfin six à huit grains, dissous dans de l'eau distillée, sans succès. (Dissert. de Ch. *Busnout*, Paris, 1814.)

La bella-dona, si vantée par *Munch*, a été unie à l'opium sans effet. Bella-dona.

Les évacuations sanguines ont accompagné de plusieurs manières l'emploi de ces moyens. Antiphlogistiques.
La saignée au bras, qui apaisoit les douleurs dans le principe, étoit ensuite répétée sans effet. Les sangsues au col et aux tempes n'ont eu aucune action avantageuse, que le sang ait coulé abondamment ou en petite quantité.

Les sinapismes, les vésicatoires ont été dispersés sur les membres inférieurs, puis appliqués au col et sur la poitrine sans avantage. Révulsifs.

La glace a été long-temps appliquée et renouvelée sur la tête, dans une vessie; des lavemens laxatifs ont été administrés. Ainsi la méthode antiphlogistique et révulsive que *Boerhaave* a employée une fois avec succès, selon *Méad*, n'a produit aucun effet avantageux à nos malades. Glace.

La potasse caustique a converti en escarre toute la profondeur des cicatrices de *Guyot*, sans arrêter le cours de la maladie. Cautérisation.

Si le caustique étoit appliqué sur la cicatrice lorsqu'elle s'enflamme, arrêteroit-il le dévelop-

pement de la maladie ? Notre collègue, le docteur *Parrat*, l'a appliqué sur une cicatrice qui s'est enflammée à quatre reprises différentes ; chaque fois il a arrêté les accidens. L'inflammation étoit-elle l'effet du virus, ou le produit de quelque autre cause ? Car de simples cicatrices s'enflamment quelquefois.

Hydrogène
sulfuré.

A ces divers moyens ou rationnels ou empiriques, nous avons ajouté la méthode perturbatrice. Le lavement de kina qui contenoit, avec une forte dose d'opium, du gaz hydrogène sulfuré, est le remède qui a opéré le plus d'effet. Les symptômes de la rage ont fait place à un spasme cataleptique qui n'a cessé qu'après avoir duré sept heures, et la rage a repris son cours.

Immersion
dans l'eau
froide.

L'immersion dans l'eau froide est le moyen perturbateur qui a été le plus conseillé. Les prêtres égyptiens guérissent *Euripide* en le plongeant dans l'eau froide. *Celse* regarde cette méthode, qu'il recommande d'employer sans que le malade s'en doute, comme l'unique moyen de guérison ; et *Vanhelmont* dit avoir été témoin de la guérison d'un vieillard qui fut plongé dans la mer, d'abord pendant le temps nécessaire pour réciter le *miserere*, puis encore deux fois, moins long-temps. (*Vanswieten*, §. 1139).

On rapporte aussi la guérison d'un homme attaché à un poteau et accablé de seaux d'eau qu'on lui jetoit sur le corps : il écuma, cria, hurla, tomba en défaillance ; on le coucha, il sua abondamment et fut guéri. (*Andry*, p. 65.)

Lorsqu'on a lu avec attention ces observations, on ne peut pas assurer que les malades aient été atteints de la rage, puisqu'on n'en retrouve point les caractères.

S'il est un moyen d'éteindre le germe de cette cruelle maladie, c'est en l'attaquant directement dans le lieu où il se fixe, ou par une méthode rationnelle, ou par une méthode perturbatrice, ou peut-être par quelque spécifique.

Méthode
des
fumiga-
tions.

Comme elle réside dans les bronches, dans les organes de la respiration, si nos recherches ne nous ont point abusé, c'est sur ces organes que nous devons diriger nos moyens curatifs, en faisant respirer la vapeur des médicamens.

Par la méthode des fumigations, on portera directement sur la membrane muqueuse des bronches enflammées la vapeur de diverses substances. On fera respirer tantôt la vapeur des plantes émollientes pour apaiser la douleur, tantôt la vapeur de quelque remède acide ou astringent, tantôt les émanations des substances aromatiques dont on voudroit tenter l'emploi, tantôt enfin quelque gaz irritant

propre à changer le mode d'inflammation , le gaz muriatique oxigéné , la vapeur de l'ammoniac , etc.

On pourroit y joindre les moyens propres à combattre l'inflammation de la surface du cerveau.

Cette méthode , que nous proposons dans le traitement curatif , est une conséquence de nos recherches sur le siège de l'inflammation qui produit le virus ; elle n'est qu'une proposition sur laquelle prononcera l'expérience des hommes auxquels je sou mets cette nouvelle doctrine.

Les maladies les plus difficiles à connoître et les plus difficiles à guérir sont celles qui exigent le plus de recherches ; il n'en est aucune qui mérite plus que la rage de fixer l'attention des médecins.

Je renvoie pour la partie historique , à l'article *Rage* du Dictionnaire des Sciences médicales ; elle y sera traitée par M. le docteur *Villermé* , médecin savant et laborieux , auquel je m'honore d'être uni pour la composition de cet important article.

F I N.

PROPOSITIONS APHORISTIQUES.

- I. LA salive n'est point le véhicule du virus de la rage , 2.^{me}
page 83. PARTIE.
- II. Les glandes salivaires ne présentent ni douleur dans le cours de la maladie , ni traces d'altération après la mort , 84.
- III. La bave écumeuse est étrangère à la salive ; elle vient des voies aériennes , 86.
- IV. La membrane muqueuse des bronches est le siège d'une inflammation spécifique ; elle produit le virus de la rage , comme la membrane muqueuse de l'urèthre enflammée produit le virus de la blénorrhagie syphilitique , 95 , 111 , 116.
- V. Le sang des enragés est , après la mort , noir , très-fluide , abondant dans les régions supérieures , comme dans l'asphixie. Quelquefois il contient des bulles d'air , 121 , 124.
- VI. La coloration du sang dans les poumons peut être empêchée par la phlegmasie muqueuse de ces organes , par l'extrême douleur qu'elle cause , et par le spasme de la poitrine , pendant l'agonie , 125.
- VII. Aucune fonction n'est plus troublée que la respiration dans le cours de la rage , *prem. part. Observations.*
- VIII. La surface du cerveau offre constamment des traces d'inflammation , principalement vers l'origine des nerfs optiques et des nerfs pneumo-gastriques (8.^{me} paire) , qui jouent un si grand rôle dans cette maladie , 134 , 135.
- IX. DANS l'homme , la rage est toujours communiquée par la morsure d'un animal qui en est atteint , 162. 3.^{me} PARTIE.

- X. La rage spontanée et la rage produite par une morsure autre que celle d'un animal enragé, sont des névroses ou des phlegmasies, accompagnées d'hydrophobie non contagieuse, *pages* 166, 222.
- XI. La rage ne se développe point dans la première semaine qui suit la morsure. Toute observation contraire doit être sévèrement analysée; elle doit au moins inspirer des doutes, 175.
- XII. La période d'incubation n'a point de limites fixes; les observations dans lesquelles elle a été de plusieurs années, doivent encore inspirer des doutes, 178.
- XIII. Les premiers symptômes de la rage sont communs à plusieurs maladies, 184.
- XIV. Dans la rage déclarée, il est une série de symptômes caractéristiques, que présentent tous les enragés, 191.
- XV. Il est des symptômes dépendant de la rage, que l'on n'observe pas dans toutes les personnes atteintes de cette maladie; ils ne sont point caractéristiques, 204.
- XVI. Le frisson hydrophobique est le caractère principal de la rage déclarée, 191.
- XVII. Il n'y a point de rage sans hydrophobie, 194.
- XVIII. Il est une douleur particulière à la rage, comme il en est une pour la goutte, 195.
- XIX. Le malade est tourmenté par la soif et par l'aspect des liquides, 196.
- XX. La bave écumeuse n'existe point dans le commencement de la maladie, 197.
- XXI. L'envie de mordre est rare dans la rage de l'homme, 208.
- XXII. La rage a une marche rapide et une terminaison funeste, 216.

- XXIII.** L'observation exacte ne permet d'admettre ni rage chronique, ni rage intermittente, *page* 217.
- XXIV.** La classification de la rage a quelque chose de défectueux dans toutes les nosologies, 220.
- XXV.** On trouve dans les écrits sur la rage un plus grand nombre d'observations qui lui sont étrangères, et plus de contes à rejeter, que d'observations qui lui appartiennent : de là cette confusion de symptômes et les fausses théories, 222. 4.^{me} PARTIE.
- XXVI.** Hippocrate a-t-il voulu parler de la rage dans ses *Coacæ Prænotiones*, lorsqu'il a dit : *Phrenetici parùm hibentes* (βραχὺ πόται), *strepitum valdè percipientes*, *tremuli aut convulsi*? Je ne le pense pas.
- XXVII.** L'observation du docteur *Shoolbred*, d'une rage guérie par la saignée à défaillance, est étrangère à cette maladie, 237.
- XXVIII.** L'hydrophobie simple n'est point contagieuse, 240.
- XXIX.** L'hydrophobie n'est point un symptôme des maladies qu'elle accompagne, elle est une complication ; l'expression hydrophobie symptomatique est inexacte, 241.
- XXX.** L'hydrophobie non contagieuse se lie à une excitation cérébrale, 265.
- XXXI.** La rage ne se développe spontanément que dans le loup, le chien et le chat, et peut-être le renard ; rien ne prouve que d'autres animaux y soient sujets, 267. 5.^{me} PARTIE.
- XXXII.** Il n'est point vrai que cette maladie soit plus commune pendant les froids rigoureux de l'hiver, ou les chaleurs excessives de l'été, qu'au printemps et en automne, 271.

XXXIII. Elle est plus commune dans les régions tempérées que dans les climats chauds , *page* 272.

XXXIV. Sa cause n'est point connue , 274.

XXXV. Nous ne connoissons point de symptôme caractéristique dans la rage des animaux, *ibid.*

XXXVI. On ne peut affirmer qu'un chien qui a mordu soit enragé , s'il n'a point communiqué la rage, ou s'il ne la tient d'un animal mort de cette maladie, *ibid.*

6.^{me} PARTIE. XXXVII. LA chair , le sang , le lait et les humeurs de l'animal enragé , ne communiquent point la rage , 279.

XXXVIII. Le mucus des bronches est seul infecté , 391.

XXXIX. Le virus de la rage ne pénètre point au travers de la peau , 294.

XL. On ignore s'il se transmet au travers des membranes muqueuses , 300.

XLI. Inséré dans une plaie , il fait naître la rage , 306.

XLII. La théorie de l'irritation locale et celle de l'absorption , ne peuvent être rigoureusement démontrées , 307.

XLIII. Le mode d'action du virus déposé dans une plaie est inconnu , 310.

XLIV. Le virus n'est pas plus actif dans le loup que dans le chien , 313.

XLV. Les plus petites plaies faites par la morsure d'un chien enragé , produisent les mêmes symptômes que les plus grandes morsures faites par un loup atteint de la rage , 312 , 316.

XLVI. Le voisinage des organes salivaires ne rend pas les morsures plus dangereuses , 316.

XLVII. Les morsures faites au travers des vêtements sont les moins dangereuses , 317.

XLVIII. Le traitement préservatif local est le seul efficace , page 319.

7.^{me}
PARTIE.

XLIX. Plutôt on aura lavé la plaie , plus on aura d'espérance de guérison , 324.

L. On doit bannir , comme nuisible , toute préparation qui apporte quelque retard dans le traitement local , *ibid.*

LI. L'eau pure est le moyen le plus prompt et le dissolvant que la nature a le plus répandu , *ibid.*

LII. Les frictions locales ont donné le plus d'exemples de guérison , 325.

LIII. Le mercure n'est point un spécifique , 328.

LIV. Le feu a été de tous les moyens appliqués , le plus infidèle , 338.

LV. Le traitement le plus sûr consiste à entraîner le virus en lavant promptement la partie mordue avec de l'eau pure , 324 ; en faisant ensuite sur la plaie de nombreuses frictions avec une substance grasse , 331 ; et à le détruire par le caustique lorsque la cicatrice est commencée , 344.

LVI. Les cicatrices faites à la suite des morsures , doivent être incisées et cautérisées , *ibid.*

LVII. On ne connoît aucun spécifique de la rage , 351.

LVIII. La saignée à défaillance n'est point un moyen sûr de guérison , 366.

TABLE.

CONSIDÉRATIONS SUR L'HISTOIRE DE LA RAGE, . pag. 1

PREMIÈRE PARTIE.

Histoire des ravages causés par une louve enragée, dans le département de l'Isère, en 1817, . . .	7
ART. I. ^{er} <i>Récit de ces ravages</i> ,	ibid
ART. II. <i>Personnes mordues traitées à l'Hôtel-Dieu</i> , . . .	15
<i>Observations</i> ,	17
ART. III. <i>Personnes mordues, mortes enragées à la campagne</i> ,	56
ART. IV. <i>Personnes mordues qui sont guéries</i> , . . .	66
ART. V. <i>Observation de rage traitée par la saignée jusqu'à défaillance</i> ,	70

DEUXIÈME PARTIE.

Recherches d'anatomie pathologique,	85
ART. I. ^{er} <i>Voies aériennes</i> ,	ibid
ART. II. <i>Altération des poumons dans la rage</i> , . . .	98
ART. III. <i>Organes de la circulation dans la rage</i> , . .	121
<i>Altération du sang</i> ,	123
ART. IV. <i>De l'état du cerveau dans la rage</i> , . . .	127
ART. V. <i>Organes de la digestion</i> ,	155
<i>Récapitulation de la seconde partie</i> , . . .	157

TROISIÈME PARTIE.

Description générale et caractères de la rage,	161
ART. I. ^{er} <i>Morsure, inoculation du virus</i> ,	162
ART. II. <i>Période d'incubation</i> ,	174

ART. III.	<i>Période des symptômes précurseurs</i> , pag.	184
ART. IV.	<i>Période de la rage déclarée</i> ,	190
§. I. ^{er}	<i>Symptômes que présentent tous les enragés</i> ,	191
§. II.	<i>Symptômes que nous n'avons observés que dans quelques hydrophobes</i> ,	204
§. III.	<i>Symptômes que nous n'avons point observés</i> ,	208
ART. V.	<i>Marche de la maladie</i> ,	212
ART. VI.	<i>Classification</i> ,	220

QUATRIÈME PARTIE.

Hydrophobie symptomatique	,	222
ART. I. ^{er}	<i>Maladies confondues avec la rage</i> ,	ibid
ART. II.	<i>Hydrophobie non contagieuse</i> ,	241

CINQUIÈME PARTIE.

Du virus de la rage	,	266
ART. I. ^{er}	<i>Rage considérée dans les animaux</i> ,	ibid
ART. II.	<i>Affinité du virus avec les humeurs</i> ,	279
ART. III.	<i>Voies par lesquelles le virus de la rage pénètre l'organisation</i> ,	292
ART. IV.	<i>Que devient le virus déposé dans la plaie?</i>	307
ART. V.	<i>Pronostic</i> ,	312

SIXIÈME PARTIE.

Traitement de la rage	,	318
ART. I. ^{er}	<i>Traitement préservatif local</i> ,	320
ART. II.	<i>Traitement préservatif général</i> ,	345
ART. III.	<i>Remèdes spécifiques</i> , ,	351
ART. IV.	<i>Traitement curatif</i> ,	366
PROPOSITIONS APHORISTIQUES	,	375

ERRATA.

Page 268, ligne 23, à la marge, *gallicisme*, lisez *gallinacées*.

